Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU SECTEUR SAUMUR LOIRE DEVELOPPEMENT

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°5 du PLUi SLD

05_Règlement écrit - Annexes

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 24/09/2026 adoptant la déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°5 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Saumur Loire Développement

Fait à Saumur,
Le Président du Conseil d'Agglomération,

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES 2

ANNEXE 1 - LISTE DES ESSENCES LOCALES 3

ANNEXE 2 - SCHEMA DES AIRES DE RETOURNEMENT AUTORISEES POUR LES VEHICULES DE COLLECTE 7

ANNEXE 3 – LE LINEAIRE COMMERCIAL 8

ANNEXE 4 – LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES 9

ANNEXE 5 – LISTE DES ELEMENTS PONCTUELS PROTEGES AU TITRE DU L.151-19 DU CODE DE L'URBANISME 16

ANNEXE 6 – LISTE DES ELEMENTS PONCTUELS PROTEGES AU TITRE DU L.151-23 DU CODE DE L'URBANISME 25

ANNEXE 7 – LISTE DES CHANGEMENTS DE DESTINATION 28

ANNEXE 8 – NUANCIER DU MAINE-ET-LOIRE 312

ANNEXE 9 – PLAN D'EPANNELAGE DE ECOPARC A SAUMUR 314

ANNEXE 10 – PLAN D'PANNELAGE DU CHAMP BLANCHARD A DISTRE 315

ANNEXE 1 - LISTE DES ESSENCES LOCALES

Légende

- « u » indique des arbustes plantés à l'unité ou en petits groupes dans une haie de mélange
- « P » indique des arbustes à feuillage persistant
- « p » indique des arbustes à feuillage semi-persistant
- « Cot » indique des espèces préconisées en coteaux et plateaux
- « Val » indique des espèces préconisées en val de Loire et val de Thouet
- « X » indique que l'espèce est adaptée aux caractéristiques spécifiques de la colonne

NOMS SPECIFIQUES PUIS USUELS DES ARBUSTES		NOTA			CARACTERISTIQUES DES SOLS								
					Calcaire	Acide	Neutre	Compact	Léger	Normal	Sec	Frais	Mouillé
1/ Arbustes hauts de plus de trois mètres													
. Amelanchier canadensis	. Amélanchier du Canada			u			X	X	X	X		X	X
. Buxus sempervirens	. Buis commun		P		X		X		X	X	X	X	
. Caragana arborescens	. Arbre aux pois			u	X		X		X	X	X	X	
. Carpinus betulus	. Charmille						X			X		X	
. Corylus avellara	. Noisetier sauvage			u			X			X	X	X	
. Corylus maxima	. Noisetier à fruits			u			X		X	X		X	
. Crataegus laevigata	. Aubépine épineuse				X		X	X		X		X	
. Crataegus monoguma	. Aubépine monogyne				X		X	X		X	X	X	
. Cydonia oblonga	. Cognassier (fruit)			u			X		X	X		X	
. Elaeagnus angustifolia	. Olivier de Bohème			u	X		X	X	X	X	X	X	
. Ilex aquifolium	. Houx		P		X	X	X	X	X	X	X	X	
. Laburnum anagyroides	. Cytise			u			X		X	X		X	
. Ligustrum ovalifolium	. Troène de Californie		P		X		X		X	X		X	
. Prunus cerasifera	. Prunier myrobolan				X		X	X	X	X		X	
. Prunus laurocerasus	. Laurier palme		P				X		X	X		X	
. Prunus lusitanica	. Laurier du Portugal		P		X		X			X		X	
. Prunus mahaleb	. Cerisier de Ste Lucie			u	X				X	X	X		

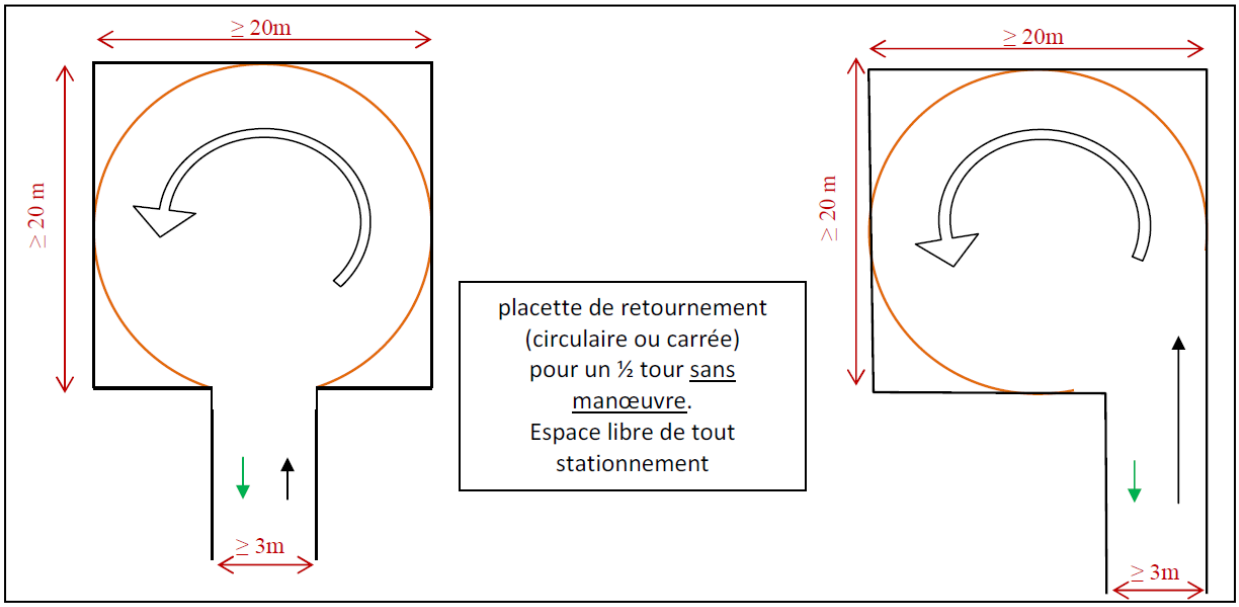
NOMS SPECIFIQUES PUIS USUELS DES ARBUSTES		NOTA			CARACTERISTIQUES DES SOLS								
					Calcaire	Acide	Neutre	Compact	Léger	Normal	Sec	Frais	Mouillé
. Prunus padus	. Cerisier à grappe						X	X	X	X		X	X
. Salix atrocinerea	. Saule roux						X	X		X		X	X
. Salix caprea	. Saule marsault						X	X		X		X	X
. Salix cinerea	. Saule cendré						X	X		X		X	X
. Salix purpurea	. Saule pourpre			u	X	X	X	X	X	X		X	X
. Salix viminalis	. Saule des vanniers			u	X		X		X	X		X	X
. Sambucus nigra	. Sureau				X		X		X	X		X	
. Syringa vulgaris	. Lilas			u			X		X	X		X	
. Viburnum tinus	. Laurier tin				X		X		X	X			
2/ Arbustes bas moins de trois mètres													
. Abelia x grandiflora	. Abelia		p		X		X		X	X		X	
. Berberis darwinili	. Berberis de Darwin		P	u		X	X		X	X		X	
. Berberis julianae	. Berberis de Darwin		P	u			X		X	X	X	X	
. Berberis pruinosa	. Berberis de Darwin		P				X			X	X	X	
. Berberis x stenophylla	. Berberis à feuilles étroites		P	u			X		X	X		X	
. Berberis vulgaris	. Epine-vinette			u	X		X		X	X	X	X	
. Buddleja davidii	. Arbre au papillons			u	X	X	X	X	X	X	X	X	
. Chaenomeles speciosa	. Cognassier du Japon			u			X		X	X		X	
. Chionanthus praecox	. Chimonanthe précoce			u			X		X	X		X	
. Colutea arborescens	. Baguenaudier			u	X		X		X	X	X	X	
. Cornus alba	. Cornouiller blanc			u	X	X	X	X		X		X	
. Cornus mas	. Cornouiller mâle			u	X		X		X	X	X	X	
. Cornus sanguinea	. Cornouiller sanguin			u	X		X	X		X		X	X
. Cytisus x praecox	. Genêt à fleur	C ot	p	u		X	X		X	X	X	X	
. Cytisus scoparius	. Genêt à balais	C ot				X	X		X	X		X	
. Deutzia scabra	. Deutzia			u			X			X		X	
. Euonymus europaeus	. Fusain d'Europe			u	X		X	X	X	X		X	X
. Frangula alnus	. Bourdaine			u		X		X	X	X		X	X
. Forsythia sp	. Forsythia sp			u			X		X	X		X	
. Kolkwitzia amabilis	. Kolkwitzia amabilis			u		X	X		X	X	X	X	
. Ligustrum vulgare	. Troène commun		P	u	X		X		X	X	X	X	

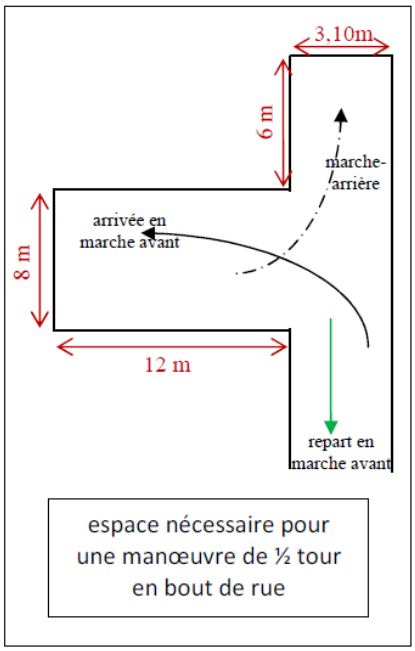
NOMS SPECIFIQUES PUIS USUELS DES ARBUSTES		NOTA			CARACTERISTIQUES DES SOLS								
					Calcaire	Acide	Neutre	Compact	Léger	Normal	Sec	Frais	Mouillé
. Lonicera fragrantissima	. Chèvre feuille arbustif odorant		p	u		X	X		X	X	X	X	
. Lonicera involucrata	. Chèvre feuille arbustif		p	u		X	X		X	X	X	X	
. Lonicera xylosteum	. Camérisier à balais			u	X		X	X	X	X		X	
. Osmanthus heterophyllus	. Osmanthe à feuilles hétérogènes		P				X		X	X		X	
. Philadelphus coronarius	. Seringat			u			X		X	X		X	
. Prunus spinosa	. Epine noire				X		X	X	X	X	X	X	X
. Prunus triloba	. Amandier de Chine			u			X		X	X		X	
. Rhamnus cathartica	. Nerprun purgatif				X		X		X	X	X	X	X
. Ribes sanguineum	. Groseillier à fleur			u			X			X		X	
. Ribes uva-crispa	. Groseillier à maquereau			u	X		X	X		X		X	
. Rosa arvensis	. Rosier des champs			u			X	X		X		X	
. Rosa canina	. Eglantier			u	X		X	X	X	X	X	X	
. Rosa rugosa	. Rosier rugueux			u			X	X	X	X		X	
. Rosa sp	. "Rosiers paysages"			u			X		X	X		X	
. Salix purpurea "Nana"	. Saule pourpre nain				X	X	X	X	X	X		X	X
. Sorbaria	. Sorbaria			u			X			X		X	
. Spiraea sp	. Spirées diverses variétés			u			X			X		X	
. Syringa sp	. Lilas diverses variétés			u			X			X		X	
. Viburnum x bodnantense	. Viorne parfumée			u			X			X		X	
. Viburnum farreri	. Viorne parfumée			u			X			X	X	X	
. Viburnum lantana	. Viorne lantane	C ot		u	X				X	X	X	X	
. Viburnum opulus	. Viorne obier			u	X		X	X		X		X	X
3/ <u>Arbres de première hauteur, supérieure à 20 mètres</u>													
. Alnus glutinosa	. Aulne glutineux	V al				X	X	X	X	X		X	X
. Betula pendula	. Bouleau verruqueux	C ot			X	X	X		X	X	X	X	X
. Castanea sativa	. Châtaignier	C ot				X	X		X	X		X	
. Fraxinus angustifolia	. Frêne oxyphylle	V al			X		X			X		X	X

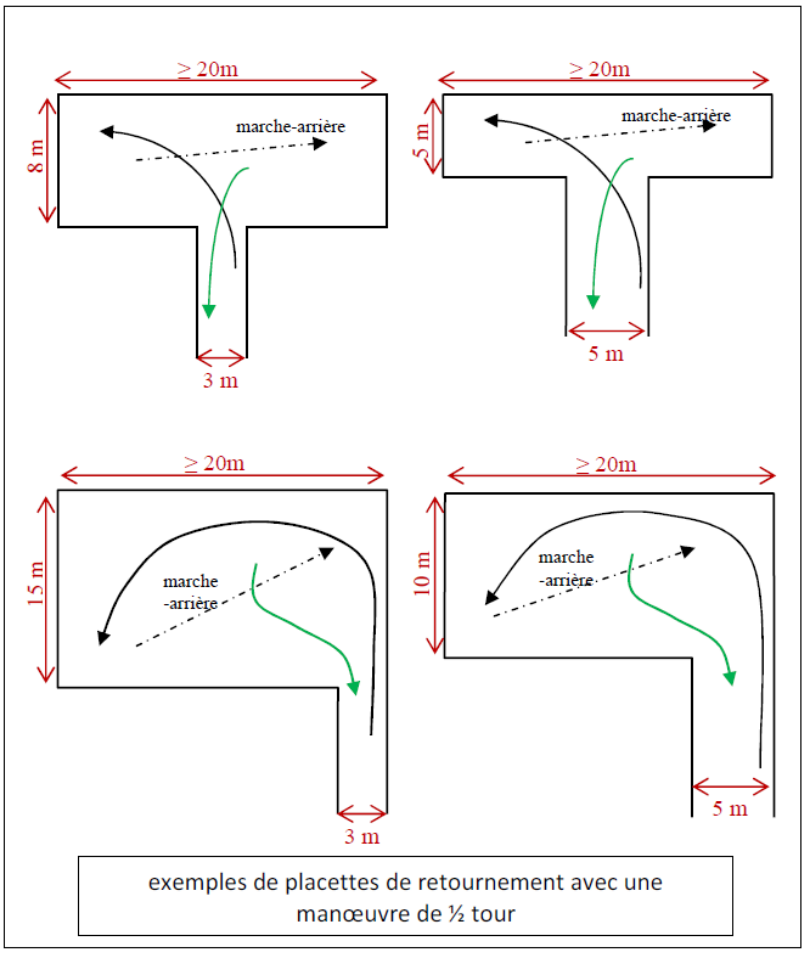
NOMS SPECIFIQUES PUIS USUELS DES ARBUSTES		NOTA	CARACTERISTIQUES DES SOLS								
			Calcaire	Acide	Neutre	Compact	Léger	Normal	Sec	Frais	Mouillé
. Quercus cerris	. Chêne chevelu	Cot			X			X	X	X	
. Quercus petraea	. Chêne sessile	Cot			X		X	X	X	X	
. Quercus pubescens	. Chêne pubescent	Cot	X				X	X	X	X	
. Quercus pyrenaica	. Chêne tauzin	Cot		X			X	X	X	X	
. Quercus robus	. Chêne pédonculé	Cot et Val	X	X	X	X		X	X	X	X
. Robinia speudoaccacia	. Robinier faux accacia	Cot	X	X	X	X	X	X	X	X	
. Tilia cordata	. Tilleul à petites feuilles		X		X		X	X	X	X	
4/ Arbres de deuxième hauteur, de 15 à 20 mètres											
. Prunus avium	. Merisier	Cot			X		X	X		X	
. Salix alba	. Saule blanc	Val	X		X	X	X	X		X	X
. Sorbus domestica	. Cormier	Cot	X		X	X	X		X	X	
5/ Arbres de troisième hauteur, de 10 à 15 mètres											
. Acer campestre	. Erable champêtre	Cot	X		X	X		X	X	X	
. Sorbus torminalis	. Alizier torminal	Cot		X	X	X	X	X	X	X	

ANNEXE 2 - SCHEMA DES AIRES DE RETOURNEMENT AUTORISEES POUR LES VEHICULES DE COLLECTE

*(cotes **minimales**)*







Dimensions des bennes :

largeur =	3,10m
longueur =	10,50m
porte-à-faux =	4,80m
hauteur =	3,68m
PTAC =	26 tonnes

ANNEXE 3 – LE LINEAIRE COMMERCIAL

Le linéaire commercial est repéré sur la commune de Montreuil-Bellay. Il est le suivant :



ANNEXE 4 – LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Les emplacements réservés sont présentés par commune. Cette liste est présentée ci-dessous :

- **ALLONNES**

CODE ER	Superficie (en m2)	OBJET	BENEFICIAIRE
ALL - ER01	5340,3	Création d'une voirie	Commune
ALL - ER02	71,0	Aménagement d'un carrefour	Commune
ALL - ER03	2177,0	Création d'un accès	Commune
ALL - ER04	231,5	Création d'un accès	Commune
ALL - ER05	94,8	Création d'un accès	Commune
ALL - ER06	9261,1	Création d'équipement collectif	Commune
ALL - ER08	59,3	Création d'une voirie	Commune
ALL - ER09	4663,6	Création d'une voirie	Commune
ALL - ER10	6670,2	Création d'une déchetterie	Commune
ALL - ER11	5340,3	Création d'une voirie	Commune
ALL - ER12	505,9	Création d'une liaison douce	Commune
ALL - ER13	755,8	Création d'une liaison douce	Commune
ALL - ER14	403,1	Création d'un accès	Commune

- **ANTOIGNE**

CODE ER	Superficie (en m2)	OBJET	BENEFICIAIRE
ANT - ER01	5397,8	Création d'un pôle équipement	Commune

- **ARTANNES SUR THOUET**

CODE ER	Superficie (en m2)	OBJET	BENEFICIAIRE
ART - ER01	331,1	Aménagement de sécurité et qualification de l'entrée du quartier des Gruches	Commune
ART - ER02	878,8	Aménagement de sécurité, création d'ue voie de desserte et qualification de l'entrée du quartier des Gruches	Commune

- **BRAIN SUR ALLONNES**

CODE ER	Superficie (en m2)	OBJET	BENEFICIAIRE
BRA - ER01	157,1	Création d'un fossé	Commune
BRA - ER02	182,5	Elargissement d'une voie	Commune
BRA - ER03	101,0	Création d'une liaison douce	Commune
BRA - ER04	623,9	Création d'un espace végétalisé	Commune
BRA - ER05	295,7	Création d'une liaison douce	Commune
BRA - ER06	897,2	Création d'une liaison douce	Commune
BRA - ER07	1848,1	Création d'un espace végétalisé	Commune
BRA - ER08	583,0	Création d'une liaison douce	Commune
BRA - ER09	1016,3	Création d'une liaison douce	Commune
BRA - ER10	188,3	Aménagement de la voirie	Commune
BRA - ER11	354,3	Aménagement de la voirie	Commune
BRA - ER12	781,6	Aménagement de la voirie	Commune

- **BREZE**

CODE ER	Superficie (en m2)	OBJET	BENEFICIAIRE
BRE - ER01	2472,7	Création de logements	Commune

- **BROSSAY**

CODE ER	Superficie (en m2)	OBJET	BENEFICIAIRE
BRO - ER01	900,7	Aménagement d'un carrefour	Département
BRO - ER02	2976,0	Extension ou déplacement de la station d'épuration	Communauté d'Agglomération

- **CHACE**

Pas d'emplacement réservé sur le territoire communal.

- **CIZAY LA MADELEINE**

Pas d'emplacement réservé sur le territoire communal.

- **COURCHAMPS**

CODE ER	Superficie (en m2)	OBJET	BENEFICIAIRE
COU - ER01	181,2	Continuité du chemin	Commune

- **DISTRE**

CODE ER	Superficie (en m2)	OBJET	BENEFICIAIRE
DIS - ER01	124,8	Aménagement d'un accès	Commune
DIS - ER02	1296,1	Elargissement du CR "Sous Distré à Munet"	Commune
DIS - ER03	3925,9	Prolongement du chemin	Commune
DIS - ER04	1817,8	Création d'une voie de desserte agricole	Département
DIS - ER05	1541,6	Création d'une voie de desserte agricole	Département
DIS - ER06	4820,9	Création d'une voie de desserte agricole	Département
DIS - ER07	38205,6	Doublement de la RD960	Département
DIS - ER08	1891,1	Création d'une liaison douce	Commune
DIS - ER09	1601,8	Aménagement d'un éxutoire	Commune
DIS - ER10	1293,3	Création d'une voie	Commune
DIS - ER11	1008,2	Création d'une voie	Commune
DIS - ER12	11458,7	Création d'une lagune et d'une aire paysagère	Commune
DIS - ER15	111,1	Elargissement du CR de Maupertuit jusqu'à l'ancienne grande route	Commune
DIS - ER16	335,7	Elargissement du CR de Maupertuit jusqu'à l'ancienne grande route	Commune
DIS - ER17	10119,5	Elargissement du CR dit de la Chenaie Malmain aux landes	Commune
DIS - ER18	830,5	Elargissement du CR dit de l'ancienne route de Saumur	Commune
DIS - ER19	124,4	Elargissement du CR dit de l'ancienne route de Saumur	Commune
DIS - ER20	4093,3	Elargissement du CR de Maupertuit jusqu'à l'ancienne grande route	Commune
DIS - ER21	821,2	Création d'un accès	Commune
DIS - ER22	37,8	Aménagement d'un carrefour	Commune
DIS - ER23	37,0	Aménagement d'un carrefour	Commune
DIS - ER24	942,3	Elargissement de la rue de la Chesnaie (côté Ouest)	Commune
DIS - ER25	475,2	Aménagement d'un carrefour	Commune
DIS - ER26	1323,1	Création d'un aménagement paysager	Commune
DIS - ER27	156,3	Aménagement d'un accès	Commune
DIS - ER28	680,9	Aménagement d'un accès	Commune
DIS - ER29	1577,6	Elargissement du CR "Sous Distré à Munet"	Commune
DIS - ER30	4364,4	Elargissement du CR dit de la Fontaine au village de Pocé	Commune
DIS - ER31	384,9	Aménagement d'un accès	Commune

- **EPIEDS**

Pas d'emplacement réservé sur le territoire communal.

- **FONTEVRAUD L'ABBAYE**

CODE ER	Superficie (en m2)	OBJET	BENEFICIAIRE
FON - ER01	126,3	Création d'un cheminement doux	Commune
FON - ER02	253,5	Création d'un cheminement doux	Commune
FON - ER03	417,2	Création d'une liaison douce	Commune
FON - ER04	1068,8	Création d'un cheminement doux	Commune
FON - ER05	349,1	Création d'un cheminement doux	Commune
FON - ER06	45,9	Aménagement d'un belvédère	Commune
FON - ER07	172,2	Création d'un accès de secours	Commune
FON - ER08	2467,8	Création d'un parking et d'une liaison douce	Commune
FON - ER10	1633,9	Création d'un ouvrage de gestion des eaux pluviales	Commune
FON - ER11	1922,3	Création d'une liaison douce	Commune
FON - ER12	761,6	Création d'un espace public et d'une liaison douce	Commune
FON - ER13	1220,4	Création d'un cheminement doux	Commune
FON - ER14	1871,4	Création de jardins et cheminements doux	Commune
FON - ER15	2719,7	Création d'un cheminement doux	Commune
FON - ER16	117,0	Aménagement d'un belvédère	Commune
FON - ER18	7067,3	Création d'une bande paysagère	Commune

- **LA BREILLE LES PINS**

CODE ER	Superficie (en m2)	OBJET	BENEFICIAIRE
LBP - ER01	1282,3	Extension du pôle scolaire	Commune
LBP - ER02	769,5	Extension du stationnement et création d'accès	Commune

- **LE COUDRAY MACOUARD**

CODE ER	Superficie (en m2)	OBJET	BENEFICIAIRE
LCM - ER01	263,0	Création d'une liaison douce	Commune
LCM - ER02	1065,9	Création d'une voie	Commune

- **LE PUY NOTRE DAME**

Pas d'emplacement réservé sur le territoire communal.

- **MONTREUIL BELLAY**

CODE ER	Superficie (en m2)	OBJET	BENEFICIAIRE
MBE - ER01	7154,2	Création d'une liaison douce	Commune
MBE - ER02	1796,5	Création d'une liaison douce	Commune
MBE - ER03	2614,8	Création d'une liaison douce	Commune
MBE - ER04	5381,9	Création d'une liaison douce	Commune
MBE - ER05	3346,1	Création d'une liaison douce	Commune
MBE - ER06	4345,9	Création d'une liaison douce	Commune
MBE - ER07	80174,4	Création d'un espace public à vocation de détente et de loisirs	Commune
MBE - ER08	579,8	Création d'espaces publics	Commune
MBE - ER09	1759,0	Création d'espaces publics	Commune
MBE - ER10	193,9	Création d'un espace public	Commune
MBE - ER11	281,9	Création d'une liaison douce	Commune
MBE - ER12	296,9	Création d'un accès	Commune

- **MONTSOREAU**

CODE ER	Superficie (en m2)	OBJET	BENEFICIAIRE
MON - ER01	5815,3	Création d'une liaison douce	Commune
MON - ER02	130,8	Création d'une liaison douce	Commune
MON - ER03	613,7	Création d'un parking	Commune
MON - ER04	2219,4	Création d'un parking	Commune
MON - ER05	3649,0	Création d'un espace commercial et résidentiel	Commune
MON - ER06	2298,0	Création d'un parking	Commune
MON - ER07	1035,2	Création d'un accès	Commune

- **NEUILLE**

CODE ER	Superficie (en m2)	OBJET	BENEFICIAIRE
NEU - ER01	360,4	Création d'une liaison douce	Commune
NEU - ER02	56,2	Aménagement d'un carrefour	Commune
NEU - ER03	394,4	Aménagement d'un carrefour	Commune
NEU - ER04	1266,0	Création d'une liaison douce	Commune
NEU - ER05	62,3	Création d'une liaison douce	Commune
NEU - ER06	2000,9	Extension du cimetière	Commune
NEU - ER07	6852,5	Extension du site de traitement des eaux usées	Commune
NEU - ER08	69,3	Aménagement d'un carrefour	Commune
NEU - ER09	6584,4	Création d'une liaison douce et aménagement du carrefour	Commune

- **PARNAY**

CODE ER	Superficie (en m2)	OBJET	BENEFICIAIRE
PAR - ER01	8861,1	Aménagement pour la gestion des eaux pluviales	Commune
PAR - ER02	59085,4	Création d'une déchetterie	Communauté d'Agglomération
PAR - ER03	1190,7	Création d'un accès	Commune
PAR - ER04	488,5	Création d'un accès	Commune
PAR - ER05	7017,0	Création d'un bassin de rétention	Commune
PAR - ER06	7825,3	Création d'un bassin de rétention	Commune
PAR - ER07	965,5	Création d'un bassin de rétention	Commune
PAR - ER08	669,3	Création d'une bâche à incendie	Commune
PAR - ER09	791,3	Extension du cimetière	Commune

- **ROU MARSON**

CODE ER	Superficie (en m2)	OBJET	BENEFICIAIRE
ROU - ER01	183,5	Aménagement d'un carrefour	Commune
ROU - ER02	199,4	Aménagement d'un carrefour	Commune
ROU - ER03	258,4	Aménagement d'un carrefour	Commune
ROU - ER04	217,9	Aménagement d'un carrefour	Commune
ROU - ER05	213,2	Aménagement d'un carrefour	Commune
ROU - ER06	471,0	Aménagement d'un carrefour	Commune
ROU - ER07	474,8	Aménagement d'un carrefour	Commune
ROU - ER08	406469,2	Aménagement d'un espace de protection faunistique et floristique, ouvert au public	Commune
ROU - ER09	157,5	Aménagement d'un carrefour	Commune
ROU - ER10	384,7	Aménagement d'un carrefour	Commune
ROU - ER11	208,8	Aménagement d'un carrefour	Commune
ROU - ER12	452,1	Aménagement d'un carrefour	Commune
ROU - ER13	258,5	Aménagement d'un carrefour	Commune
ROU - ER14	232,3	Aménagement d'un carrefour	Commune
ROU - ER15	1366,9	Aménagement d'un carrefour	Commune
ROU - ER16	1588,2	Aménagement d'un carrefour	Commune
ROU - ER17	179,5	Aménagement d'un carrefour	Commune
ROU - ER18	206,2	Aménagement d'un carrefour	Commune
ROU - ER19	204,6	Aménagement d'un carrefour	Commune
ROU - ER20	49,3	Aménagement d'un carrefour	Commune
ROU - ER21	224,3	Aménagement d'un carrefour	Commune
ROU - ER22	201,0	Aménagement d'un carrefour	Commune
ROU - ER23	158,9	Aménagement d'un carrefour	Commune
ROU - ER24	188,5	Aménagement d'un carrefour	Commune
ROU - ER25	208,7	Aménagement d'un carrefour	Commune
ROU - ER26	1486,4	Extension du cimetière	Commune
ROU - ER27	116,2	Aménagement d'un carrefour	Commune
ROU - ER28	35,1	Aménagement d'un carrefour	Commune
ROU - ER29	154,5	Aménagement d'un carrefour	Commune
ROU - ER30	1605,9	Aménagement d'un chemin forestier	Commune
ROU - ER31	201,1	Aménagement d'un carrefour	Commune
ROU - ER32	192,0	Aménagement d'un carrefour	Commune
ROU - ER33	1562,7	ER n°2	Commune
ROU - ER34	174,6	Aménagement d'un carrefour	Commune
ROU - ER35	4278,2	Aménagement d'un carrefour	Commune
ROU - ER36	2827,2	Extension du cimetière	Commune
ROU - ER37	228,3	Aménagement d'un carrefour	Commune
ROU - ER38	204,7	Aménagement d'un carrefour	Commune
ROU - ER39	235,9	Aménagement d'un carrefour	Commune

- **SAUMUR**

CODE ER	Superficie (en m2)	OBJET	BENEFICIAIRE
SAU - ER03	4468,0	Aménagement bouche Thouet site de carénage et restauration paysagère	Commune
SAU - ER05	138,3	Création d'une liaison douce	Commune
SAU - ER06	1006,0	Création d'une liaison douce	Commune
SAU - ER07	1367,5	Création d'une voie de desserte	Commune
SAU - ER09	2418,9	Réserve pour aménagement du bord de Loire le long du Quai Comte Lair	Commune
SAU - ER12	5333,9	Création d'une liaison	Commune
SAU - ER18	174,1	Aménagement d'un carrefour	Commune
SAU - ER23	8240,1	Création d'une liaison	Commune
SAU - ER24	705,0	Création d'une liaison	Commune
SAU - ER36	2562,4	Extension du cimetière	Commune
SAU - ER37	776,5	Aménagement d'un carrefour	Commune
SAU - ER38	477,1	Elargissement d'une voie	Commune
SAU - ER39	18,4	Elargissement d'une voie	Commune
SAU - ER40	142,9	Elargissement d'une voie	Commune
SAU - ER41	1114,7	Création d'une liaison douce	Commune
SAU - ER42	225,1	Réserve pour aménagement du bord de Loire le long du Quai Comte Lair	Commune
SAU - ER43	951,9	Réserve pour aménagement du bord de Loire le long du Quai Comte Lair	Commune
SAU - ER44	1220,5	Réserve pour aménagement du bord de Loire le long du Quai Comte Lair	Commune
SAU - ER45	739,9	Réserve pour aménagement du bord de Loire le long du Quai Comte Lair	Commune
SAU - ER46	1503,3	Réserve pour aménagement du bord de Loire le long du Quai Comte Lair	Commune
SAU - ER51	155,4	Création d'un parking	Commune
SAU - ER52	1564,0	Elargissement d'une voie	Commune
SAU - ER54	52,9	Elargissement d'une voie	Commune
SAU - ER55	692,0	Elargissement d'une voie	Commune
SAU - ER56	4,5	Création d'une liaison	Commune
SAU - ER57	15,4	Création d'une liaison	Commune
SAU - ER58	882,7	Création d'une liaison	Commune
SAU - ER59	451,8	Jonction entre l'allée verte et la rue Georges Cormier	Commune
SAU - ER61	65,5	Aménagement d'un carrefour	Commune
SAU - ER62	256,5	Création d'une liaison douce	Commune
SAU - ER63	335,5	Construction d'un équipement et aménagement de l'espace public dans le cadre du NPNRU	Commune
SAU - ER64	1967,3	Création d'un parking	Commune
SAU - ER65	1606,9	Création d'un équipement public	Commune
SAU - ER70	303,8	Création d'une liaison douce	Commune
SAU - ER71	364,8	Raccordement d'une surverse au réseau public	Commune
SAU - ER72	680,1	Liaison entre la rue François Bedouet et la rue Jules Amiot	Commune

- **SOUZAY CHAMPIGNY**

CODE ER	Superficie (en m2)	OBJET	BENEFICIAIRE
SOU - ER01	994,9	Aménagement d'un arrêt pour les bus scolaires et d'un bac de décantation enerré	Commune
SOU - ER02	583,9	Création d'un accès	Commune
SOU - ER03	335,2	Création d'un exutoire pour les eaux pluviales	Communauté d'Agglomération
SOU - ER04	12801,0	Création d'un ouvrage de régulation des eaux pluviales	Communauté d'Agglomération
SOU - ER05	171,6	Aménagement d'un carrefour	Commune
SOU - ER06	208,9	Elargissement d'une voie	Commune
SOU - ER07	26,5	Alignement de la rue	Commune
SOU - ER08	405,1	Elargissement d'une voie	Commune
SOU - ER09	936,1	Aménagement d'un carrefour	Commune
SOU - ER10	448,5	Création d'un accès	Commune
SOU - ER11	1092,9	Elargissement du chemin	Commune
SOU - ER12	609,2	Création d'un exutoire pour les eaux pluviales	Commune
SOU - ER13	51,2	Aménagement d'un carrefour	Commune
SOU - ER14	434,6	Passage du réseau d'assainissement collectif et eaux pluviales	Commune

- **SAINT CYR EN BOURG**

CODE ER	Superficie (en m2)	OBJET	BENEFICIAIRE
SCB - ER01	645,4	Création d'une liaison douce	Commune
SCB - ER02	997,0	Création d'une liaison douce	Commune
SCB - ER03	593,3	Elargissement d'une voie	Commune

- **SAINT JUST SUR DIVE**

CODE ER	Superficie (en m2)	OBJET	BENEFICIAIRE
SJD - ER01	7465,5	Création d'une station d'épuration	Commune
SJD - ER02	4681,1	Création d'un pôle équipement	Commune

- **SAINT MACAIRE DU BOIS**

CODE ER	Superficie (en m2)	OBJET	BENEFICIAIRE
SMB - ER01	1832,5	Création d'un parking et extension du cimetière	Commune

- **TURQUANT**

CODE ER	Superficie (en m2)	OBJET	BENEFICIAIRE
TUR - ER01	1571,9	Création de parkings naturels et végétalisés	Commune
TUR - ER02	1021,2	Création de parkings naturels et végétalisés	Commune
TUR - ER03	312,4	Création de parkings naturels et végétalisés	Commune
TUR - ER04	658,6	Création d'une liaison douce	Commune

- **VARENNES SUR LOIRE**

CODE ER	Superficie (en m2)	OBJET	BENEFICIAIRE
VSL - ER01	292,1	Renforcement de la levée du Val d'Authion	Etat
VSL - ER02	1161,4	Renforcement de la levée du Val d'Authion	Etat
VSL - ER03	6786,9	Renforcement de la levée du Val d'Authion	Etat
VSL - ER04	3605,9	Renforcement de la levée du Val d'Authion	Etat
VSL - ER05	6020,2	Renforcement de la levée du Val d'Authion	Etat
VSL - ER06	55312,3	Renforcement de la levée du Val d'Authion	Etat
VSL - ER07	1165,3	Renforcement de la levée du Val d'Authion	Etat
VSL - ER08	445,2	Renforcement de la levée du Val d'Authion	Etat
VSL - ER09	1341,0	Renforcement de la levée du Val d'Authion	Etat
VSL - ER10	528,9	Renforcement de la levée du Val d'Authion	Etat
VSL - ER11	1254,2	Renforcement de la levée du Val d'Authion	Etat
VSL - ER12	413,1	Renforcement de la levée du Val d'Authion	Etat
VSL - ER13	757,9	Renforcement de la levée du Val d'Authion	Etat
VSL - ER14	2945,3	Renforcement de la levée du Val d'Authion	Etat
VSL - ER15	985,4	Renforcement de la levée du Val d'Authion	Etat
VSL - ER16	2435,4	Renforcement de la levée du Val d'Authion	Etat
VSL - ER17	3896,3	Renforcement de la levée du Val d'Authion	Etat
VSL - ER18	42719,6	Renforcement de la levée du Val d'Authion	Etat
VSL - ER19	87825,4	Renforcement de la levée du Val d'Authion	Etat
VSL - ER20	100,7	Création d'une voie	Commune
VSL - ER24	4419,8	Création d'une voie	Commune
VSL - ER25	607,5	Renforcement de la levée du Val d'Authion	Etat
VSL - ER26	7780,1	Création d'un accès et d'un parking	Commune

- **VARRAINS**

CODE ER	Superficie (en m2)	OBJET	BENEFICIAIRE
VAR - ER01	1349,2	Extension du cimetière	Commune

- **VAULDENAY**

CODE ER	Superficie (en m2)	OBJET	BENEFICIAIRE
LVA - ER01	573,3	Création d'un accès et d'une servitude de passage de réseau d'assainisement	Commune
LVA - ER02	1222,5	Extension d'un pôle équipement	Commune
LVA - ER03	6249,2	Extension du cimetière	Commune
LVA - ER04	272,5	Création d'une voie	Commune
LVA - ER05	18390,0	Création d'un pôle équipement	Commune
LVA - ER06	23970,7	Création d'une station de gestion des eaux usées	Communauté d'Agglomération
LVA - ER07	607,3	Création d'un parking	Commune

- **VERRIE**

CODE ER	Superficie (en m2)	OBJET	BENEFICIAIRE
VER - ER01	346,3	Extension du cimetière	Commune
VER - ER02	10067,9	Création d'une liaison douce	Commune

- **VILLEBERNIER**

CODE ER	Superficie (en m2)	OBJET	BENEFICIAIRE
VIL - ER01	147,2	Création d'une liaison douce	Commune
VIL - ER02	268,5	Création d'une liaison douce	Commune
VIL - ER03	42,9	Création d'une liaison douce	Commune
VIL - ER04	4018,8	Aménagement en lien avec l'école	Commune

- **VIVY**

CODE ER	Superficie (en m2)	OBJET	BENEFICIAIRE
VIV-ER01	217,5	Création d'une voie	Commune
VIV-ER02	130,4	Création d'une liaison douce	Commune
VIV-ER03	212,8	Création d'une voie	Commune
VIV-ER04	234,4	Création d'une voie	Commune
VIV-ER05	360,0	Création d'une liaison douce	Commune

ANNEXE 5 – LISTE DES ELEMENTS PONCTUELS PROTEGES AU TITRE DU L.151-19 DU CODE DE L'URBANISME

- **ALLONNES**

COMMUNE	NUMERO	LIEU-DIT	COMMENTAIRE
Allonnes	ALL01	Le Guet de Louet	Lavoir
Allonnes	ALL02	Le Moulin du Bellay	Moulin
Allonnes	ALL03	Le Moulin du Bellay	Bâti remarquable
Allonnes	ALL04	Les Rigaudières	Bâti remarquable
Allonnes	ALL05	Les Rigaudières	Bâti remarquable
Allonnes	ALL06	Beausoleil	Bâti remarquable
Allonnes	ALL07	Beausoleil	Bâti remarquable
Allonnes	ALL08	Cravant	Ensemble bâti remarquable
Allonnes	ALL09	Cravant	Ensemble bâti remarquable
Allonnes	ALL10	Cravant	Ensemble bâti remarquable
Allonnes	ALL11	Cravant	Ensemble bâti remarquable
Allonnes	ALL12	La Guiocherie	Ensemble bâti remarquable
Allonnes	ALL13	La Guiocherie	Ensemble bâti remarquable
Allonnes	ALL14	La Barbillonière	Ensemble bâti remarquable
Allonnes	ALL15	La Barbillonière	Ensemble bâti remarquable
Allonnes	ALL16	La Barbillonière	Ensemble bâti remarquable
Allonnes	ALL17	La Barbillonière	Ensemble bâti remarquable
Allonnes	ALL18	La Barbillonière	Ensemble bâti remarquable
Allonnes	ALL19	La Godinière	Ensemble bâti remarquable
Allonnes	ALL20	L'Aleau	
Allonnes	ALL21	La Godinière	Ensemble bâti remarquable
Allonnes	ALL22	La Godinière	Ensemble bâti remarquable
Allonnes	ALL23	La Touche Saintrée	Ensemble bâti remarquable
Allonnes	ALL24	La Touche Saintrée	Ensemble bâti remarquable
Allonnes	ALL25	La Touche Saintrée	Ensemble bâti remarquable
Allonnes	ALL26	Le Moulin Tétard	Bâti remarquable
Allonnes	ALL27	Le Moulin Tétard	Moulin
Allonnes	ALL28	Les Redonets	Bâti remarquable
Allonnes	ALL29	Le Moulin Tétard	Bâti remarquable
Allonnes	ALL30	La Bibardière	Ensemble bâti remarquable
Allonnes	ALL31	La Bibardière	Ensemble bâti remarquable
Allonnes	ALL32	La Bibardière	Ensemble bâti remarquable
Allonnes	ALL33	La Bibardière	Ensemble bâti remarquable
Allonnes	ALL34	Le Prè	Bâti remarquable
Allonnes	ALL35	Le Prè	Bâti remarquable
Allonnes	ALL36	La Cour du Bois	Ensemble bâti remarquable

COMMUNE	NUMERO	LIEU-DIT	COMMENTAIRE
Allonnes	ALL37	La Cour du Bois	Ensemble bâti remarquable
Allonnes	ALL38	La Cour du Bois	Ensemble bâti remarquable
Allonnes	ALL39	La Martinière	Ensemble bâti remarquable
Allonnes	ALL40	La Martinière	Ensemble bâti remarquable
Allonnes	ALL41	La Martinière	Ensemble bâti remarquable
Allonnes	ALL42	La Thibaudière	Château
Allonnes	ALL43	Rue Albert Pottier	Bâti remarquable
Allonnes	ALL44	Rue Albert Pottier	Bâti remarquable
Allonnes	ALL45	Rue Albert Pottier	Bâti remarquable
Allonnes	ALL46	Rue Albert Pottier	Bâti remarquable
Allonnes	ALL47	Rue Jean Gallart	Maison de bourg
Allonnes	ALL48	Russé	Bâti remarquable
Allonnes	ALL49	Russé	Bâti remarquable
Allonnes	ALL50	L'Hommage	Ensemble bâti remarquable
Allonnes	ALL51	L'Hommage	Ensemble bâti remarquable
Allonnes	ALL52	L'Hommage	Ensemble bâti remarquable
Allonnes	ALL53	Le Plessis	Bâti remarquable
Allonnes	ALL54	Rue Albert Pottier	Maison Bourgeoise

- **BRAIN SUR ALLONNES**

COMMUNE	NUMERO	LIEU-DIT	COMMENTAIRE
Brain-sur-Allonnes	BRA17	Place de la mairie	Bâti remarquable
Brain-sur-Allonnes	BRA18	Rue de l'église	Bâti remarquable
Brain-sur-Allonnes	BRA19	Rue de l'église	Eglise
Brain-sur-Allonnes	BRA20	Rue des Fleurs	Longère
Brain-sur-Allonnes	BRA21	Rue des Fleurs	Longère
Brain-sur-Allonnes	BRA22	Rue de Tourzel	Bâti remarquable
Brain-sur-Allonnes	BRA23	Rue de Vauzelle	Bâti remarquable
Brain-sur-Allonnes	BRA24	La Castillière	Bâti remarquable
Brain-sur-Allonnes	BRA25	Route des quatre Vents	Ensemble bâti remarquable
Brain-sur-Allonnes	BRA26	Route des quatre Vents	Ensemble bâti remarquable
Brain-sur-Allonnes	BRA27	Route des quatre Vents	Bâti remarquable
Brain-sur-Allonnes	BRA28	Le Moulin Foulon	Moulin
Brain-sur-Allonnes	BRA29	L'Essart	Bâti remarquable
Brain-sur-Allonnes	BRA30	L'Essart	Bâti remarquable
Brain-sur-Allonnes	BRA31	La Renauderie	Bâti remarquable
Brain-sur-Allonnes	BRA32	Route du Moulin de Jarry	Moulin
Brain-sur-Allonnes	BRA33	La Chaussée	Bâti remarquable
Brain-sur-Allonnes	BRA34	La Chaussée	Bâti remarquable

COMMUNE	NUMERO	LIEU-DIT	COMMENTAIRE
Brain-sur-Allonnes	BRA35	La Chaussée	Bâti remarquable
Brain-sur-Allonnes	BRA36	Route de Douzilleau	Bâti remarquable
Brain-sur-Allonnes	BRA37	Bonnevau	Bâti remarquable
Brain-sur-Allonnes	BRA38	Château de la Coutancière	Château
Brain-sur-Allonnes	BRA39	Les Tavellières	Bâti remarquable
Brain-sur-Allonnes	BRA40	La Rue Bonhomme	Bâti remarquable
Brain-sur-Allonnes	BRA41	Les Davières	Bâti remarquable
Brain-sur-Allonnes	BRA42	Les Davières	Bâti remarquable
Brain-sur-Allonnes	BRA43	La Noue	Bâti remarquable
Brain-sur-Allonnes	BRA44	Les Noues	Bâti remarquable

- **BREZE**

COMMUNE	NUMERO	LIEU-DIT	COMMENTAIRE
Brézé	BRE01	Rue de Saint-Vincent	Calvaire
Brézé	BRE02	Rue de l'Amiral Maille Brézé	Maison bourgeoise
Brézé	BRE03	Rue de l'Amiral Maille Brézé	Maison bourgeoise
Brézé	BRE04	La Rivière Marteau	Ensemble bâti remarquable
Brézé	BRE05	Bellevue	Ensemble bâti remarquable
Brézé	BRE06	L'Allant	Ferme remarquable
Brézé	BRE07	Moulin de Baffou	Moulin
Brézé	BRE08	Rue des Belles Caves	Porte de Paris
Brézé	BRE09	La Ripaille	Manoir
Brézé	BRE10	Rue de l'Amiral Maille Brézé	Château
Brézé	BRE11	Lançon	Ensemble bâti remarquable
Brézé	BRE12	Saint-Vincent	Eglise
Brézé	BRE13	L'Allant	Fontaine
Brézé	BRE14	Brizay	Fontaine
Brézé	BRE15	Grand Fond	Château
Brézé	BRE16	Le Puit Bertin	Ancien tribunal
Brézé	BRE17	Rue des Belles Caves	

- **BROSSAY**

COMMUNE	NUMERO	LIEU-DIT	COMMENTAIRE
Brossay	BRO01	La Broise	Ensemble bâti remarquable
Brossay	BRO02	Les Vigneaux	Ensemble bâti remarquable
Brossay	BRO03	Le Vauboureau	Ensemble bâti remarquable
Brossay	BRO04	Le Vauboureau	Ensemble bâti remarquable

Brossay	BRO05	Le Vauboureau	Calvaire
Brossay	BRO06	Les Terrières	Ensemble bâti remarquable
Brossay	BRO07	Rue de la Mairie	Calvaire
Brossay	BRO08	Rue de la Vallée du Bois	Calvaire
Brossay	BRO09	Rue des Fourneau	Maison en Tuffeau
Brossay	BRO10	Route de Messemé	Séchoir

- **COURCHAMPS**

COMMUNE	NUMERO	LIEU-DIT	COMMENTAIRE
Courchamps	COU02	Ruisseau de Follet	Lavoir
Courchamps	COU03	Malvau	Fontaine
Courchamps	COU04	Rue des Vignes	Loge de vigne
Courchamps	COU05	La Pierre Couverte	Dolmen
Courchamps	COU06	Rue des Clos	Calvaire
Courchamps	COU07	Rue de la Fosse des Noyers	
Courchamps	COU08	Rue des Clos	Calvaire

- **DISTRE**

COMMUNE	NUMERO	LIEU-DIT	COMMENTAIRE
Distré	DIS01	Château de Presle	Pigeonnier
Distré	DIS02	La Vacherie	Pigeonnier

- **LA BREILLE LES PINS**

COMMUNE	NUMERO	LIEU-DIT	COMMENTAIRE
La Breille-les-Pins	LPB01	La Mère Michel	Menhir
La Breille-les-Pins	LPB02	Fontaine Bouillante	Fontaine

- **LE PUY NOTRE DAME**

COMMUNE	NUMERO	LIEU-DIT	COMMENTAIRE
Le Puy-Notre-Dame	PND01	Rue de Compostelle	Fontaine

- **PARNAY**

COMMUNE	NUMERO	LIEU-DIT	COMMENTAIRE
Parnay	PAR01	Rue Valbrun	Pigeonnier

- **SOUZAY CHAMPIGNY**

COMMUNE	NUMERO	LIEU-DIT	COMMENTAIRE
Souzay-Champigny	SOU01	Route départementale 145	
Souzay-Champigny	SOU02	Rue du Clos Cristal	Loge de vigne
Souzay-Champigny	SOU03	Rue des 4 Chesneaux	Bâti remarquable
Souzay-Champigny	SOU04	Rue des 4 Chesneaux	Bâti remarquable
Souzay-Champigny	SOU05	Rue des 4 Chesneaux	Bâti remarquable
Souzay-Champigny	SOU06	Rue des 4 Chesneaux	Bâti remarquable
Souzay-Champigny	SOU07	Rue des 4 Chesneaux	Bâti remarquable
Souzay-Champigny	SOU08	Rue des 4 Chesneaux	Bâti remarquable
Souzay-Champigny	SOU09	Rue des Vignerons	Bâti remarquable
Souzay-Champigny	SOU10	Rue des Vignerons	Bâti remarquable
Souzay-Champigny	SOU11	Rue des Vignerons	Bâti remarquable
Souzay-Champigny	SOU12	Rue de la Fontaine	Bâti remarquable
Souzay-Champigny	SOU13	Rue de la Fontaine	Bâti remarquable
Souzay-Champigny	SOU14	Rue de la Fontaine	Bâti remarquable
Souzay-Champigny	SOU15	Rue de la Fontaine	Bâti remarquable
Souzay-Champigny	SOU16	Rue de la Fontaine	Bâti remarquable
Souzay-Champigny	SOU17	Rue de la Fontaine	Bâti remarquable
Souzay-Champigny	SOU18	Rue de la Fontaine	Bâti remarquable
Souzay-Champigny	SOU19	Rue des Sources	Bâti remarquable
Souzay-Champigny	SOU20	Rue de la Fontaine	Bâti remarquable
Souzay-Champigny	SOU21	Rue de la Fontaine	Calvaire
Souzay-Champigny	SOU22	Rue de la Fontaine	Bâti remarquable
Souzay-Champigny	SOU23	Rue de la Fontaine	Bâti remarquable
Souzay-Champigny	SOU24	Rue des Sources	Bâti remarquable
Souzay-Champigny	SOU25	Rue de la Fontaine	Bâti remarquable
Souzay-Champigny	SOU26	Rue de la Fontaine	Bâti remarquable
Souzay-Champigny	SOU27	Rue des Sources	Bâti remarquable
Souzay-Champigny	SOU28	Rue des Sources	Bâti remarquable
Souzay-Champigny	SOU29	Place de la Paleine	Bâti remarquable
Souzay-Champigny	SOU30	Rue de la Fontaine	Bâti remarquable
Souzay-Champigny	SOU31	Rue de la Fontaine	Bâti remarquable
Souzay-Champigny	SOU32	Place de la Paleine	Bâti remarquable
Souzay-Champigny	SOU33	Place de la Paleine	Bâti remarquable
Souzay-Champigny	SOU34	Place de la Paleine	Ensemble bâti remarquable
Souzay-Champigny	SOU35	Place de la Paleine	Bâti remarquable
Souzay-Champigny	SOU36	Place de la Paleine	Bâti remarquable
Souzay-Champigny	SOU37	Place de la Paleine	Bâti remarquable
Souzay-Champigny	SOU38	Rue Saumuroise	Bâti remarquable

COMMUNE	NUMERO	LIEU-DIT	COMMENTAIRE
Souzay-Champigny	SOU39	Rue Saumuroise	Bâti remarquable
Souzay-Champigny	SOU40	Rue Saumuroise	Bâti remarquable
Souzay-Champigny	SOU41	Rue Saumuroise	Maison bourgeoise
Souzay-Champigny	SOU42	Rue des Maisons Neuves	Loge de vigne
Souzay-Champigny	SOU43	Rue du Moulin	
Souzay-Champigny	SOU44	Rue des Hauts Bouts	Maison Bourgeoise
Souzay-Champigny	SOU45	Rue de la Bien Boire	Château
Souzay-Champigny	SOU46	Les Cordeliers	Ensemble bâti remarquable

- **SAINT CYR EN BOURG**

COMMUNE	NUMERO	LIEU-DIT	COMMENTAIRE
Saint-Cyr-en-Bourg	SCB01	Les Bas Gaignes	Loge de vigne
Saint-Cyr-en-Bourg	SCB02	Route de Saumoussay	Loge de vigne
Saint-Cyr-en-Bourg	SCB03	Saumoussay	Loge de vigne
Saint-Cyr-en-Bourg	SCB04	Saumoussay	Loge de vigne
Saint-Cyr-en-Bourg	SCB05	Les Terres Rouges	Loge de vigne
Saint-Cyr-en-Bourg	SCB06	Le Bellay	Loge de vigne
Saint-Cyr-en-Bourg	SCB07	Saumoussay	Ancien moulin
Saint-Cyr-en-Bourg	SCB08	Les Villaises	Loge de vigne

- **SAINT JUST SUR DIVE**

COMMUNE	NUMERO	LIEU-DIT	COMMENTAIRE
Saint-Just-sur-Dive	SJD01	Rimodan	Ensemble bâti remarquable
Saint-Just-sur-Dive	SJD02	Gastine	Ferme remarquable

- **SAINT MACAIRE DU BOIS**

COMMUNE	NUMERO	LIEU-DIT	COMMENTAIRE
Saint-Macaire-du-Bois	SMB01	Abbaye de Brignon	Chapelle

- **VAULDENAY**

COMMUNE	NUMERO	LIEU-DIT	COMMENTAIRE
Vaudelnay	VAU01	Sénalier	Calvaire

COMMUNE	NUMERO	LIEU-DIT	COMMENTAIRE
Vaudelnay	VAU02	La Brosse	Calvaire
Vaudelnay	VAU03	Le Moulin de Batereau	Moulin
Vaudelnay	VAU04	Filtoupied	Loge de vigne
Vaudelnay	VAU05	Champagne	Belle demeure
Vaudelnay	VAU06	Oiré	Loge de vigne
Vaudelnay	VAU07	Les Ecobus	Loge de vigne
Vaudelnay	VAU08	Fierbois	Moulin
Vaudelnay	VAU09	Sanziers	Le Rozay
Vaudelnay	VAU10	Sanziers	Loge de vigne
Vaudelnay	VAU11	Leuillier	Loge de vigne
Vaudelnay	VAU12	Les Haies	Loge de vigne
Vaudelnay	VAU13	Fontaine Blanche	Fontaine
Vaudelnay	VAU14	Bois Sicard	Belle demeure
Vaudelnay	VAU15	Abbaye Mare	Belle demeure
Vaudelnay	VAU16	La Casse	Lavoir
Vaudelnay	VAU17	Marjerie	Lavoir
Vaudelnay	VAU18	La Bonne Dame	Calvaire
Vaudelnay	VAU19	La Guénetière	Four à Chaux
Vaudelnay	VAU20	La Gazelle	Four à Chaux
Vaudelnay	VAU21	La Gazelle	Belle demeure
Vaudelnay	VAU22	Maison du Val du Thouet	Belle demeure
Vaudelnay	VAU23	Moulin de Dine-Chien	Moulin
Vaudelnay	VAU24	Le Domaine du Relais	Belle demeure
Vaudelnay	VAU25	Maison de M. COUAILLIER	Belle demeure
Vaudelnay	VAU26	Chanteloup	Calvaire
Vaudelnay	VAU27	Le Clos Marocon	Four à Chaux
Vaudelnay	VAU28	Le Clos Marocon	Four à Chaux
Vaudelnay	VAU29		Borne de voie romaine
Vaudelnay	VAU30		Borne de voie romaine
Vaudelnay	VAU31		Borne de voie romaine
Vaudelnay	VAU32	Champagne	Belle demeure
Vaudelnay	VAU33	Barin	Calvaire
Vaudelnay	VAU34		Borne de voie romaine
Vaudelnay	VAU35		Borne de voie romaine
Vaudelnay	VAU36	Messemé	Calvaire
Vaudelnay	VAU37	Messemé	Lavoir
Vaudelnay	VAU38	Le Chillou	Lavoir
Vaudelnay	VAU39		Borne de voie romaine
Vaudelnay	VAU40	Les Quints	Loge de vigne
Vaudelnay	VAU41	Fosse Sèche	Belle demeure
Vaudelnay	VAU42		Borne de voie romaine

COMMUNE	NUMERO	LIEU-DIT	COMMENTAIRE
Vaudelnay	VAU43		Borne de voie romaine
Vaudelnay	VAU44		Borne de voie romaine
Vaudelnay	VAU45	Les Plantes	Four à Chaux
Vaudelnay	VAU46		Borne de voie romaine
Vaudelnay	VAU47	Les Perrières	Four à Chaux
Vaudelnay	VAU48	Les Epinettes	Four à Chaux
Vaudelnay	VAU49	Les Grippes	Four à Chaux
Vaudelnay	VAU50		Borne de voie romaine
Vaudelnay	VAU51		Borne de voie romaine
Vaudelnay	VAU52	Rue Léon de Roday	Bâti remarquable

- **VERRIE**

COMMUNE	NUMERO	LIEU-DIT	COMMENTAIRE
Verrie	VER09	Beaucheron	Bâti remarquable
Verrie	VER10	Beaucheron	Bâti remarquable
Verrie	VER28	Grollé	Bâti remarquable
Verrie	VER32	Clermont	Bâti remarquable

- **VILLEBERNIER**

COMMUNE	NUMERO	LIEU-DIT	COMMENTAIRE
Villebernier	VIL01	Le Buisson Perron	Bâti remarquable
Villebernier	VIL02	Les Rondereys	Bâti remarquable
Villebernier	VIL03	La Cousinière	Bâti remarquable
Villebernier	VIL04	Plaisance	Bâti remarquable
Villebernier	VIL05	Plaisance	Bâti remarquable
Villebernier	VIL06	La Croix Cassée	Bâti remarquable
Villebernier	VIL07	Route de Tour	Bâti remarquable
Villebernier	VIL09	Penvigne	Bâti remarquable
Villebernier	VIL10	Penvigne	Bâti remarquable
Villebernier	VIL11	Penvigne	Bâti remarquable
Villebernier	VIL12	La Maison Neuve	Bâti remarquable
Villebernier	VIL13	La Séguinière	
Villebernier	VIL14	Rue de Beauvoyer	Bâti remarquable
Villebernier	VIL15	Rue de Beauvoyer	Bâti remarquable
Villebernier	VIL16	Rue de Beauvoyer	Bâti remarquable
Villebernier	VIL17	La Moutaye	Bâti remarquable
Villebernier	VIL18	La Moutaye	Bâti remarquable

COMMUNE	NUMERO	LIEU-DIT	COMMENTAIRE
Villebernier	VIL19	Château de Launay	Château
Villebernier	VIL20	Château de Launay	Bâti remarquable
Villebernier	VIL21	La Bessière	Bâti remarquable

- **VIVY**

COMMUNE	NUMERO	LIEU-DIT	COMMENTAIRE
Vivy	VIV92	La Présaie	Maison de maître
Vivy	VIV93	La Présaie	Maison de maître
Vivy	VIV95	Les Coutures	Château
Vivy	VIV96	Les Coutures	Château
Vivy	VIV94	Les Coutures	Château
Vivy	VIV02	Rougé	Ferme remarquable
Vivy	VIV03	Rougé	Ferme remarquable
Vivy	VIV04	Rougé	Ferme remarquable
Vivy	VIV05	Canton de la Brardaie	Bâti remarquable
Vivy	VIV97	Les Coutures	Bâti remarquable
Vivy	VIV98	Les Coutures	Bâti remarquable
Vivy	VIV99	Les Coutures	Bâti remarquable
Vivy	VIV100	Les Coutures	Bâti remarquable
Vivy	VIV101	Les Coutures	Bâti remarquable
Vivy	VIV90	Canton des Basses-rivières	Ferme remarquable
Vivy	VIV91	Canton des Basses-rivières	Ferme remarquable
Vivy	VIV15	La Naze	Ferme remarquable
Vivy	VIV17	La Naze	Ferme remarquable
Vivy	VIV104	La Martinière	Ferme remarquable
Vivy	VIV103	La Martinière	Ferme remarquable
Vivy	VIV105	La Ronde	Bâti remarquable
Vivy	VIV102	Le Pont Barré	Bâti remarquable

ANNEXE 6 – LISTE DES ELEMENTS PONCTUELS PROTEGES AU TITRE DU L.151-23 DU CODE DE L'URBANISME

- **Elément végétal :**

COMMUNE	NUMERO	LIEU-DIT	COMMENTAIRE
Brain-sur-Allonnes	BRA01	La Chaussée	Arbre remarquable
Brain-sur-Allonnes	BRA02	Rue de Sassé	Arbre remarquable
Brain-sur-Allonnes	BRA03	Rue de Sassé	Arbre remarquable
Brain-sur-Allonnes	BRA04	Place de la Poste	Arbre remarquable
Brain-sur-Allonnes	BRA05	Place de l'Eglise	Arbre remarquable
Brain-sur-Allonnes	BRA06	Place de la Mairie	Arbre remarquable
Brain-sur-Allonnes	BRA07	Les Sapins	Arbre remarquable
Brain-sur-Allonnes	BRA08	Les Sapins	Arbre remarquable
Brain-sur-Allonnes	BRA09	Rue des Aulnaies	Arbre remarquable
Brain-sur-Allonnes	BRA10	Les Cosnardières	Arbre remarquable
Brain-sur-Allonnes	BRA11	Route de Bourgueil	Arbre remarquable
Brain-sur-Allonnes	BRA12	Gruais	Arbre remarquable
Brain-sur-Allonnes	BRA13	Gruais	Arbre remarquable
Brain-sur-Allonnes	BRA14	Gruais	Arbre remarquable
Brain-sur-Allonnes	BRA15	Les Cosnardières	Arbre remarquable
Brain-sur-Allonnes	BRA16	Les Cosnardières	Arbre remarquable
Courchamps	COU01	Rue des Moulins	Arbre remarquable
Le Coudray-Macouard	LCM01	Rue du Coudray	Arbre remarquable
Le Coudray-Macouard	LCM02	Rue du Coudray	Arbre remarquable
Neuillé	NEU01	La croix du Genêt	Arbre remarquable
Neuillé	NEU02	Le Brulis	Arbre remarquable
Villebernier	VIL08	Route de Tours	Arbre remarquable
Vivy	VIV77	Canton de Chèvre	Arbre remarquable
Saumur	SAU01	Rue du Pont Fouchard	Arbre remarquable

- **Au titre paysager**

COMMUNE	NUMERO	LIEU-DIT	COMMENTAIRE
Vivy	VIV01	Canton de Senecon	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV06	Canton des Granges	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV07	Canton des Bois de Mont	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV08	Canton des Bois de Mont	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV09	Canton des Bois de Mont	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV10	Canton de Champ-Robin	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV11	Canton de la Croix-Courault	Arbre à valeur paysagère

COMMUNE	NUMERO	LIEU-DIT	COMMENTAIRE
Vivy	VIV12	Canton de la Croix-Courault	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV13	Canton de la Croix-Courault	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV14	Canton de Naze	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV16	Canton de Naze	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV18	Canton de Naze	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV19	Canton de Montquartier	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV20	Canton de Montquartier	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV21	Canton de Montquartier	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV22	Canton de Montquartier	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV23	Canton de Montquartier	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV24	Canton des Saudières	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV25	Canton des Saudières	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV26	Canton des Saudières	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV27	Canton des Saudières	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV28	Canton des Saudières	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV29	Canton des Saudières	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV30	Canton des Saudières	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV31	Canton de la Presaie	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV32	Canton de la Presaie	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV33	Canton des Granges	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV34	Canton de Ciron	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV35	Canton de Ciron	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV36	Canton des Granges	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV37	Canton des Granges	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV38	Canton des Granges	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV39	Canton des Monteaux	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV40	Canton des Granges	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV41	Canton des Granges	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV42	Canton des Granges	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV43	Canton des Granges	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV44	Canton des Granges	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV46	Canton des Monteaux	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV47	Canton des Monteaux	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV48	Canton des Monteaux	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV49	Canton des Monteaux	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV50	Canton de Senecon	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV51	Canton de Senecon	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV52	Canton de Senecon	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV53	Canton de Senecon	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV54	Canton de Senecon	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV55	Canton des Monteaux	Arbre à valeur paysagère

COMMUNE	NUMERO	LIEU-DIT	COMMENTAIRE
Vivy	VIV56	Canton des Monteaux	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV57	Canton des Monteaux	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV58	Canton des Monteaux	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV59	Canton des Monteaux	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV60	Canton des Monteaux	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV61	Canton des Monteaux	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV62	Canton des Monteaux	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV63	Canton des Monteaux	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV64	Canton des Monteaux	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV68	Canton des Bois de Mont	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV70	Bourg	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV71	Bourg	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV72	Canton des hopitaux	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV75	Canton des coutures	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV76	Canton des coutures	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV85	Canton des Bois de Mont	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV86	Canton des Bois de Mont	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV87	Canton du Pont Grison	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV88	Canton du Pont Grison	Arbre à valeur paysagère
Vivy	VIV89	Canton de Ciron	Arbre à valeur paysagère

ANNEXE 7 – LISTE DES CHANGEMENTS DE DESTINATION

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : ALLONNES

ALL2

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑ Logement	☐ Bureau
☑ Hébergement	☐ Artisanat et commerce de détail
☐ Restauration	☐ Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐ Industrie	☑ Hébergement hôtelier et touristique
☐ Entrepôt	☐ Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Basses Landes



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit supérieur à 60m3

auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : ALLONNES

ALL3

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Godinière



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : ALLONNES

ALL4

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [x] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [x] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	[x] OUI	[] NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	[x] OUI	[] NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	[x] OUI	[] NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	[x] OUI	[] NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit supérieur à 60m3

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Petite Godinière



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : ALLONNES

ALL5

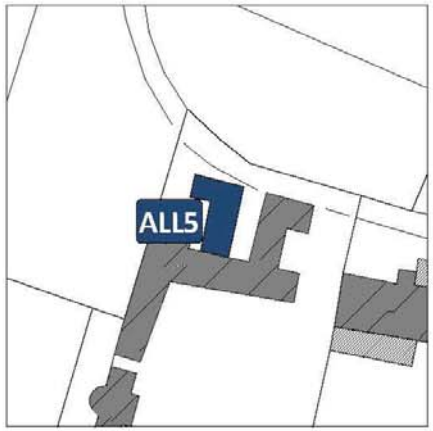
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit supérieur à 60m3

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Le Bellay



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : ALLONNES

ALL6

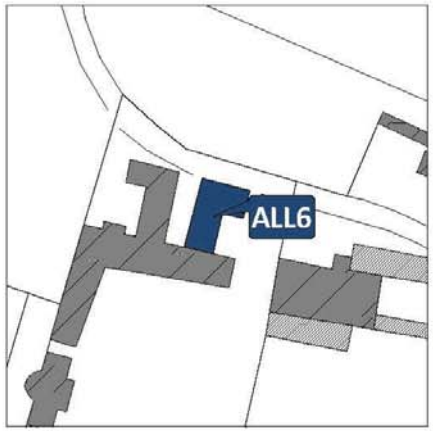
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

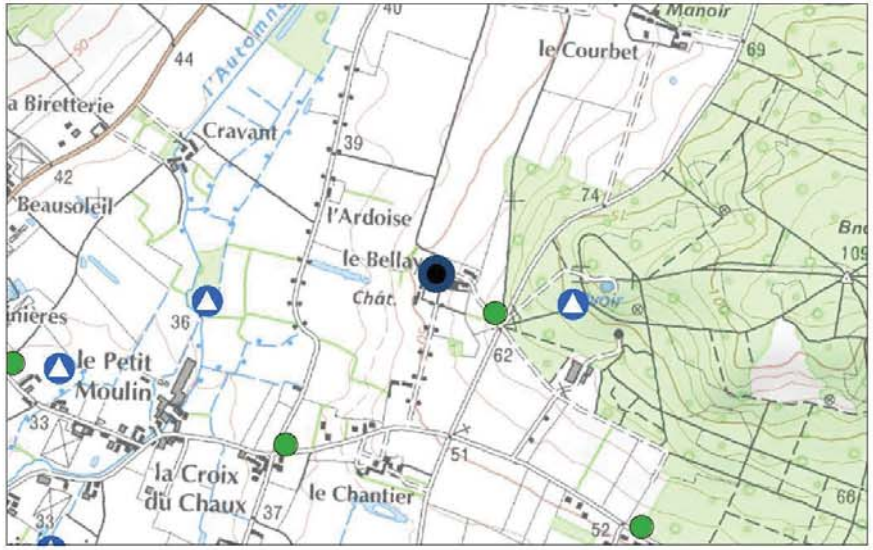
Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit supérieur à 60m3

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Le Bellay



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : ALLONNES

ALL7

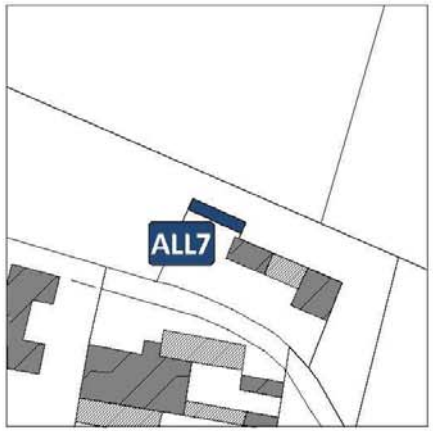
Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [x] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [x] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	[x] OUI	[] NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	[x] OUI	[] NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	[x] OUI	[] NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	[x] OUI	[] NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Le Bellay



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : ALLONNES

ALL8

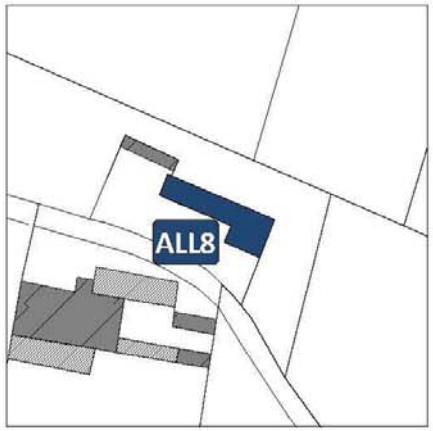
Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [x] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [x] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	[x] OUI	[] NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	[x] OUI	[] NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	[x] OUI	[] NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	[x] OUI	[] NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

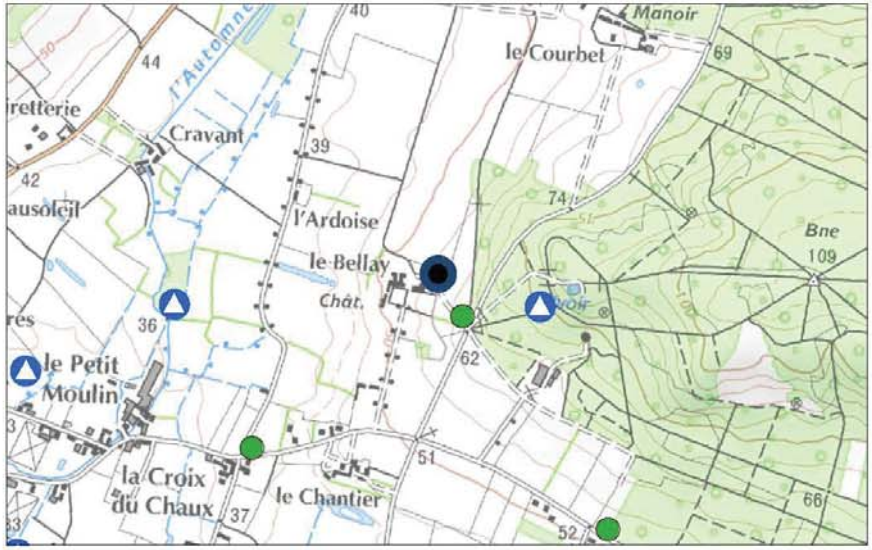
Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit supérieur à 60m3

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Le Bellay



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : ALLONNES

ALL9

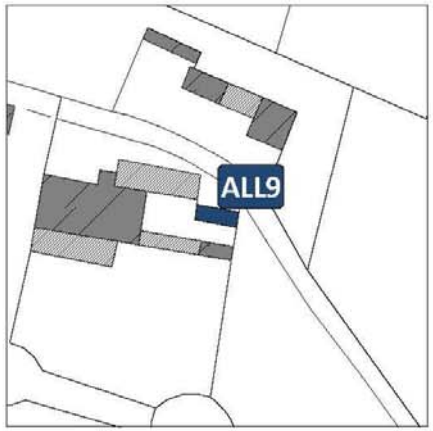
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

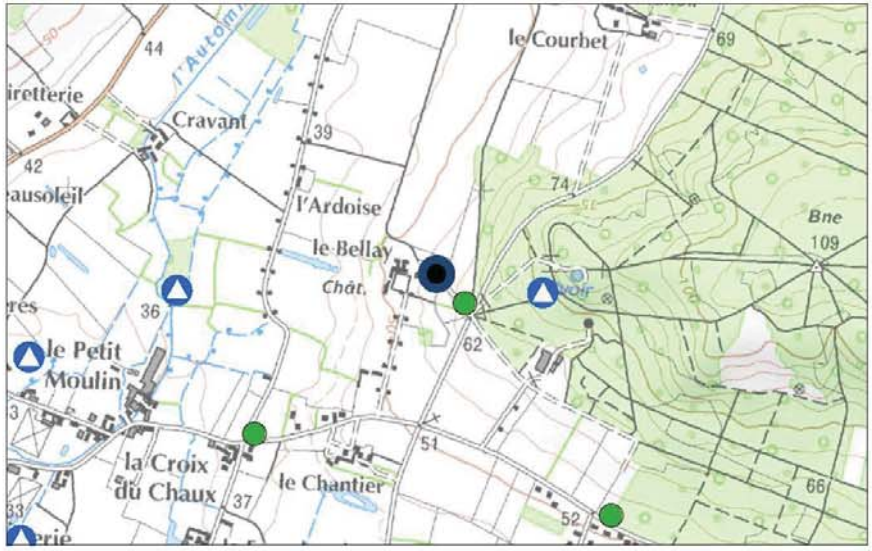
Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit supérieur à 60m3

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Le Bellay



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : ALLONNES

ALL10

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☐ Logement	☐ Bureau
☑ Hébergement	☐ Artisanat et commerce de détail
☐ Restauration	☐ Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐ Industrie	☑ Hébergement hôtelier et touristique
☐ Entrepôt	☐ Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

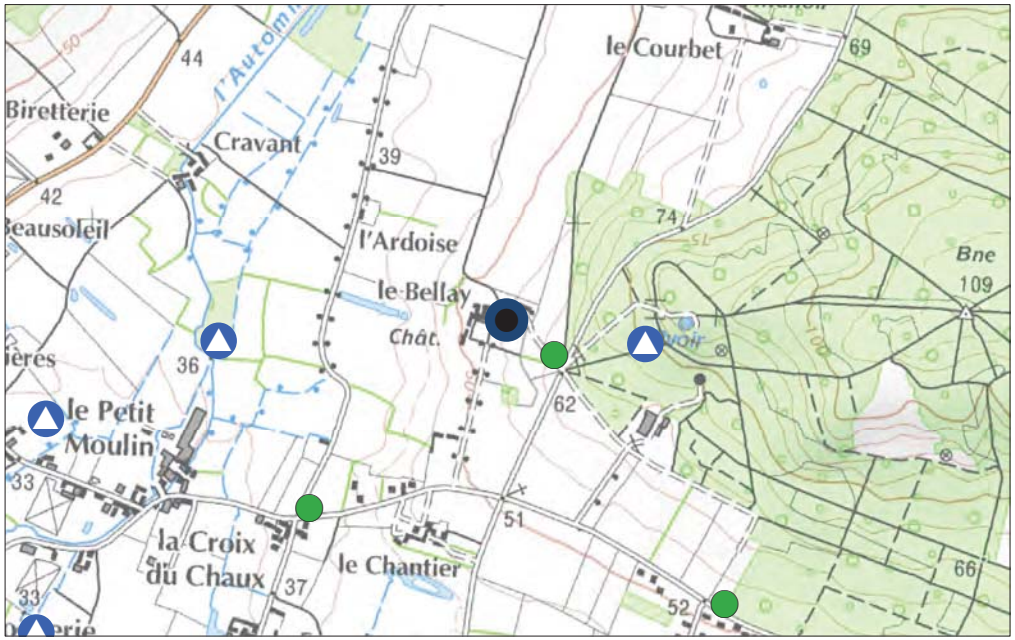
Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit supérieur à 60m3

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Le Bellay



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : ALLONNES

ALL11

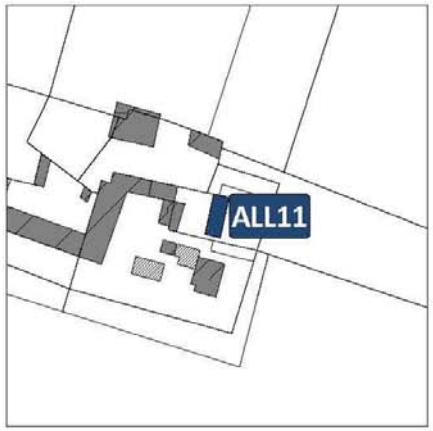
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Le Chantier



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : ALLONNES

ALL12

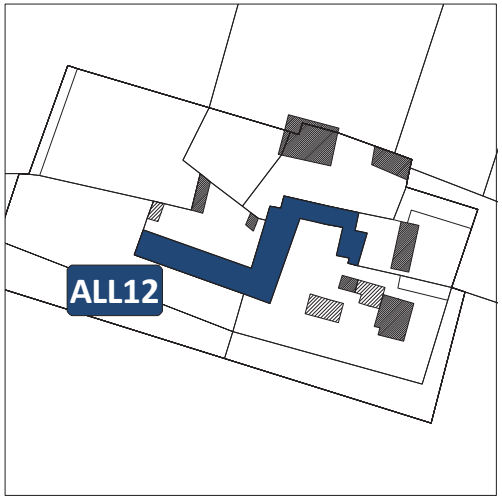
Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [] Logement
- [x] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [x] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	[x] OUI	[] NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	[x] OUI	[] NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	[x] OUI	[] NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	[x] OUI	[] NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



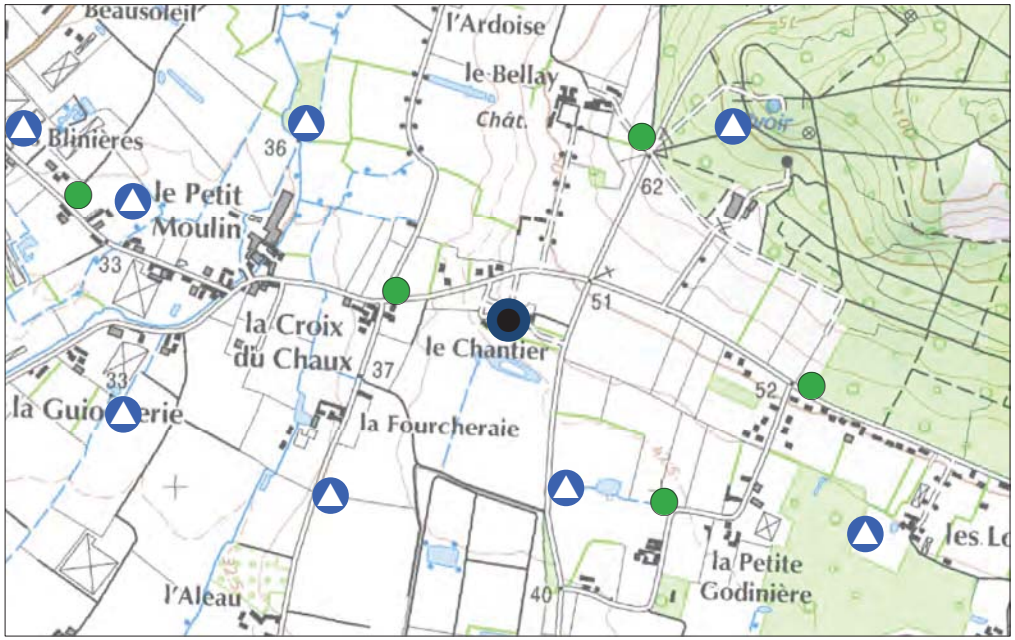
- Bâtiment concerné
- Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

- En service : débit supérieur à 60m3

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Le Chantier



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : ALLONNES

ALL13

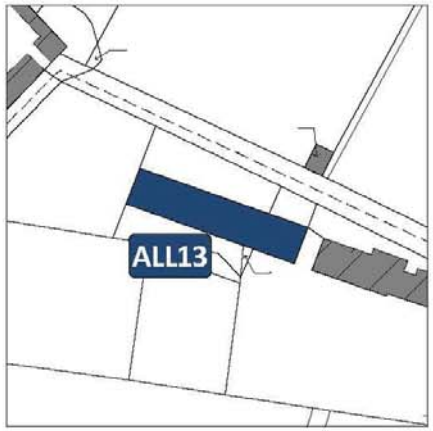
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☑	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Le Courbet



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : ALLONNES

ALL14

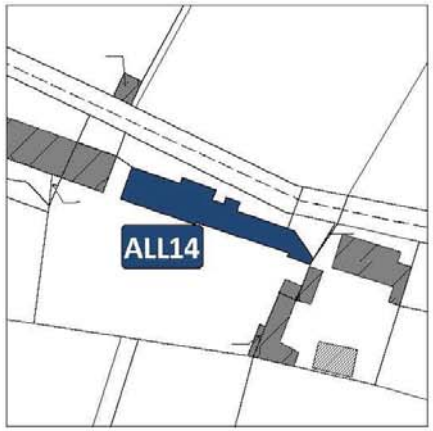
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☑	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Le Courbet



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : ALLONNES

ALL16

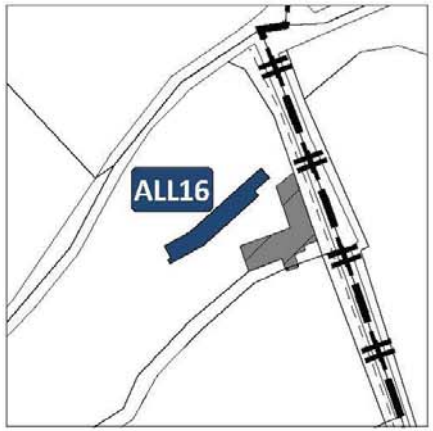
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Réserve d'eau artificielle à l'air libre

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Le Moulin du Bellay



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : ALLONNES

ALL17

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑ Logement	☐ Bureau
☑ Hébergement	☐ Artisanat et commerce de détail
☐ Restauration	☐ Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐ Industrie	☑ Hébergement hôtelier et touristique
☐ Entrepôt	☐ Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Bâtiment concerné

Réserve d'eau artificielle à l'air libre

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Le Moulin du Bellay



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : ALLONNES

ALL21

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site

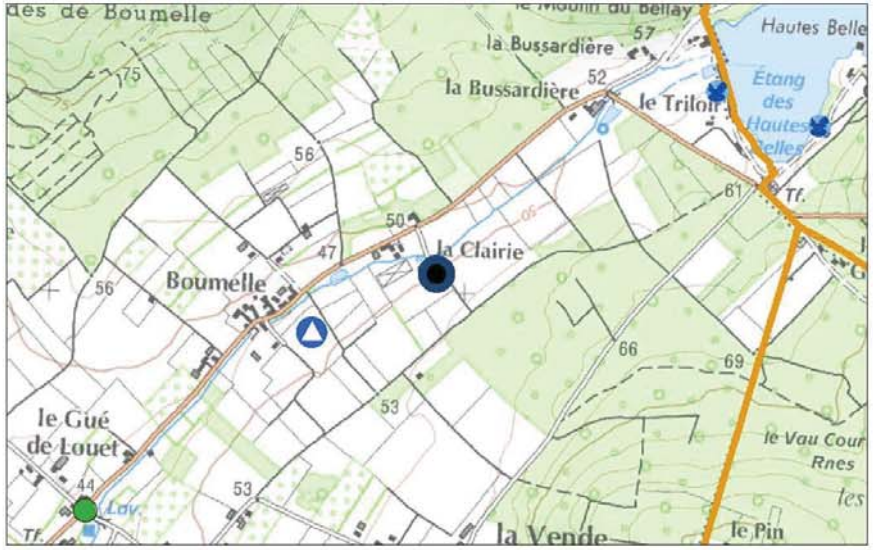


Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Clairie



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : ALLONNES

ALL23

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Clairie



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : ALLONNES

ALL24

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site

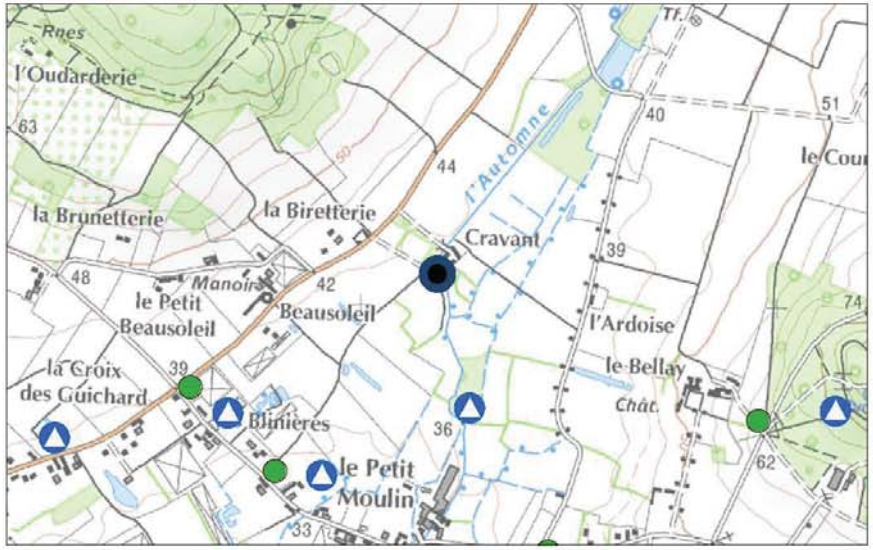


Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Blanchirie



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteur Saumur Loire Développement

Commune : ALLONNES

ALL27

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site

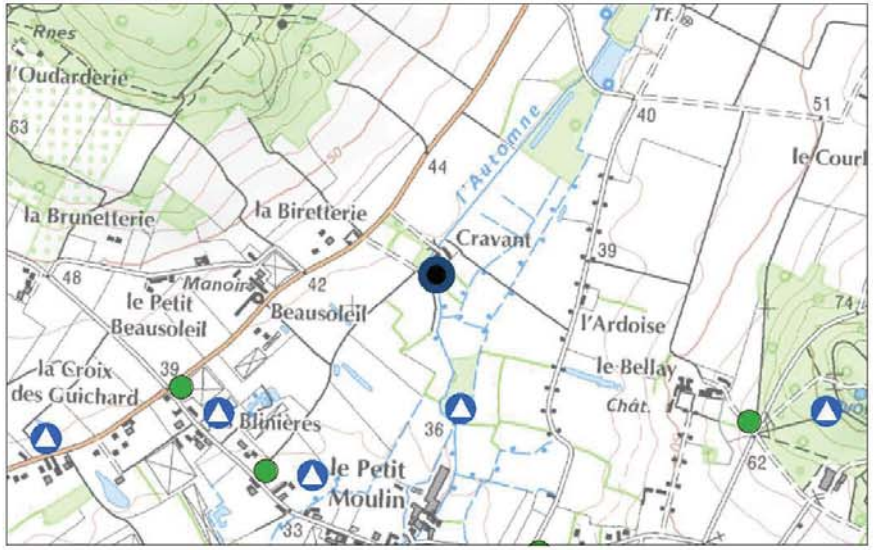


Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Moulin de Cravant



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : ALLONNES

ALL28

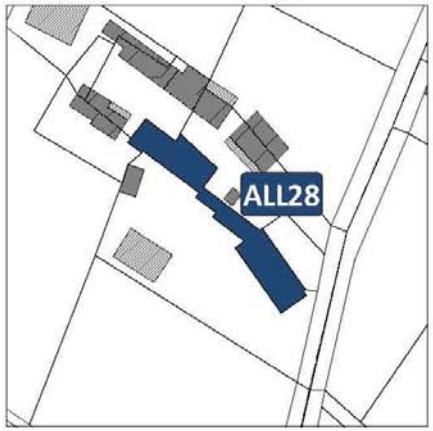
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit supérieur à 60m3

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Grandes Hayes



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : ALLONNES

ALL35

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit supérieur à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Croix des Delanoues



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : ALLONNES

ALL36

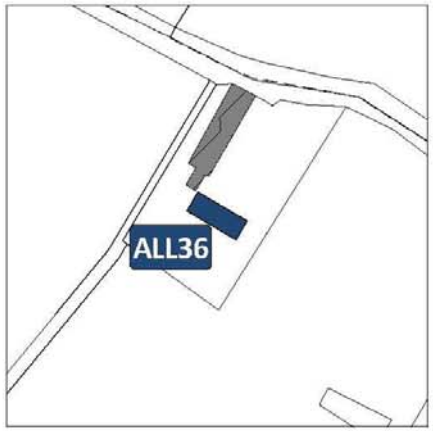
Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [x] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [x] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	[x] OUI	[] NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	[x] OUI	[] NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	[x] OUI	[] NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	[x] OUI	[] NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit supérieur à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Croix des Delanoues



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteur Saumur Loire Développement

Commune : ALLONNES

ALL44

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site

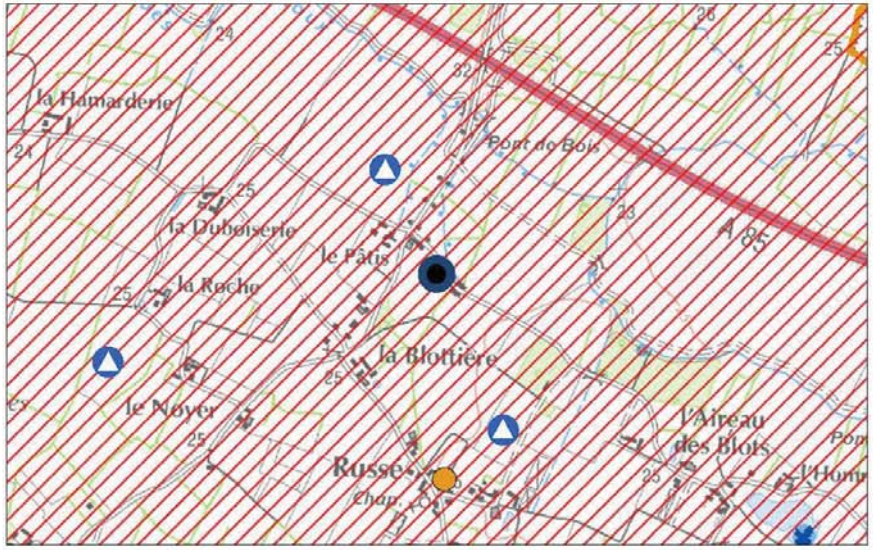


Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Le Patis



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Réserve d'eau artificielle à l'air libre

PPRi : Aléa fort et très fort

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : ALLONNES

ALL45

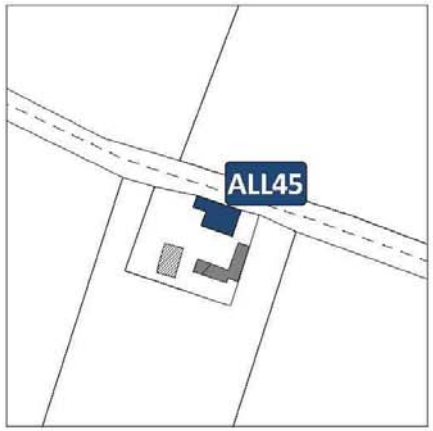
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

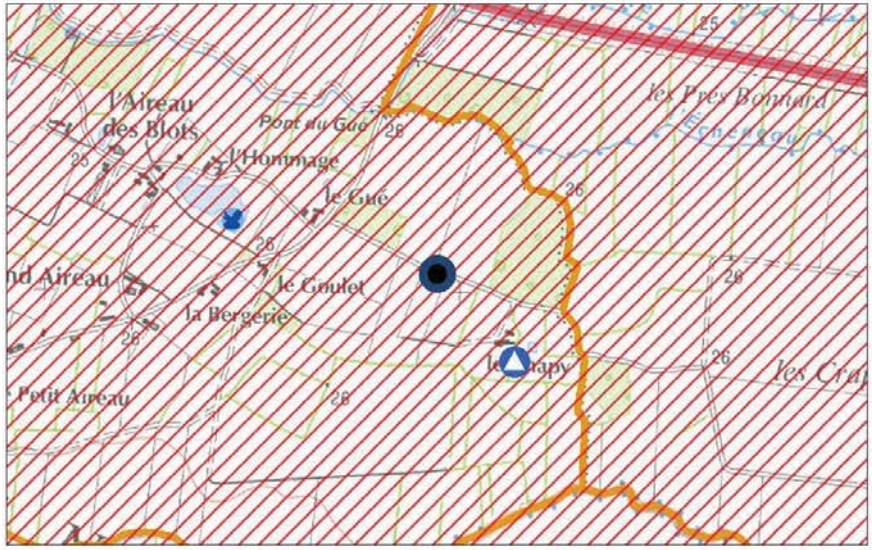
Exploitation agricole et site de production

Réserve d'eau artificielle à l'air libre

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Le Chapy



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : ALLONNES

ALL47

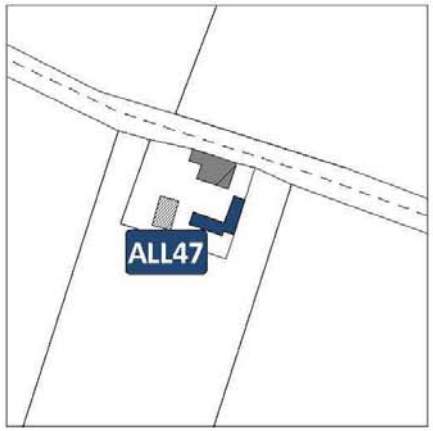
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site

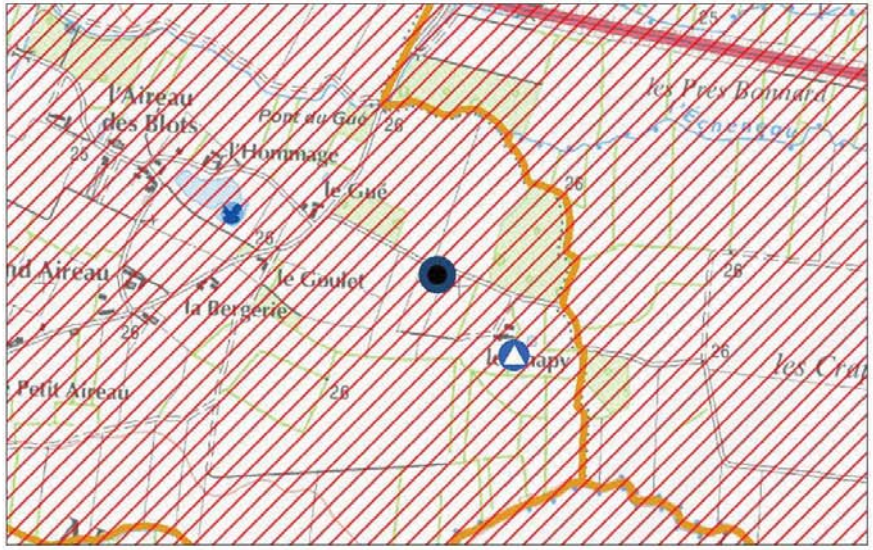


Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Le Chapy



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : ALLONNES

ALL48

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Changement de destination déjà retenu dans l'actuel document d'urbanisme

Vue aérienne du site



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Bouillards



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : ALLONNES

ALL49

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site

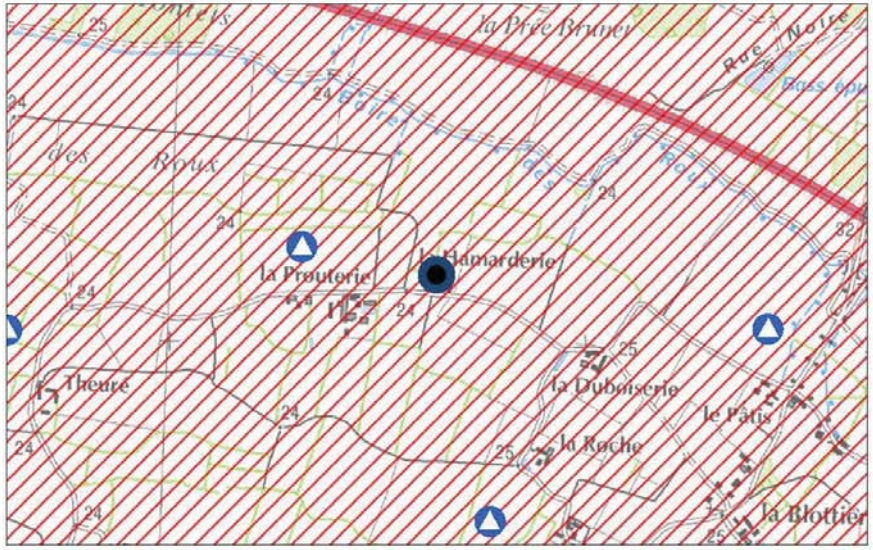


Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Hamarderie



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : ALLONNES

ALL53

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Hamarderie



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : ALLONNES

ALL56

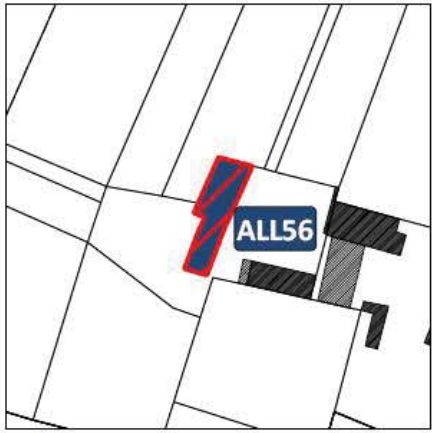
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



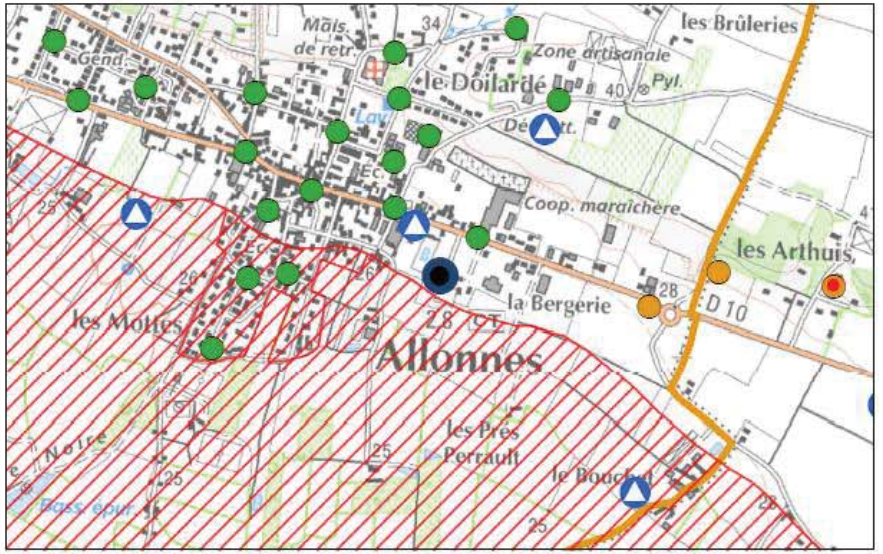
Changement de destination déjà retenu dans l'actuel document d'urbanisme

Vue aérienne du site



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Bergerie



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit supérieur à 60m3

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : ALLONNES

ALL57

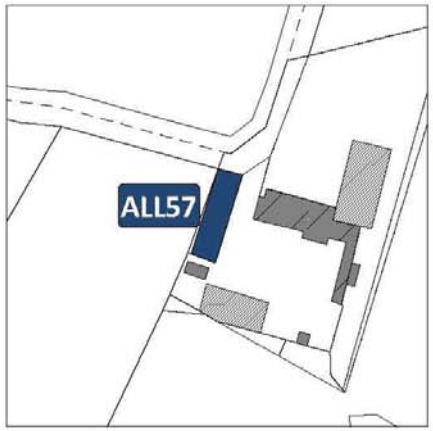
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site

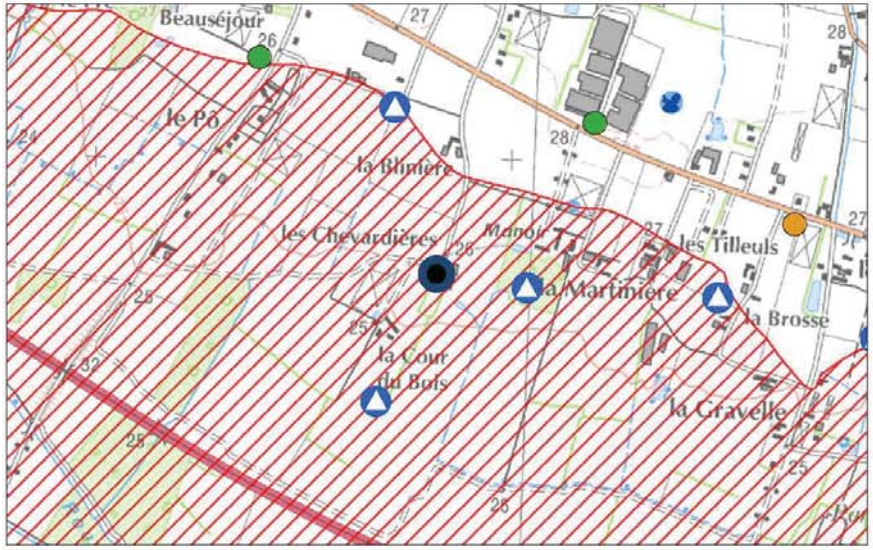


Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Chevardière



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

ALLONNES

ALL058

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : RN

Classement patrimonial : L.151-19 du Code de l'Urbanisme

TypoBati

Logis d'habitation constitutif d'une ancienne ferme importante

Materiaux utilisés :

Tuffeau en pierre de taille appareillées et moellons assisés / couverture ardoise

Eléments patrimoniaux relevés :

Bâti ancien présent sur le cadastre de 1814 / matériau : tuffeau / disposition des ouvertures / fenêtre(s) à meneau

Dénaturation relevée :

Greffes probablement non qualitatives autour du bâti ancien patrimonial

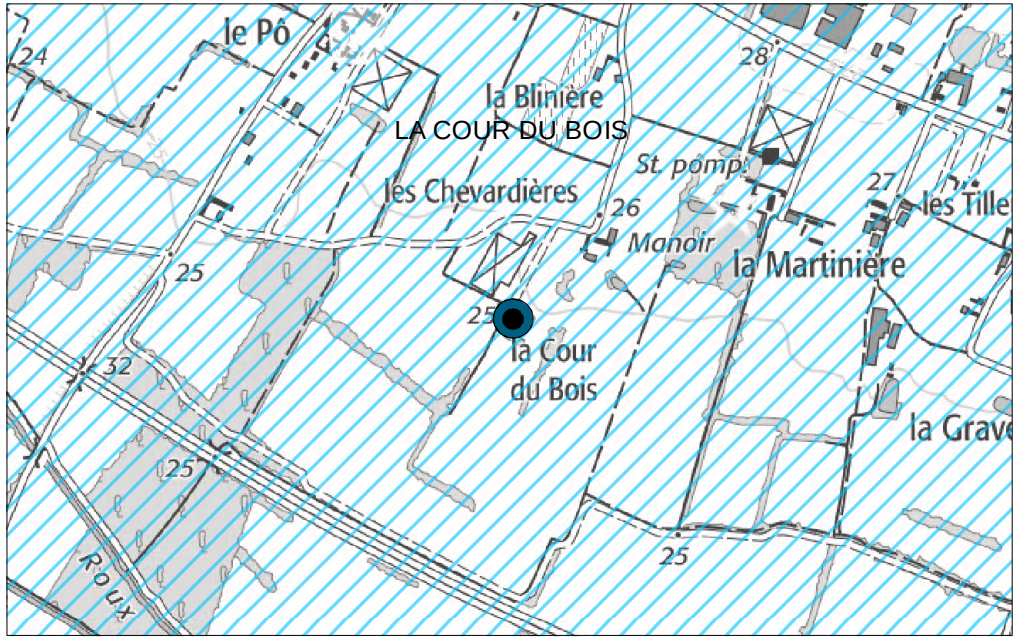
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : ALLONNES

ALL59

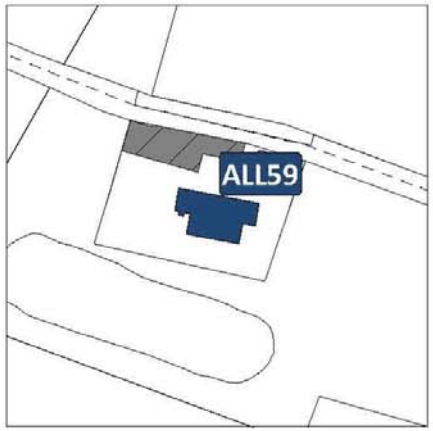
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site

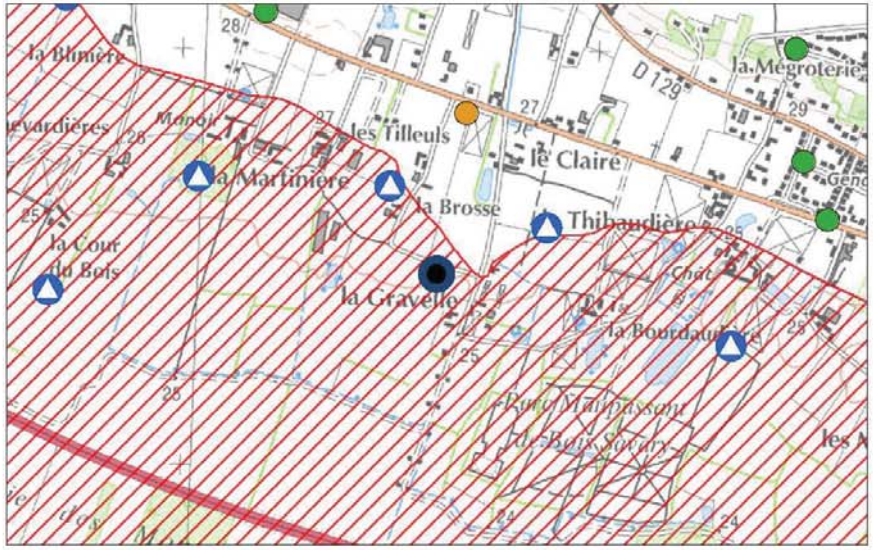


Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Gravelle



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : ALLONNES

ALL61

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [x] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [x] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

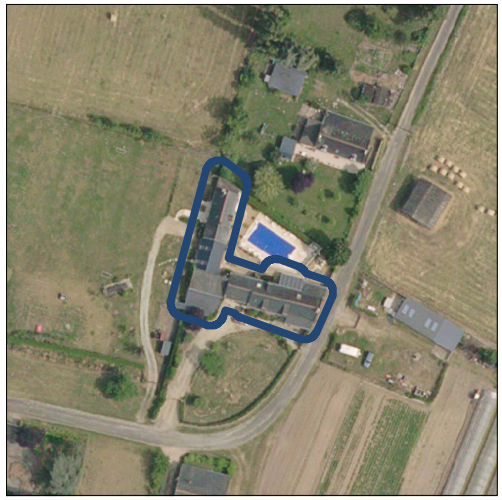
Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	[x] OUI	[] NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	[x] OUI	[] NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	[x] OUI	[] NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	[x] OUI	[] NON

Identification du bâtiment

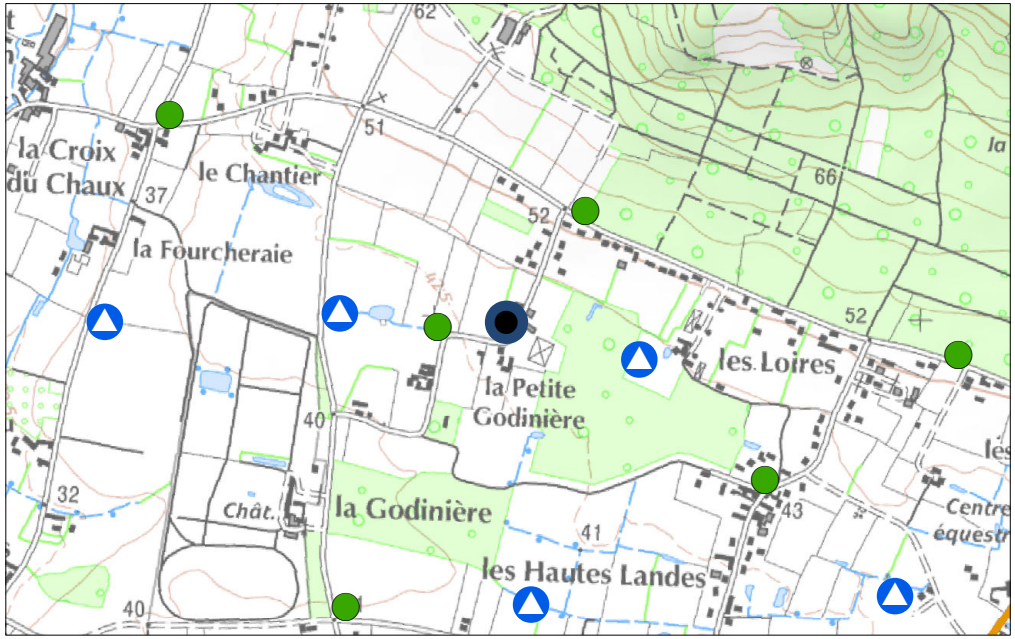


Vue aérienne du site



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Petit Godinière



Photographie du bâtiment

Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit supérieur à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : ALLONNES

ALL65

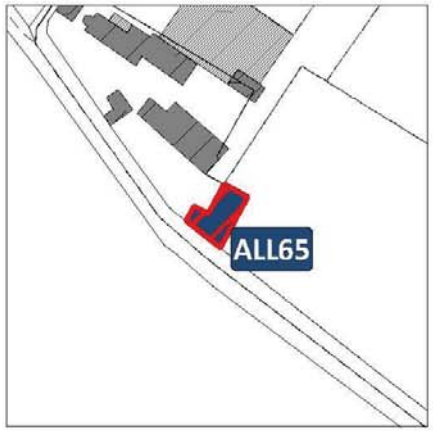
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



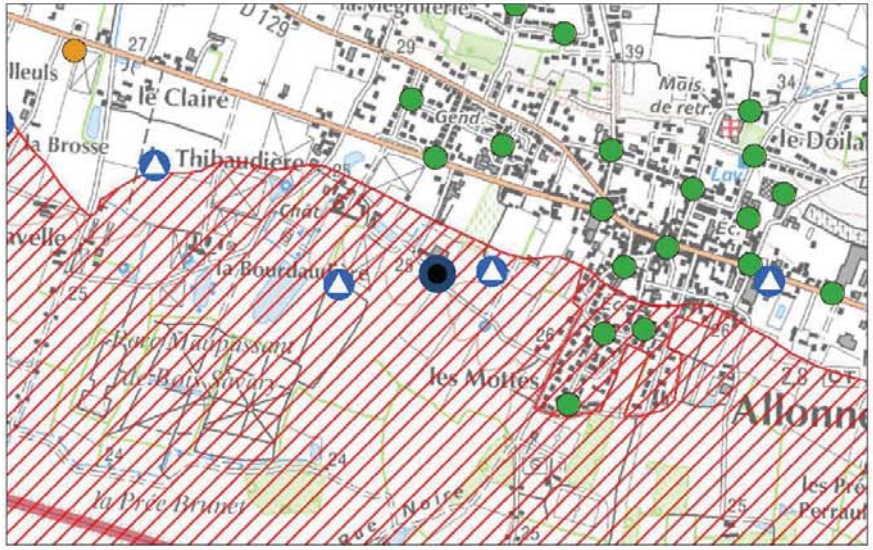
Vue aérienne du site



Changement de destination déjà retenu dans l'actuel document d'urbanisme

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Recouvrance



Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : ALLONNES

ALL70

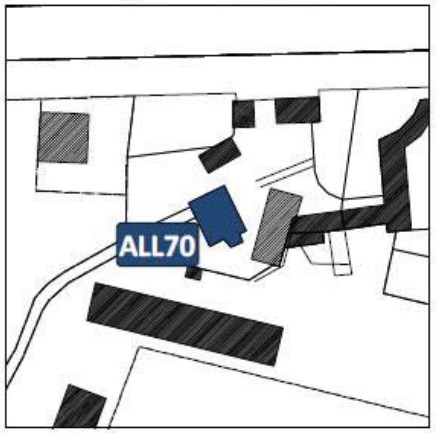
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☑	Restauration	☑	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site

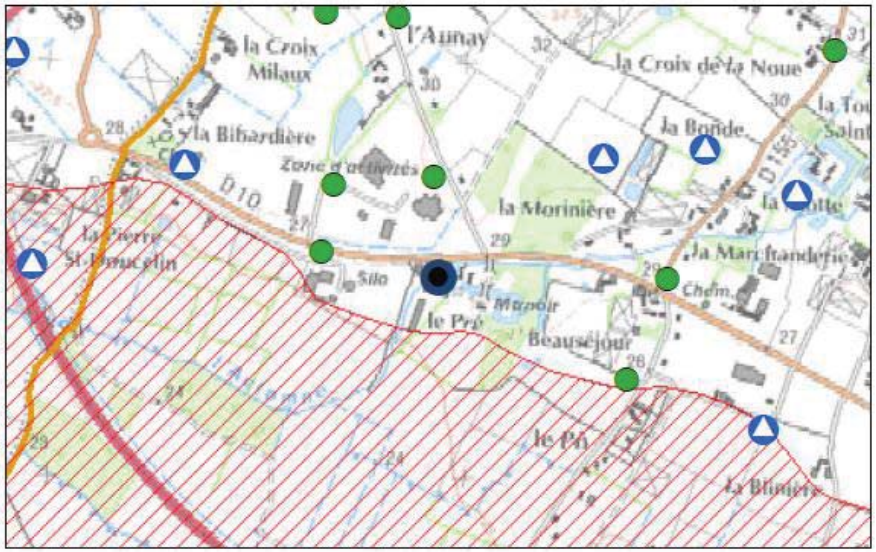


Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Le Pré



Bâtiment

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie

En service : débit supérieur à 60m3

PPRi : Aléa fort et très

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : ALLONNES

ALL80

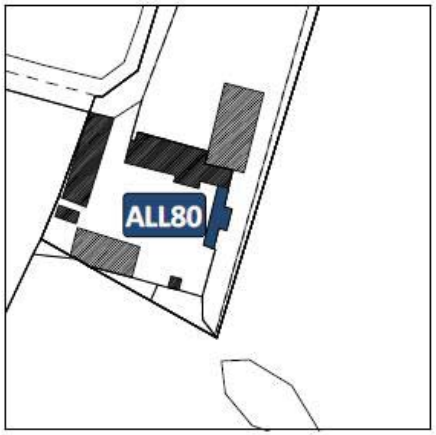
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site

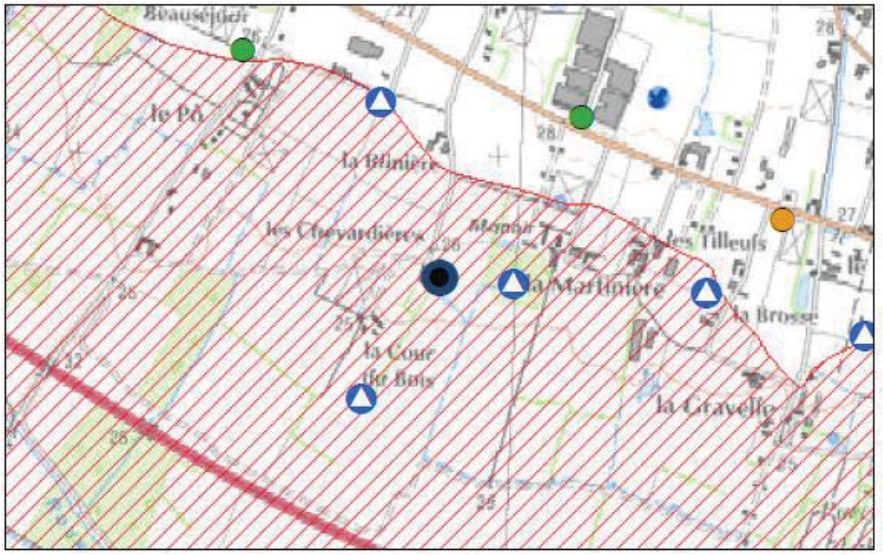


Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Chevardière



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie

En service : débit supérieur à 60m3

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Réserve d'eau artificielle à l'air libre

PPRi : Aléa fort et très

auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

ALLONNES

ALL082

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : RN

Classement patrimonial : L.151-19 du Code de l'Urbanisme

TypoBati

Ferme en volumes accolés en longère constitutif d'une ancienne ferme importante

Materiaux utilisés :

Tuffeau en pierres de taille appareillées et moellons assisés / couverture ardoise

Eléments patrimoniaux relevés :

Bâti ancien présent sur cadastre de 1814 / matériau tuffeau / lucarne fronton donnant sur cour / pignons en rondelis / ouvertures

Dénaturation relevée :

Enduit ciment en façade sur pierres

Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

ALLONNES

ALL083

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : RN

Classement patrimonial : L.151-19 du Code de l'Urbanisme

TypoBati

Grange/étable linéiare venant clore la cour de ferme et protéger la cour des vents dominants

Materiaux utilisés :

Tuffeau en pierres appareillées et moellons assisés / ardoise en couverture

Eléments patrimoniaux relevés :

Matériau : tuffeau en bon état / logique de ferme autour d'une cour

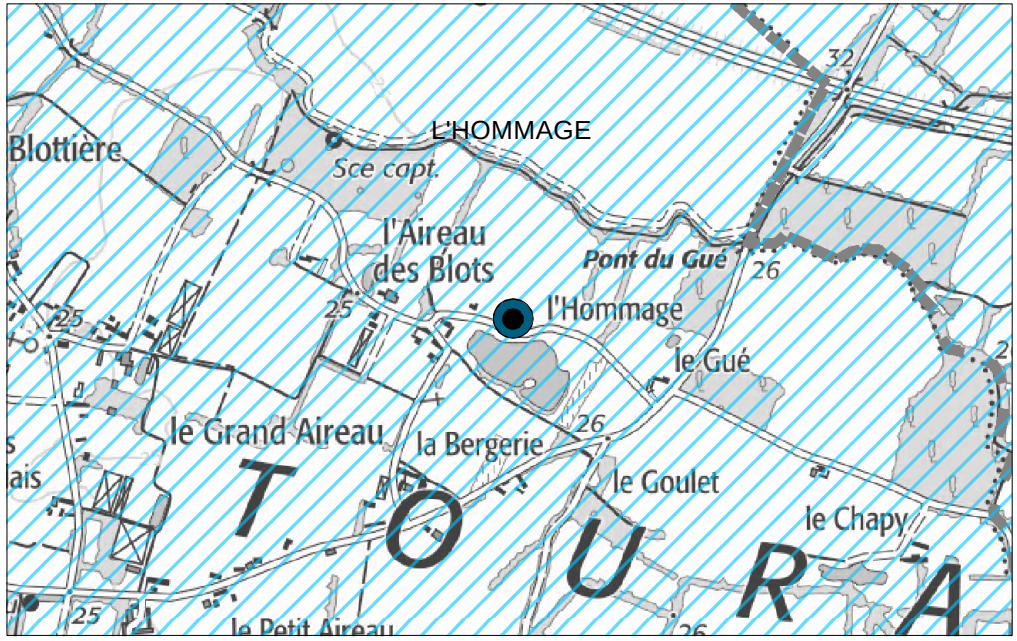
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

ALLONNES

ALL084

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : RN

Classement patrimonial :

TypoBati

Longère ou grange linéaire

Materiaux utilisés :

Tuffeau en pierres appareillées et moellons assisés

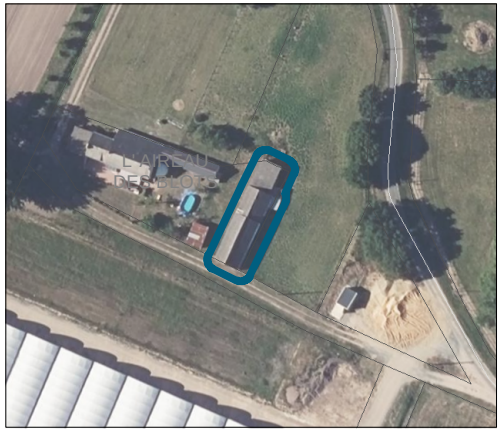
Eléments patrimoniaux relevés :

Bâti ancien présent sur cadastre de 1814 / matériau : tuffeau en bon état

Dénaturation relevée :

Couverture apparement en fibro-ciment / petit bâti en bout de linéaire dénaturé

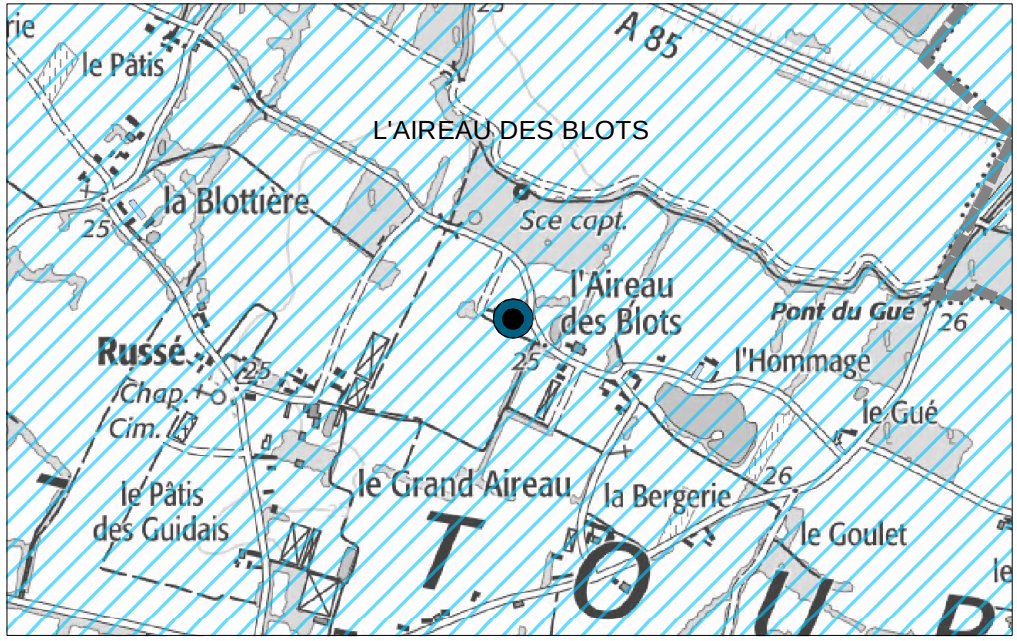
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

ALLONNES

ALL085

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : RN

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange linéaire venant clore une cour de ferme

Materiaux utilisés :

Tuffeau en pierres appareillées et moellons assisés

Eléments patrimoniaux relevés :

Murs de tuffeau en bon état / logique de ferme autour d'une cour

Dénaturation relevée :

Greffe en extension avant non qualitative / couverture en bac acier

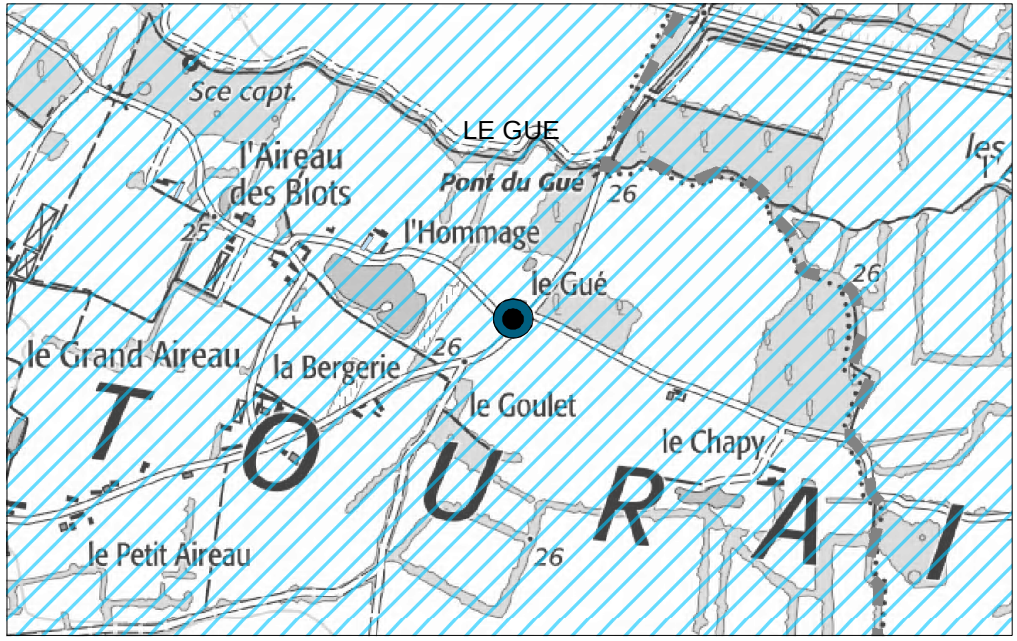
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

ALLONNES

ALL086

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : RN

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange à deux volumes linéaires jumeaux accolés

Materiaux utilisés :

Tuffeau en pierres de taille appareillées / ardoise en couverture

Eléments patrimoniaux relevés :

Bâti ancien présent sur le cadastre de 1814 / volumes bâtis jumeaux / matériau : tuffeau en bon état / formes et emplacements des ouvertures

Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

ALLONNES

ALL087

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : RN

Classement patrimonial :

TypoBati

Longère avec partie habitation au centre et granges de part et d'autre dans le même volume, fermant la cour de ferme

Materiaux utilisés :

Tuffeau en pierres appareillées et moellons assisés / ardoise en couverture

Eléments patrimoniaux relevés :

Bâti ancien présent sur le cadastre de 1814 / matériau : tuffeau en bon état / lucarne pendante / disposition des ouvertures sur cour / souches de cheminées en pignons

Dénaturation relevée :

Probable enduit ciment ponctuellement en façade / appentis arrière dénaturé

Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

ALLONNES

ALL088

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : RN

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange à deux volumes linéaires jumeaux accolés

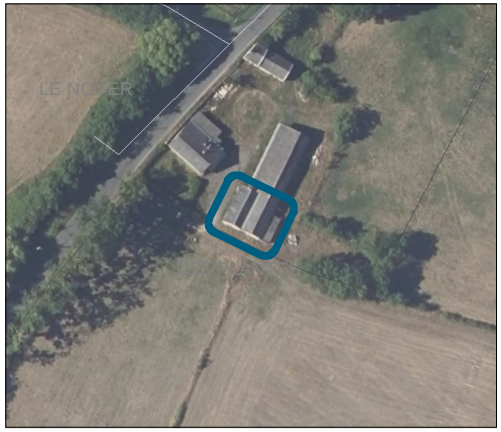
Materiaux utilisés :

Tuffeau en pierres appareillées / ardoises en couverture

Eléments patrimoniaux relevés :

Volumes bâtis jumeaux / lucarnes rampantes en gerbières / matériau : tuffeau en bon état / formes et emplacements des ouvertures

Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

ALLONNES

ALL089

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) OUI

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation NEANT

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Non concerné

Classement patrimonial :

TypoBati

Petite grange à ouverture charretière en pignon

Materiaux utilisés :

Tuffeau en moellons assisés et pierres de taille en chainages / couverture ardoise

Eléments patrimoniaux relevés :

Matériau : tuffeau / pignon avec rondelis / attention peu adapté au changement de destination

Dénaturation relevée :

Pignon arrière reconstruit en parpaings / fragilité structurelle

Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

ALLONNES

ALL090

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : RN

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange en longère constitutive d'une ancienne ferme sur cour

Materiaux utilisés :

Tuffeau en moellons et en pierre de taille / couverture ardoise

Eléments patrimoniaux relevés :

Matériau tuffeau / volume en longère / ordonnancement des ouvertures / lucarnes gerbières sur cour

Dénaturation relevée :

Comblement d'ouvertures en parpaing ou béton

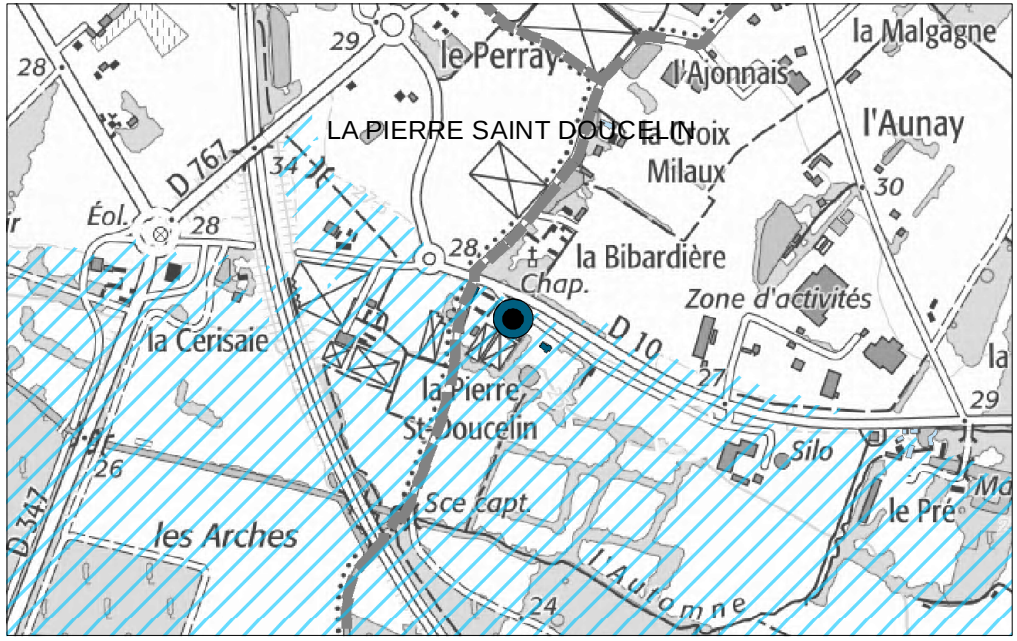
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

ALLONNES

ALL091

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) OUI

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation NEANT

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Non concerné

Classement patrimonial :

TypoBati

Corps de ferme avec bâtis accolés en longère

Materiaux utilisés :

Tuffeau en moellons et pierre de taille en chainage / couverture ardoise

Eléments patrimoniaux relevés :

Bâti ancien présent sur le cadastre de 1814 / volumes bâtis / matériau : tuffeau / ouvertures et lucarnes rampantes en gerbières

Dénaturation relevée :

Couverture partiellement remplacée / enduit ciment sur la façade en pierres / dégradation

Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

ALLONNES

ALL092

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) OUI

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation NEANT

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Non concerné

Classement patrimonial : L.151-19 du Code de l'Urbanisme

TypoBati

Maison rurale constitutive d'une ancienne ferme sur cour. Probablement ancien moulin

Materiaux utilisés :

Tuffeau en moellons assisés et pierres de taille en chainages / couverture ardoise et faitage en tuile

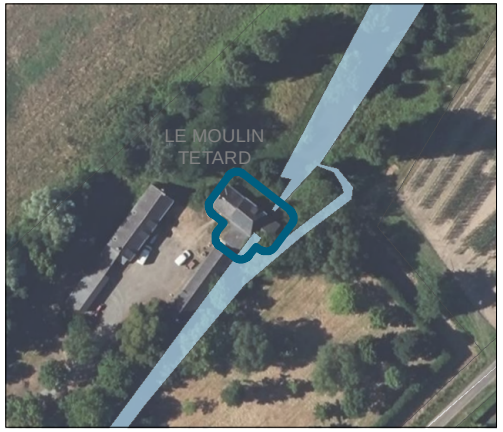
Eléments patrimoniaux relevés :

Bâti ancien présent sur le cadatsre ancien de 1814 / matériau : tuffeau / couverture et corniche

Dénaturation relevée :

Une partie enduite en ciment

Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments

PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

ALLONNES

ALL093

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) OUI

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation NEANT

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Non concerné

Classement patrimonial : L.151-19 du Code de l'Urbanisme

TypoBati

Habitation rurale en longère / déjà réhabilitée tout ou partie

Materiaux utilisés :

Tuffeau en pierres de taille appareillées / couverture ardoise

Eléments patrimoniaux relevés :

Bâti ancien présent sur le cadatsre ancien de 1814 / volume en longère / matériau : tuffeau / lucarne rampante en gerbière / corniche tuffeau

Dénaturation relevée :

Non déterminé

Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments historiques

PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

ALLONNES

ALL094

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) OUI

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation NEANT

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Non concerné

Classement patrimonial :

TypoBati

Habitation rurale en longère ou grange linéaire avec des volumes en greffes ou extensions non qualitatifs

Materiaux utilisés :

A priori tuffeau en pierre de moellons et pierres de taille en chainage

Eléments patrimoniaux relevés :

Bâti ancien présent sur le cadastre ancien de 1814 / volume / matériaux traditionnels / lucarne gerbière

Dénaturation relevée :

Probable enduit ciment en élévations

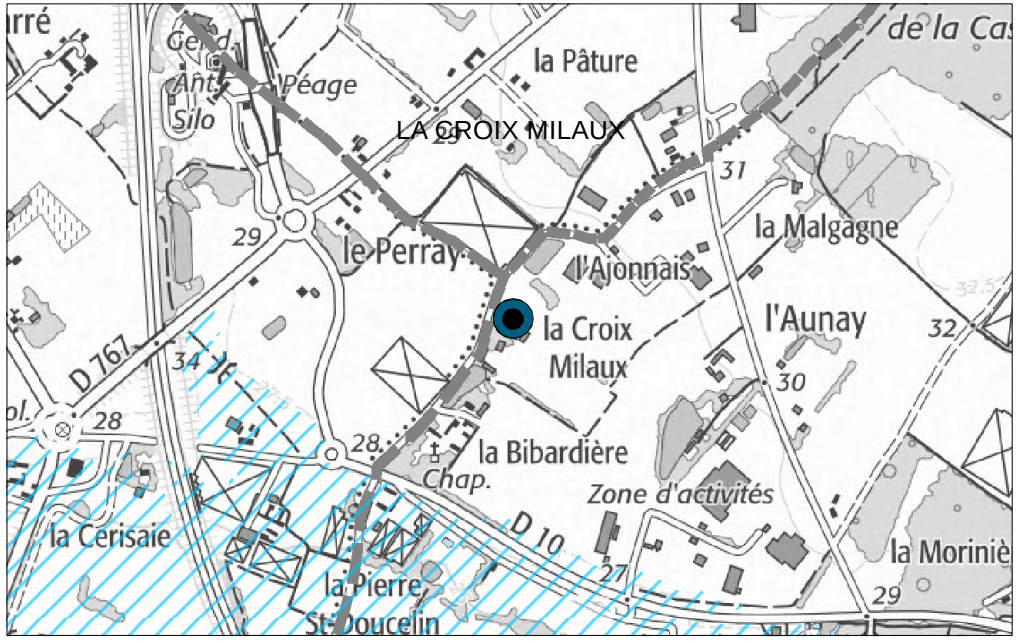
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

ALLONNES

ALL095

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) OUI

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation NEANT

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Non concerné

Classement patrimonial :

TypoBati

Habitation rurale en longère ou grange linéaire

Materiaux utilisés :

Non déterminé

Eléments patrimoniaux relevés :

Volume bâti / autres non déterminés

Dénaturation relevée :

Non déterminé

Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

ALLONNES

ALL096

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) OUI

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation NEANT

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Non concerné

Classement patrimonial :

TypoBati

Longère de logements ouvriers en longère constitutif d'une ancienne ferme

Materiaux utilisés :

Tuffeau en pierre de taille appareillée et moellons assissés / couverture ardoise

Eléments patrimoniaux relevés :

Bâti ancien présent sur le cadastre de 1814 / volume en longère / forme et ordonnancement des ouvertures / matériau : tuffeau en bon état / lucarnes à retrouver

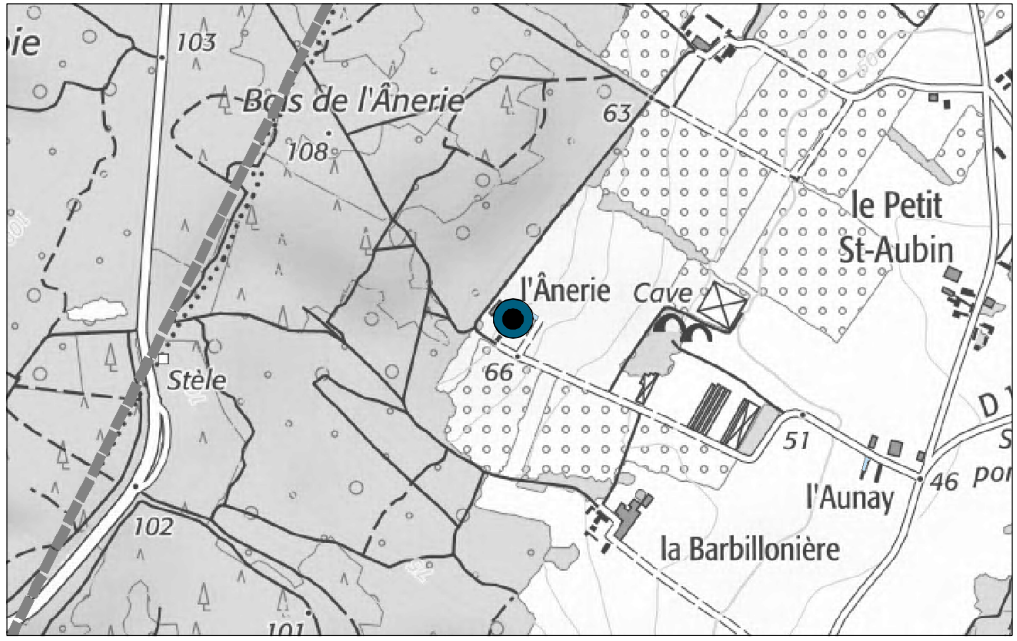
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

ALLONNES

ALL097

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) OUI

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation NEANT

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Non concerné

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange linéaire constitutive d'une ancienne ferme sur cour

Materiaux utilisés :

Tuffeau en moellons assisés et pierres de taille en chainages

Eléments patrimoniaux relevés :

Bâti ancien présent sur le cadastre de 1814 / matériau : tuffeau / volume en longère

Dénaturation relevée :

Couverture en fibrociment

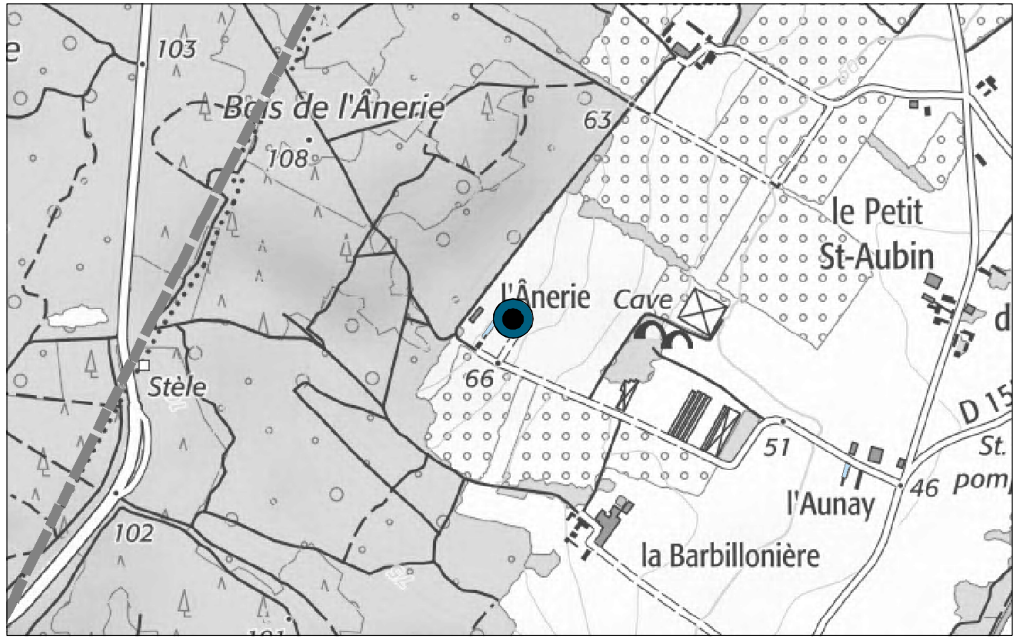
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

ALLONNES

ALL098

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) OUI

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation NEANT

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Non concerné

Classement patrimonial :

TypoBati

Habitation en longère et/ou grange linéaire constitutive d'une ancienne ferme sur cour

Materiaux utilisés :

Tuffeau en moellons assisés et pierre de taille en chainages / couverture ardoise

Eléments patrimoniaux relevés :

Bâti ancien présent sur le cadastre de 1814 / matériau : tuffeau / volume en longère / rondelis

Dénaturation relevée :

Non déterminé

Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

ALLONNES

ALL099

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[X]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) OUI

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation NEANT

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Non concerné

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange ou ancienne habitation en longère alignée sur rue

Materiaux utilisés :

Tuffeau en pierres de taille appareillées / couverture ardoise

Eléments patrimoniaux relevés :

Bâti ancien présent sur le cadastre de 1814 / matériau : tuffeau / lucarnes pendantes à fronton / corniche

Dénaturation relevée :

Probable enduit ciment partiellement en façade

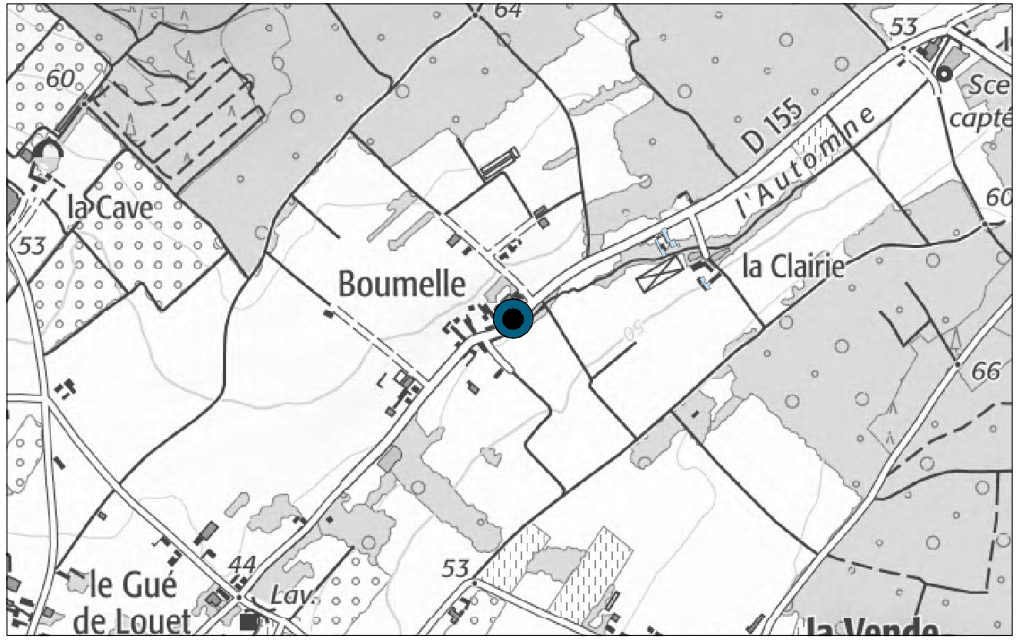
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

ALLONNES

ALL100

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[X]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) OUI

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation NEANT

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Non concerné

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange linéaire à l'alignement sur rue

Materiaux utilisés :

Tuffeau en moellons et pierre de taille en chainages

Eléments patrimoniaux relevés :

Matériau : tuffeau

Dénaturation relevée :

Couverture en fibro-ciment / enduit ciment en élévation sur murs en pierres

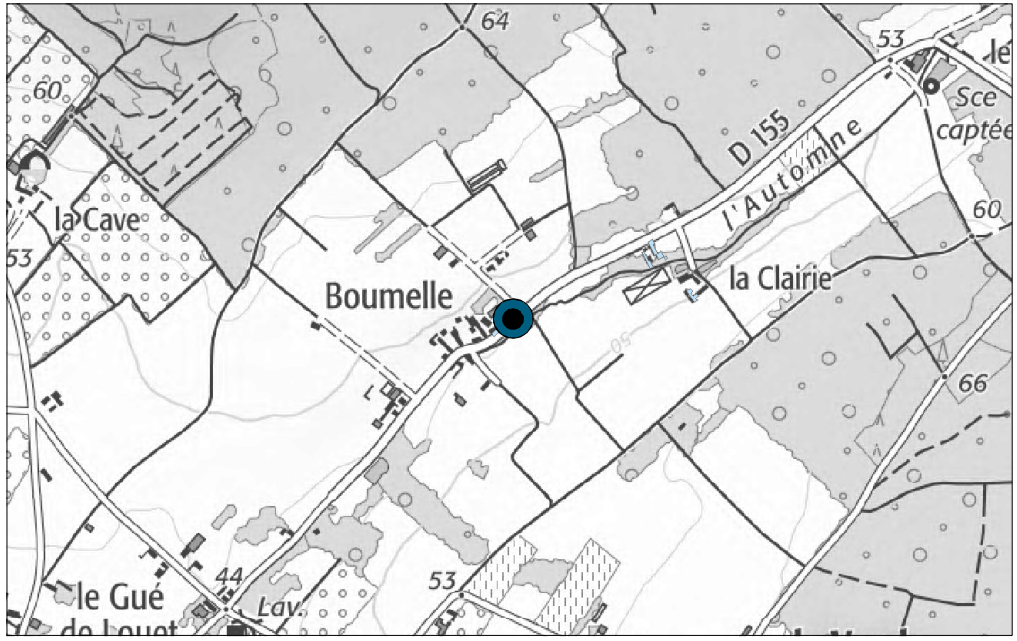
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

ALLONNES

ALL101

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) OUI

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation NEANT

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Non concerné

Classement patrimonial :

TypoBati

Probablement habitation en longère ou grange linéaire constitutive d'une ancienne ferme sur cour

Materiaux utilisés :

Non déterminé

Eléments patrimoniaux relevés :

Non déterminé

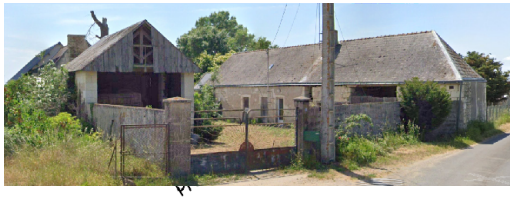
Dénaturation relevée :

Non déterminé

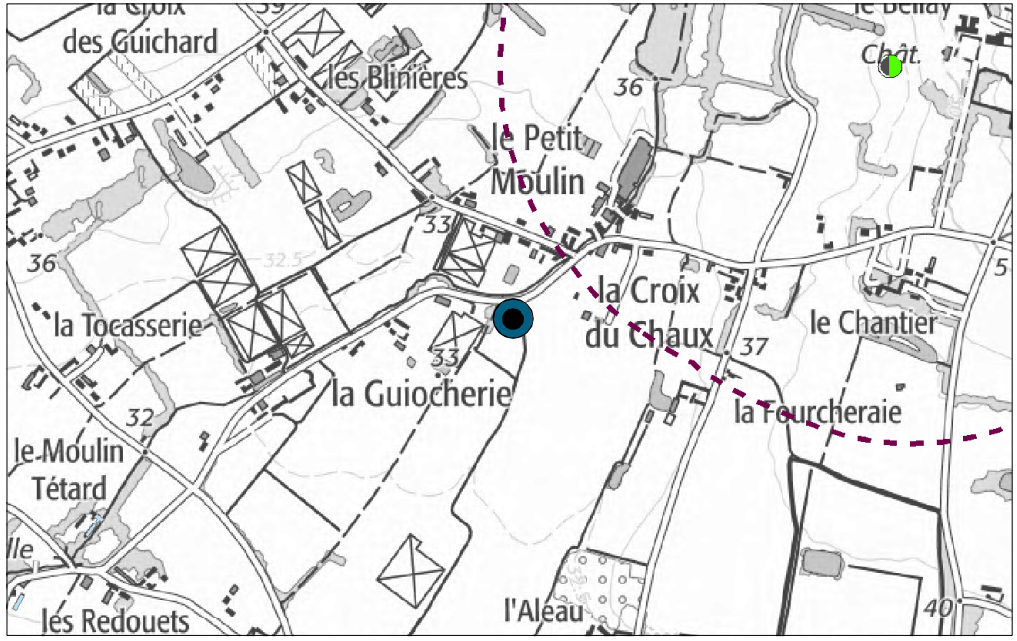
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Monument historique Partiellement inscrit

Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments historiques

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

ALLONNES

ALL102

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) OUI

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation NEANT

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Non concerné

Classement patrimonial :

TypoBati

Maison rurale

Materiaux utilisés :

Probablement pierre de tuffeau / couverture ardoise / faitage en tuiles

Eléments patrimoniaux relevés :

Matériaux de construction / volume

Dénaturation relevée :

Enduit ciment sur l'ensemble / couverture en fibro ou tôle pour partie

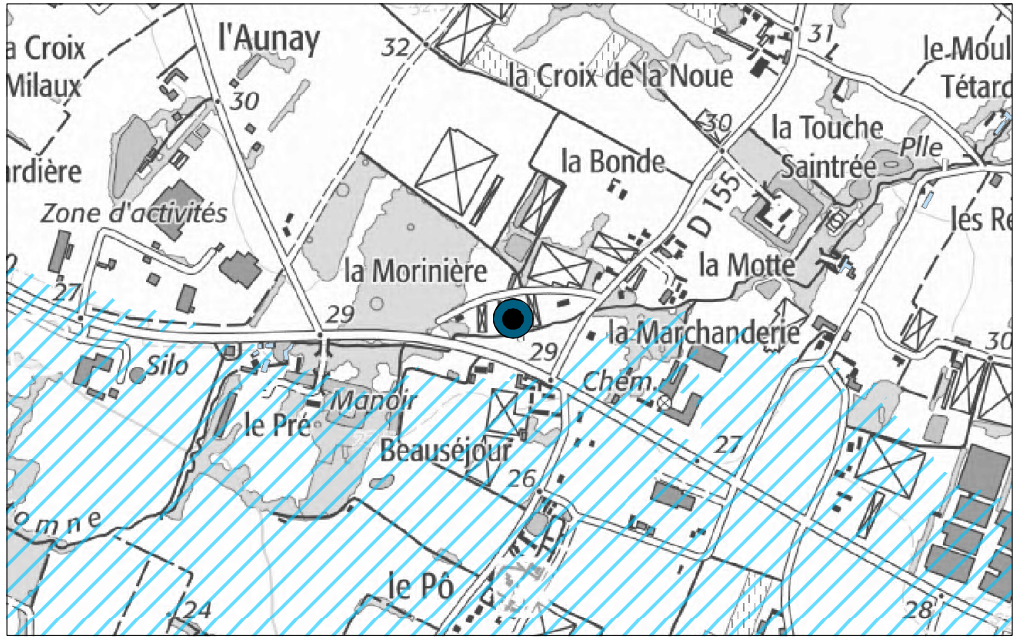
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

ALLONNES

ALL103

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : RN

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange linéaire venant clore une cour de ferme

Materiaux utilisés :

Tuffeau en pierres de taille appareillées / ardoise en couverture

Eléments patrimoniaux relevés :

Matériau : en partie tuffeau

Dénaturation relevée :

Nombreuses greffes non qualitatives tout autour du bâti ancien en tuffeau

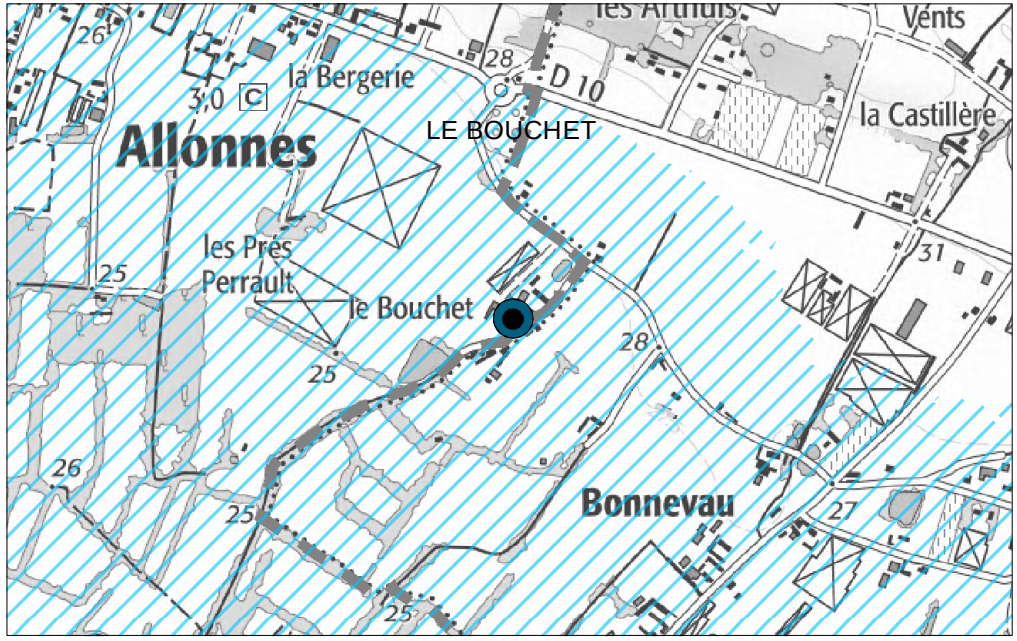
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

ANTOIGNE

ANT001

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) OUI

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation NEANT

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Non concerné

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange bloc imposante à R+1

Materiaux utilisés :

Tuffeau en moellons et pierres de taille en chainages

Eléments patrimoniaux relevés :

Matériau : Tuffeau

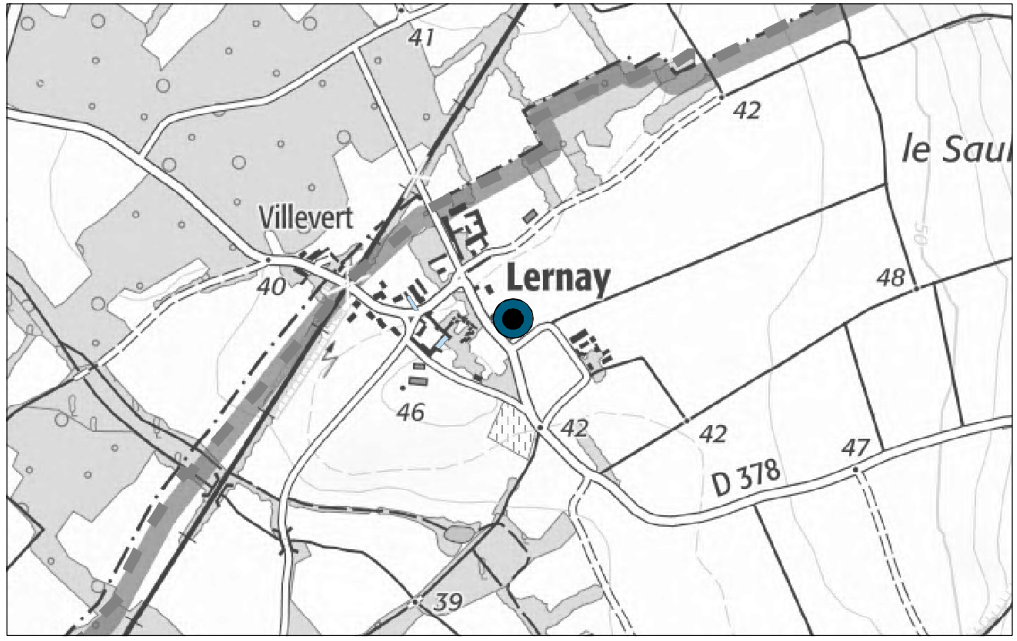
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

ANTOIGNE

ANT002

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) OUI

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation NEANT

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Non concerné

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange étable constitutive d'une ancienne ferme sur cour

Materiaux utilisés :

Tuffeau en moellons assisés et pierre de taille en chainages / couverture ardoise

Eléments patrimoniaux relevés :

Bâti ancien présent sur le cadastre de 1814 / matériau : tuffeau / corniche / baies arquées / volume bâti / ordonnancement des ouvertures sur cour

Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

ANTOIGNE

ANT003

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) OUI

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation NEANT

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Non concerné

Classement patrimonial :

TypoBati

Probable grange linéaire

Materiaux utilisés :

Tuffeau en moellons et pierre de taille en chainages / couverture ardoise

Eléments patrimoniaux relevés :

Bâti ancien présent sur le cadastre de 1814 / volume bâti en longère / matériau : tuffeau

Dénaturation relevée :

Non déterminé

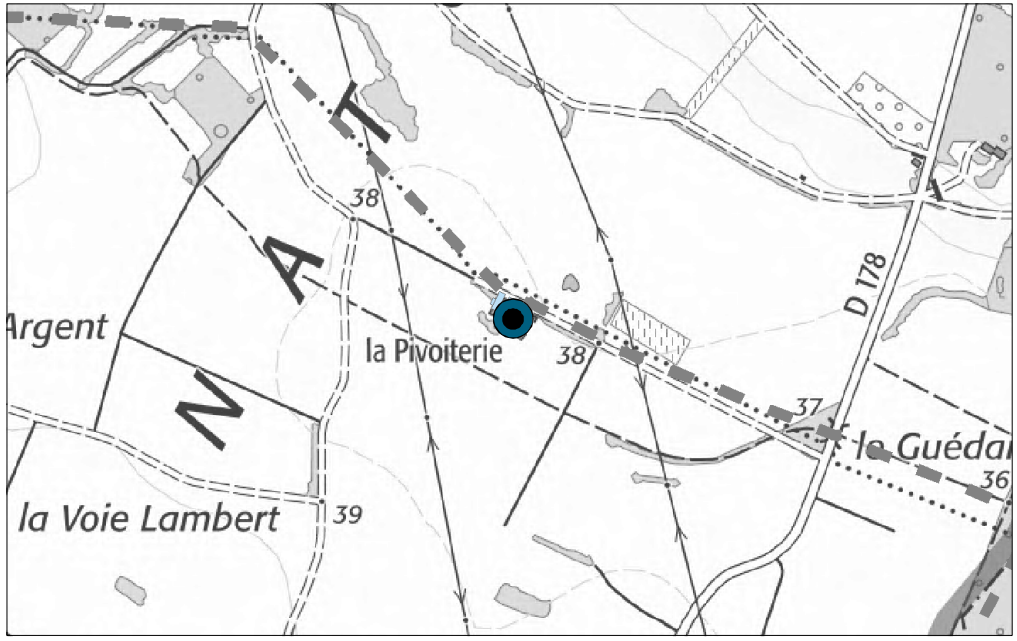
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

ANTOIGNE

ANT004

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) OUI

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation NEANT

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Non concerné

Classement patrimonial :

TypoBati

Dépendance en longère constitutive d'une ancienne ferme sur cour

Materiaux utilisés :

Tuffeau en moellons et pierre de taille en encadrements / couverture ardoise

Eléments patrimoniaux relevés :

Matériau tuffeau / volume en longère

Dénaturation relevée :

Non déterminé

Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

ANTOIGNE

ANT005

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [X] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Commerce de gros
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) OUI

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation NEANT

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Non concerné

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange linéaire constitutive d'une ancienne ferme sur cour

Materiaux utilisés :

Tuffeau en moellons assisés et pierre de taille en chainages / couverture ardoise

Eléments patrimoniaux relevés :

Bâti ancien présent au cadastre de 1814 / volume en longère / matériau : tuffeau en bon état

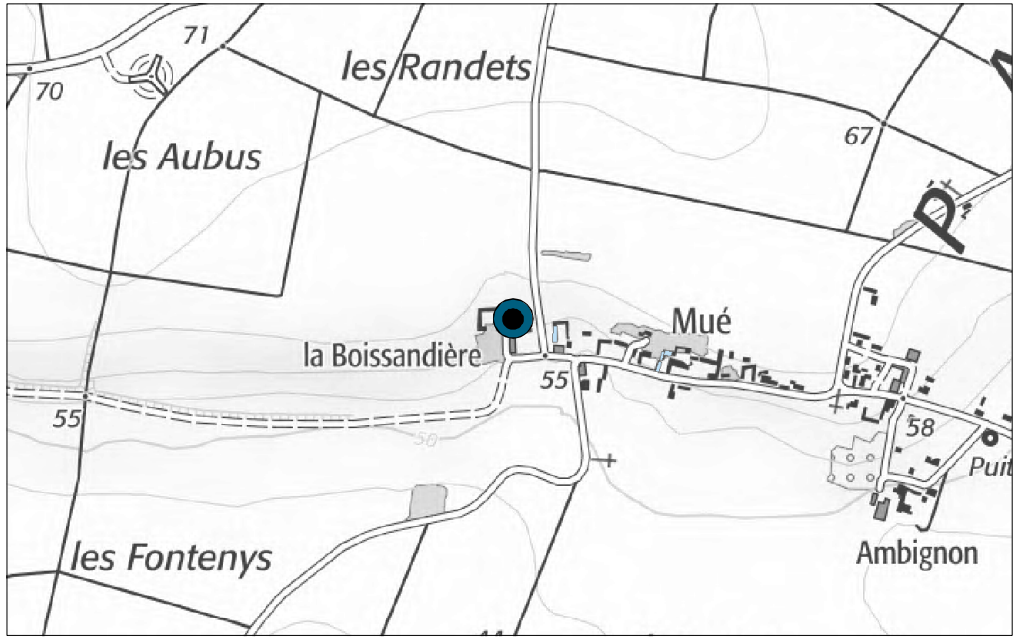
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

ANTOIGNE

ANT006

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) OUI

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation NEANT

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Non concerné

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange à piliers

Materiaux utilisés :

Tuffeau en moellons assisés et pierre de taille en chainages

Eléments patrimoniaux relevés :

Volume bâti en longère / matériau : tuffeau / trame de façade

Dénaturation relevée :

Elévation partielle en parpaings / couverture en tôle

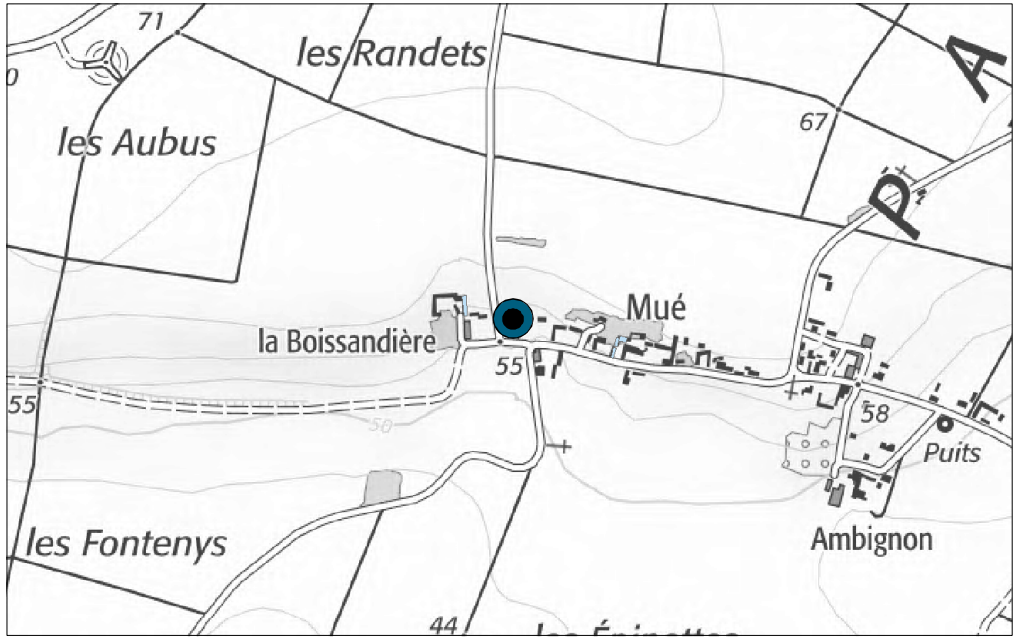
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : BRAIN SUR ALLONNES

BRA1

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit supérieur à 60m3

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

L'Aulne du Saule



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : BRAIN SUR ALLONNES

BRA2

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

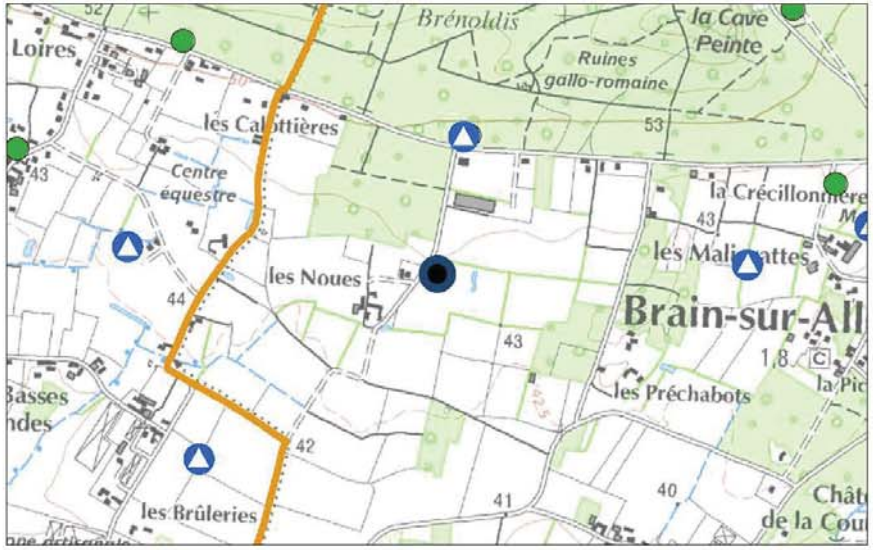
Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit supérieur à 60m3

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Noues



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : BRAIN SUR ALLONNES

BRA3

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site

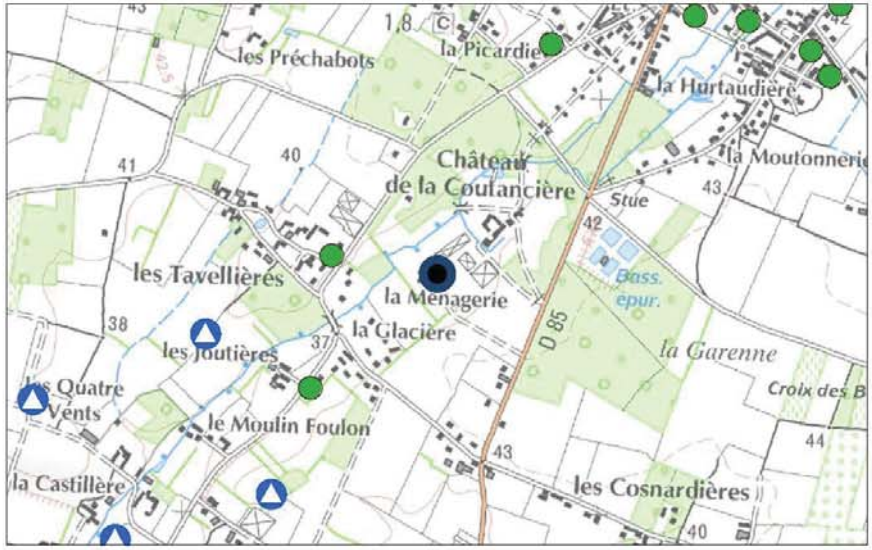


Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Ménagerie



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteur Saumur Loire Développement

Commune : BRAIN SUR ALLONNES

BRA4

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



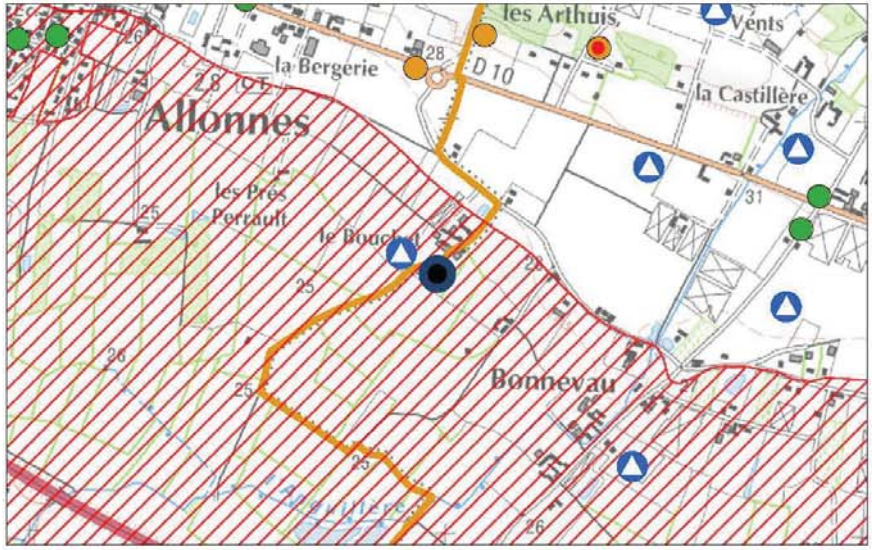
Photographie du bâtiment





Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Bouchet



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : BRAIN SUR ALLONNES

BRA5

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



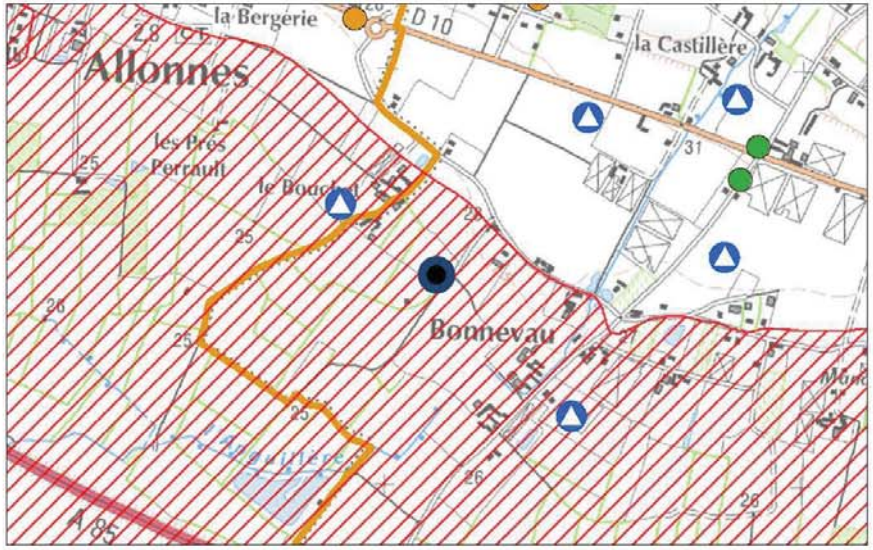
Photographie du bâtiment





Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Bonneveau



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : BRAIN SUR ALLONNES

BRA6

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Bonneveau



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit supérieur à 60m3

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : BRAIN SUR ALLONNES

BRA7

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit supérieur à 60m3

Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Bonneveau



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : BRAIN SUR ALLONNES

BRA8

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☑	Restauration	☑	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site

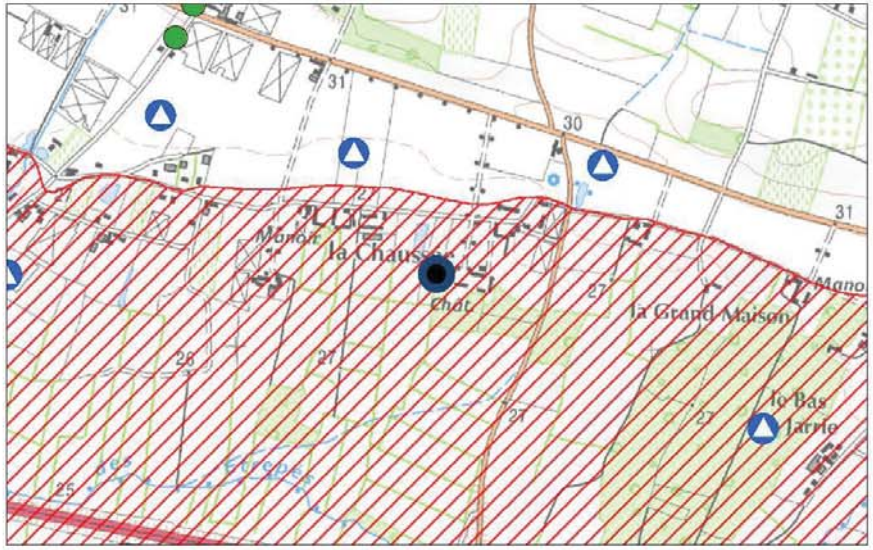


Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Chaussée



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteur Saumur Loire Développement

Commune : BRAIN SUR ALLONNES

BRA9

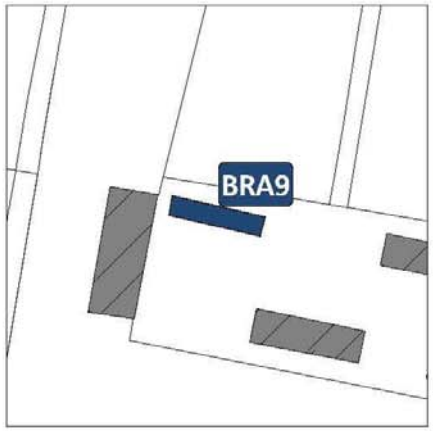
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☑	Restauration	☑	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site

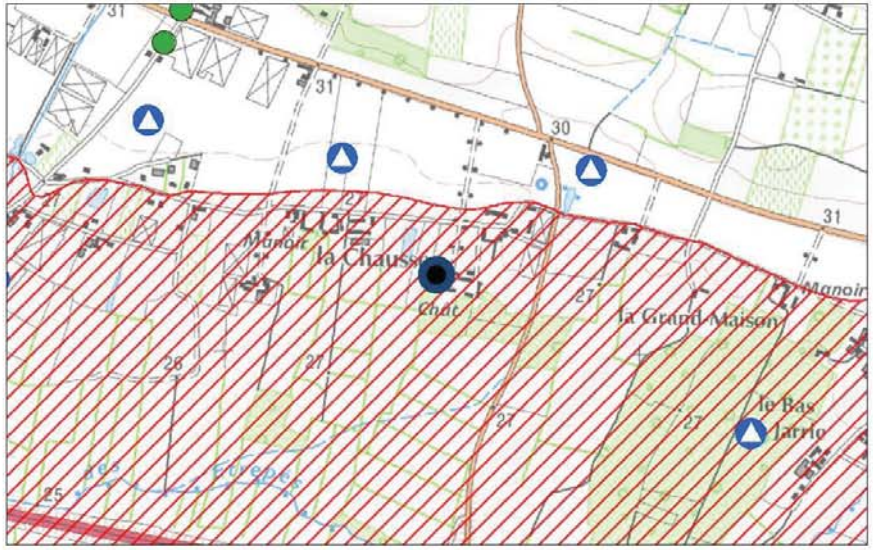


Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Chaussée



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : BRAIN SUR ALLONNES

BRA10

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site

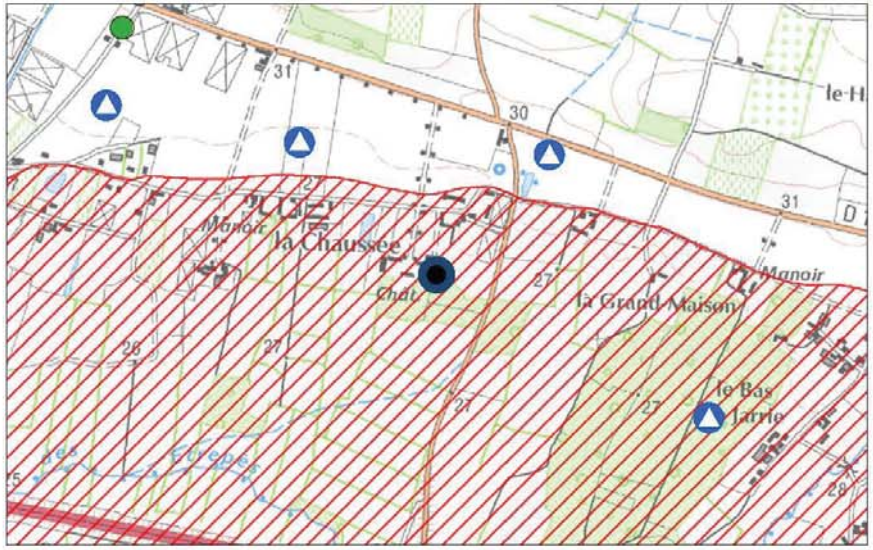


Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Chaussée



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : BRAIN SUR ALLONNES

BRA11

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site

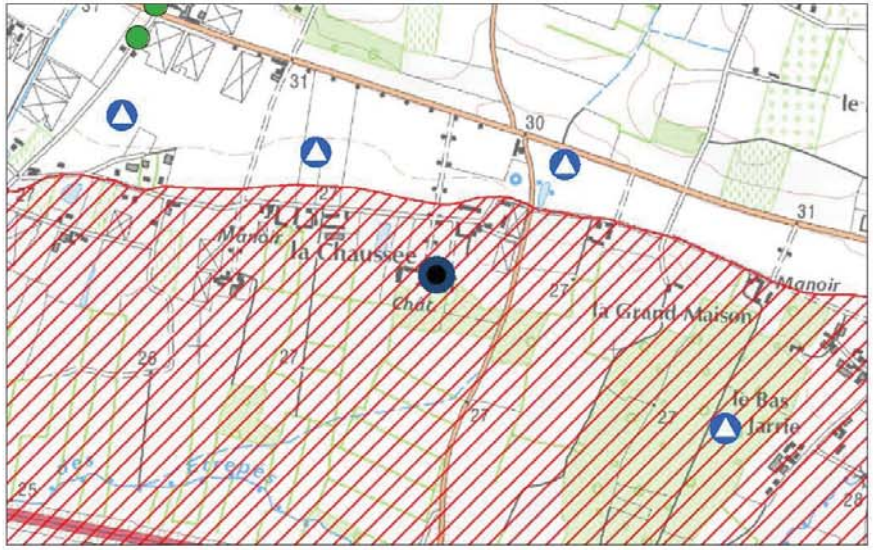


Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Chaussée



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : BRAIN SUR ALLONNES

BRA12

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Canton de la Chaussée



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : BRAIN SUR ALLONNES

BRA13

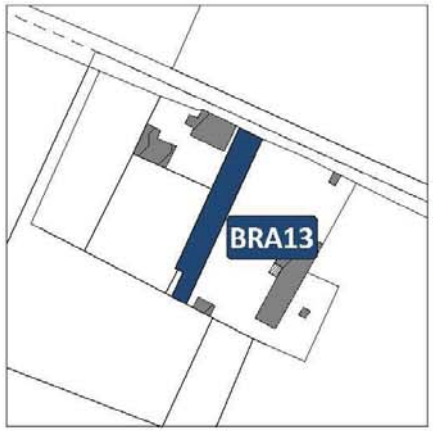
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



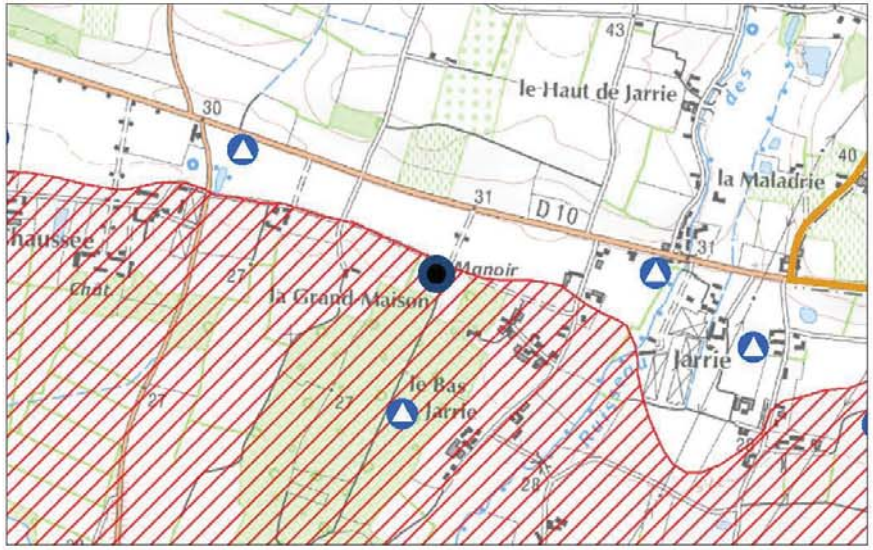
Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Canton de Jarry



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : BRAIN SUR ALLONNES

BRA14

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



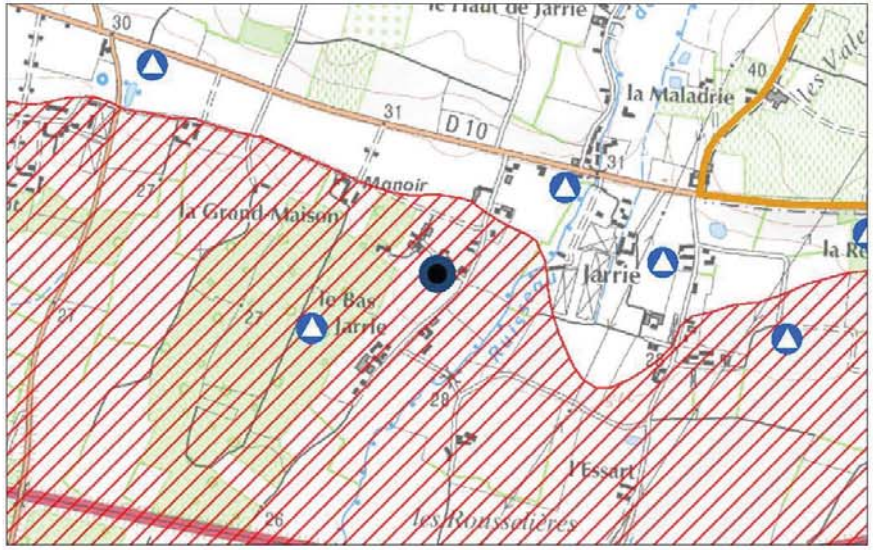
Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Canton de Jarry



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteur Saumur Loire Développement

Commune : BRAIN SUR ALLONNES

BRA15

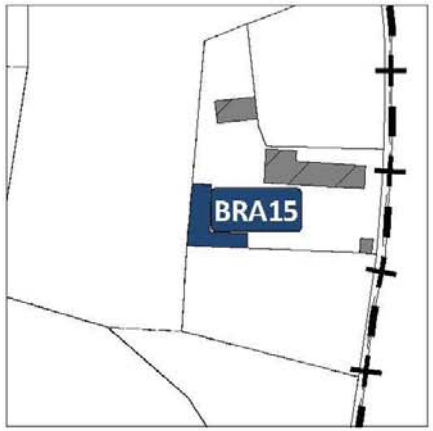
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Varennières



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : BRAIN SUR ALLONNES

BRA16

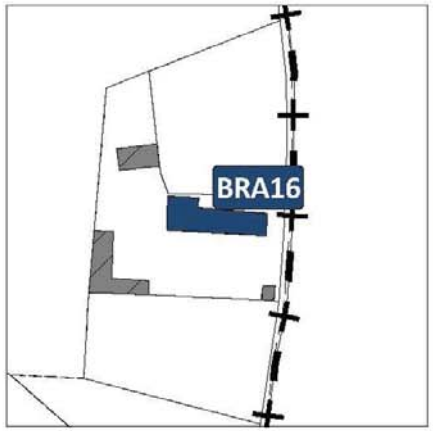
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Varennières



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : BRAIN SUR ALLONNES

BRA17

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	[x] OUI	[] NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	[x] OUI	[] NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	[x] OUI	[] NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	[] OUI	[x] NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



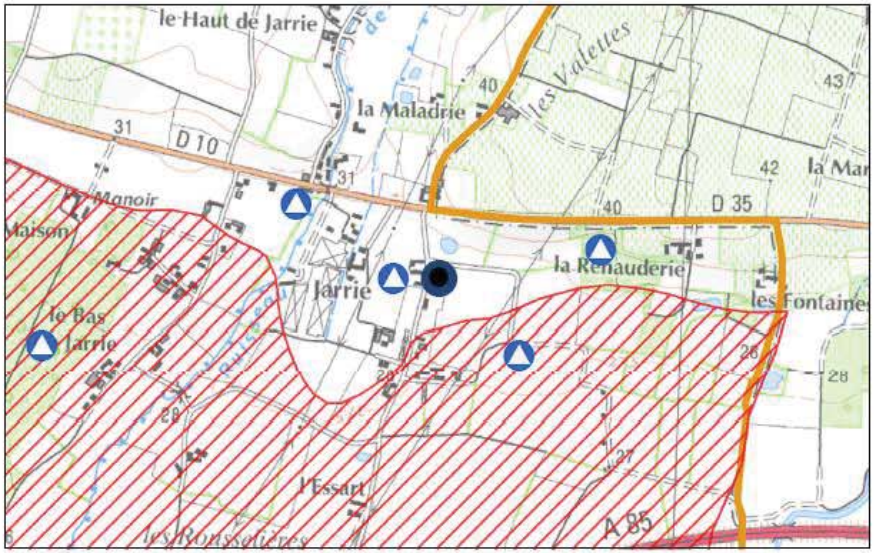
Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Canton de Jarry



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : BRAIN SUR ALLONNES

BRA18

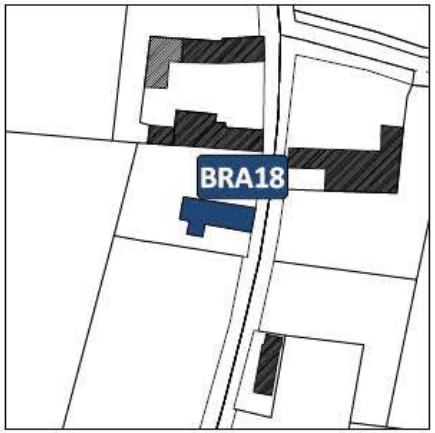
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☑	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site

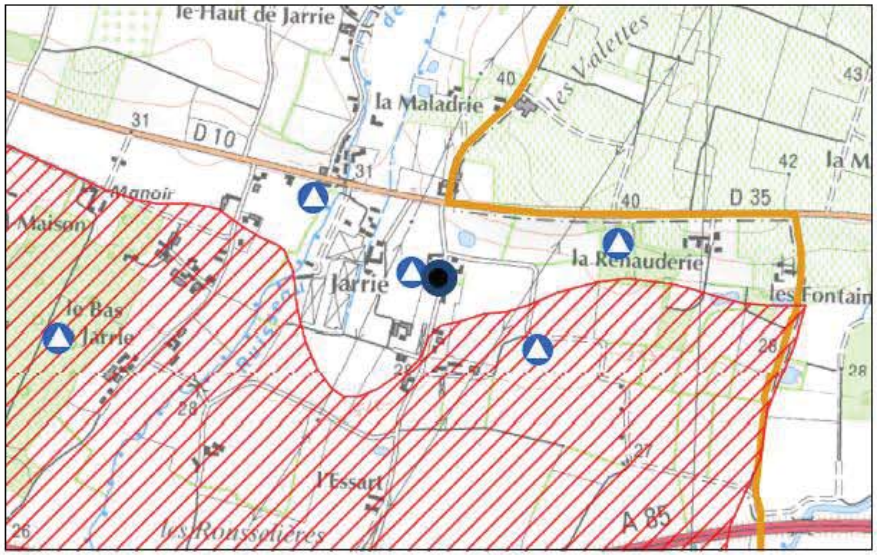


Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Canton de Jarry



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : BRAIN SUR ALLONNES

BRA19

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Hauts de Jarry



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteur Saumur Loire Développement

Commune : BRAIN SUR ALLONNES

BRA20

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Hauts de Jarry



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : BRAIN SUR ALLONNES

BRA21

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☐	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit supérieur à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Cosnardières



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : BRAIN SUR ALLONNES

BRA22

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit supérieur à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Cosnardières



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : BRAIN SUR ALLONNES

BRA23

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit supérieur à 60m3

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

L'Aulne du Saule



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : BRAIN SUR ALLONNES

BRA24

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

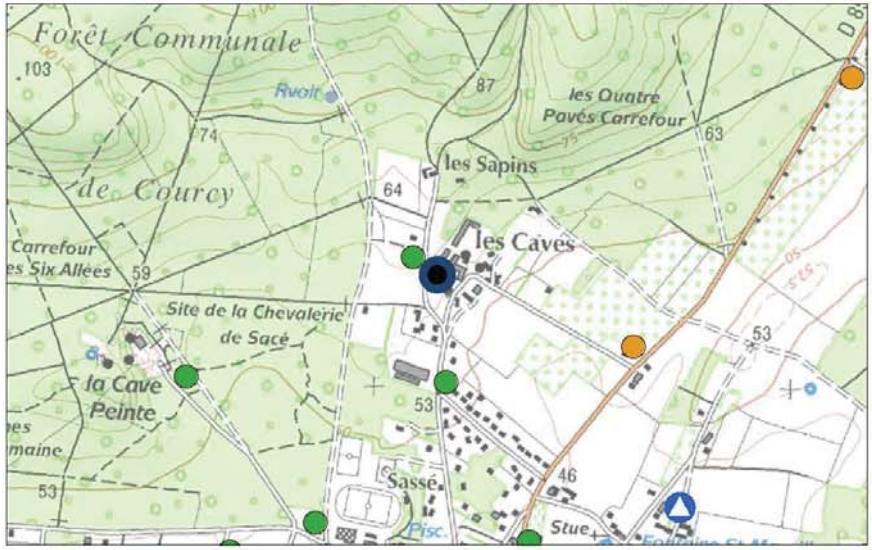
Bouches et poteaux incendie :

En service : débit supérieur à 60m3

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Caves



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteur Saumur Loire Développement

Commune : BRAIN SUR ALLONNES

BRA25

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Canton de la Chaussée



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : BRAIN SUR ALLONNES

BRA26

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site

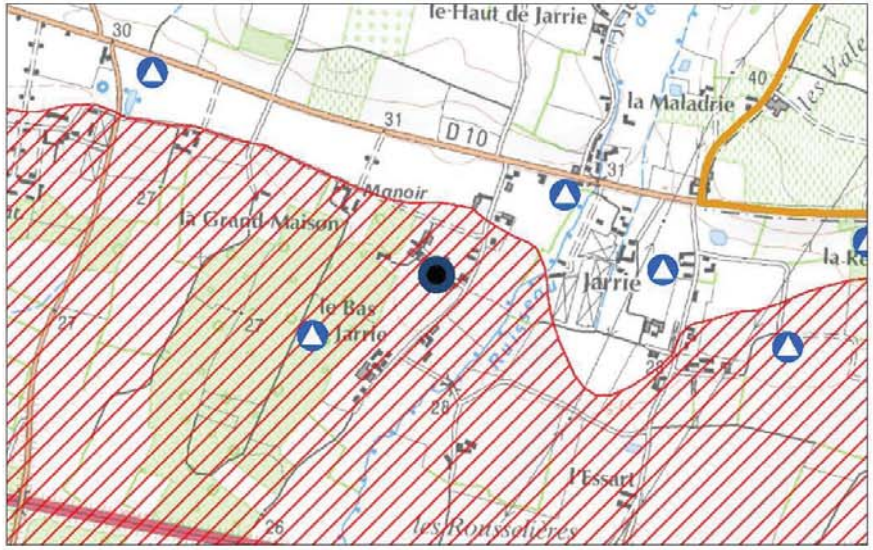


Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Canton de Jarry



* *Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : BRAIN-SUR-ALLONNES

BRA27

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☑	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☑	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment

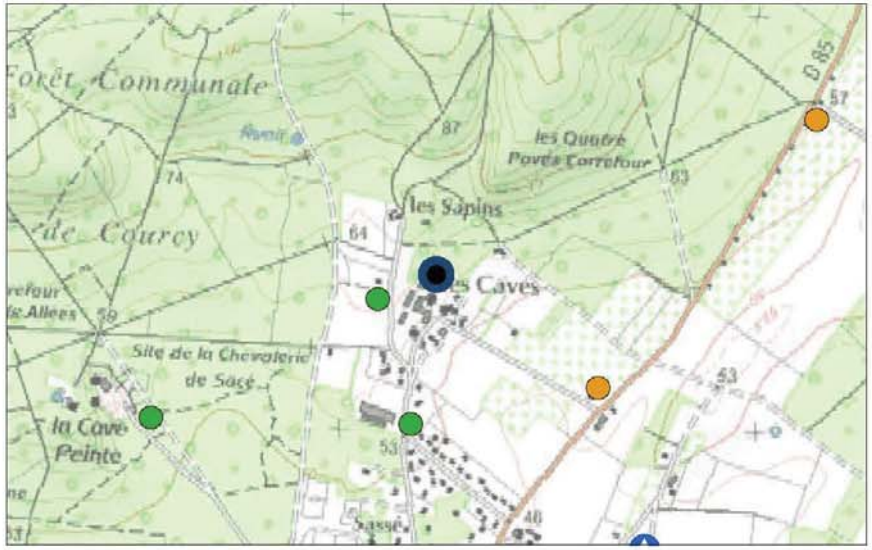


Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : BRAIN SUR ALLONNES

BRA28

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Bâtiment concerné

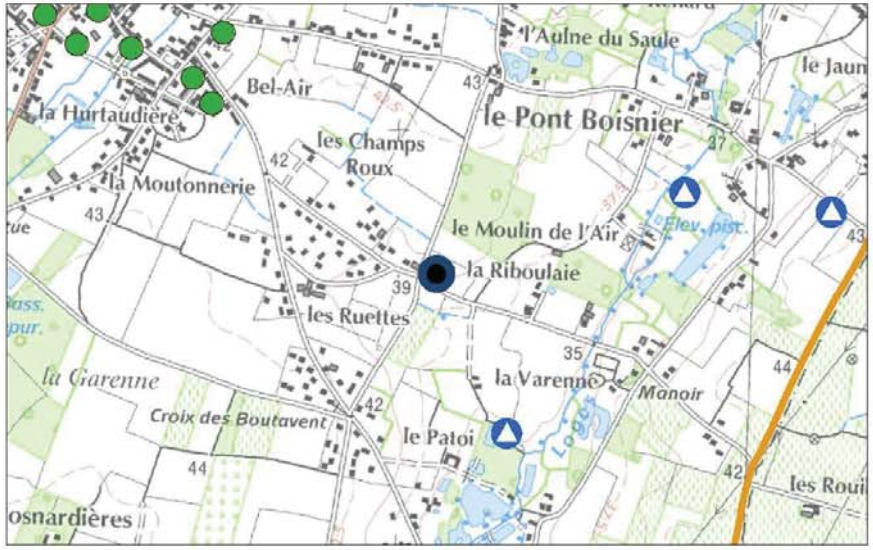
Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit supérieur à 60m3

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Riboulaie



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : BRAIN SUR ALLONNES

BRA29

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☑	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☑	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



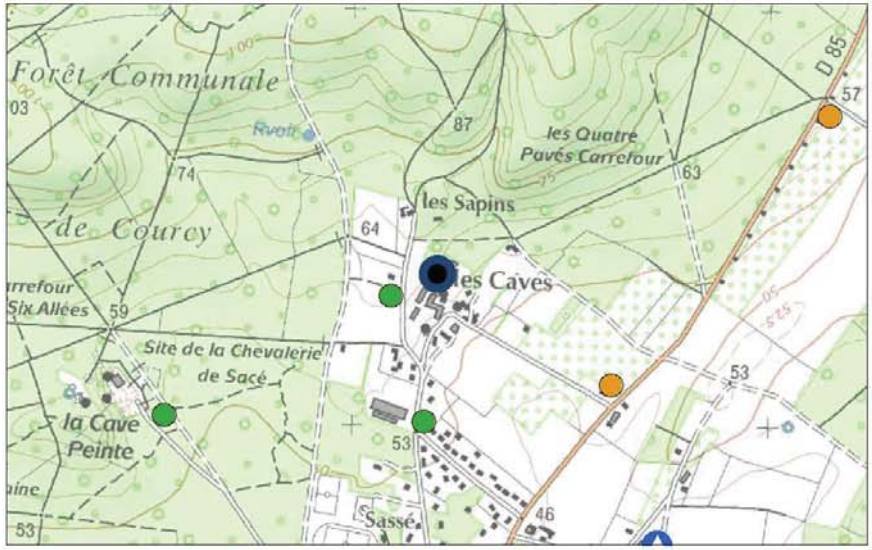
Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : BRAIN SUR ALLONNES

BRA30

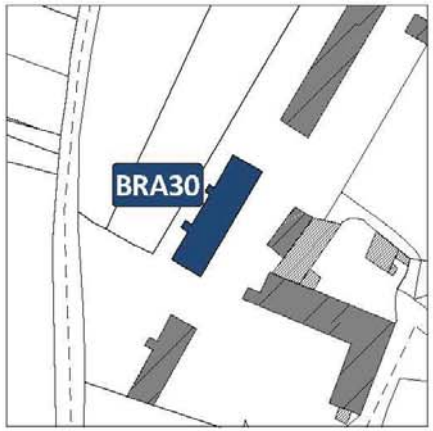
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☑	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☑	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



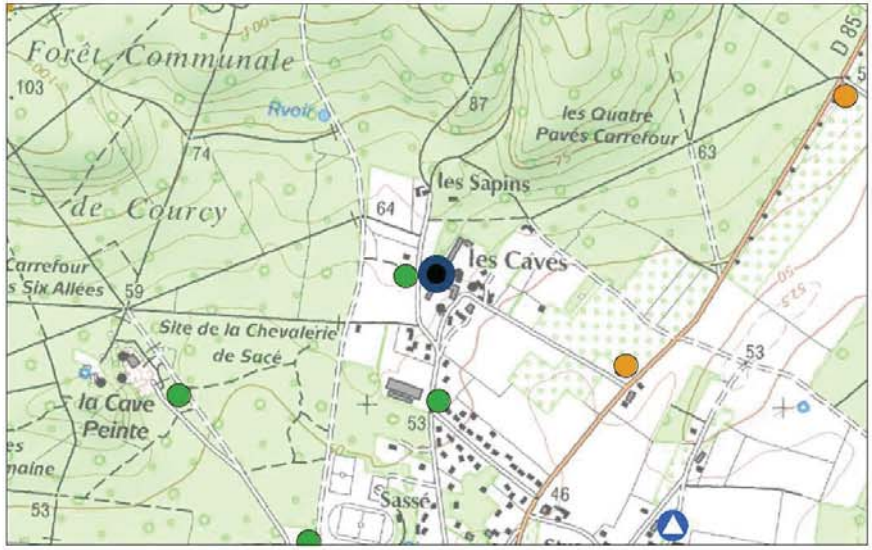
Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : BRAIN SUR ALLONNES

BRA31

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site

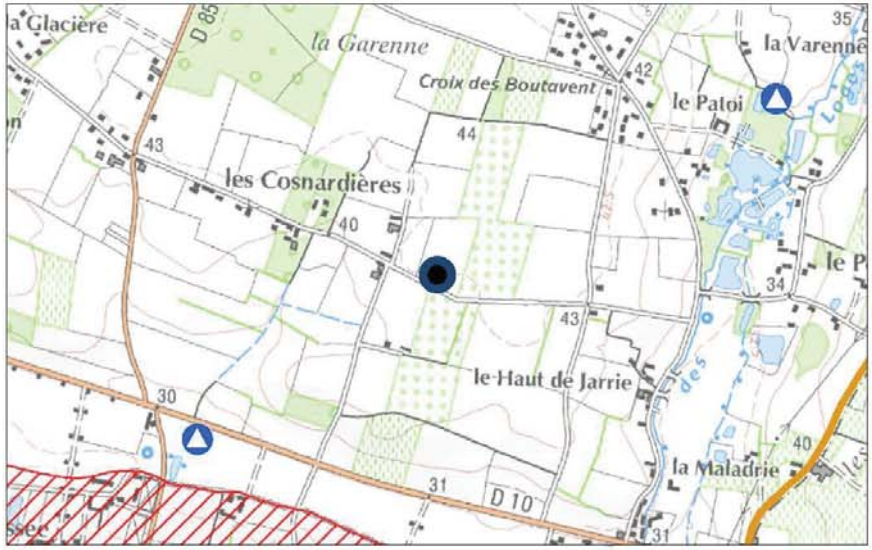


Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Cosnardières



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : BRAIN SUR ALLONNES

BRA32

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment

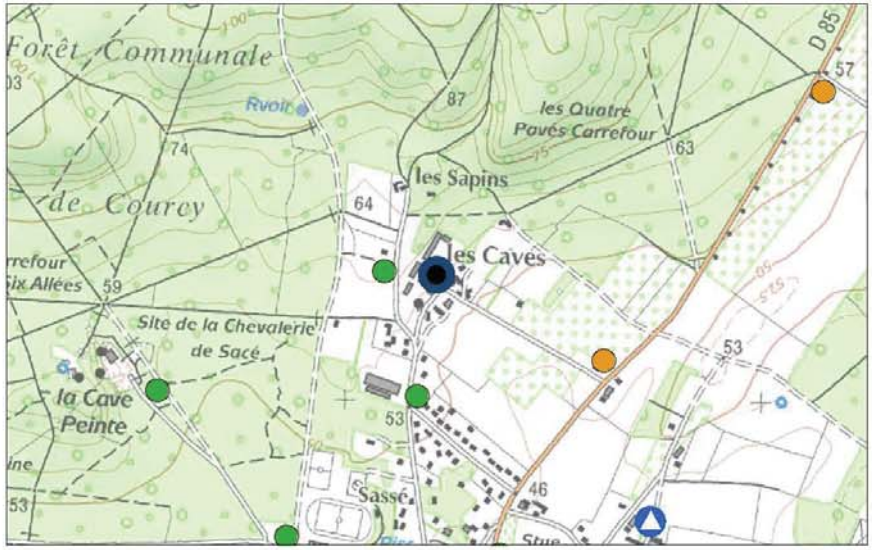
PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

- Bâtiment concerné
- Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

- En service : débit supérieur à 60m3
- En service : débit inférieur ou égal à 60m3



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : BRAIN SUR ALLONNES

BRA33

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑ Logement	☑ Bureau
☑ Hébergement	☑ Artisanat et commerce de détail
☑ Restauration	☑ Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐ Industrie	☑ Hébergement hôtelier et touristique
☑ Entrepôt	☐ Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



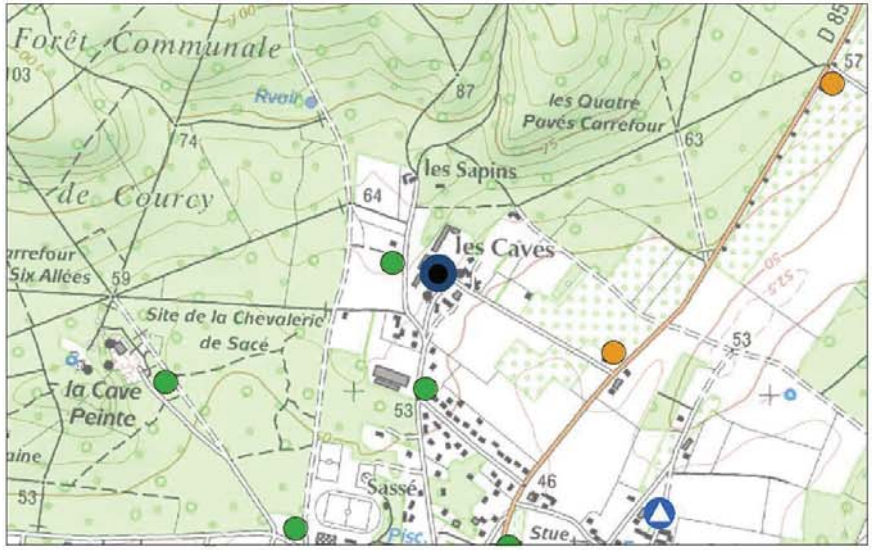
Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : BRAIN-SUR-ALLONNES

BRA34

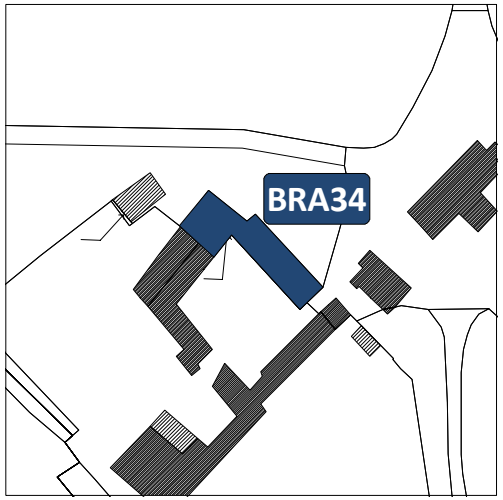
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☐ Logement	☐ Bureau
☑ Hébergement	☐ Artisanat et commerce de détail
☑ Restauration	☐ Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐ Industrie	☑ Hébergement hôtelier et touristique
☐ Entrepôt	☐ Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

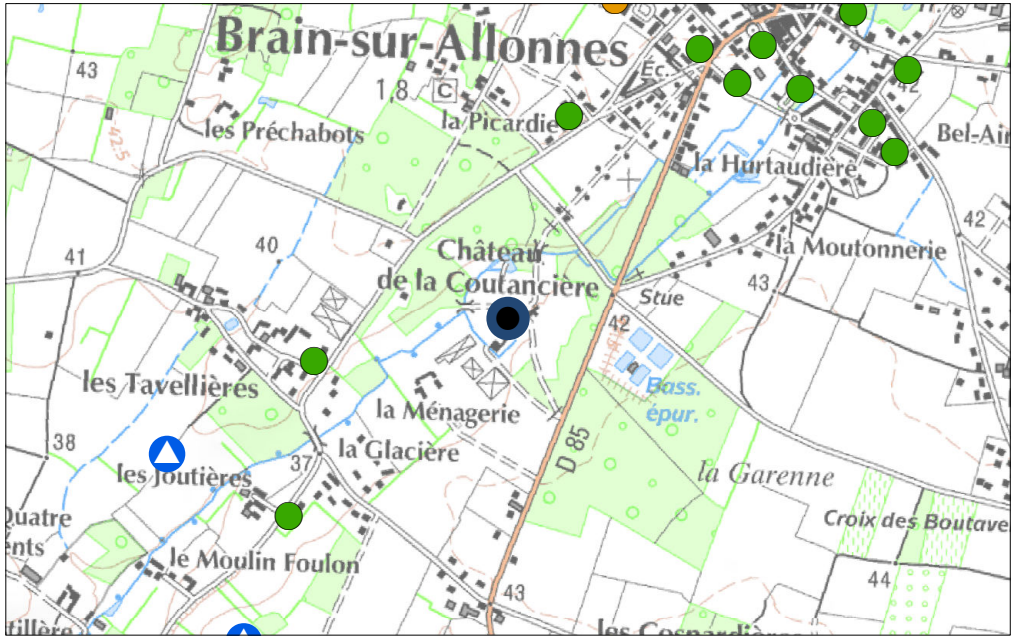
En service : débit supérieur à 60m3

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

LA COUTANCIERE



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : CHACE

CHA1

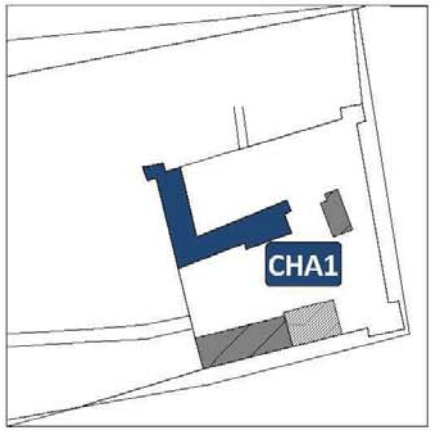
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☑	Restauration	☑	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☐ OUI	☑ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit supérieur à 60m3

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Bois de Saumoussay



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : CHACE

CHA2

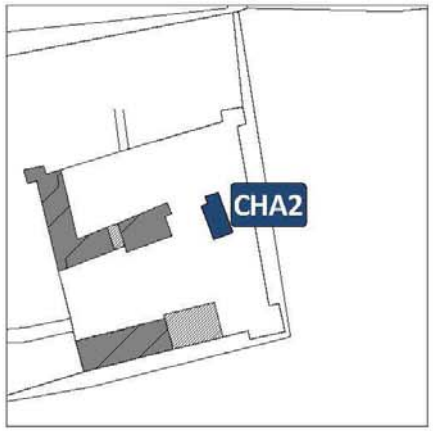
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☑	Restauration	☑	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☐ OUI	☑ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Saumoussay



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : CHACE

CHA3

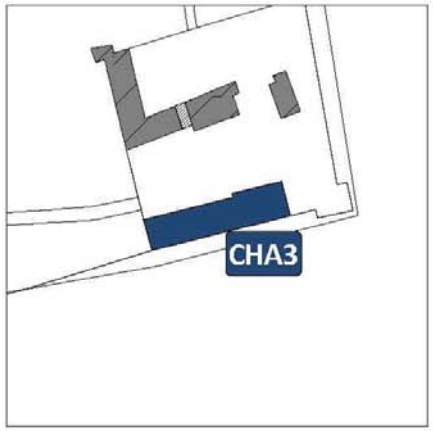
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☑	Restauration	☑	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☐ OUI	☑ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit supérieur à 60m3

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Saumoussay



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : CIZAY LA MADELEINE

CIZ6

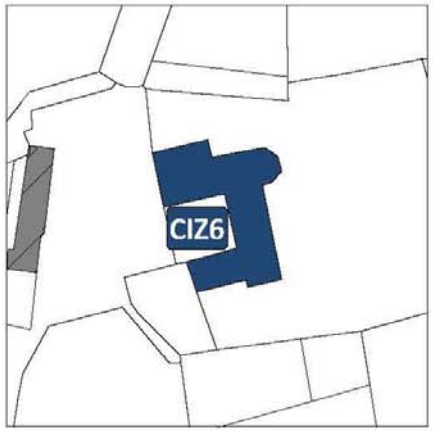
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑ Logement	☑ Bureau
☑ Hébergement	☑ Artisanat et commerce de détail
☑ Restauration	☑ Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐ Industrie	☑ Hébergement hôtelier et touristique
☑ Entrepôt	☐ Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

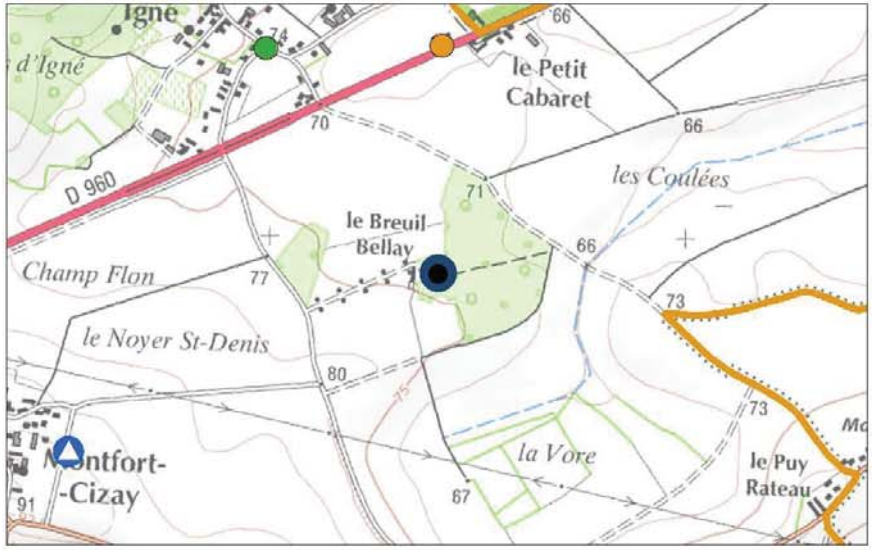
Bouches et poteaux incendie :

En service : débit supérieur à 60m3

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Le Breuil-Bellay



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : CIZAY LA MADELEINE

CIZ12

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☑	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site

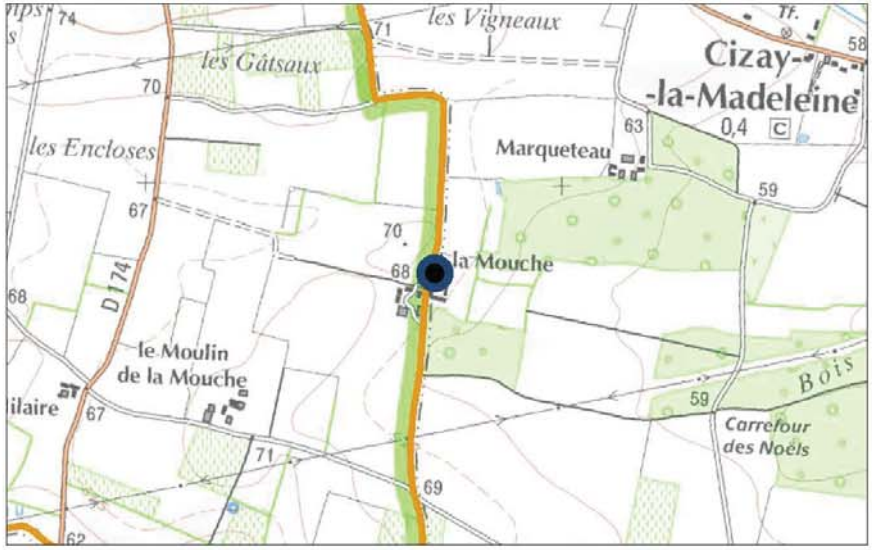


Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Mouche



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteur Saumur Loire Développement

Commune : CIZAY LA MADELEINE

CIZ13

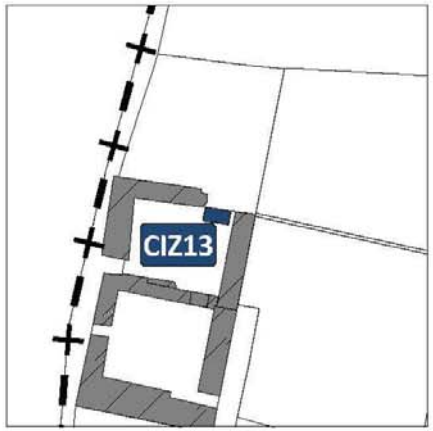
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☑	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site

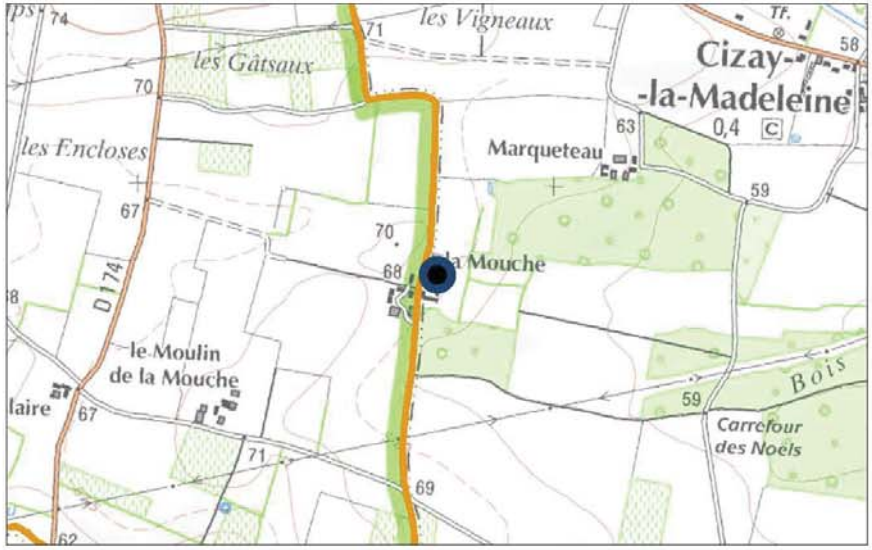


Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Mouche



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : CIZAY LA MADELEINE

CIZ14

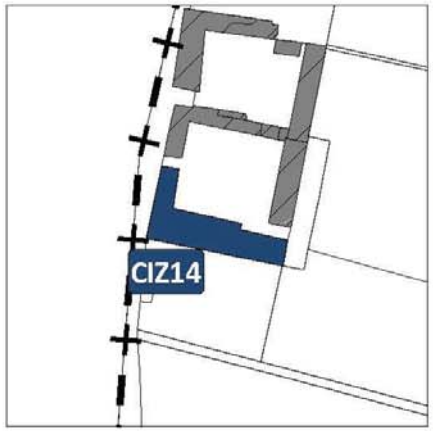
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☑	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site

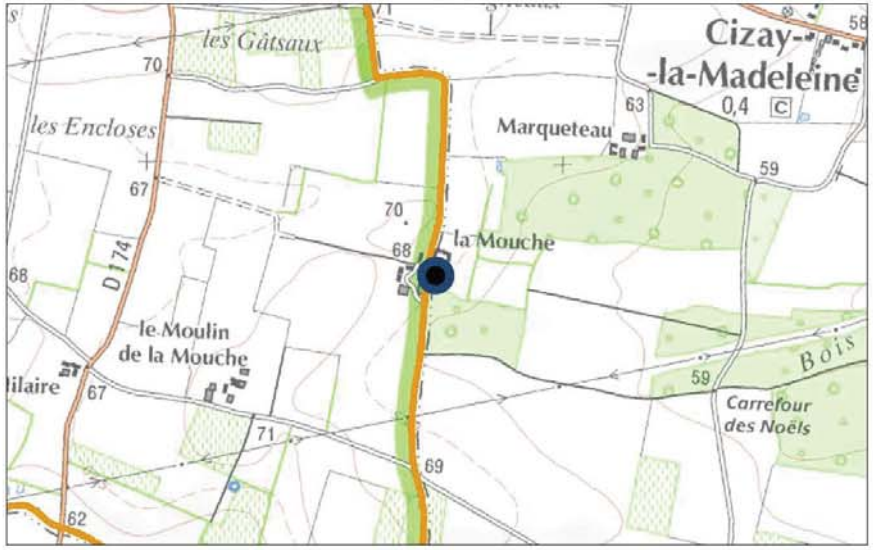


Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Mouche



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : CIZAY LA MADELEINE

CIZ15

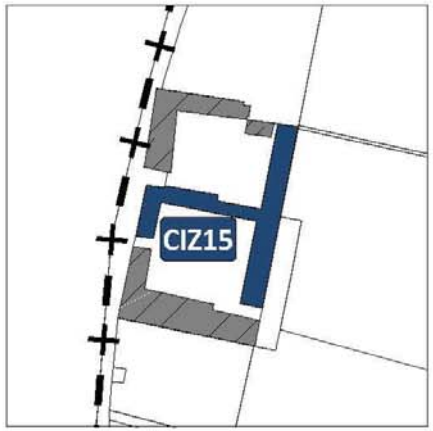
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☑	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



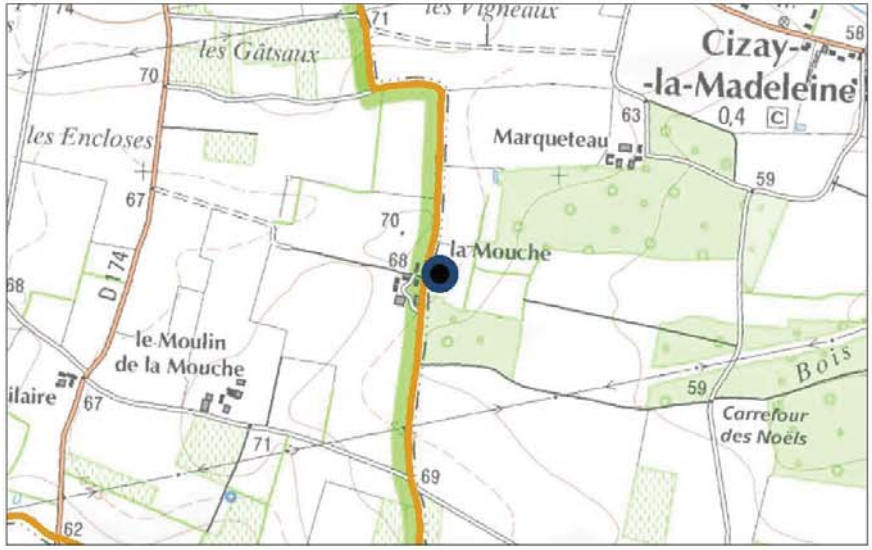
Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Mouche



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

CIZAY-LA-MADELEINE

CIZ021

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[X]	Hébergement	[X]	Artisanat et commerce de détail
[X]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[X]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) OUI

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation NEANT

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Non concerné

Classement patrimonial : L.151-19 du Code de l'Urbanisme

TypoBati

Ensemble regroupant à priori une ancienne église ou chapelle, une habitation rurale et des dépendances linéaires entre les deux

Materiaux utilisés :

Tuffeau en moellons et pierre de taille appareillée / ardoise en couverture

Eléments patrimoniaux relevés :

Bâti ancien présent sur le cadastre ancien de 1814 (église et bâti en longère) / ancienne église ou chapelle / volumes / matériau tuffeau / ordonnancement et forme des ouvertures / modénatures et décors de façade

Dénaturation relevée :

Non déterminée / la valeur bâtie des bâtis annexes n'a pas pu être regardée

Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Monument historique Partiellement inscrit

Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

CIZAY-LA-MADELEINE

CIZ022

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[X]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) OUI

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation NEANT

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Non concerné

Classement patrimonial : Abbaye d'Asnière (MH)

TypoBati

Grange/étable à nef centrale avec ses 2 ailes

Materiaux utilisés :

Moellons calcaires et pierre de taille en chainages / couverture ardoise

Eléments patrimoniaux relevés :

Volume bâti / matériau pierre / ouvertures sur la façade principale / trame bâtie

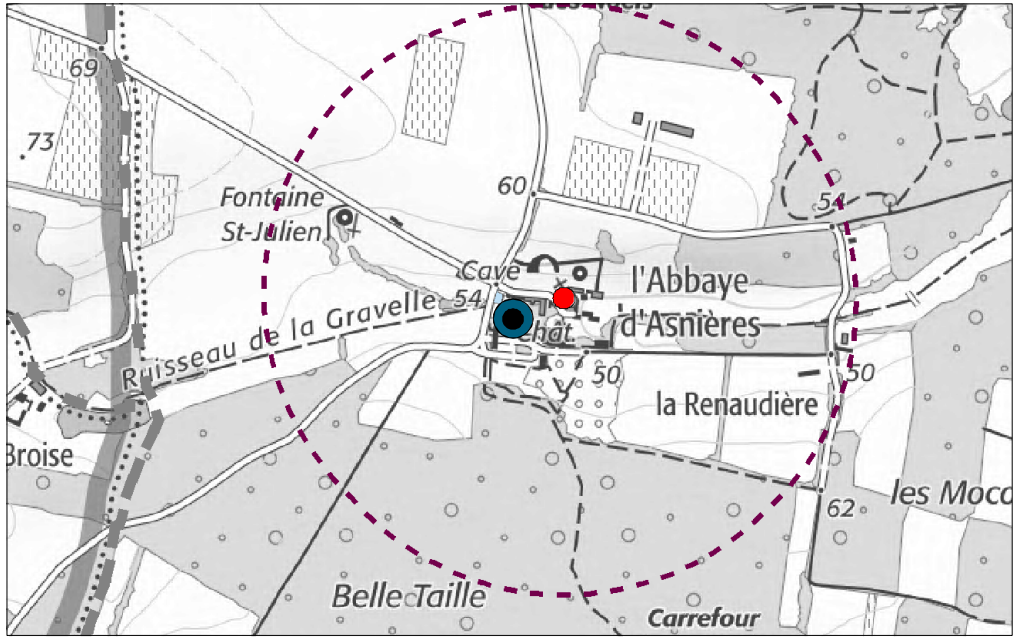
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Monument historique Classé

Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments historiques

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

CIZAY-LA-MADELEINE

CIZ023

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[X]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) OUI

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation NEANT

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Non concerné

Classement patrimonial : Abbaye d'Asnière (MH)

TypoBati

Grange bloc asymétrique

Materiaux utilisés :

Moellons calcaires assisés et pierre de taille en chainages

Eléments patrimoniaux relevés :

Volume bâti / matériau : pierre

Dénaturation relevée :

Couverture en tôle ou fibro-ciment

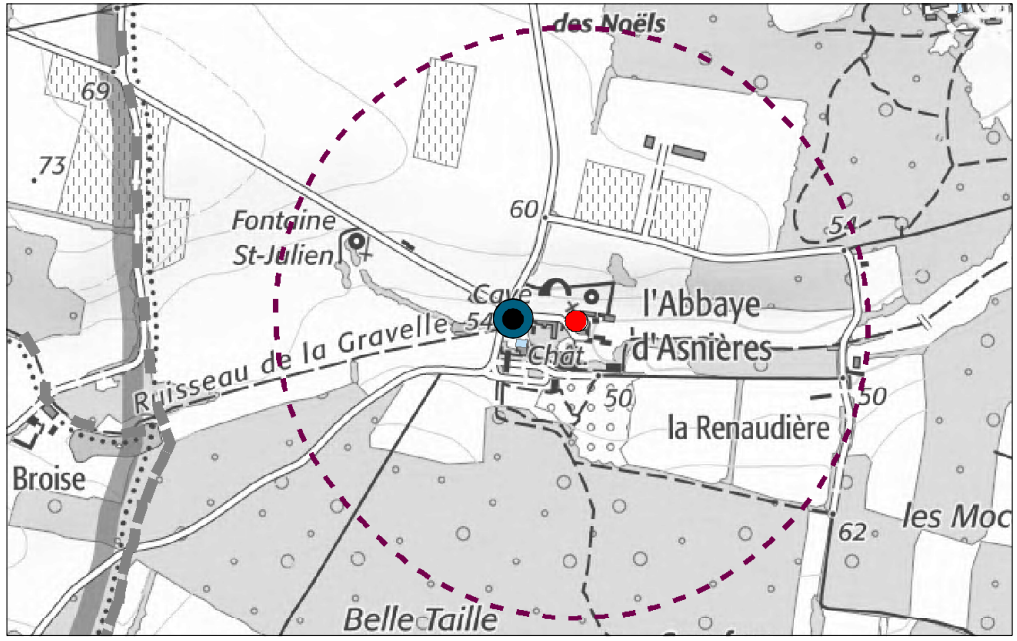
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Monument historique Classé

Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments historiques

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

CIZAY-LA-MADELEINE

CIZ024

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[X]	Bureau
[X]	Hébergement	[X]	Artisanat et commerce de détail
[X]	Restauration	[X]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[X]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) OUI

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation NEANT

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Non concerné

Classement patrimonial : Chateau de Chozé

TypoBati

Logis accompagnant le château

Materiaux utilisés :

Tuffeau en moellons enduits à la chaux et pierre de taille en chainages / couverture ardoise

Eléments patrimoniaux relevés :

Volume bâti / matériau : tuffeau / modénatures de corniche, d'encadrement / forme et ordonnancement des ouvertures

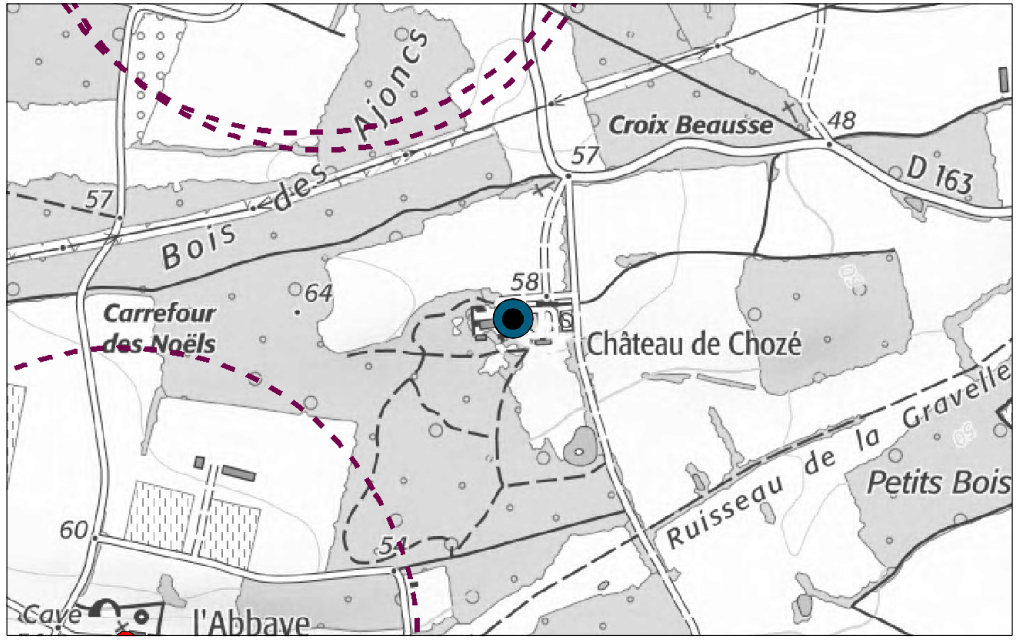
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Monument historique Classé

Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments historiques

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

CIZAY-LA-MADELEINE

CIZ025

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[X]	Bureau
[X]	Hébergement	[X]	Artisanat et commerce de détail
[X]	Restauration	[X]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[X]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) OUI

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation NEANT

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Non concerné

Classement patrimonial : Chateau de Chozé

TypoBati

Petite dépendance liée au château

Materiaux utilisés :

Tuffeau en moellons et pierre de taille en chainages / couverture ardoise

Eléments patrimoniaux relevés :

Volume bâti / matériau : tuffeau / lucarne

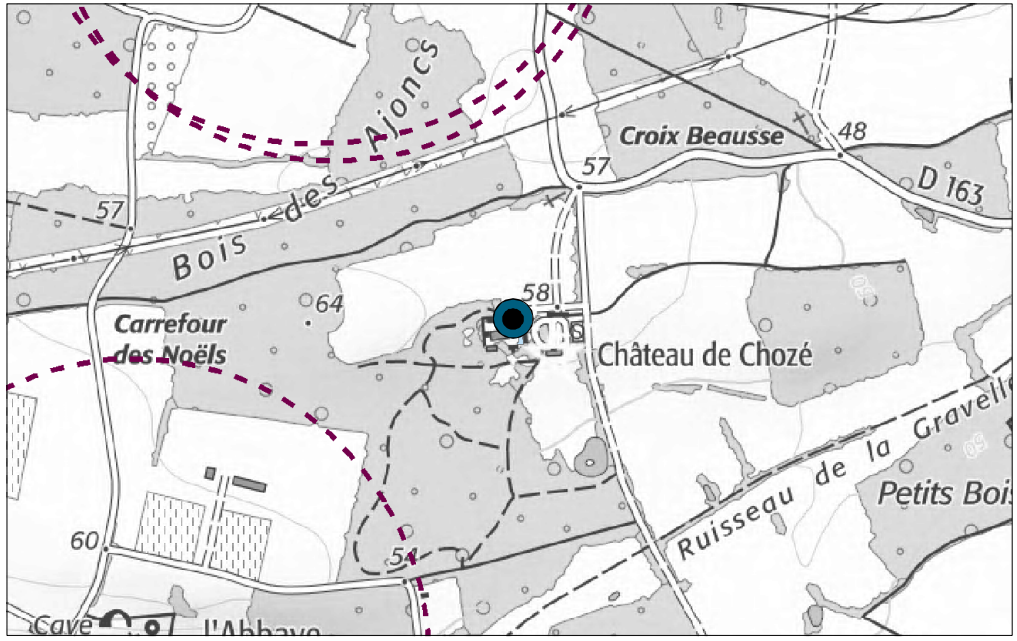
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments historiques

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

CIZAY-LA-MADELEINE

CIZ026

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [X] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Commerce de gros
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) OUI

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation NEANT

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Non concerné

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange linéaire

Materiaux utilisés :

Tuffeau en moellons assisés et pierres de taille en chainages / couverture ardoise

Eléments patrimoniaux relevés :

Volume bâti / alignement sur rue / matériau : pierre

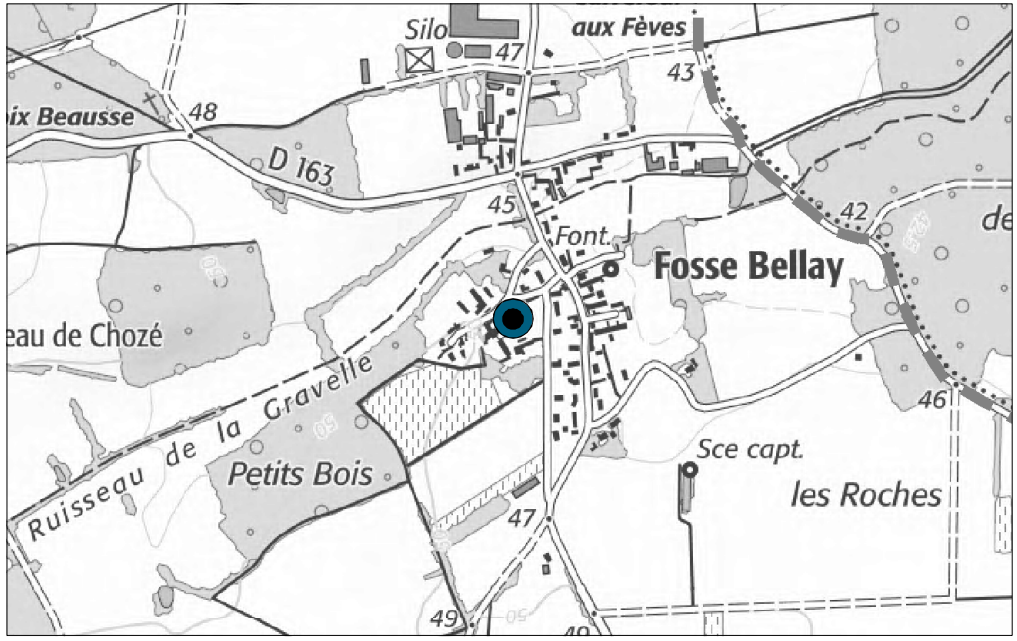
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : EPIEDS

EPI01

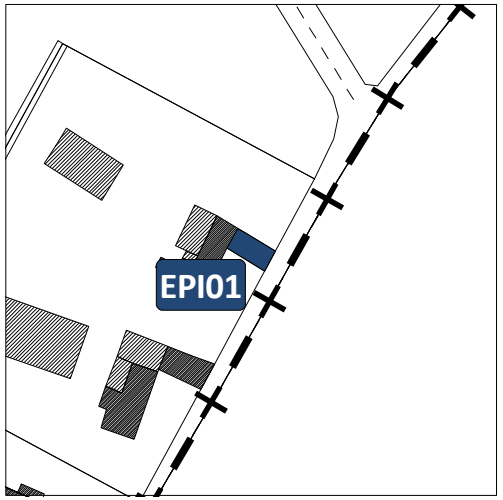
Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	[x] OUI	[] NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	[x] OUI	[] NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	[x] OUI	[] NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	[x] OUI	[] NON

Identification du bâtiment



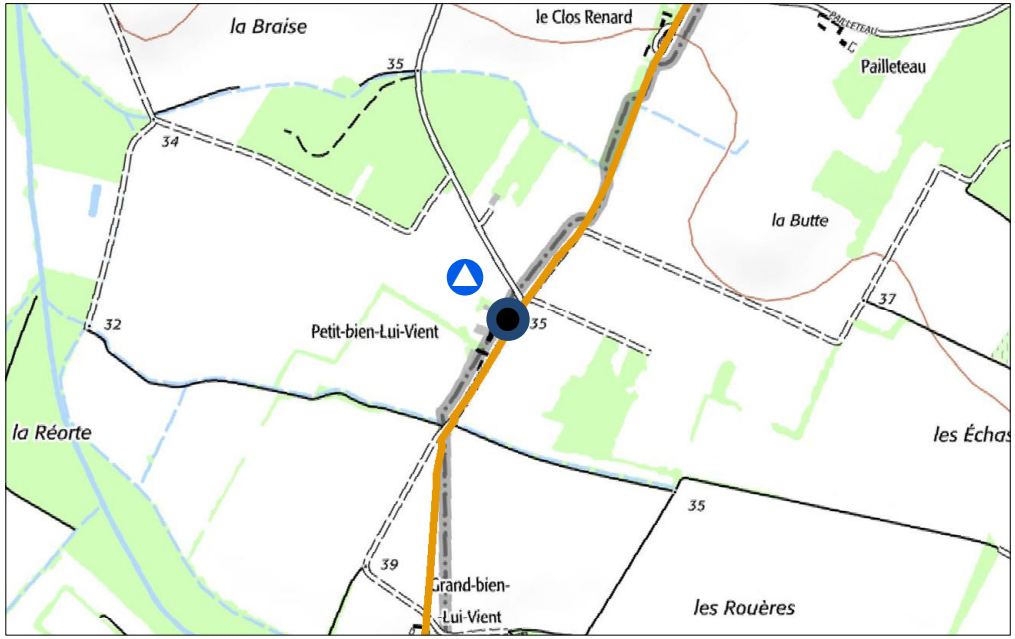
Vue aérienne du site



Changements_de_destination

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Le Bien lui vient



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

PPRi : Aléa fort et très

auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : EPIEDS

EPI02

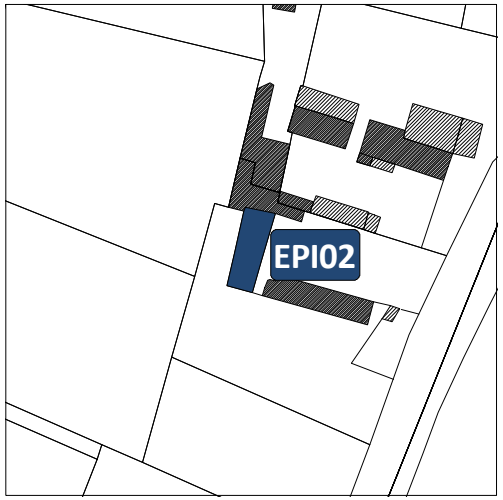
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



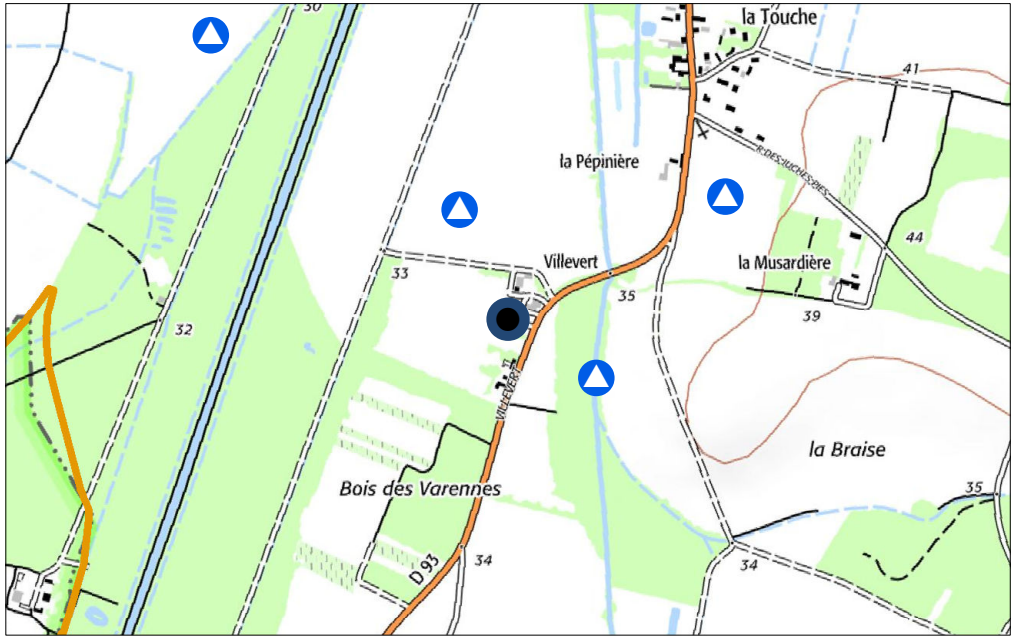
Vue aérienne du site



Changements_de_destination

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Villevert



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

PPRi : Aléa fort et très

auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : FONTEVRAUD L'ABBAYE

FON1

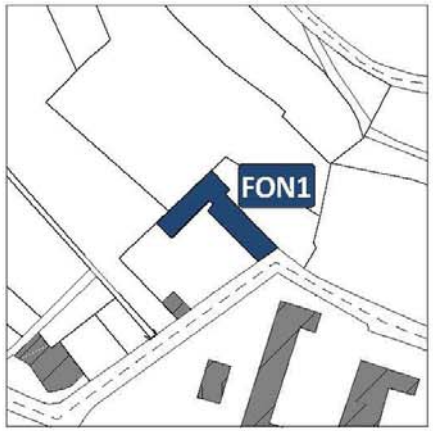
Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



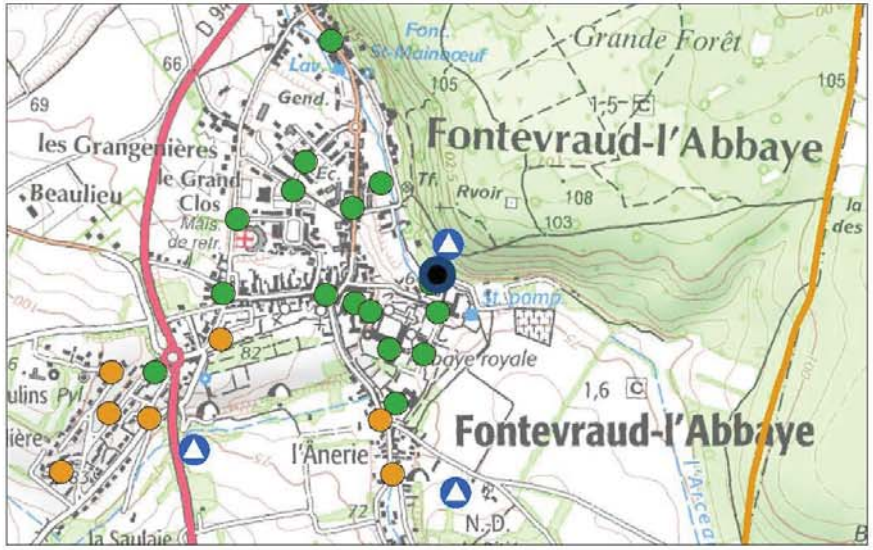
Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Le Bourg



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

FONTEVRAUD-L'ABBAYE

FON002

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) OUI

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation NEANT

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Non concerné

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange à piliers

Materiaux utilisés :

Tuffeau en pierres de taille appareillées et moellons assisés / couverture ardoise

Eléments patrimoniaux relevés :

Matériau : pierre / trame des ouvertures / volume bâti

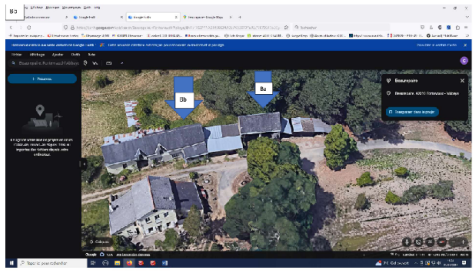
Dénaturation relevée :

Greffes non qualitatives de part et d'autre

Identification du bâtiment



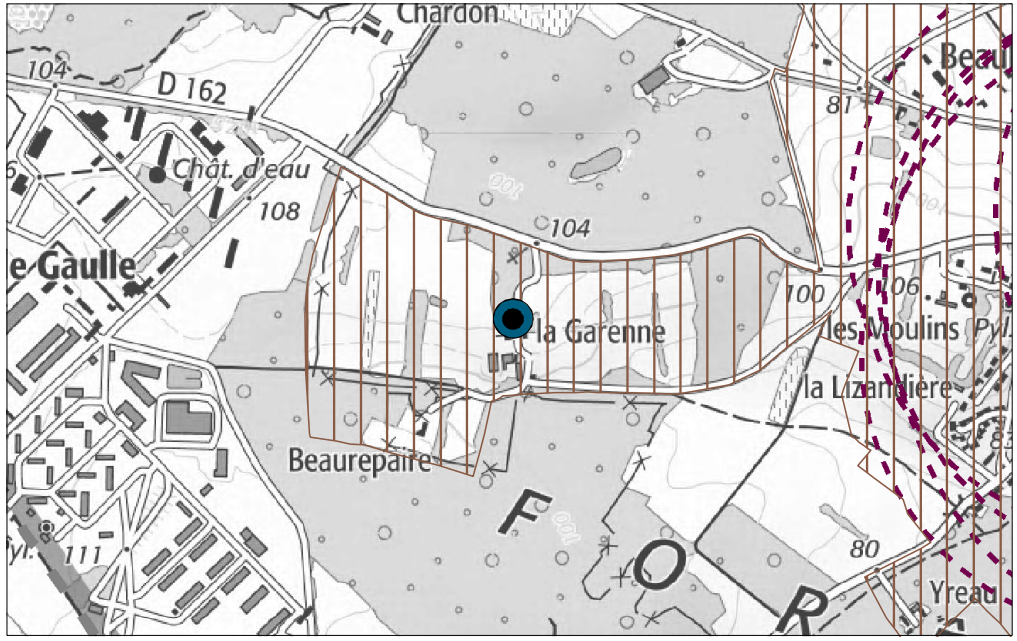
Photographie du bâtiment



La Garenne - Secteur 005

Bs : Hangar fermé sur 3 côté avec toiture ardoise - Bs : bâtiment déjà construit en extension

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments historiques

Sites patrimoniaux remarquables

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

FONTEVRAUD-L'ABBAYE

FON003

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [X] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Commerce de gros
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) OUI

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation NEANT

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Non concerné

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange en longère

Materiaux utilisés :

Tuffeau en moellons assisés et pierre de taille en chainages / couverture ardoise

Eléments patrimoniaux relevés :

Matériau : tuffeau / volume bâti en longère / ordonnancement (non déterminé) ?

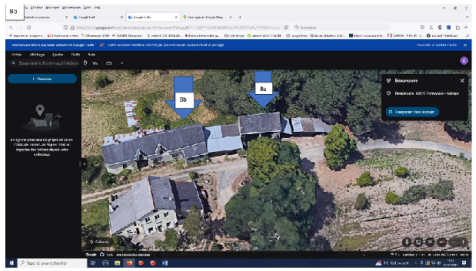
Dénaturation relevée :

Greffe en extension avant non qualitative

Identification du bâtiment



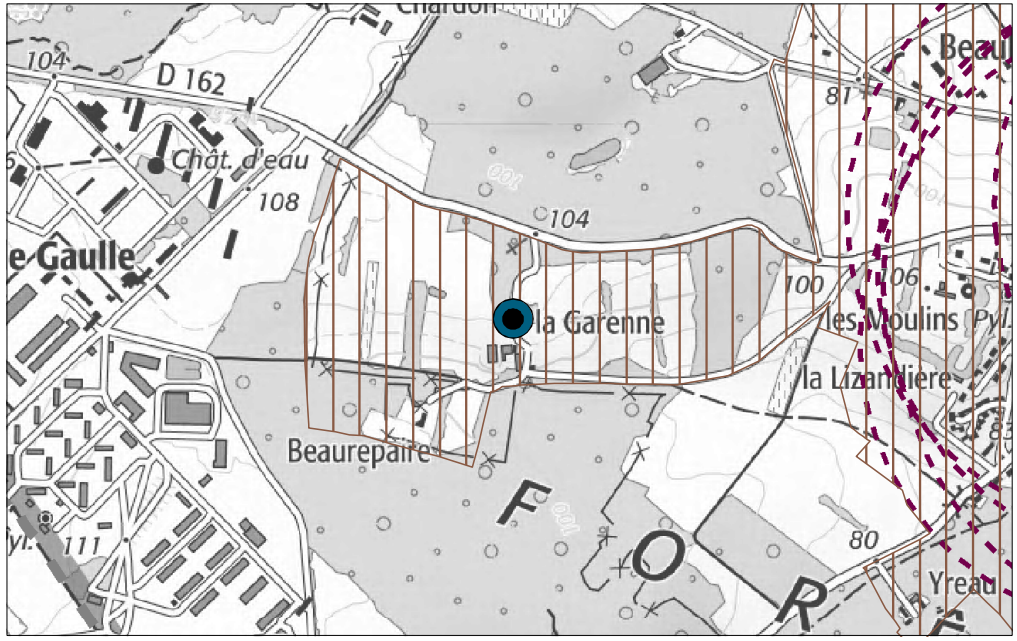
Photographie du bâtiment



Le Garenne - Secteur 005

Bâtiment fermé sur 3 côté avec toiture ardoise - Bâtiment déjà construit en extension

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments historiques

Sites patrimoniaux remarquables

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

FONTEVRAUD-L'ABBAYE

FON004

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [X] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Commerce de gros
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) OUI

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation NEANT

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Non concerné

Classement patrimonial :

TypoBati

Maison rurale avec grenier en étage

Materiaux utilisés :

Tuffeau en pierres de taille appareillées / couverture ardoise

Eléments patrimoniaux relevés :

Volume bâti originel / matériau : tuffeau / lucarne gerbière / ordonnancement ouvertures

Dénaturation relevée :

Greffes non qualitatives autour du volume en tuffeau / bâti semble dégradé

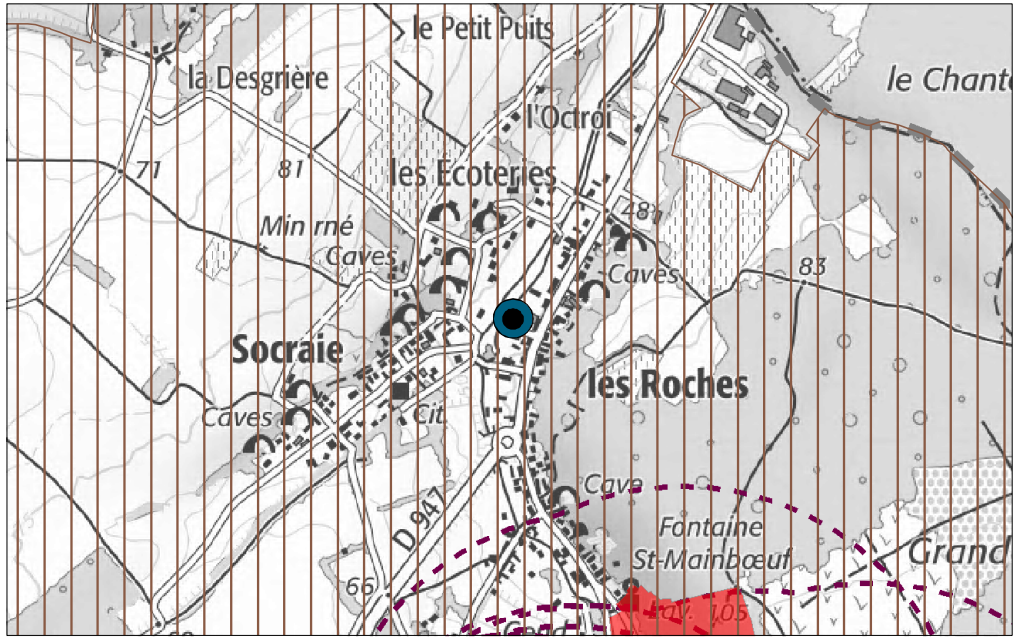
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments historiques

Emprise site classé

Sites patrimoniaux remarquables

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : LA BREILLE-LES-PINS

LBP2

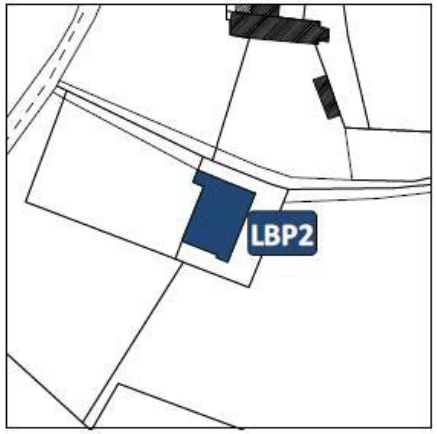
Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [x] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [x] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [x] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	[x] OUI	[] NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	[] OUI	[x] NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	[x] OUI	[] NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	[x] OUI	[] NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

- Bâtiment concerné
- Exploitation agricole et site de production
- Réserve d'eau artificielle à l'air libre
- Point d'aspiration

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Quartes



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : MONTREUIL BELLAY

MBE2

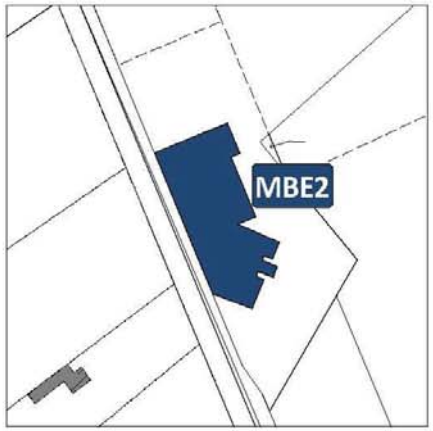
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☐	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☑	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment

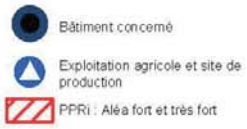


Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Le Bois de la Dame



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : MONTREUIL BELLAY

MBE6

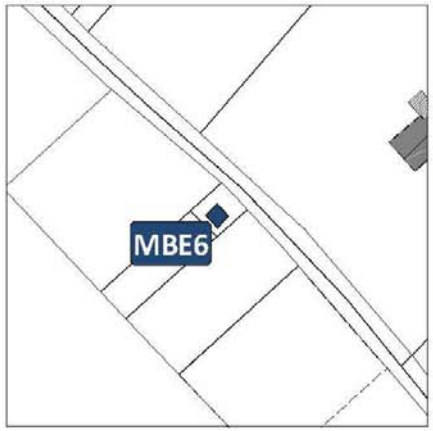
Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☐ OUI	☑ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site

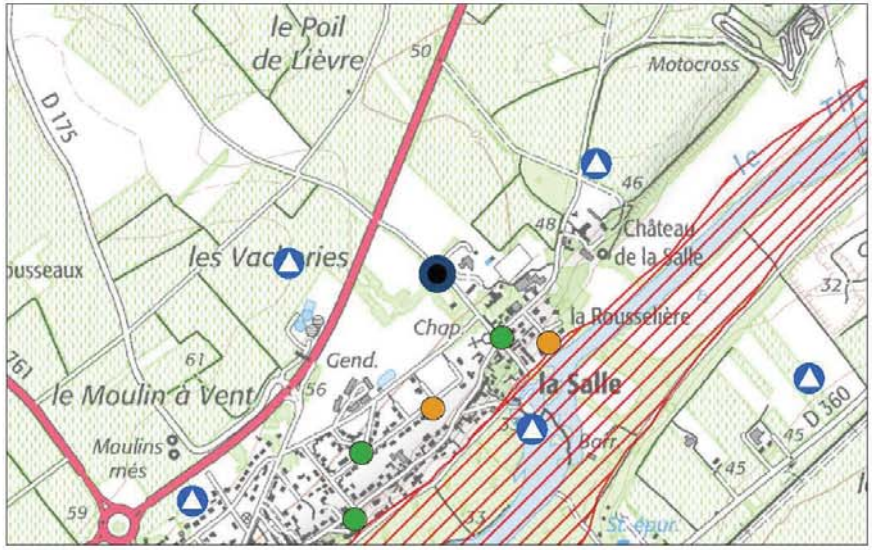


Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Vacheries



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteur Saumur Loire Développement

Commune : MONTREUIL BELLAY

MBE12

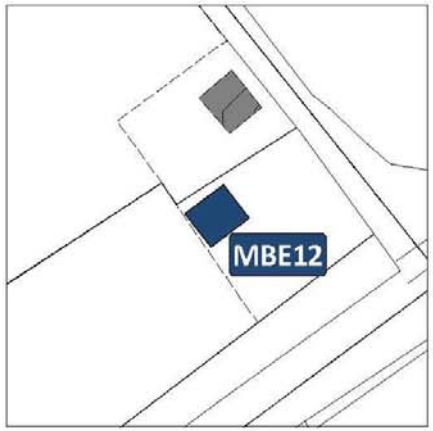
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☐ OUI	☑ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

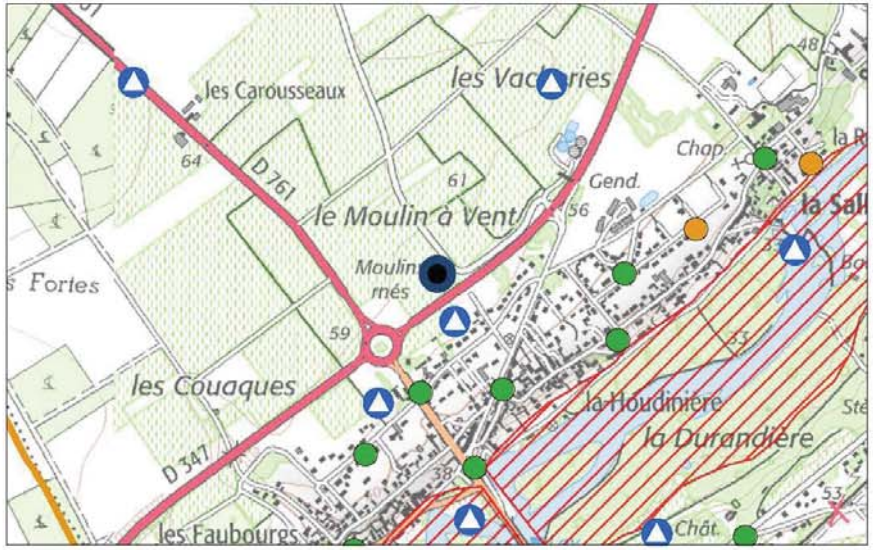
En service : débit supérieur à 60m3

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Moulins à Vent



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : MONTREUIL-BELLAY

MBE17

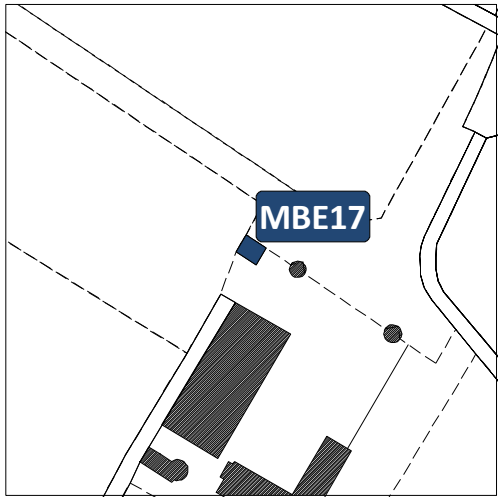
Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [x] Hébergement
- [x] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [x] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	[x] OUI	[] NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	[] OUI	[x] NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	[x] OUI	[] NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	[x] OUI	[] NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



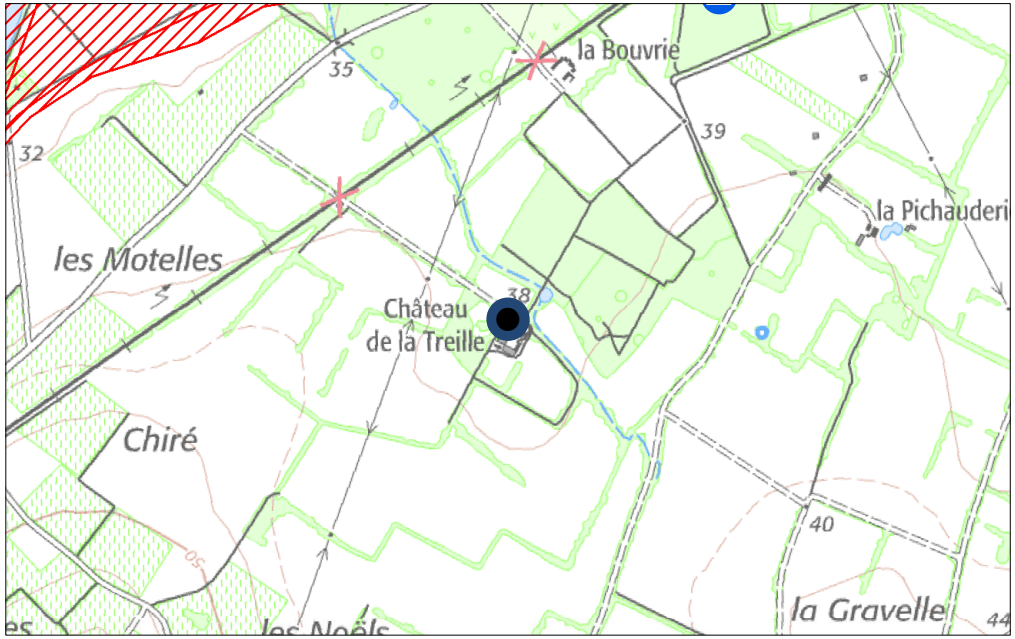
Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Treille



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : MONTREUIL BELLAY

MBE18

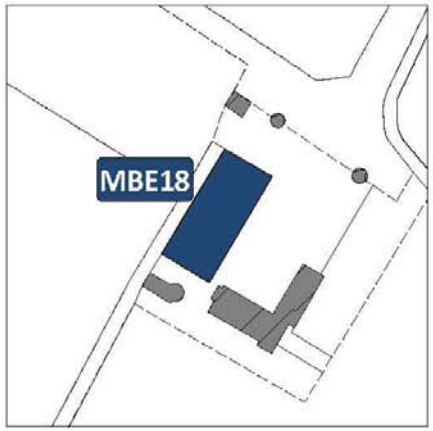
Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [x] Hébergement
- [x] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [x] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☐ OUI	☑ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Treille



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : MONTREUIL BELLAY

MBE19

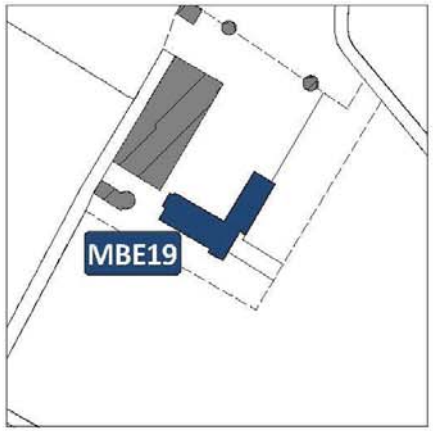
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☑	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☐ OUI	☑ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Treille



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : MONTREUIL BELLAY

MBE20

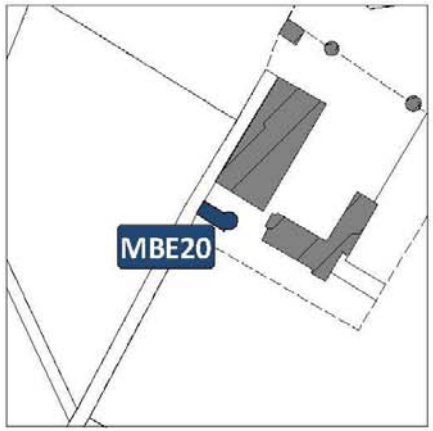
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☑	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☐ OUI	☑ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Treille



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : MONTREUIL BELLAY

MBE22

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



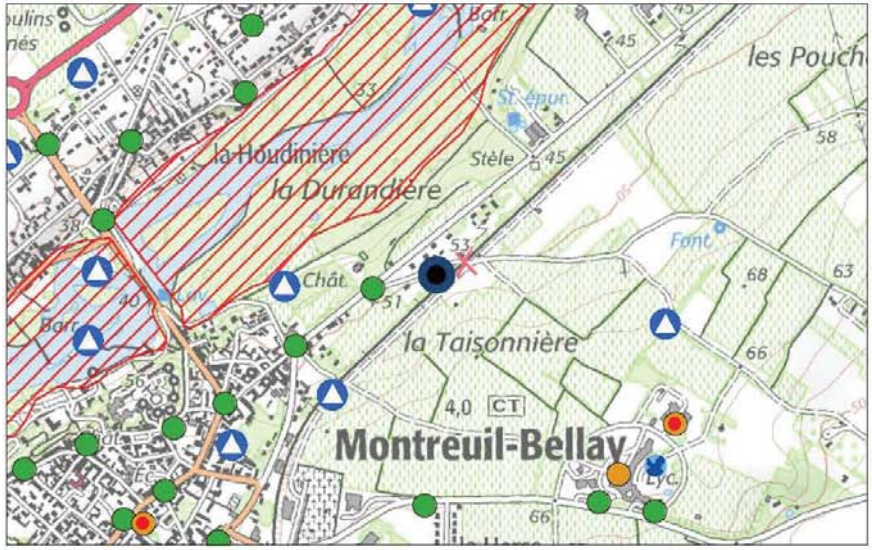
Photographie du bâtiment





Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Vaudelles



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : MONTREUIL BELLAY

MBE23

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [x] Hébergement
- [x] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [x] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [x] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	[x] OUI	[] NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	[x] OUI	[] NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	[] OUI	[x] NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	[x] OUI	[] NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



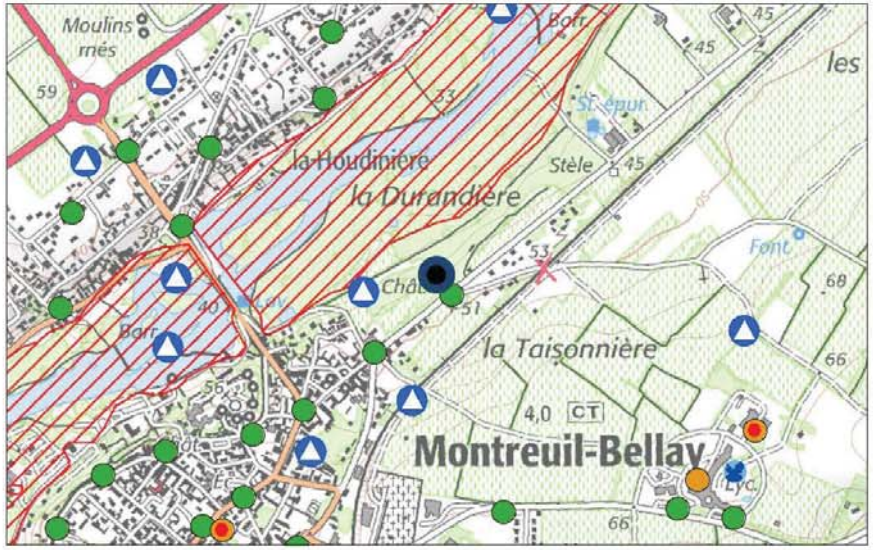
Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Durandière



* *Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : MONTREUIL BELLAY

MBE31

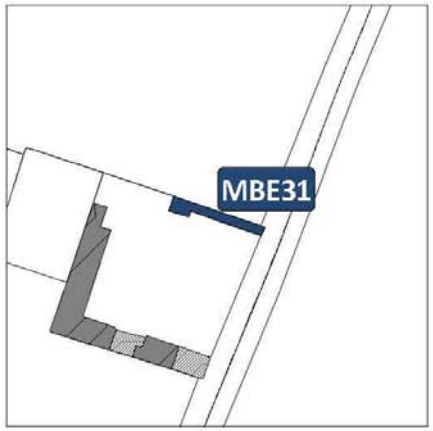
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☑	Restauration	☑	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Folie



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteur Saumur Loire Développement

Commune : MONTREUIL BELLAY

MBE32

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [x] Hébergement
- [x] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [x] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [x] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Folie



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteur Saumur Loire Développement

Commune : MONTREUIL BELLAY

MBE41

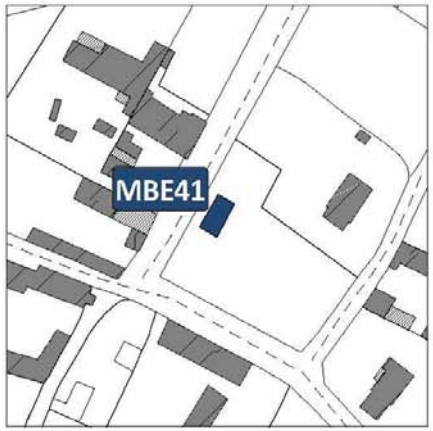
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

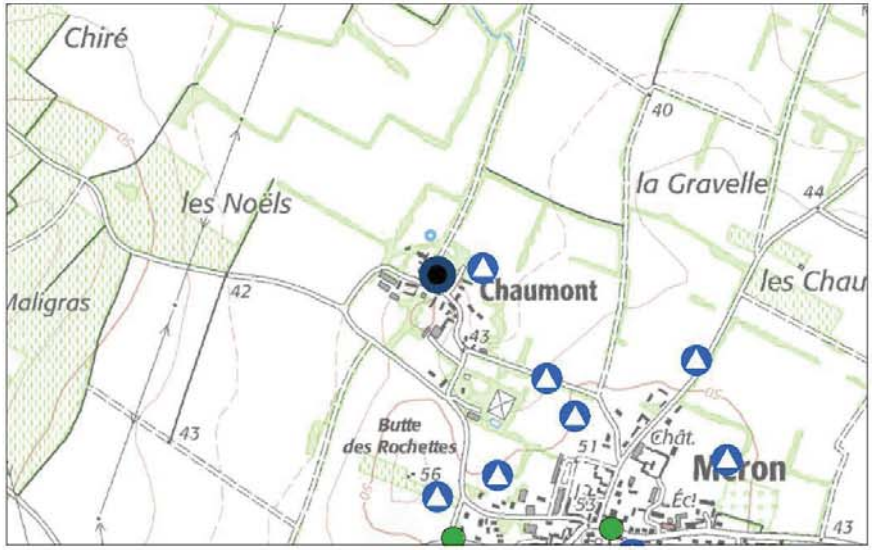
Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit supérieur à 60m3

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Chaumont



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : MONTREUIL BELLAY

MBE49

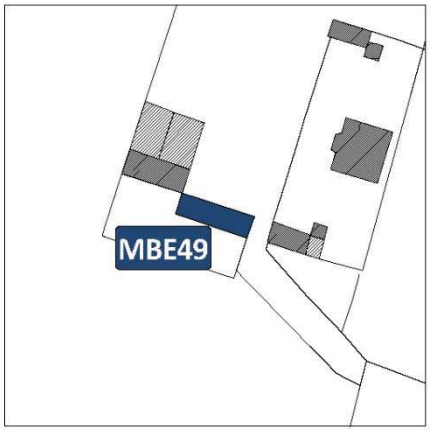
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☑	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



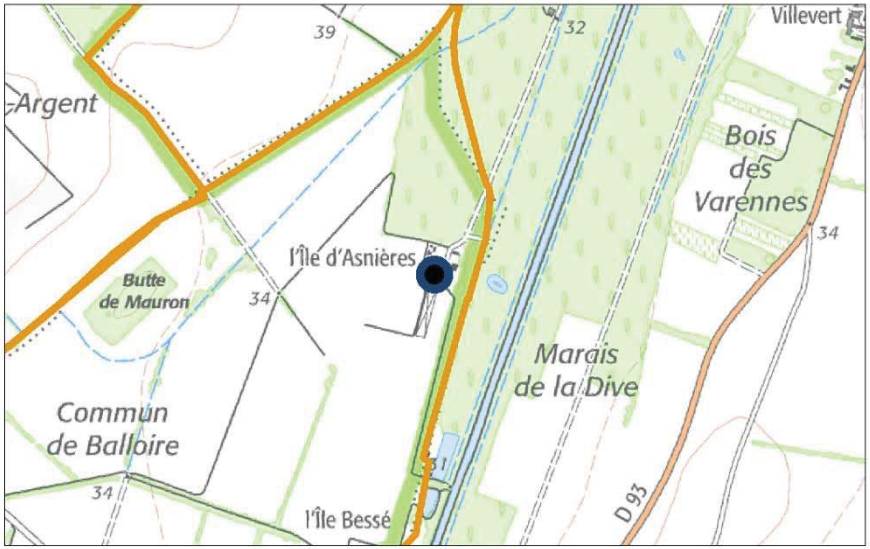
Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

L'ile d'Asnière



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : MONTREUIL BELLAY

MBE50

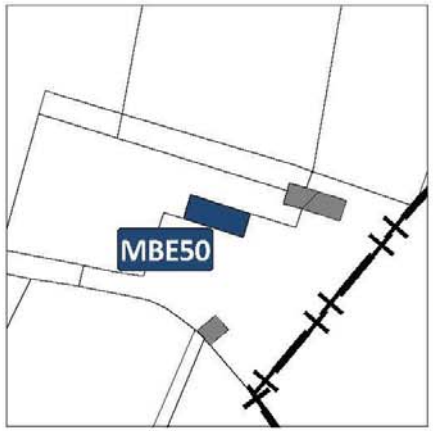
Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	[x] OUI	[] NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	[x] OUI	[] NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	[x] OUI	[] NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	[x] OUI	[] NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

L'ile Besse



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : MONTREUIL BELLAY

MBE52

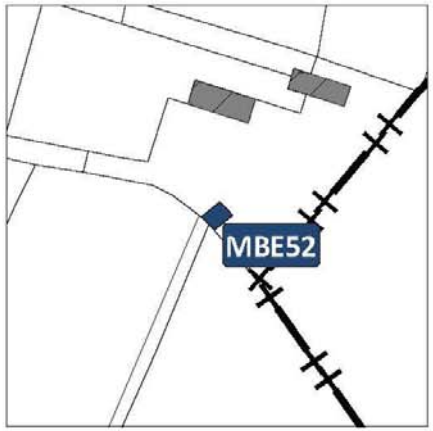
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

L'ile Besse



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : MONTREUIL BELLAY

MBE54

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☐ OUI	☑ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Communs de Trézé



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : NEUILLE

NEU1

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Croix Marion



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : NEUILLE

NEU2

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	[x] OUI	[] NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	[x] OUI	[] NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	[x] OUI	[] NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	[x] OUI	[] NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Croix Marion



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : NEUILLE

NEU3

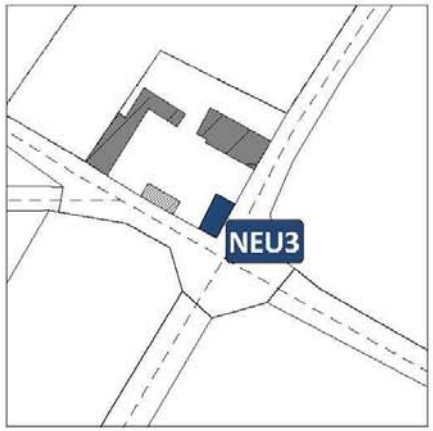
Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	[x] OUI	[] NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	[x] OUI	[] NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	[x] OUI	[] NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	[x] OUI	[] NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Croix Marion



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : NEUILLE

NEU9

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	[x] OUI	[] NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	[x] OUI	[] NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	[x] OUI	[] NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	[x] OUI	[] NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Boutardières



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : NEUILLE

NEU10

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	[x] OUI	[] NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	[x] OUI	[] NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	[x] OUI	[] NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	[x] OUI	[] NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment

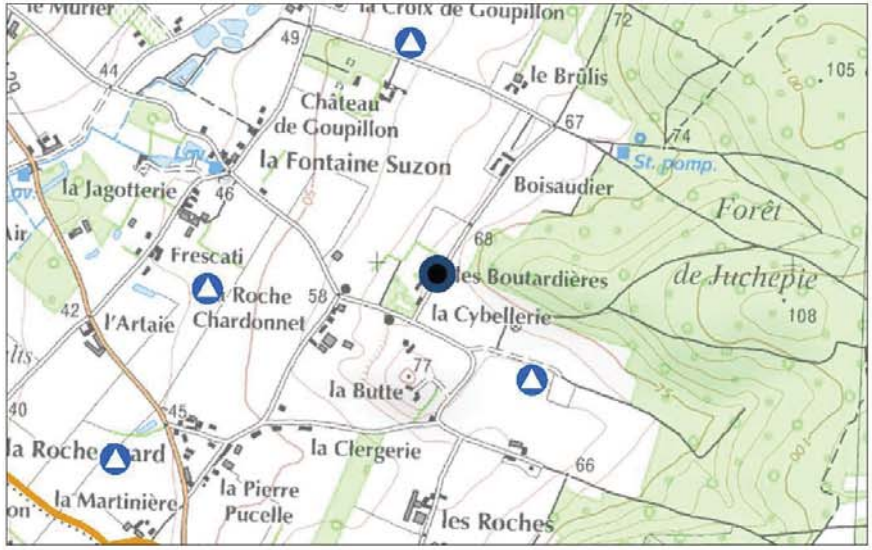


Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Boutardières



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : NEUILLE

NEU11

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment

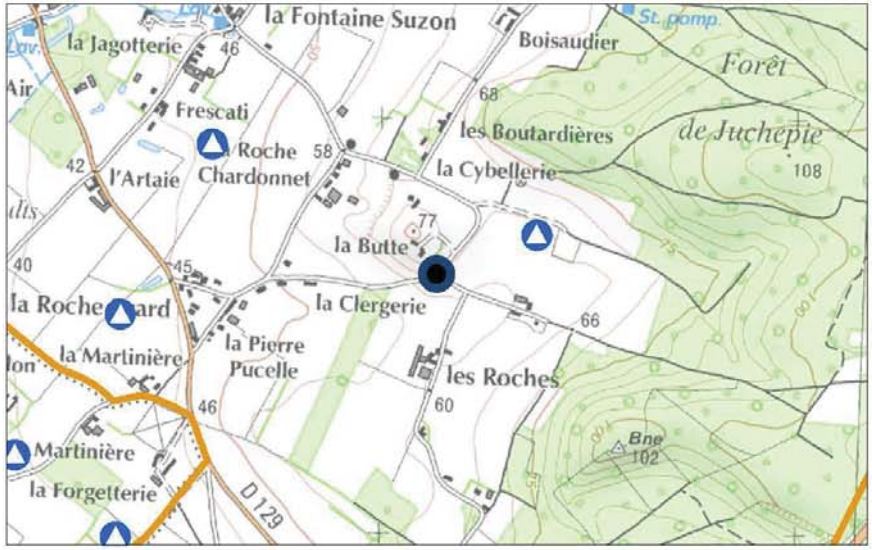


Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les roches



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : NEUILLE

NEU13

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Garde



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : NEUILLE

NEU16

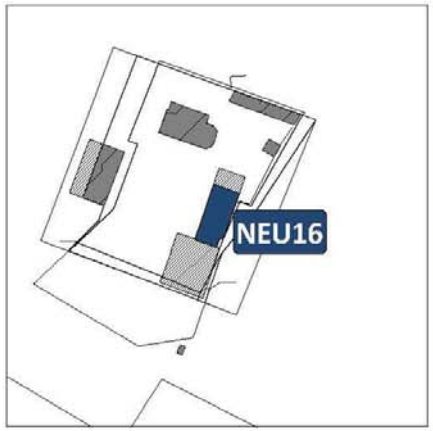
Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☐ OUI	☑ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

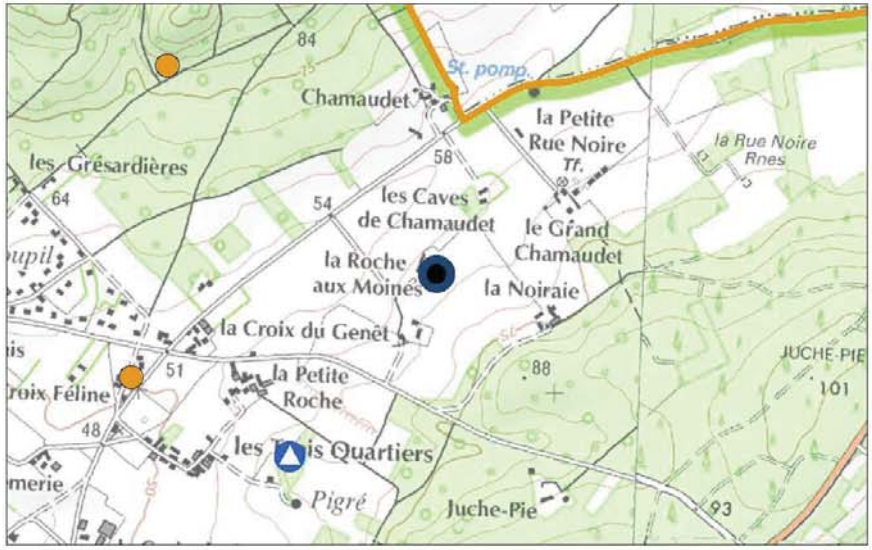
Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Roches aux Moines



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : NEUILLE

NEU17

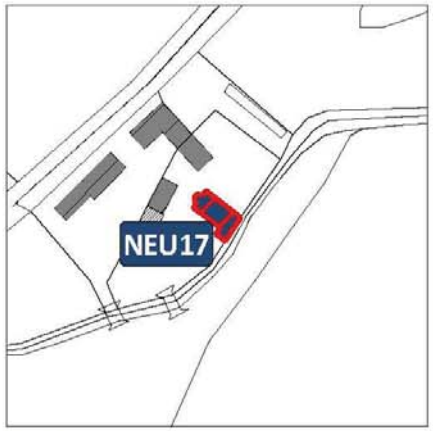
Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☐ OUI	☑ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Changement de destination déjà retenu dans l'actuel document d'urbanisme

Vue aérienne du site



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Moulin de Chevret



Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

- Bâtiment concerné
- Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

- En service : débit inférieur ou égal à 60m3

auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : NEUILLE

NEU18

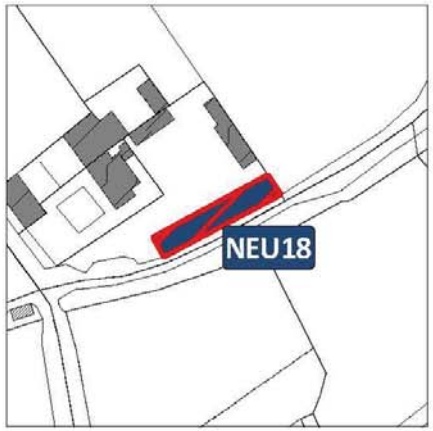
Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Changement de destination déjà retenu dans l'actuel document d'urbanisme

Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Pont de la ville



* *Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : NEUILLE

NEU19

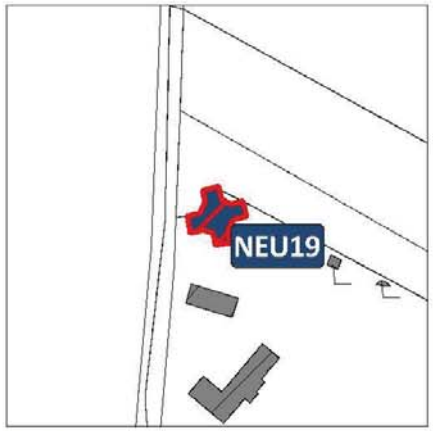
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Changement de destination déjà retenu dans l'actuel document d'urbanisme

Vue aérienne du site



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Poiriers



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit supérieur à 60m3

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : NEUILLE

NEU20

Destinations ou sous-destinations* retenues :

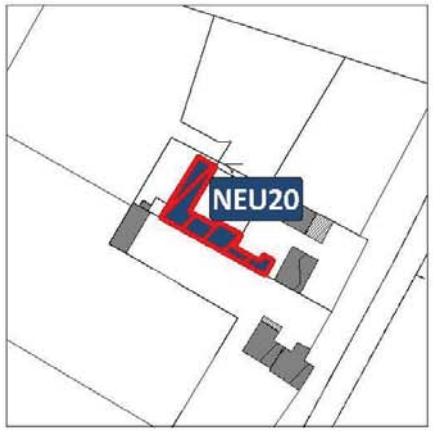
☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☐ OUI	☑ NON
Situé hors zone de risques connus :	☑ OUI	☐ NON

(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)

Identification du bâtiment



Changement de destination déjà retenu dans l'actuel document d'urbanisme

Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Jouaneaux



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : NEUILLE

NEU21

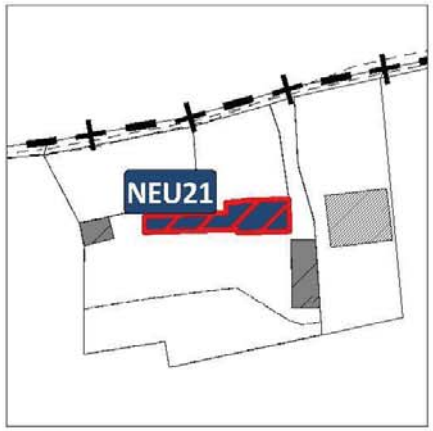
Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☐ OUI	☑ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Changement de destination déjà retenu dans l'actuel document d'urbanisme

Vue aérienne du site



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Buton



Bâtiment concerné

Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAINT JUST SUR DIVE

SJD1

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☑	Bureau
☐	Hébergement	☑	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☑	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site

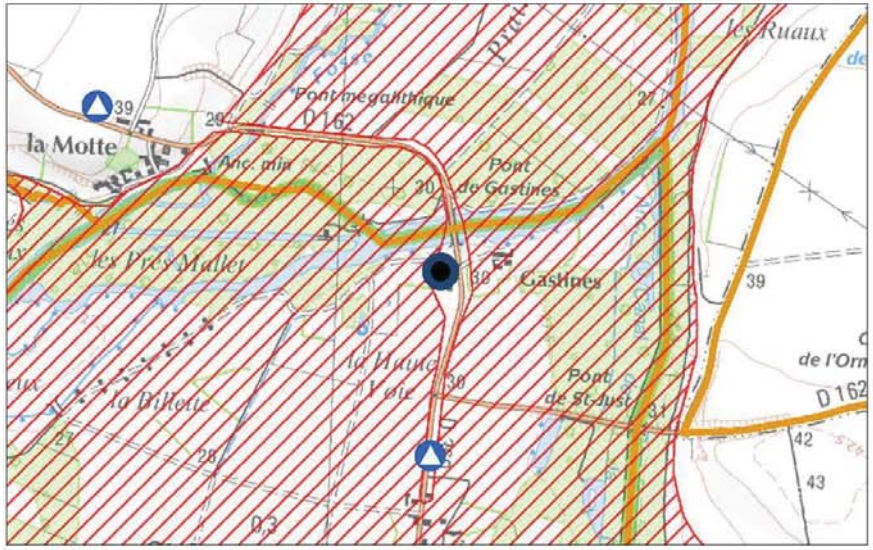


Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Haute Voie



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAINT JUST SUR DIVE

SJD2

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☑	Bureau
☐	Hébergement	☑	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☑	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site

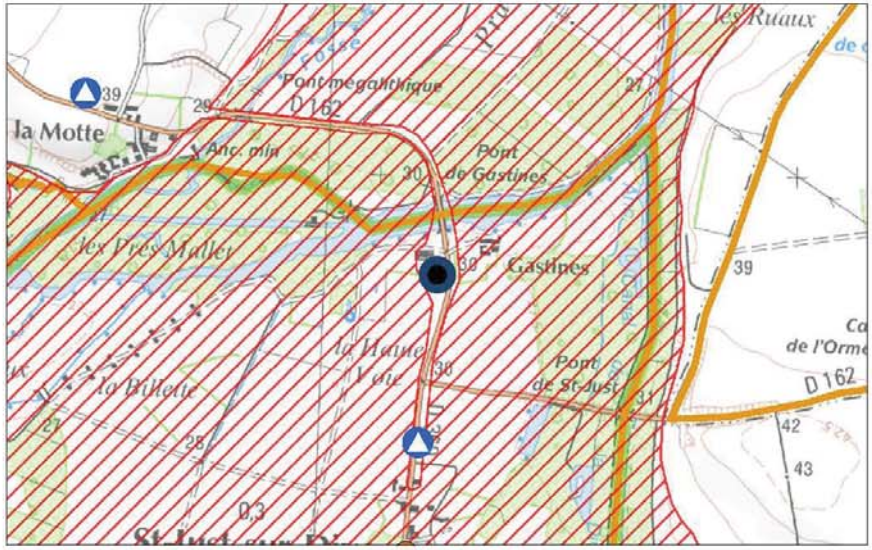


Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Haute Voie



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAINT JUST SUR DIVE

SJD3

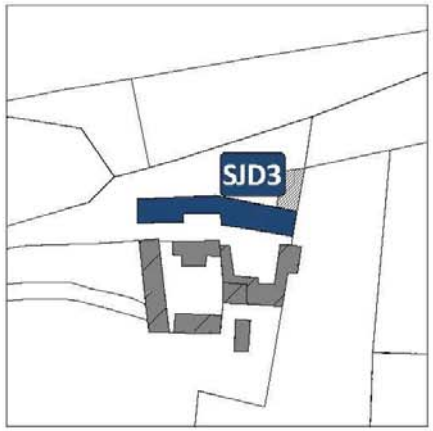
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☑	Bureau
☐	Hébergement	☑	Artisanat et commerce de détail
☑	Restauration	☑	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Patis de Saint-Hyppolite



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAINT JUST SUR DIVE

SJD4

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☑	Bureau
☐	Hébergement	☑	Artisanat et commerce de détail
☑	Restauration	☑	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Patis de Saint-Hyppolite



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAINT JUST SUR DIVE

SJD5

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑ Logement	☑ Bureau
☑ Hébergement	☑ Artisanat et commerce de détail
☑ Restauration	☑ Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐ Industrie	☐ Hébergement hôtelier et touristique
☐ Entrepôt	☐ Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site

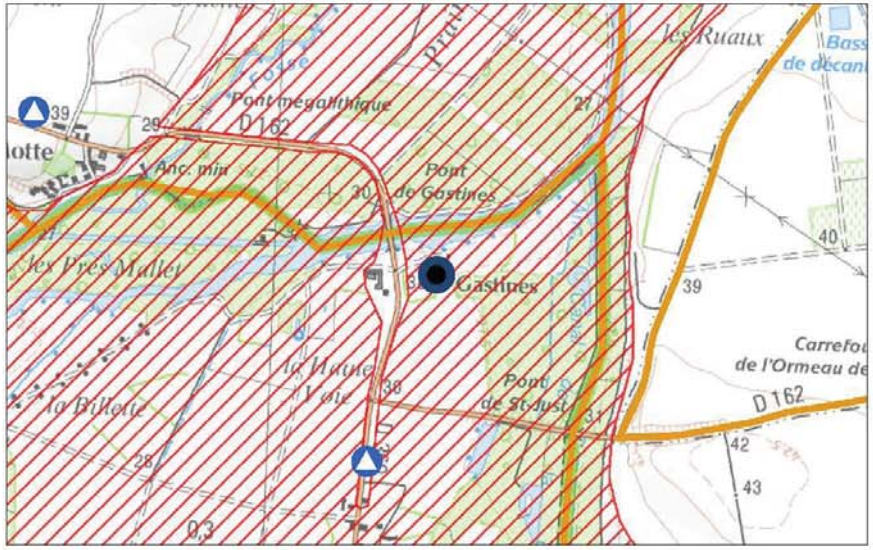


Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Patis de Saint-Hyppolite



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteur Saumur Loire Développement

Commune : SAINT JUST SUR DIVE

SJD32

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [x] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [x] Bureau
- [x] Artisanat et commerce de détail
- [x] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site

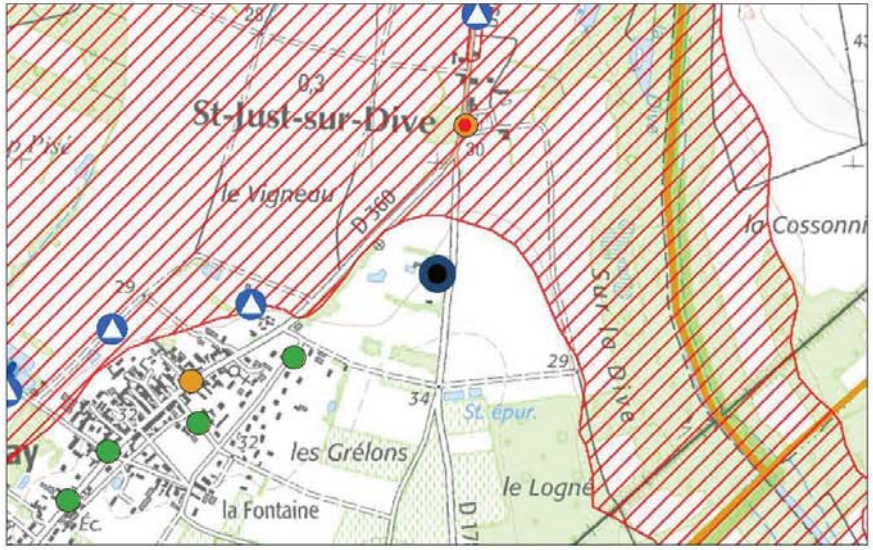


Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Places



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteur Saumur Loire Développement

Commune : SAINT JUST SUR DIVE

SJD33

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑ Logement	☑ Bureau
☑ Hébergement	☑ Artisanat et commerce de détail
☐ Restauration	☑ Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐ Industrie	☐ Hébergement hôtelier et touristique
☐ Entrepôt	☐ Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site

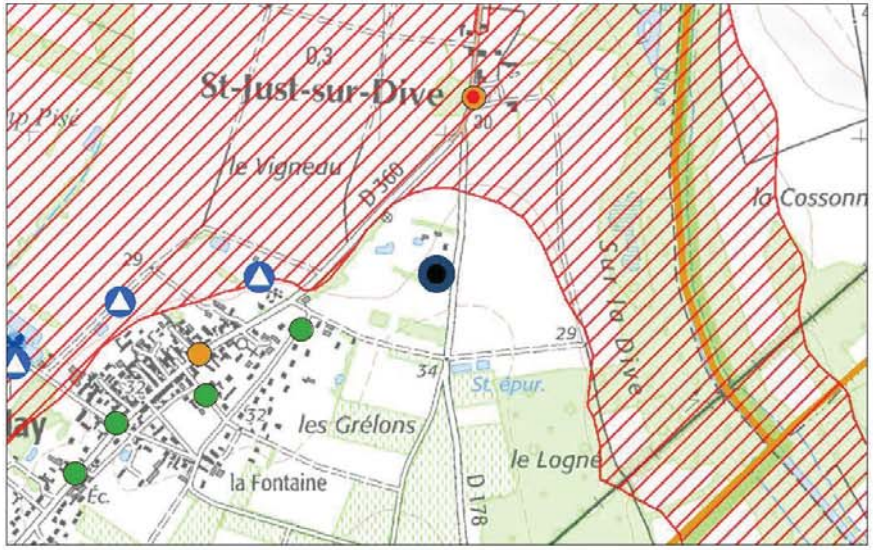


Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Places



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteur Saumur Loire Développement

Commune : SAINT JUST SUR DIVE

SJD43

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☑	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site

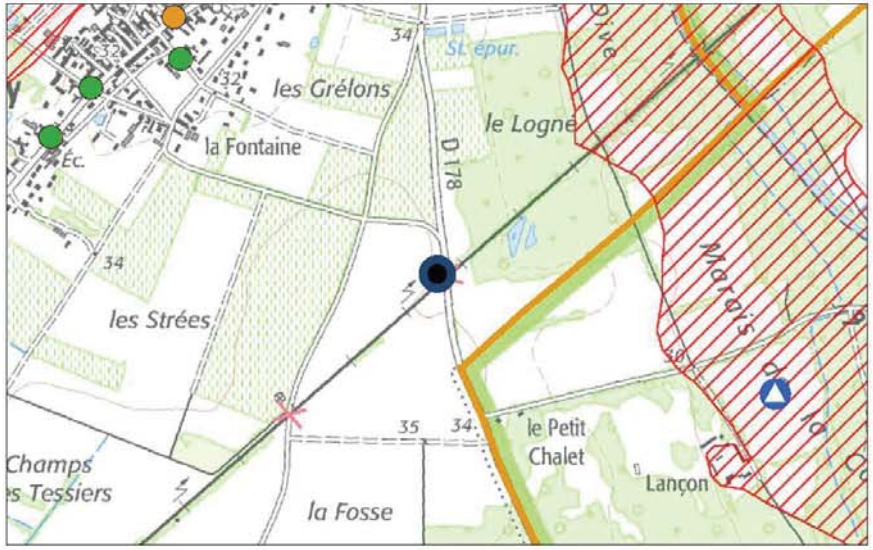


Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Grolière



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAINT JUST SUR DIVE

SJD46

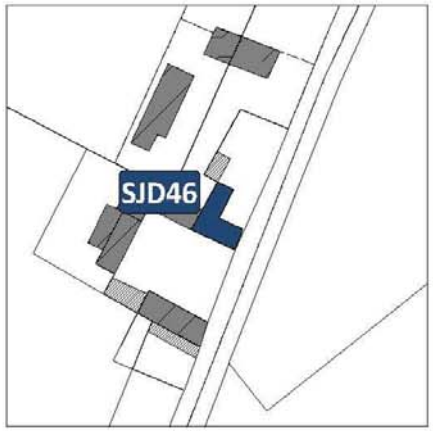
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☑	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☑	Restauration	☑	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Maisons rouges



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAINT JUST SUR DIVE

SJD47

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☑	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☑	Restauration	☑	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Maisons rouges



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteur Saumur Loire Développement

Commune : SAINT JUST SUR DIVE

SJD49

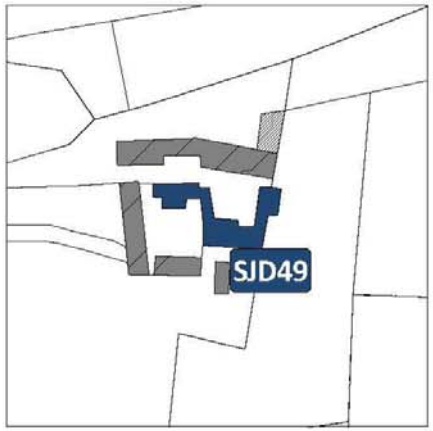
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑ Logement	☑ Bureau
☑ Hébergement	☑ Artisanat et commerce de détail
☑ Restauration	☑ Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐ Industrie	☐ Hébergement hôtelier et touristique
☐ Entrepôt	☐ Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment

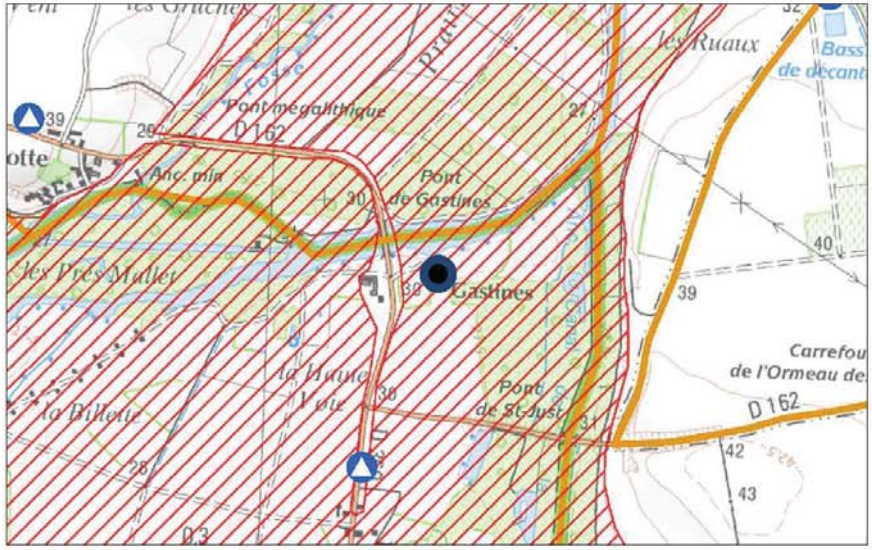


Vue aérienne du site



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Patis de Saint-Hyppolite



Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAUMUR

SAU2

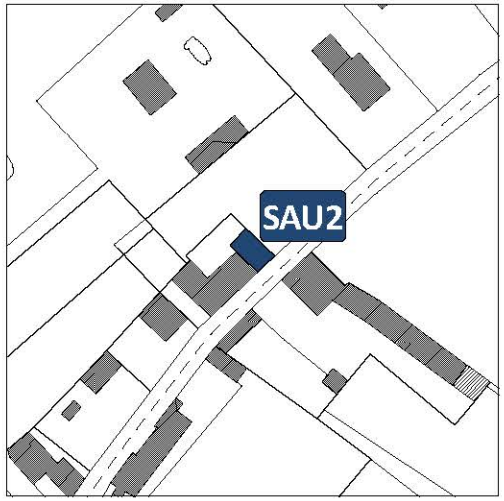
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☐	Logement	☑	Bureau
☐	Hébergement	☑	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☑	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☑	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment

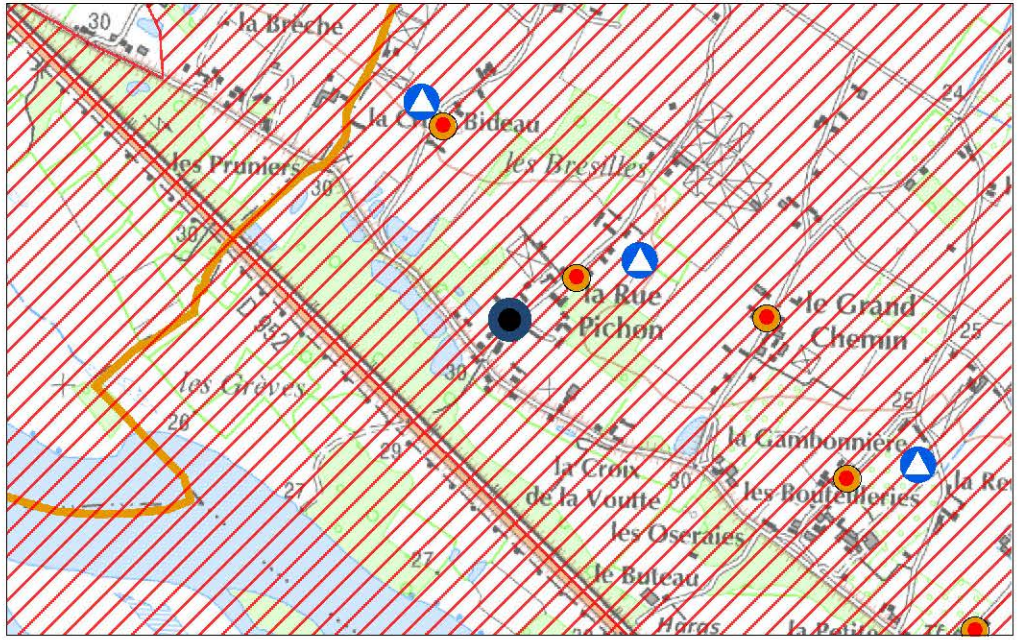


Vue aérienne du site



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Rue Pichon



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très

auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAUMUR

SAU5

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☐	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☑	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

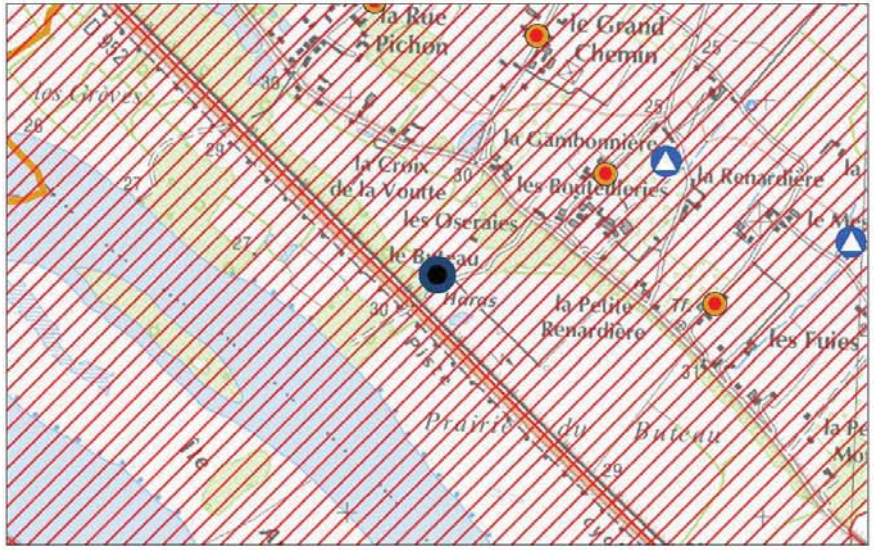
Bouches et poteaux incendie :

Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Le Buteau



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAUMUR

SAU7

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☐	Logement	☑	Bureau
☐	Hébergement	☑	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☑	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☑	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

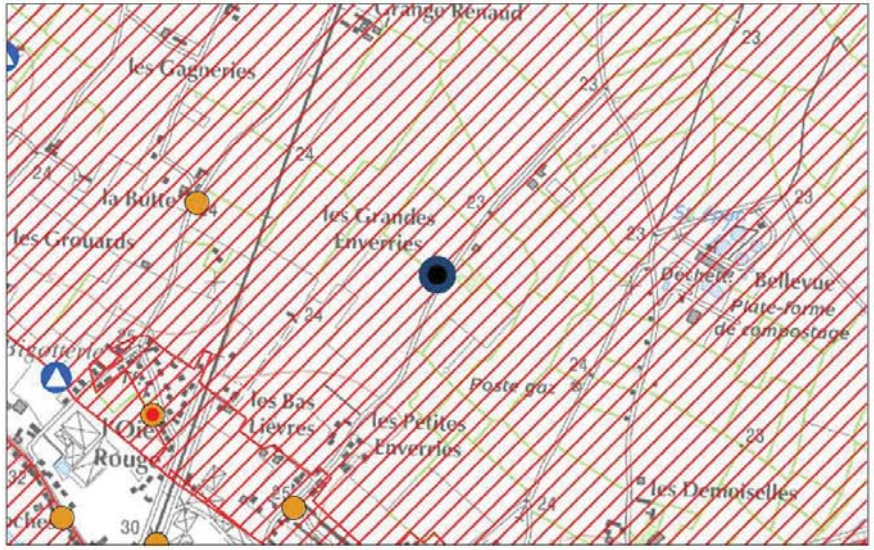
En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les grandes Enverries



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAUMUR

SAU8

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☐	Logement	☑	Bureau
☐	Hébergement	☑	Artisanat et commerce de détail
☑	Restauration	☑	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

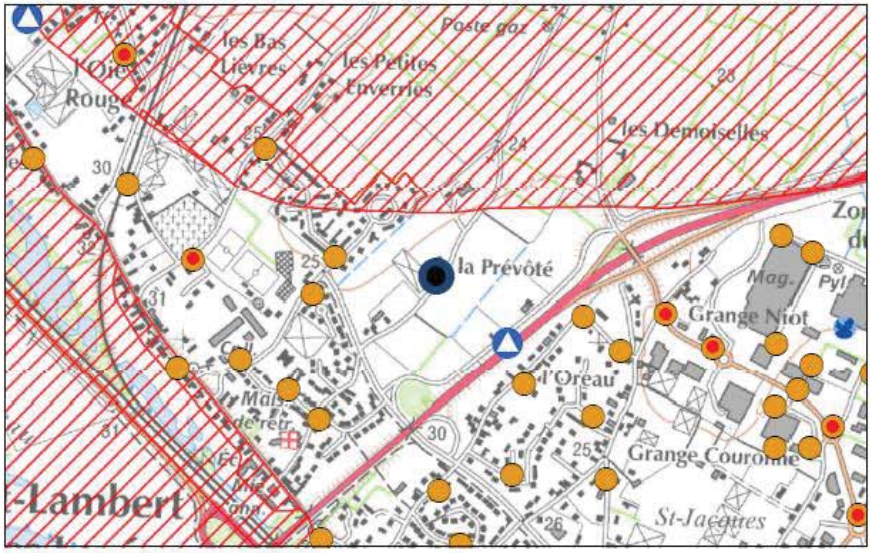
Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3

Réserve d'eau artificielle à l'air libre

PPRI : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Varennes



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAUMUR

SAU10

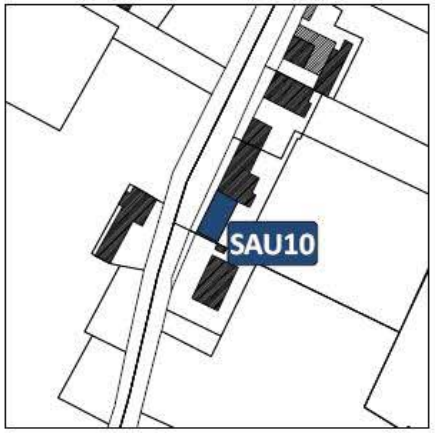
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☐	Logement	☑	Bureau
☐	Hébergement	☑	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☑	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☑	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

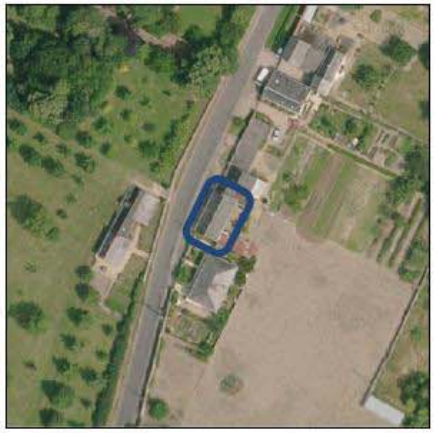
Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site

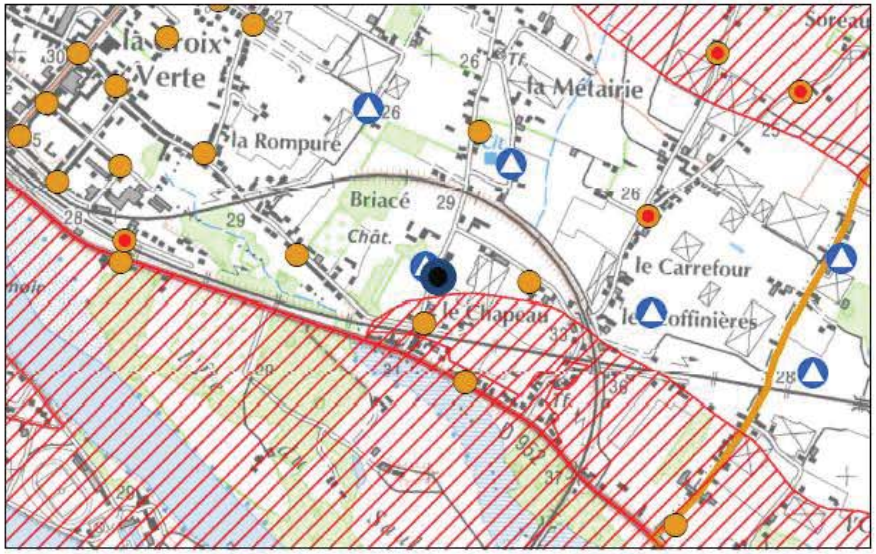


Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Motte d'Aubigny



- Bâtiment concerné
- Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

- En service : débit supérieur à 60m3
- En service : débit inférieur ou égal à 60m3
- Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3
- PPRi : Aléa fort et très

auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAUMUR

SAU11

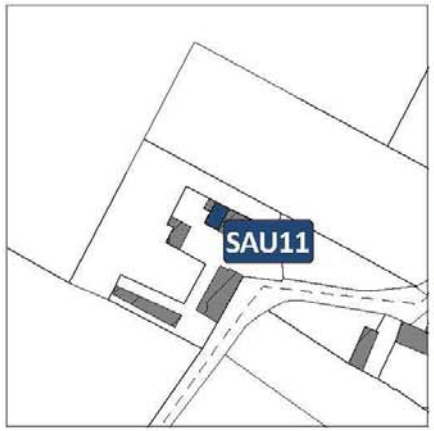
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☐	Logement	☑	Bureau
☐	Hébergement	☑	Artisanat et commerce de détail
☑	Restauration	☑	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

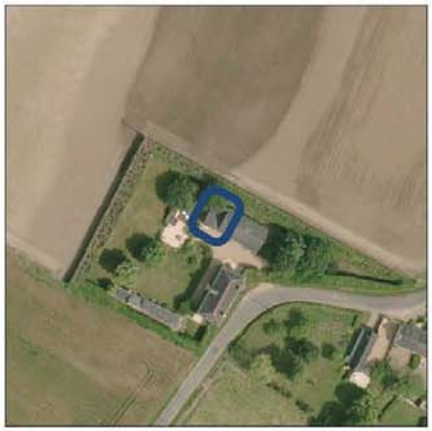
Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Le Champ Courbet



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAUMUR

SAU13

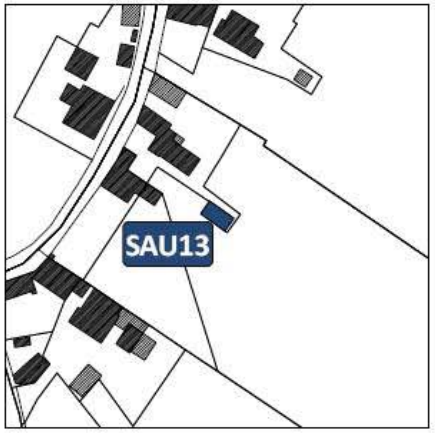
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☐	Logement	☑	Bureau
☐	Hébergement	☑	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☑	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

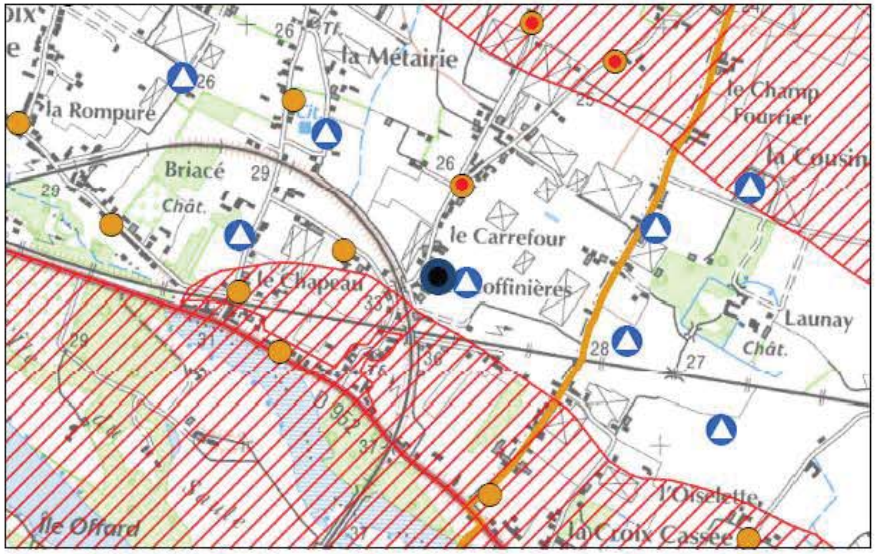
En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Maison Brard



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAUMUR

SAU14

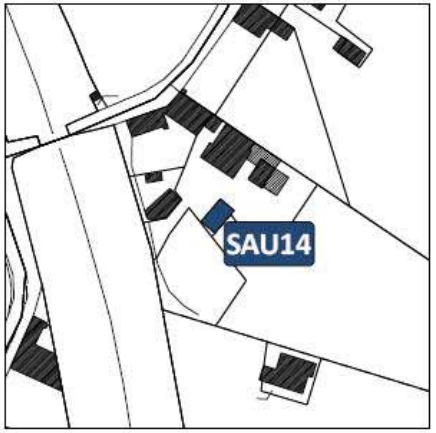
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☐	Logement	☑	Bureau
☐	Hébergement	☑	Artisanat et commerce de détail
☑	Restauration	☑	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☐ OUI	☑ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Maison Brard



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAUMUR

SAU15

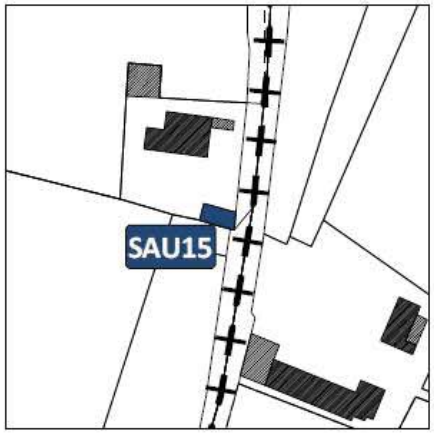
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☐	Logement	☑	Bureau
☐	Hébergement	☑	Artisanat et commerce de détail
☑	Restauration	☑	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☐ OUI	☑ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

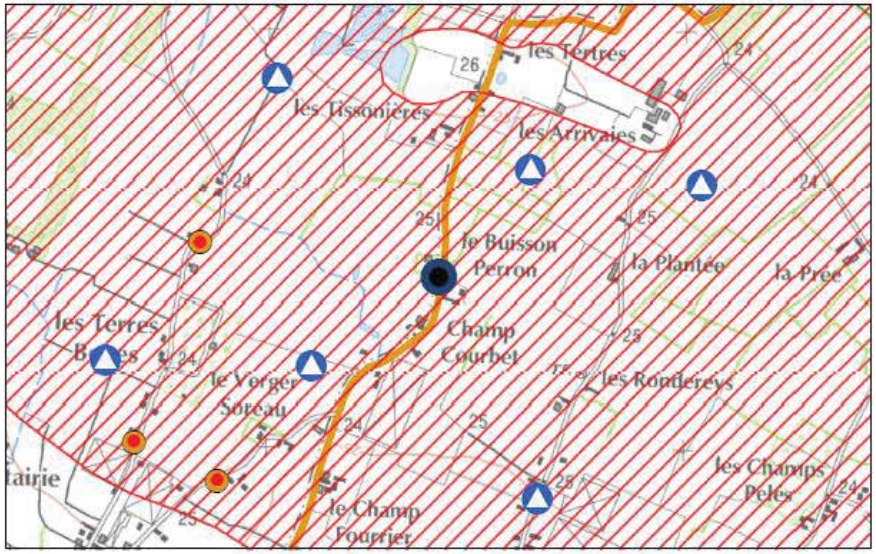
Bouches et poteaux incendie :

Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Le Champ Courbet



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAUMUR

SAU16

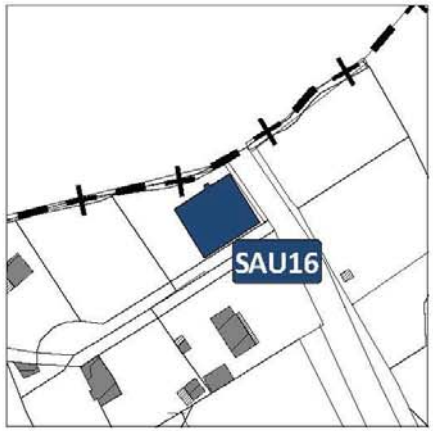
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☐	Logement	☑	Bureau
☐	Hébergement	☑	Artisanat et commerce de détail
☑	Restauration	☑	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☑	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☐ OUI	☑ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☐ OUI	☑ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment

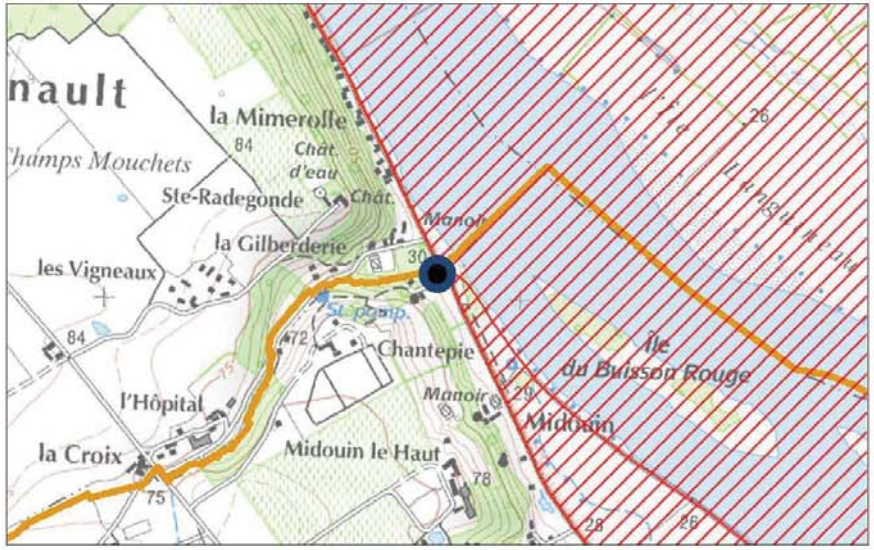


Bâtiment concerné

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Mimerolle



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAUMUR

SAU17

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [x] Hébergement
- [x] Restauration
- [] Industrie
- [x] Entrepôt
- [x] Bureau
- [x] Artisanat et commerce de détail
- [x] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [x] Hébergement hôtelier et touristique
- [x] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



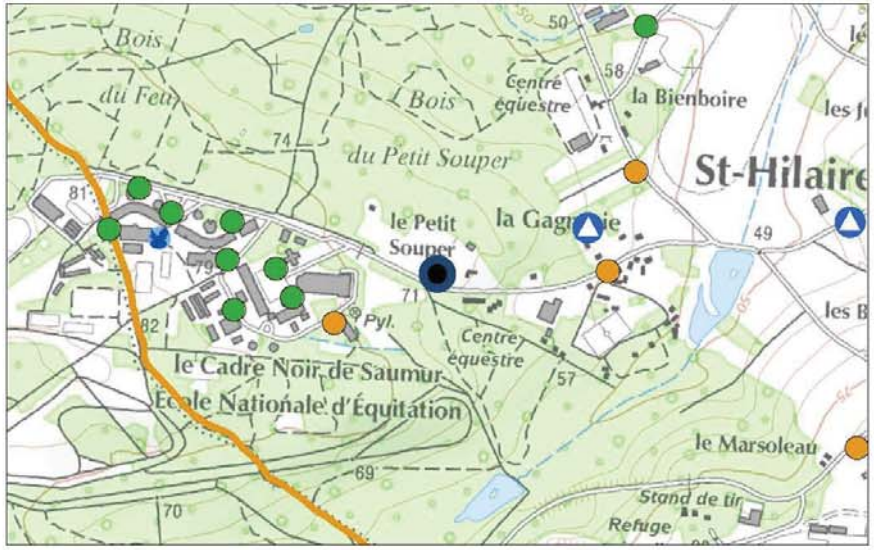
Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Le Petit Souper



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAUMUR

SAU19

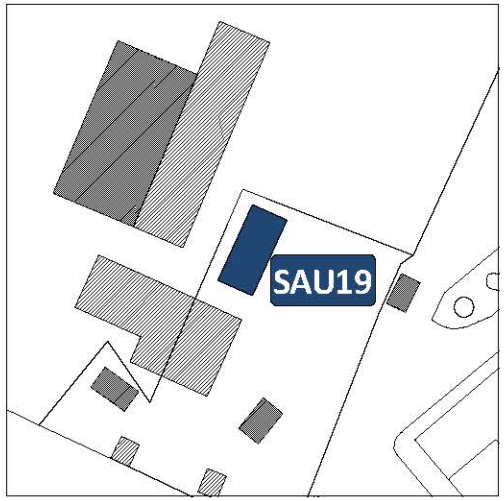
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☑	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☑	Restauration	☑	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☑	Entrepôt	☑	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site

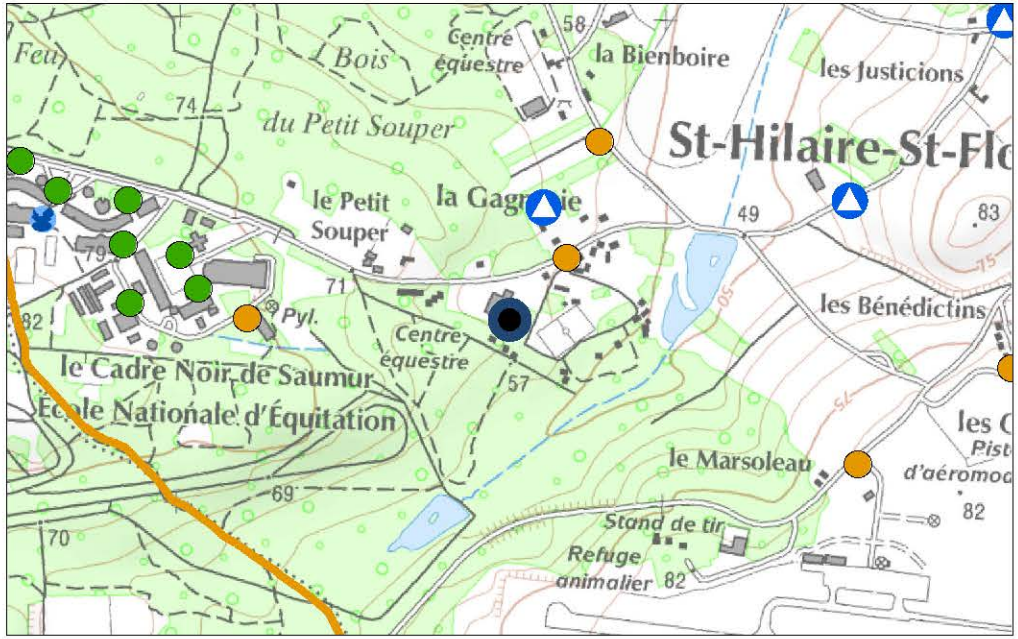


Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Grande Gagnerie



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

SAUMUR

SAU023

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[X]	Bureau
[X]	Hébergement	[X]	Artisanat et commerce de détail
[X]	Restauration	[X]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[X]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[X]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) OUI

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation NEANT

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Non concerné

Classement patrimonial : L.151-19 du Code de l'Urbanisme

TypoBati

Ferme en U autour d'un cour, avec corps d'habitation, grange, et étable

Materiaux utilisés :

Tuffeau en pierres de taille appareillées / ponctuellement moellons assisés / couverture ardoise

Eléments patrimoniaux relevés :

Volumes bâtis / matériau : tuffeau / ordonnancement des ouvertures / corniche

Dénaturation relevée :

Couverture en tôle ou fibro-ciement sur une partie / une ouverture modifiée

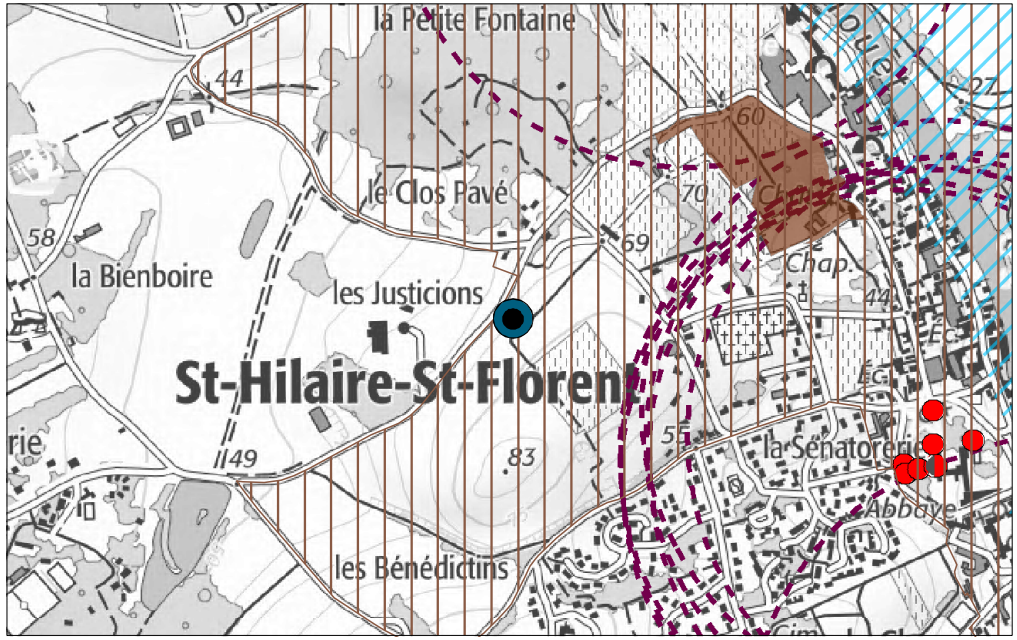
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Monument historique Classé

Monument historique Partiellement Classé

Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments historiques

Emprise site inscrit

Sites patrimoniaux remarquables

PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAUMUR

SAU37

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

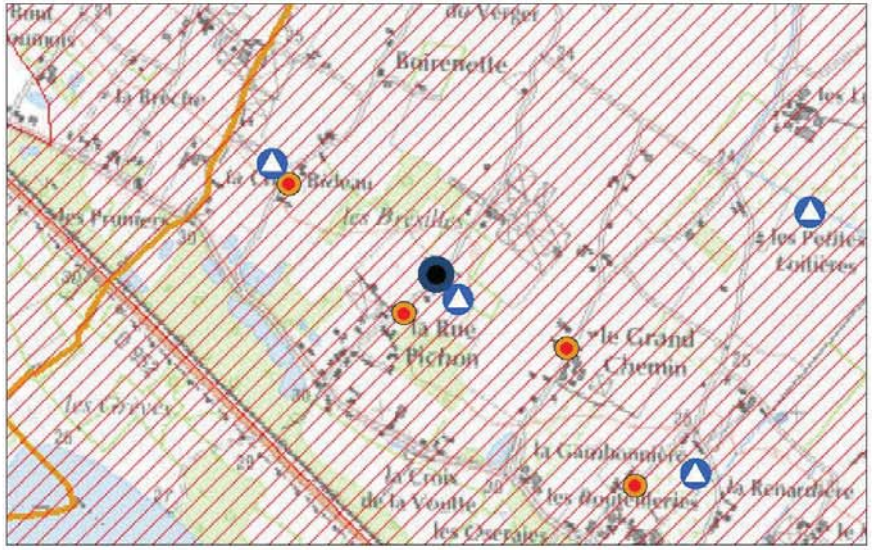
Bouches et poteaux incendie :

Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Rue Pichon



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAUMUR

SAU43

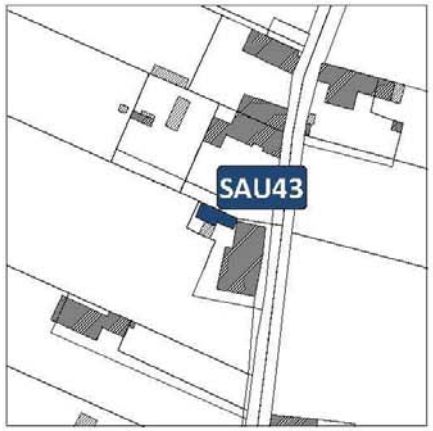
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑ Logement	☑ Bureau
☑ Hébergement	☑ Artisanat et commerce de détail
☑ Restauration	☑ Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐ Industrie	☑ Hébergement hôtelier et touristique
☐ Entrepôt	☑ Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

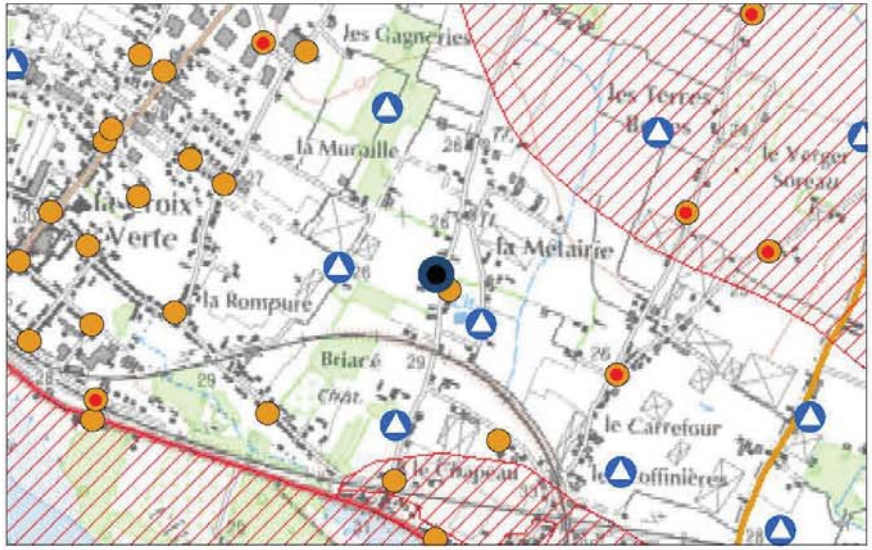
En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRI : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Rue de la MBtairie



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAUMUR

SAU44

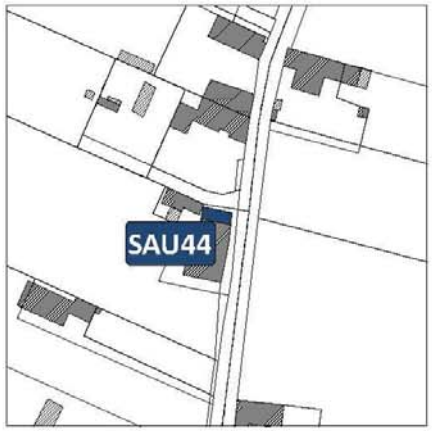
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑ Logement	☑ Bureau
☑ Hébergement	☑ Artisanat et commerce de détail
☑ Restauration	☑ Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐ Industrie	☑ Hébergement hôtelier et touristique
☐ Entrepôt	☑ Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

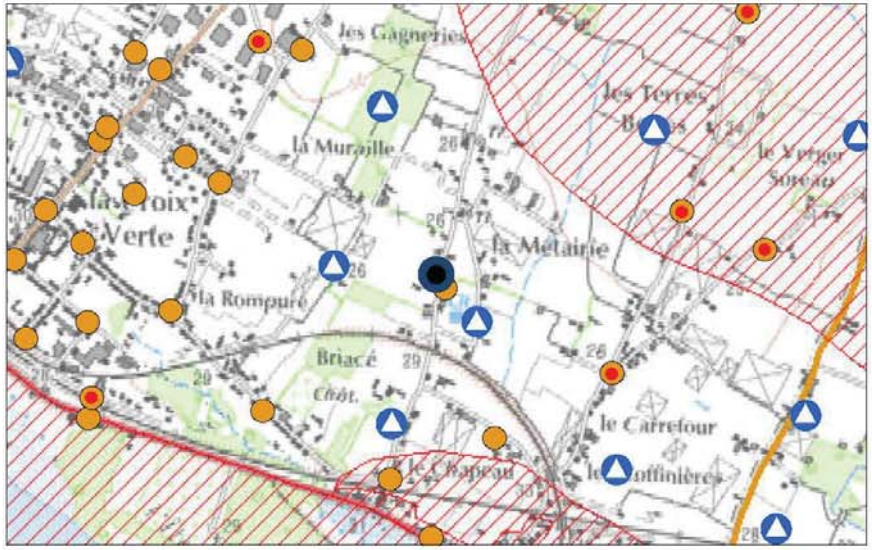
En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRI : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Rue de la MBtairie



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAUMUR

SAU45

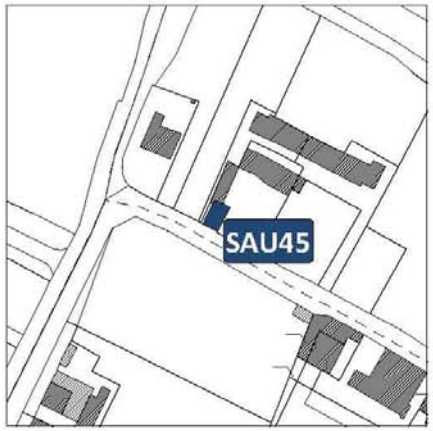
Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [x] Hébergement
- [x] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [x] Bureau
- [x] Artisanat et commerce de détail
- [x] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [x] Hébergement hôtelier et touristique
- [x] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



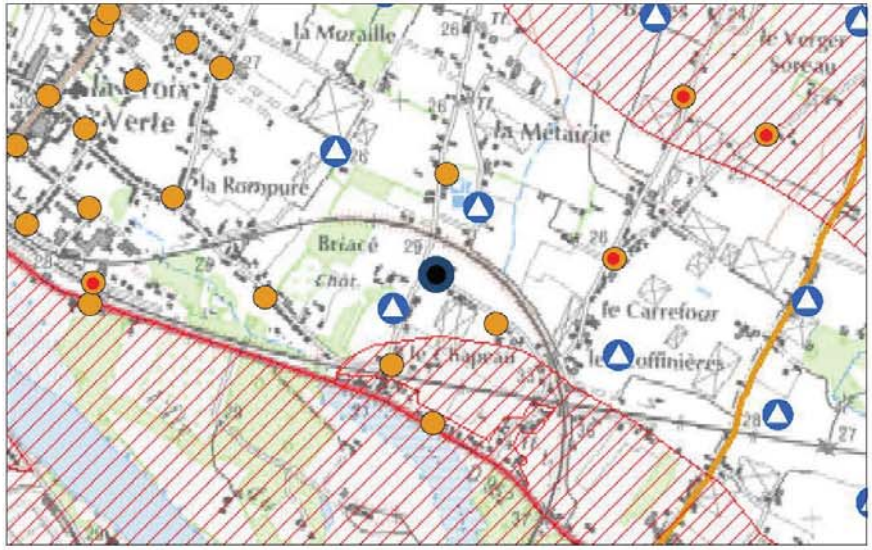
- Bâtiment concerné
- Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

- En service : débit inférieur ou égal à 60m3
- Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3
- PPRI : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Chemin de la Motte d'Aubigny



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAUMUR

SAU46

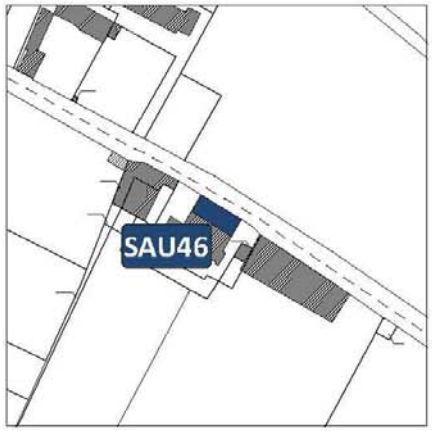
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑ Logement	☑ Bureau
☑ Hébergement	☑ Artisanat et commerce de détail
☑ Restauration	☑ Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐ Industrie	☑ Hébergement hôtelier et touristique
☐ Entrepôt	☑ Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

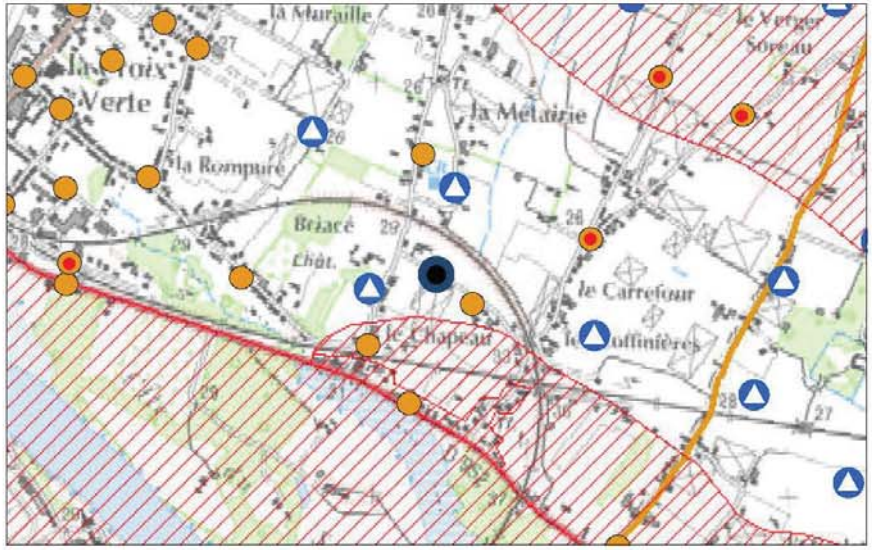
En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRI : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Chemin de la Motte d'Aubigny



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAUMUR

SAU47

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑ Logement	☑ Bureau
☑ Hébergement	☑ Artisanat et commerce de détail
☑ Restauration	☑ Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐ Industrie	☑ Hébergement hôtelier et touristique
☐ Entrepôt	☑ Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

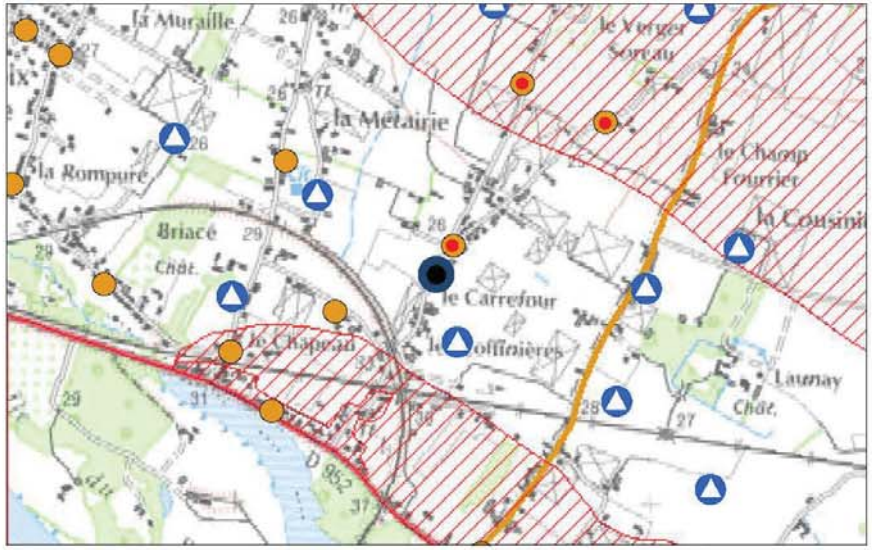
En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRI : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Rue Lucien Demureau



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAUMUR

SAU49

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑ Logement	☑ Bureau
☑ Hébergement	☑ Artisanat et commerce de détail
☑ Restauration	☑ Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐ Industrie	☑ Hébergement hôtelier et touristique
☐ Entrepôt	☑ Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

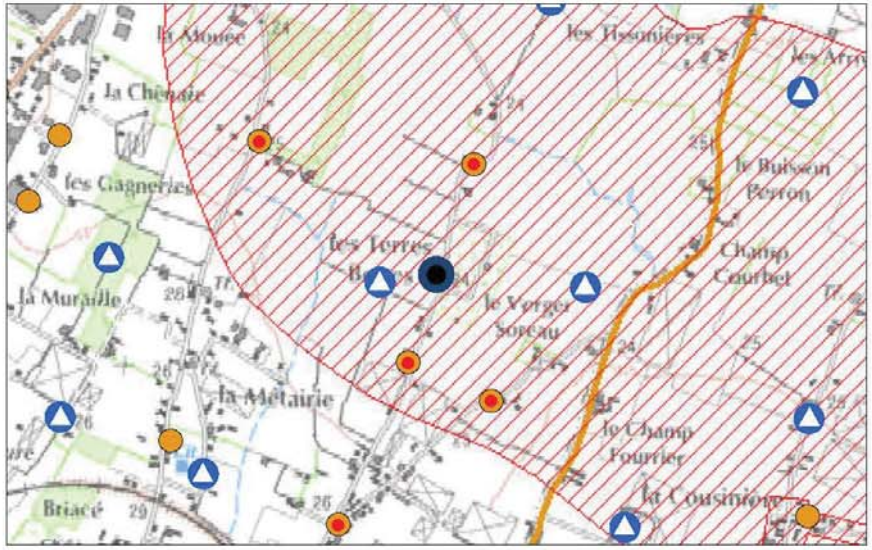
En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRI : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Chemin des Terres Boues



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAUMUR

SAU50

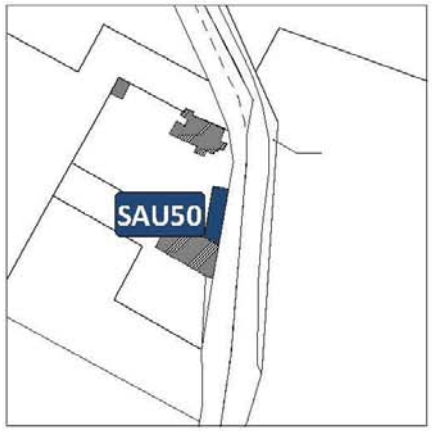
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑ Logement	☑ Bureau
☑ Hébergement	☑ Artisanat et commerce de détail
☑ Restauration	☑ Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐ Industrie	☑ Hébergement hôtelier et touristique
☐ Entrepôt	☑ Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



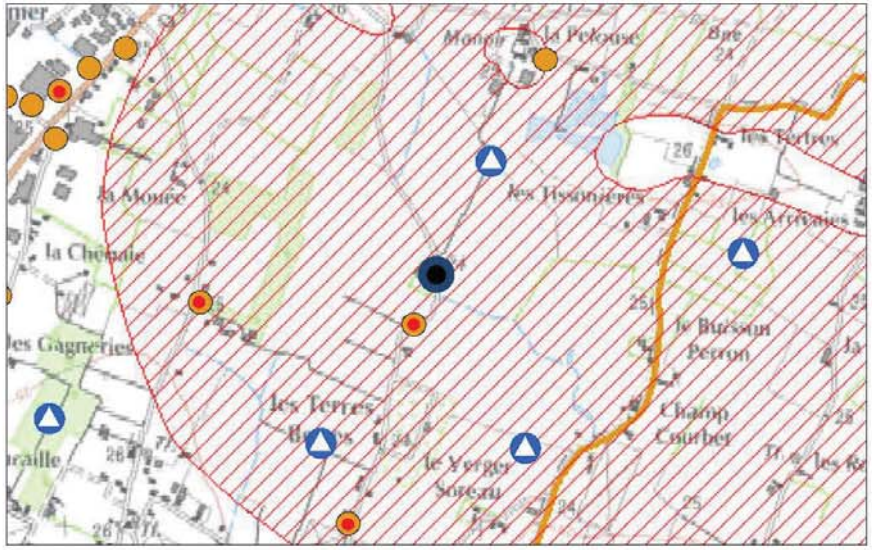
- Bâtiment concerné
- Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

- En service : débit inférieur ou égal à 60m3
- Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3
- PPRI : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Chemin des Terres Boues



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAUMUR

SAU54

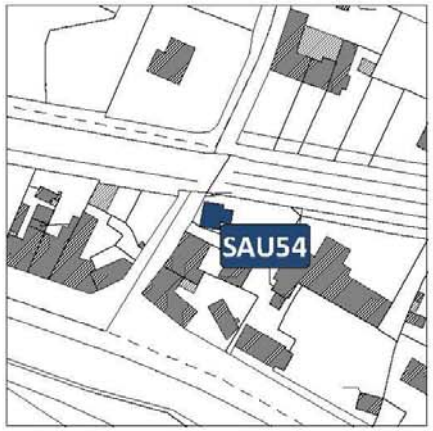
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑ Logement	☑ Bureau
☑ Hébergement	☑ Artisanat et commerce de détail
☑ Restauration	☑ Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐ Industrie	☑ Hébergement hôtelier et touristique
☐ Entrepôt	☑ Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit supérieur à 60m3

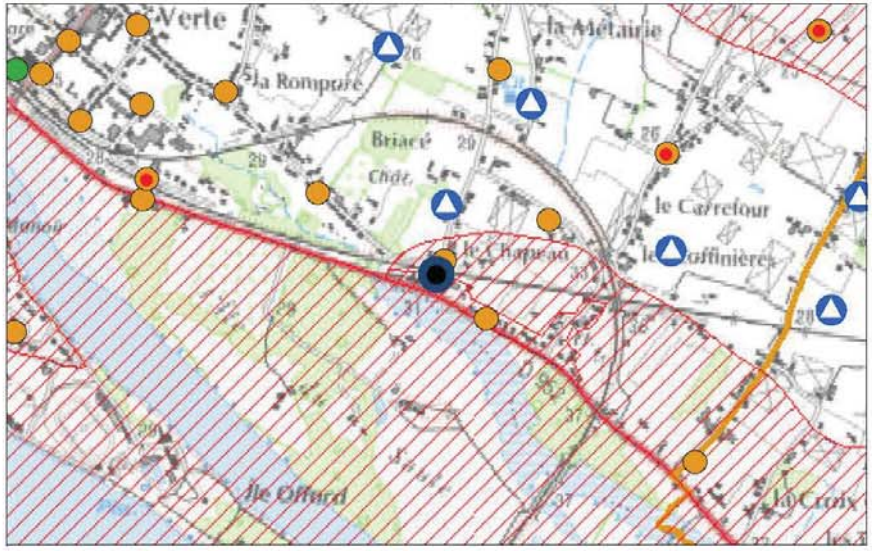
En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Le Chapeau



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAUMUR

SAU55

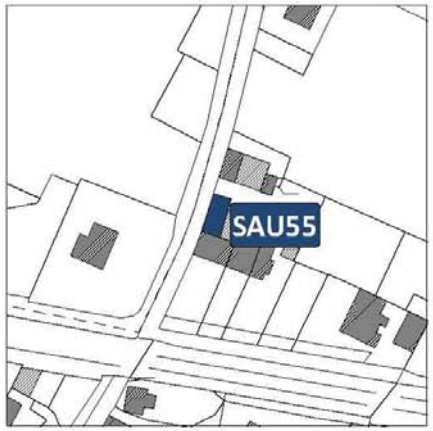
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑ Logement	☑ Bureau
☑ Hébergement	☑ Artisanat et commerce de détail
☑ Restauration	☑ Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐ Industrie	☑ Hébergement hôtelier et touristique
☐ Entrepôt	☑ Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

- En service : débit supérieur à 60m3
- En service : débit inférieur ou égal à 60m3
- Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Rue du Chapeau



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAUMUR

SAU56

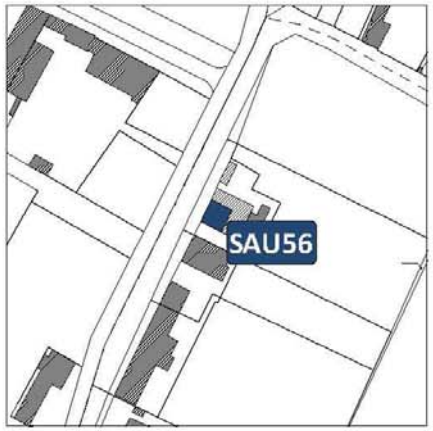
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑ Logement	☑ Bureau
☑ Hébergement	☑ Artisanat et commerce de détail
☑ Restauration	☑ Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐ Industrie	☑ Hébergement hôtelier et touristique
☐ Entrepôt	☑ Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site

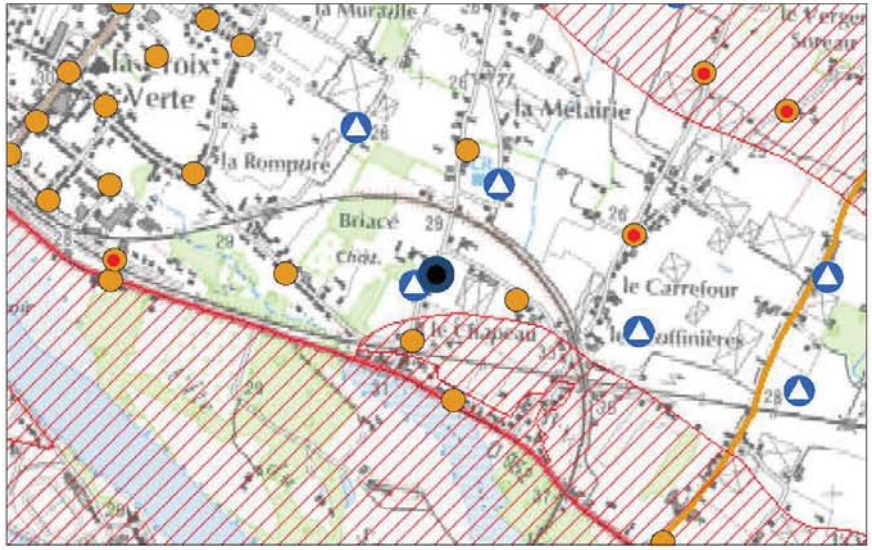


Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Rue du Chapeau



- Bâtiment concerné
- Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

- En service : débit inférieur ou égal à 60m3
- Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3
- PPRI : Aléa fort et très fort

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAUMUR

SAU57

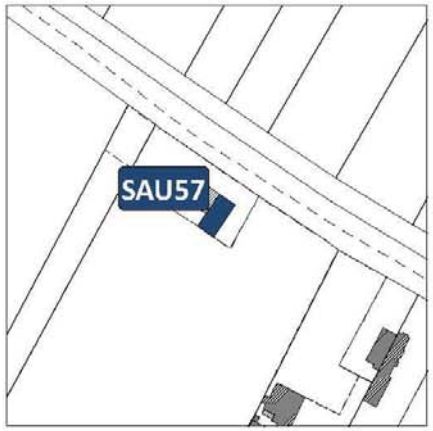
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑ Logement	☑ Bureau
☑ Hébergement	☑ Artisanat et commerce de détail
☑ Restauration	☑ Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐ Industrie	☑ Hébergement hôtelier et touristique
☐ Entrepôt	☑ Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit supérieur à 60m3

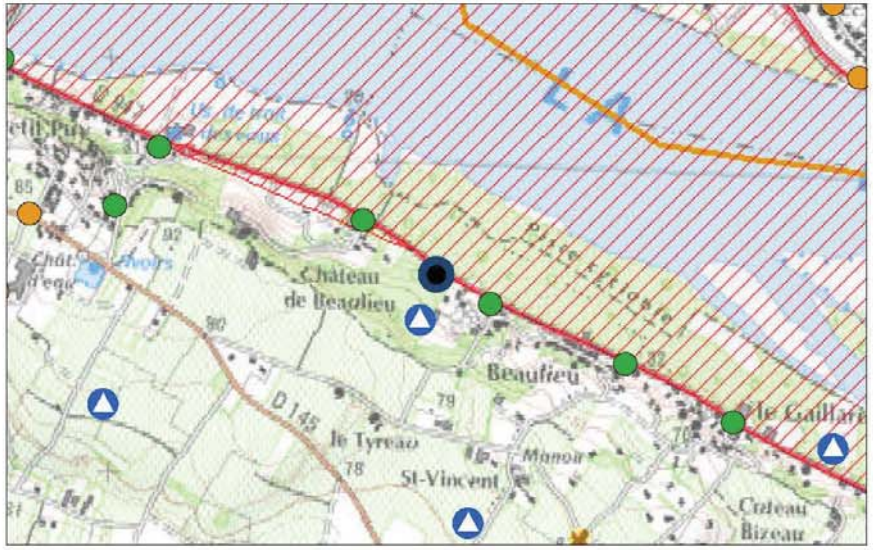
En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Réserve d'eau d'artificielle enterrée

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Rue de Montsoreau



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAUMUR

SAU58

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑ Logement	☑ Bureau
☑ Hébergement	☑ Artisanat et commerce de détail
☑ Restauration	☑ Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐ Industrie	☑ Hébergement hôtelier et touristique
☐ Entrepôt	☑ Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit supérieur à 60m3

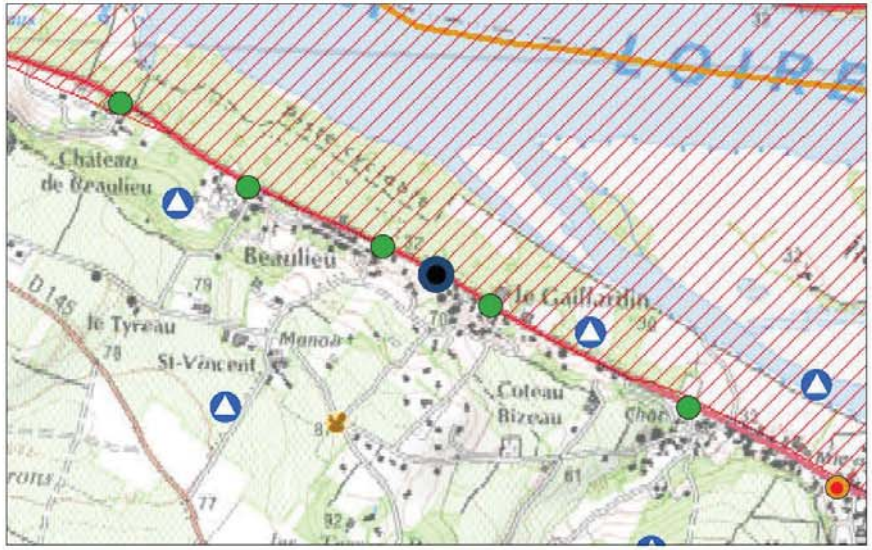
Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3

Réserve d'eau d'artificielle enterrée

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Rue de Montsoreau



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAUMUR

SAU59

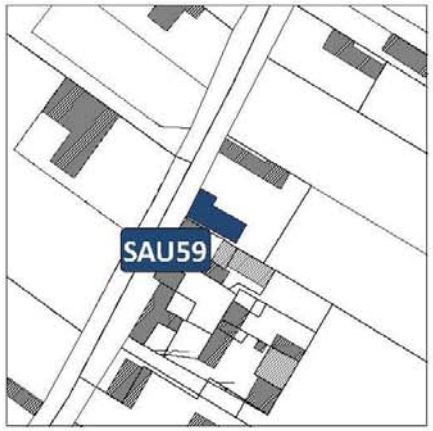
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑ Logement	☑ Bureau
☑ Hébergement	☑ Artisanat et commerce de détail
☑ Restauration	☑ Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐ Industrie	☑ Hébergement hôtelier et touristique
☐ Entrepôt	☑ Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

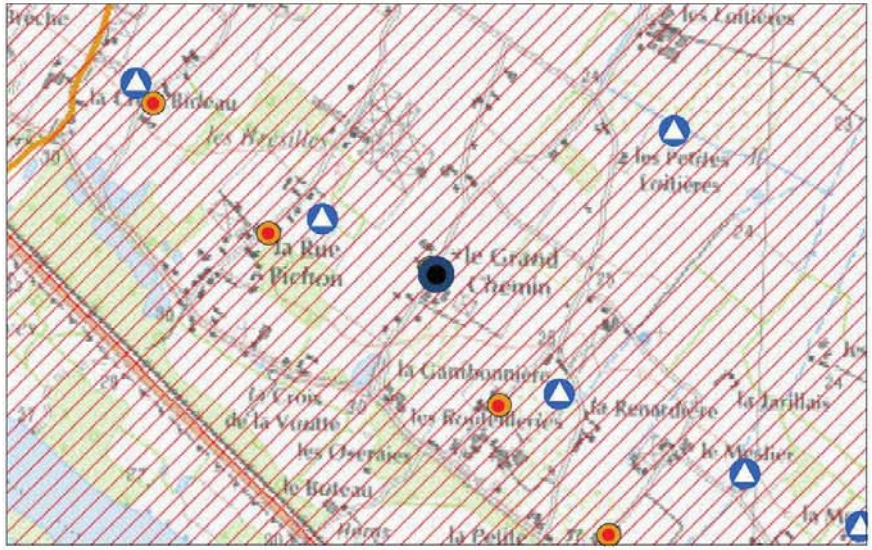
Bouches et poteaux incendie :

Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Le Grand Chemin



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAUMUR

SAU60

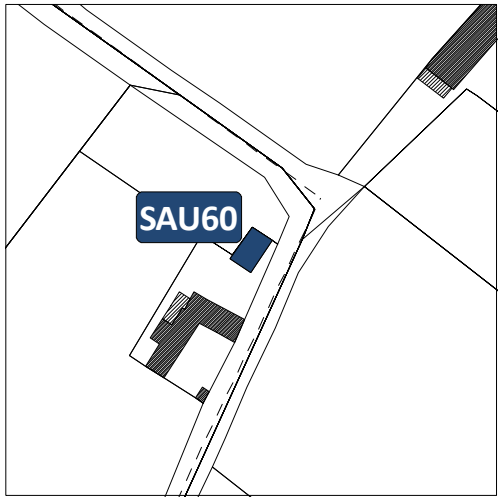
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑ Logement	☐ Bureau
☑ Hébergement	☐ Artisanat et commerce de détail
☐ Restauration	☐ Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐ Industrie	☑ Hébergement hôtelier et touristique
☐ Entrepôt	☐ Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

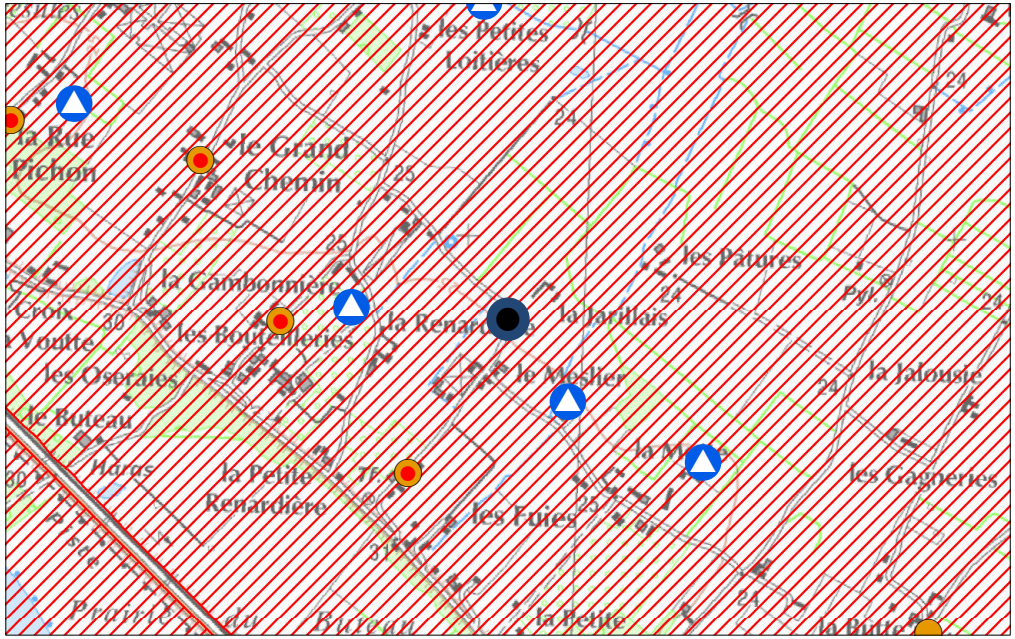
En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Rue du Mesliers



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAUMUR

SAU61

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [x] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [x] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

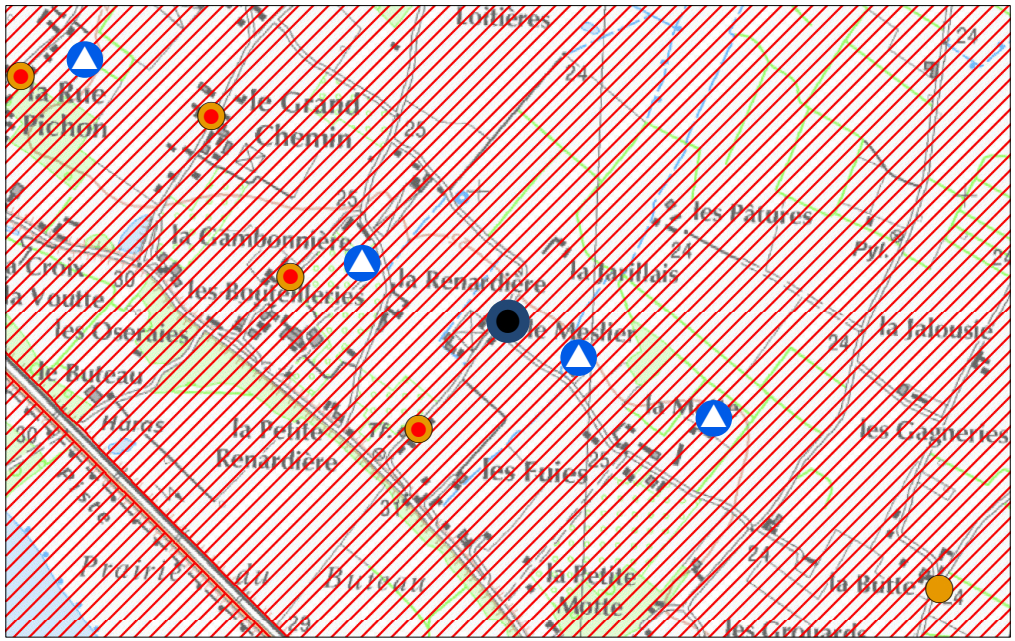
En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Rue du Mesliers



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAUMUR

SAU62

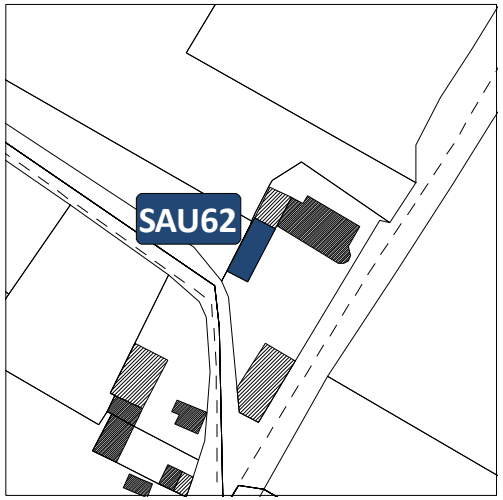
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑ Logement	☐ Bureau
☑ Hébergement	☐ Artisanat et commerce de détail
☐ Restauration	☐ Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐ Industrie	☑ Hébergement hôtelier et touristique
☐ Entrepôt	☐ Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

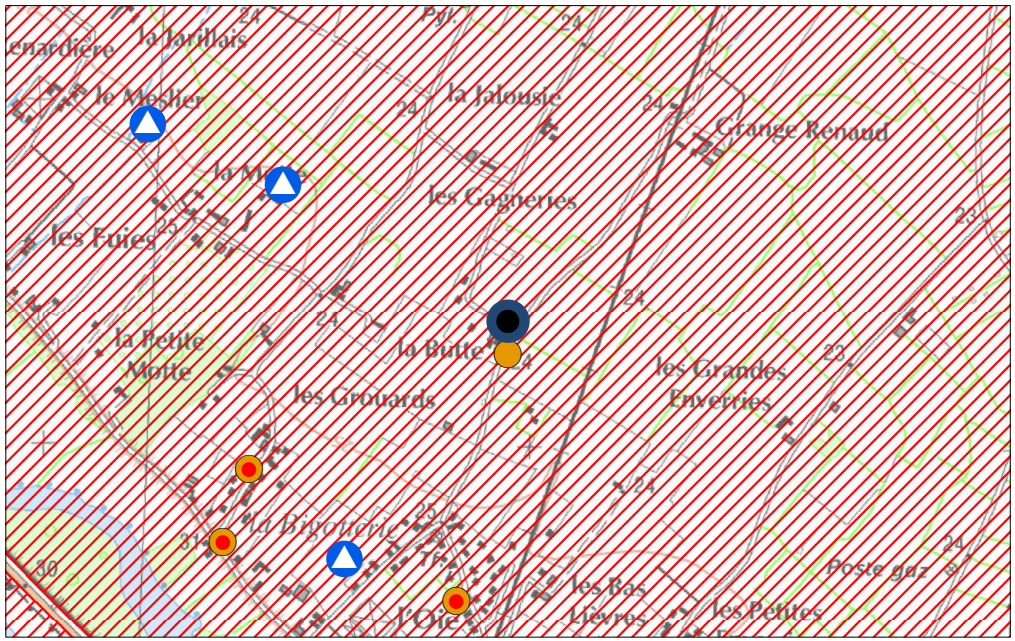
En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Chemin de la Grange Renaud



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAUMUR

SAU63

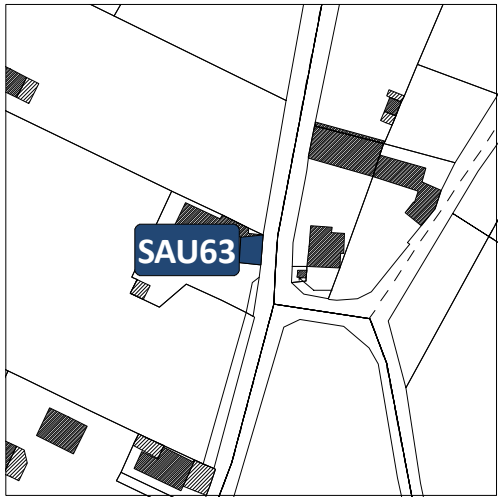
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑ Logement	☐ Bureau
☑ Hébergement	☐ Artisanat et commerce de détail
☐ Restauration	☐ Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐ Industrie	☑ Hébergement hôtelier et touristique
☐ Entrepôt	☐ Equipements d'intérêt collectif et services publics

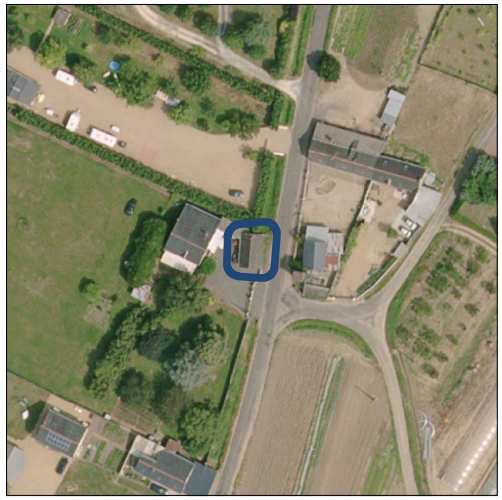
Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site

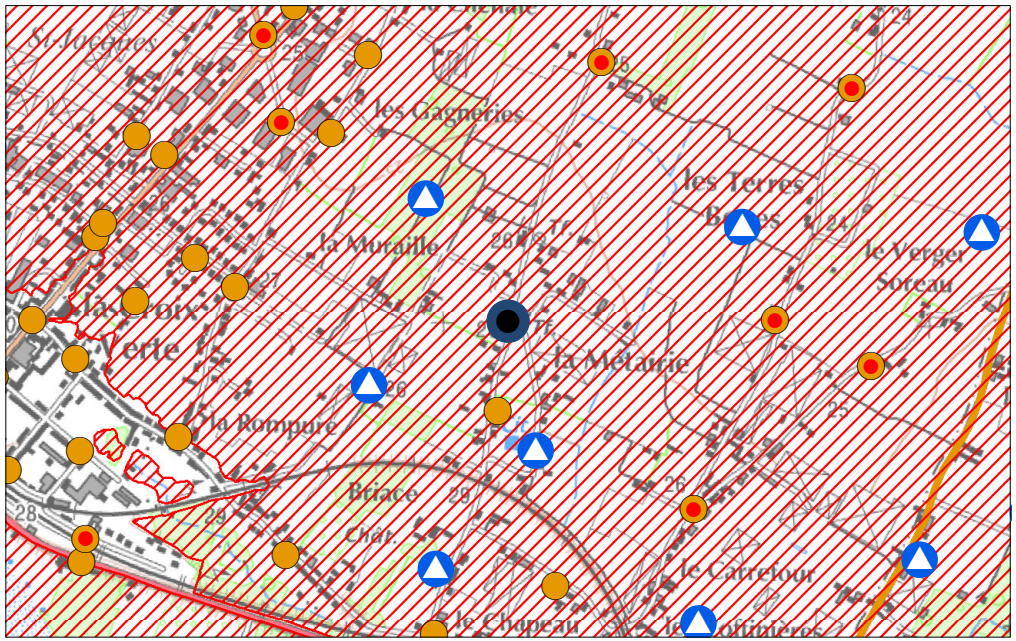


Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Rue de la Matairie



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAUMUR

SAU64

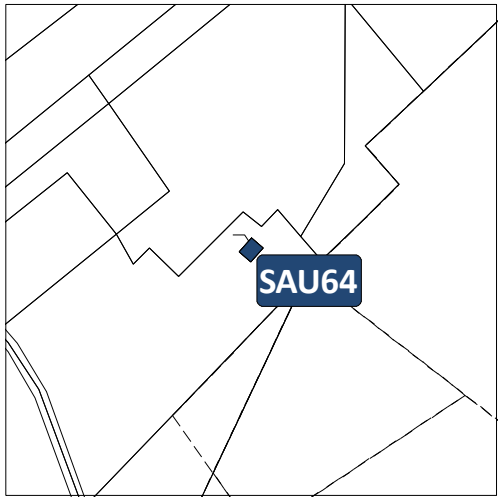
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit supérieur à 60m3

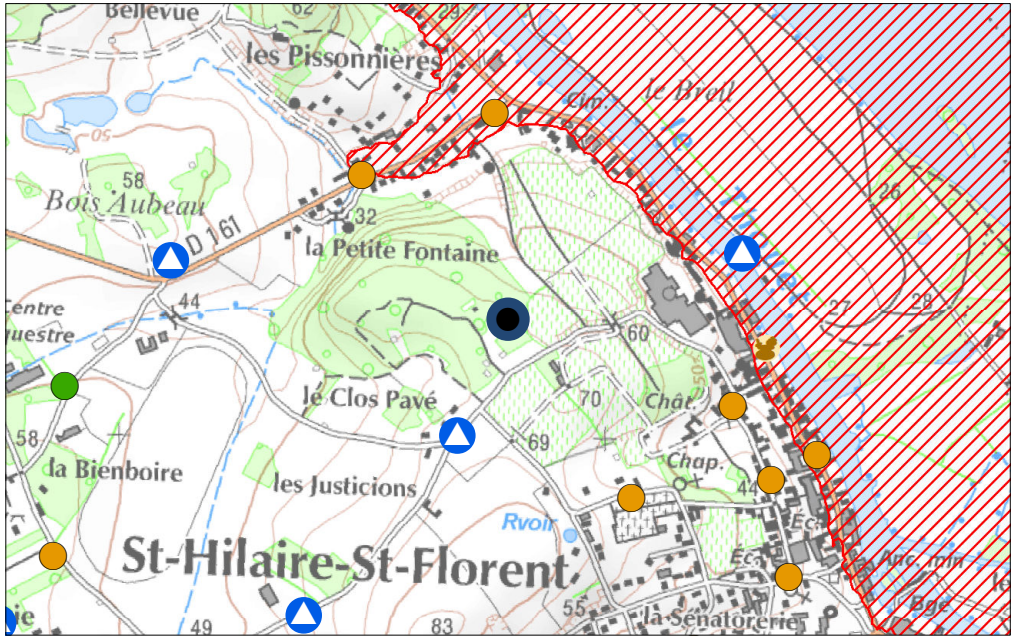
En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Réserve d'eau d'artificielle enterrée

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Le Clos Pave



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAUMUR

SAU65

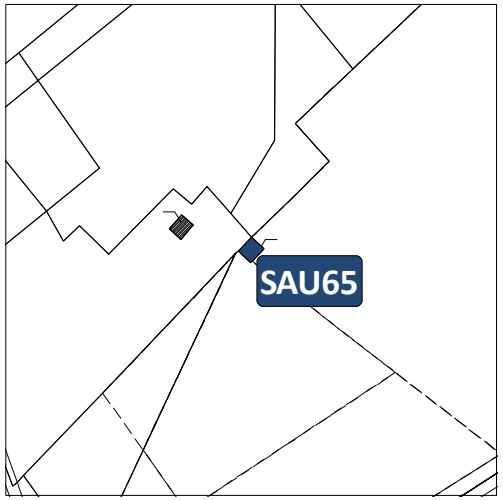
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



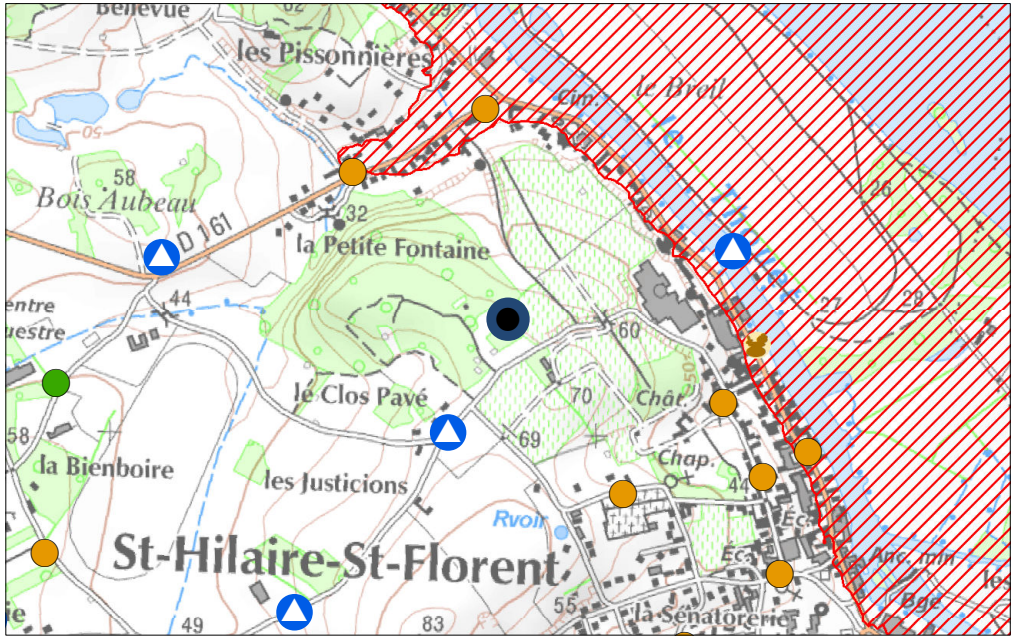
Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Le Clos Pave



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

SAUMUR

SAU066

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[X]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : RN

Classement patrimonial :

TypoBati

Logis de type segneurial avec sa tour escalier au sein d'une cour close

Materiaux utilisés :

Tuffeau en pierres de taille appareillées / couverture ardoise

Eléments patrimoniaux relevés :

Volume bâti et tour / matériau : tuffeau / ordonnancement façades

Dénaturation relevée :

Greffe non qualitative

Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Sites patrimoniaux remarquables

PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

SAUMUR

SAU067

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[X]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[X]	Restauration	[X]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[X]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) OUI

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation NEANT

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Non concerné

Classement patrimonial :

TypoBati

Bâti de type grand hotel ou manoir / Probablement fin XIXème début XXème / Peut-être ancienne minoterie en lien avec le four à chaux voisin ?

Materiaux utilisés :

Non déterminé / peut-être pierres de moellons / couverture ardoise

Eléments patrimoniaux relevés :

Volume bâti / lucarnes capucines / ordonnancement des baies de façade / reste non déterminé

Dénaturation relevée :

Non déterminé

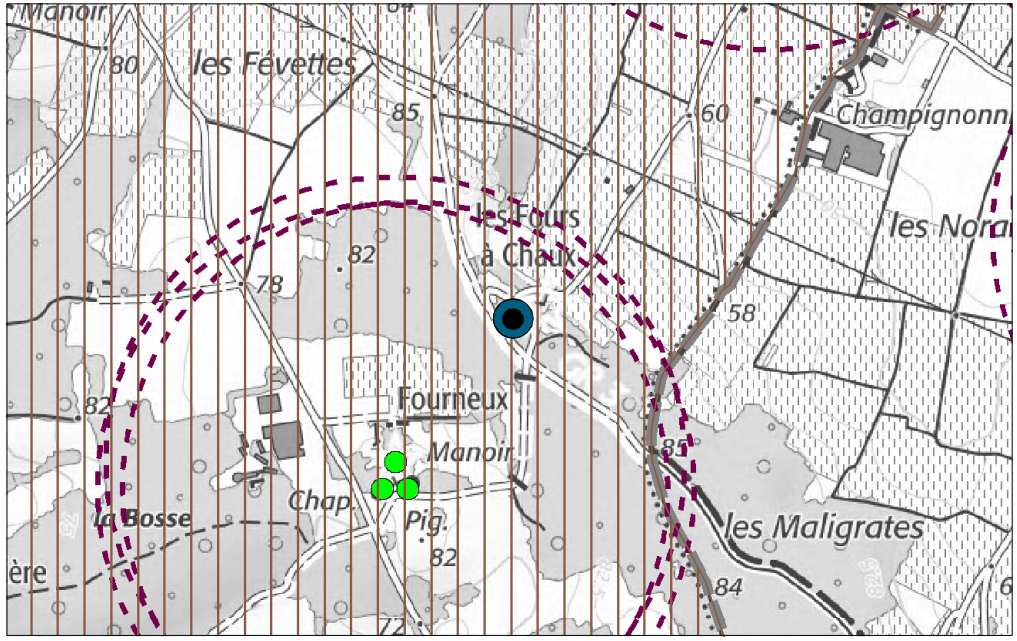
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Monument historique Inscrit

Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments historiques

Sites patrimoniaux remarquables

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : SAINT-MACAIRE-DU-BOIS

SMB1

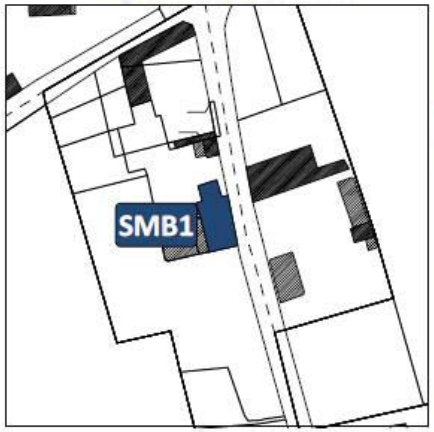
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Pages

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Chambernou



Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : LE VAUDELNAY

LVA1

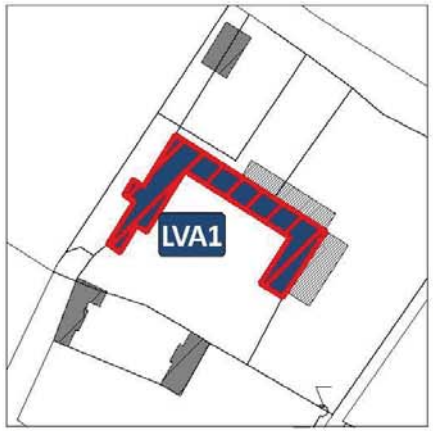
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Changement de destination déjà retenu dans l'actuel document d'urbanisme

Vue aérienne du site

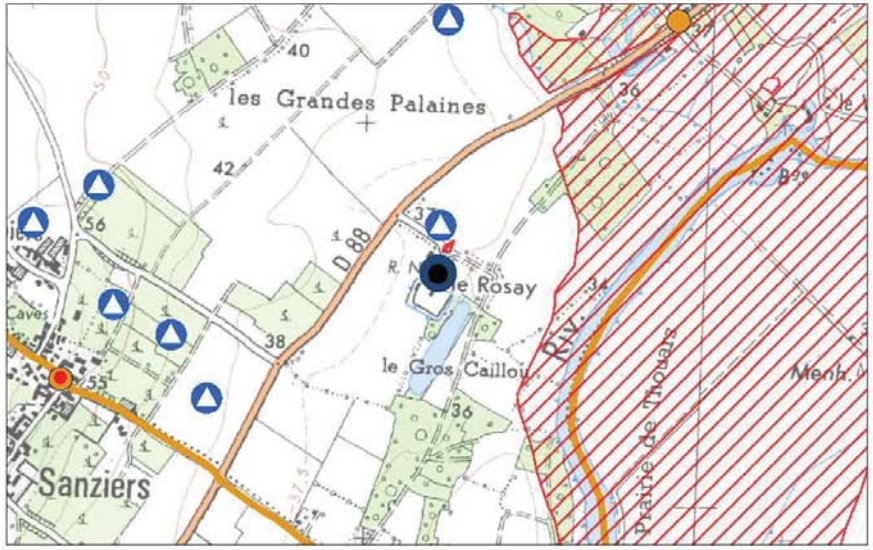


Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Le Rosai



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : LE VAUDELNAY

LVA2

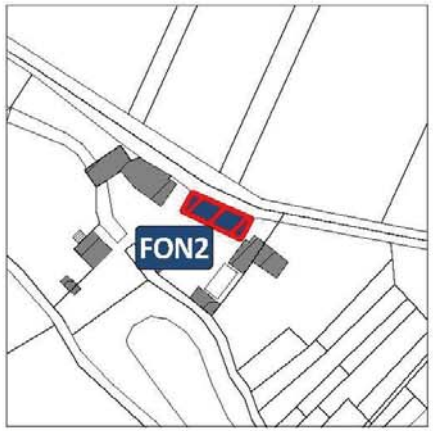
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Changement de destination déjà retenu dans l'actuel document d'urbanisme

Vue aérienne du site



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Casse



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

VAUDELNAY

VAU001

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[X]	Hébergement	[X]	Artisanat et commerce de détail
[X]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[X]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) OUI

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation NEANT

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Non concerné

Classement patrimonial :

TypoBati

Maison de maitre avec dépendances / greffes ou annexes autour

Materiaux utilisés :

Tuffeau en pierres de taille appareillée / couverture ardoise

Eléments patrimoniaux relevés :

Matériau : pierre / corniche et sculptures d'encadrement des baies / formes et disposition des ouvertures / luccarnes fronton

Dénaturation relevée :

Non déterminé / les bâtis en greffes ou extension autour n'ont pas pu être analyés

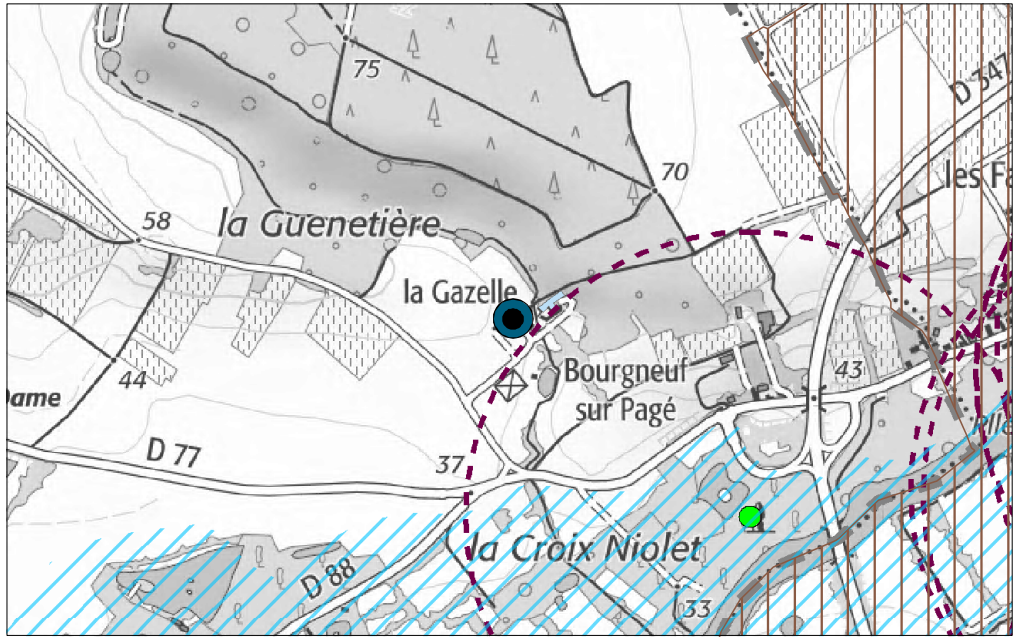
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Monument historique Inscrit

Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments historiques

Sites patrimoniaux remarquables

PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL1

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



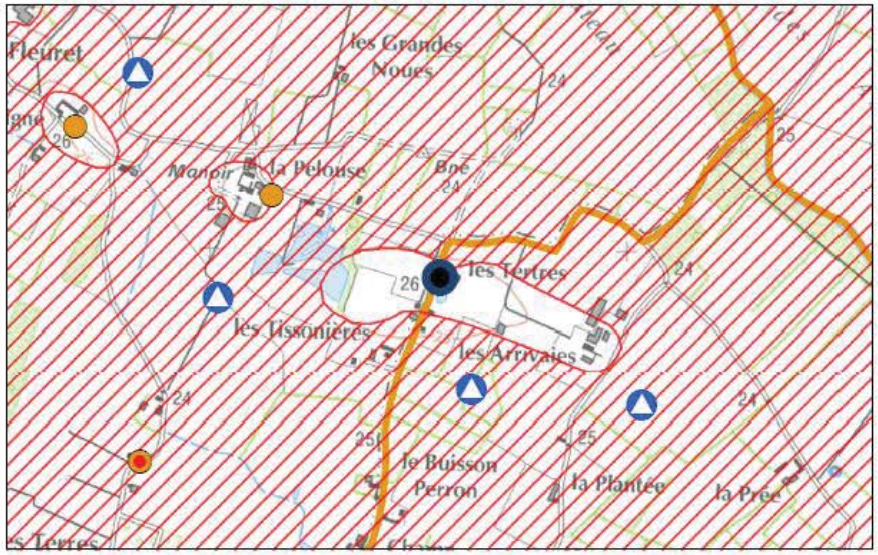
Changement de destination déjà retenu dans l'actuel document d'urbanisme

Vue aérienne du site



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Arrivaies



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Photographie du bâtiment



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL3

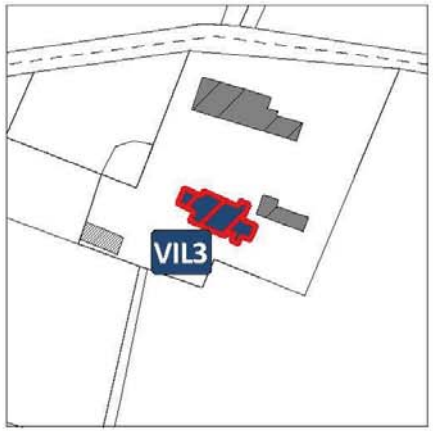
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☐	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



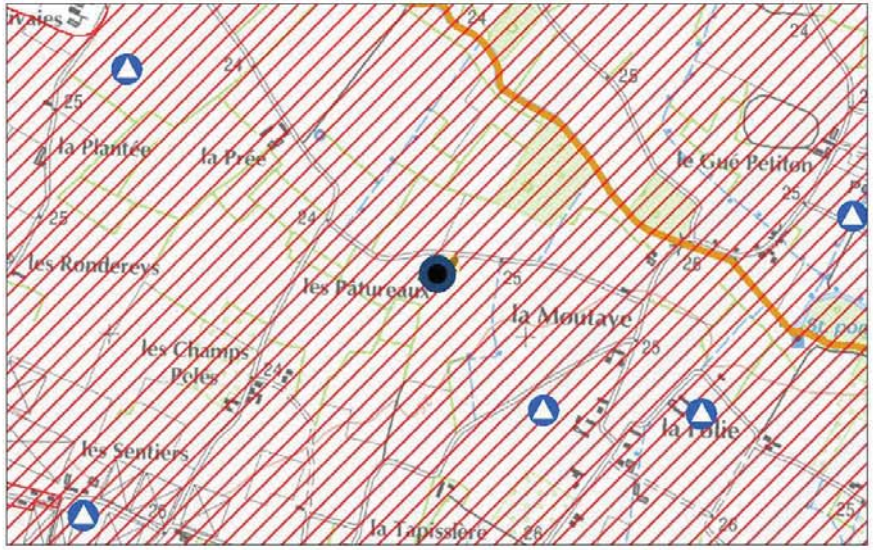
Changement de destination déjà retenu dans l'actuel document d'urbanisme

Vue aérienne du site



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Pâtureaux



Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL4

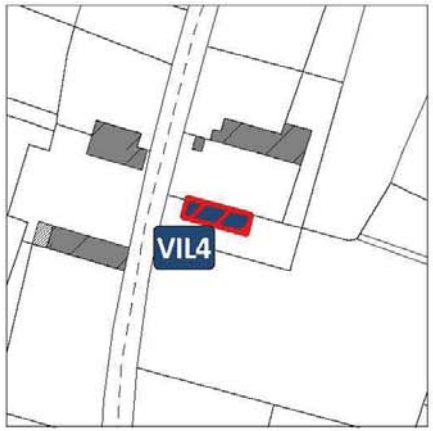
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☐ Logement	☐ Bureau
☐ Hébergement	☐ Artisanat et commerce de détail
☐ Restauration	☐ Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐ Industrie	☑ Hébergement hôtelier et touristique
☐ Entrepôt	☐ Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



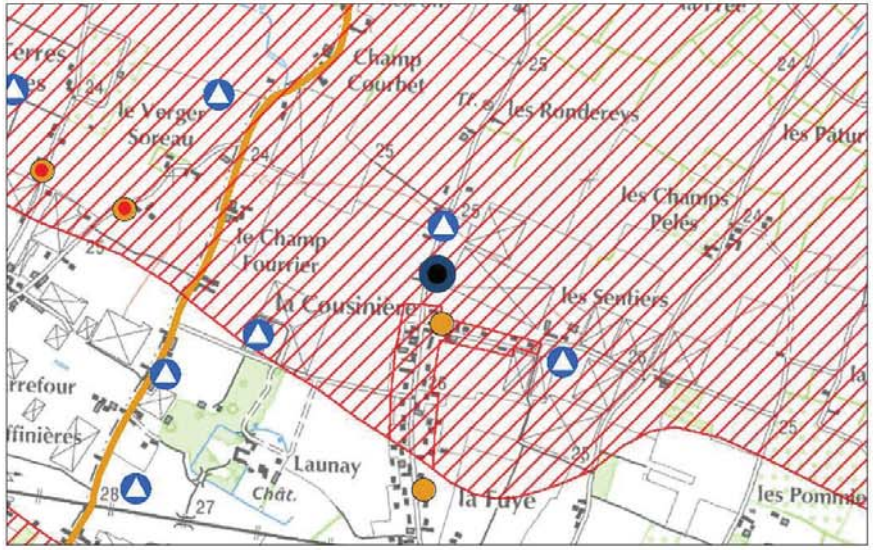
Vue aérienne du site



Changement de destination déjà retenu dans l'actuel document d'urbanisme

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Cousinière



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Photographie du bâtiment



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL6

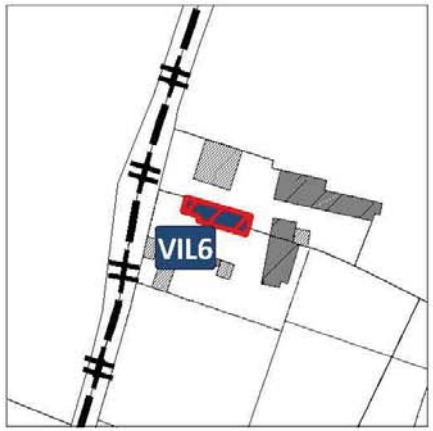
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Changement de destination déjà retenu dans l'actuel document d'urbanisme

Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Le Champs Fourrier



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL10

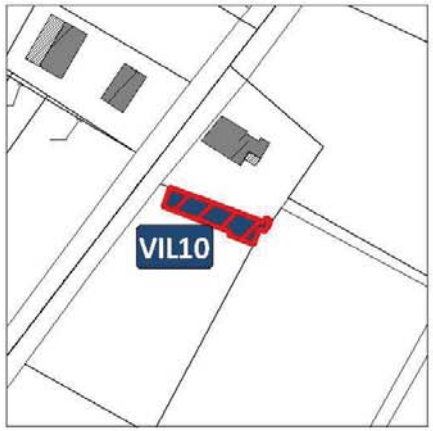
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



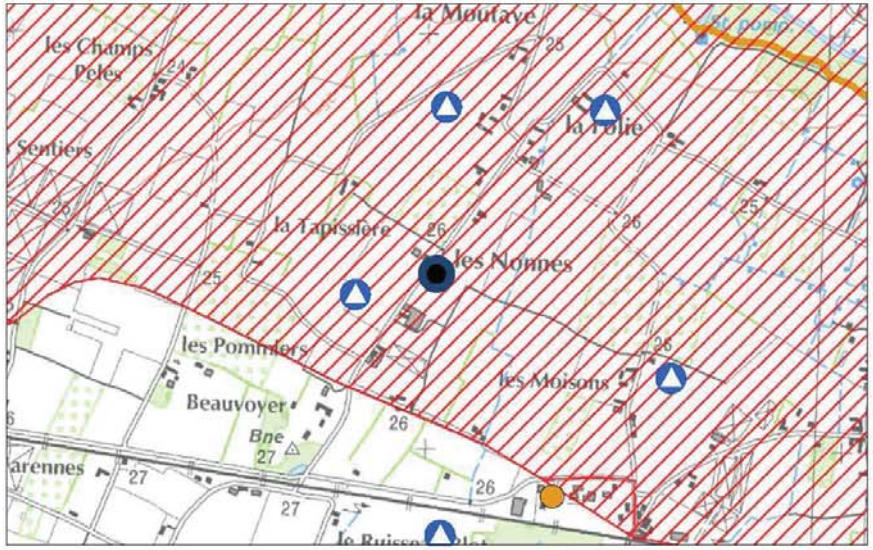
Changement de destination déjà retenu dans l'actuel document d'urbanisme

Vue aérienne du site



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Omelais



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Photographie du bâtiment



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL13

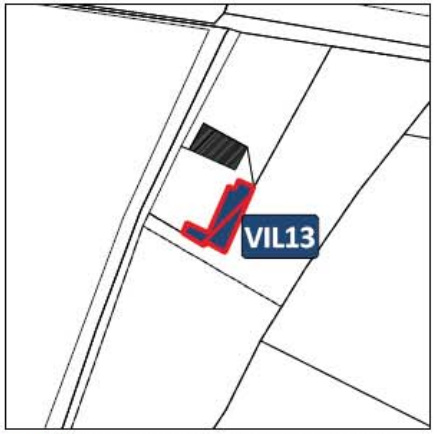
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



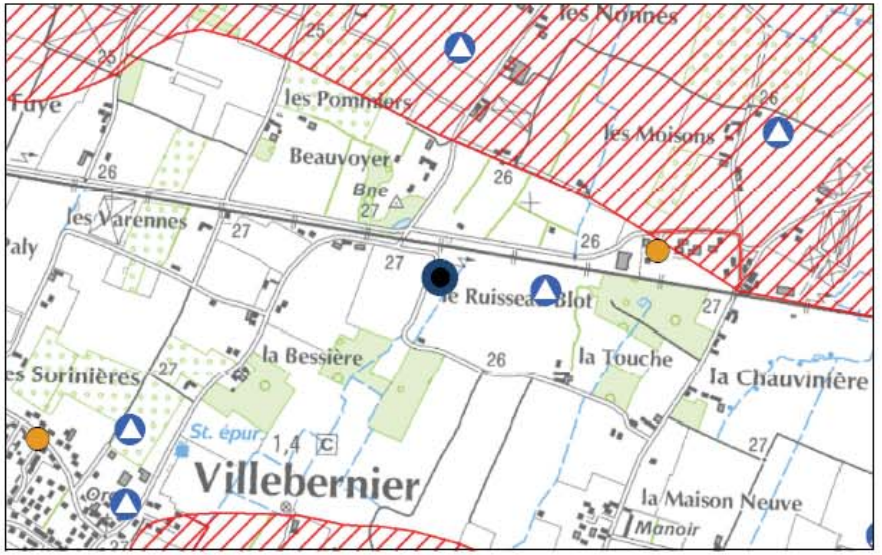
Vue aérienne du site



Changement de destination déjà retenu dans l'actuel document d'urbanisme

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Le Ruisseau Blot



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Photographie du bâtiment



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL15

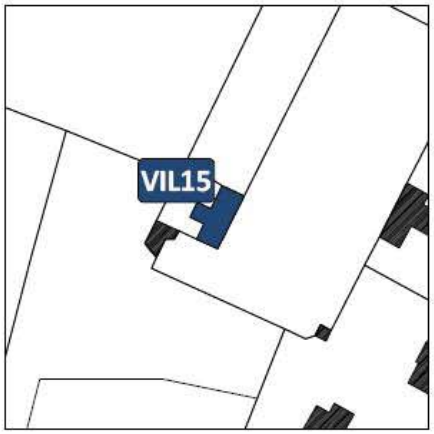
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

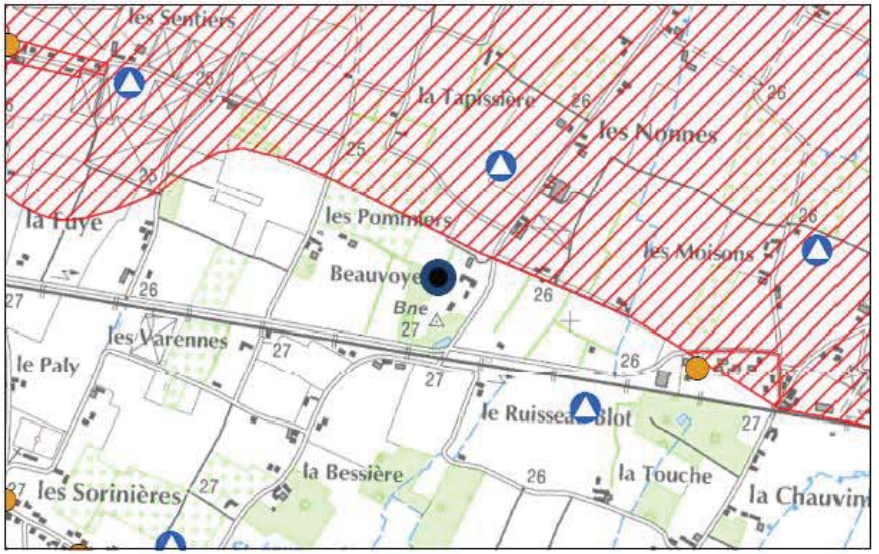
Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Beauvoyer



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteur Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL17

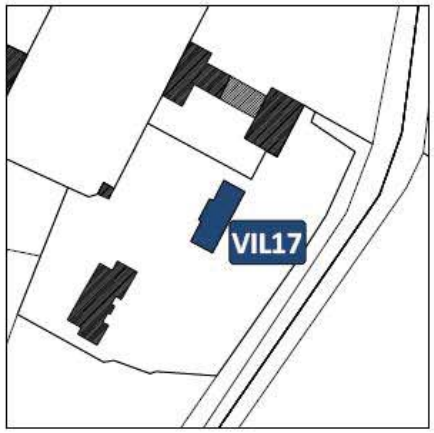
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site

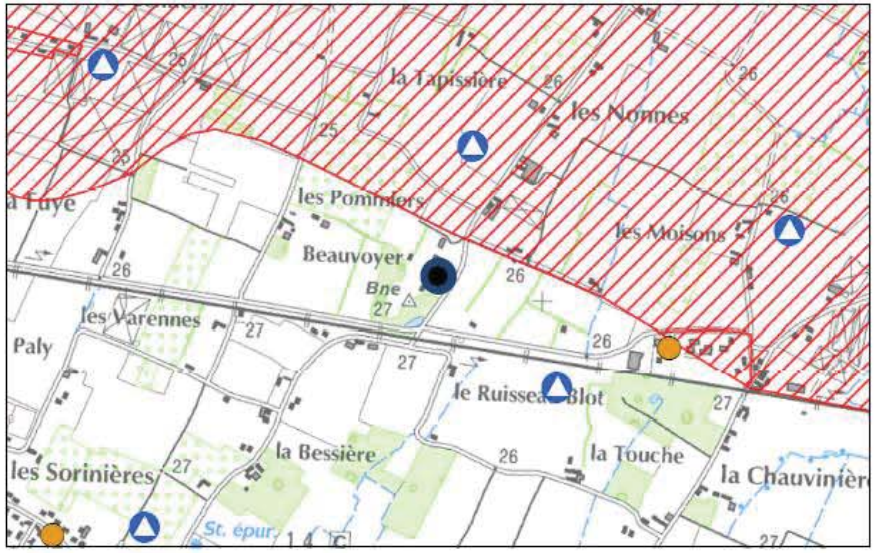


Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Beauvoyer



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL18

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

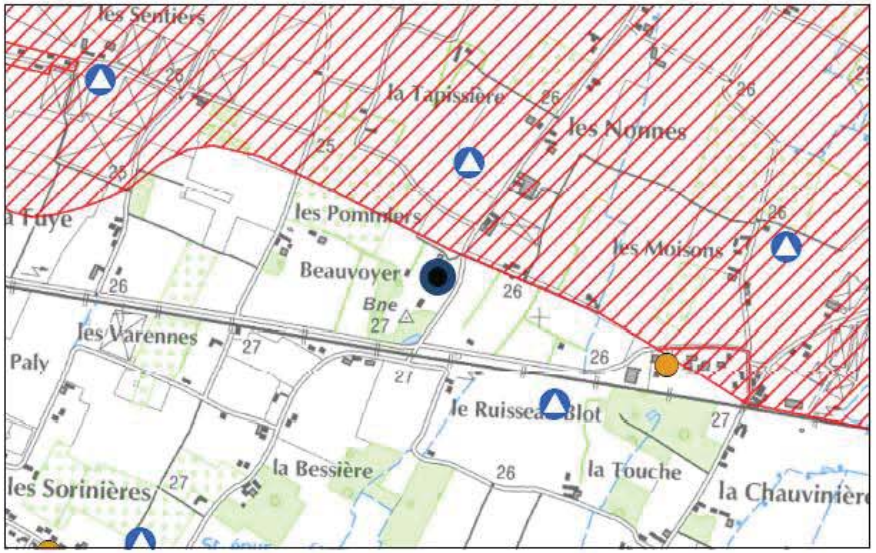
Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Beauvoyer



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteur Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL23

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Changement de destination déjà retenu dans l'actuel document d'urbanisme

Vue aérienne du site

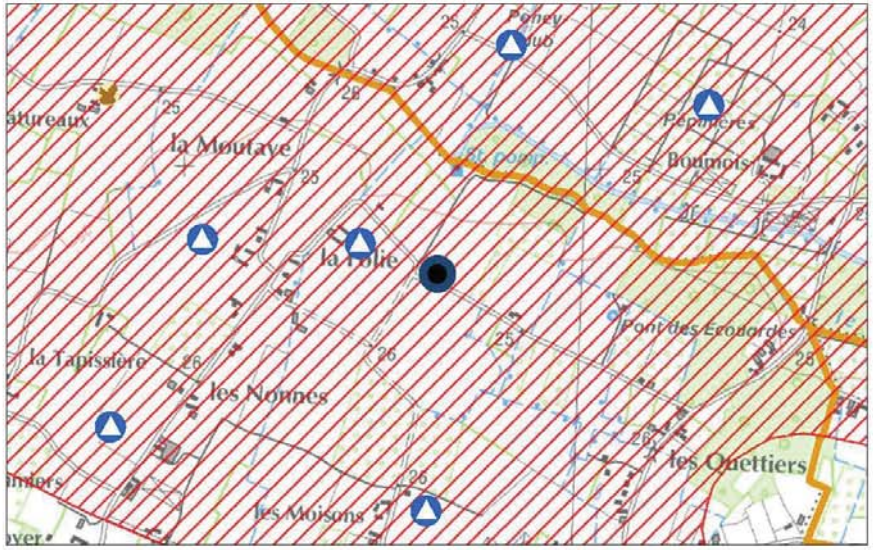


Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Prairie de Montsoreau



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL26

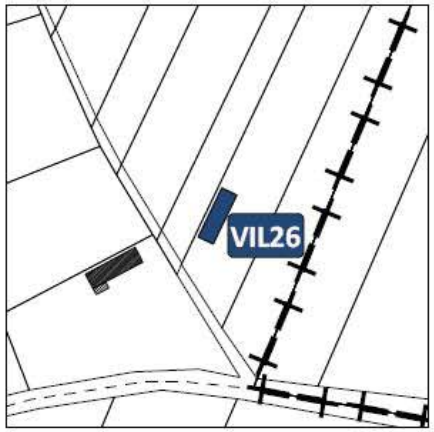
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☐ OUI	☑ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Sables



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteur Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL28

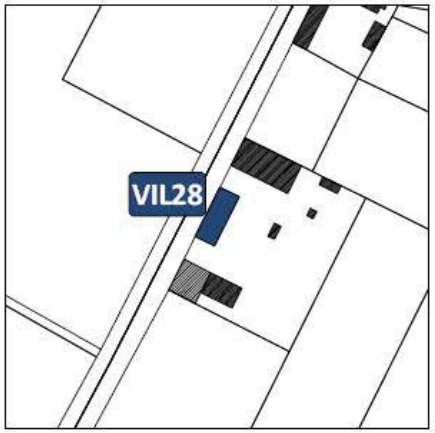
Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

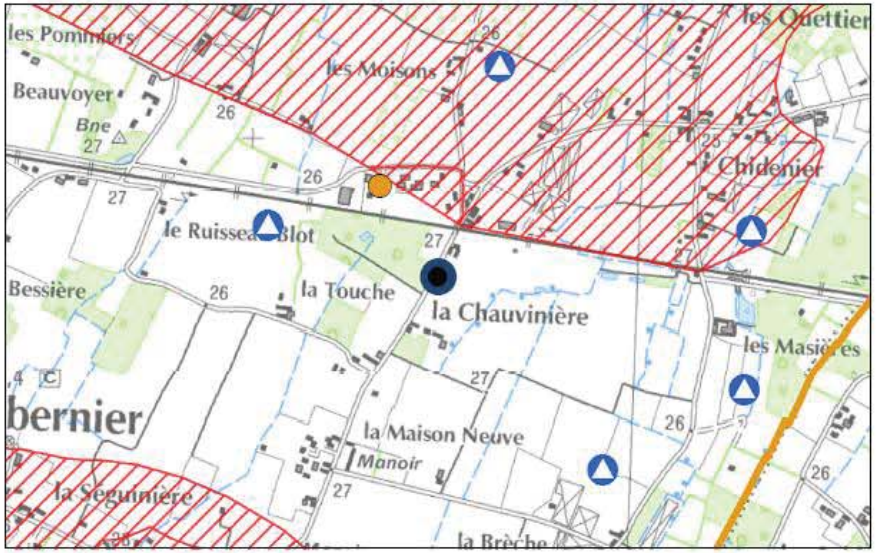
Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Chauvinière



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL31

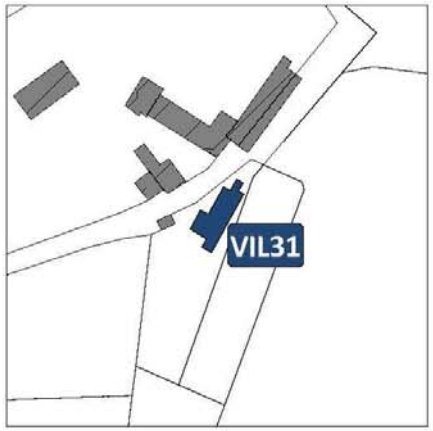
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☐ OUI	☑ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☐ OUI	☑ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☐ OUI	☑ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☐ OUI	☑ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

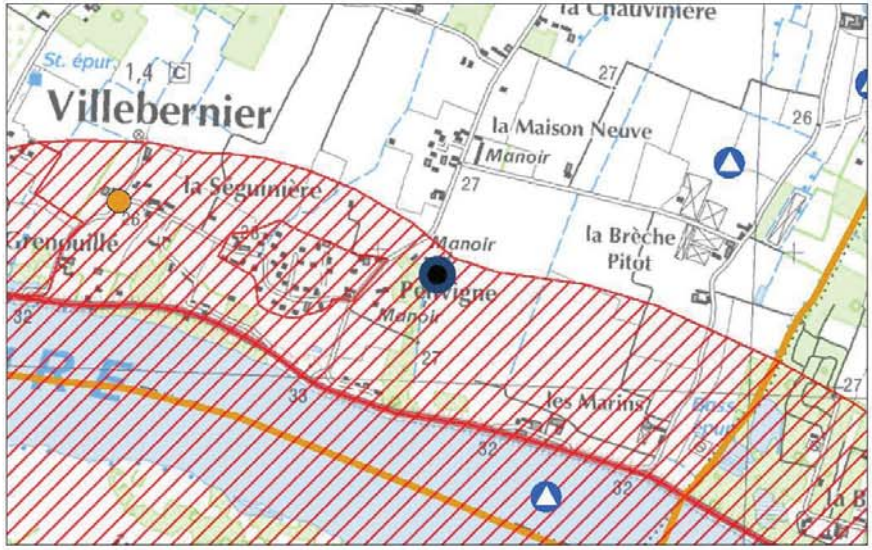
En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Penvigne



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL33

Destinations ou sous-destinations* retenues :

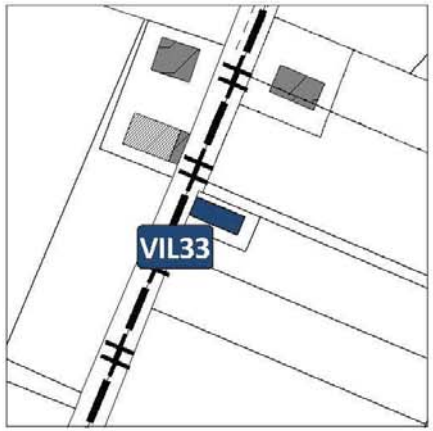
☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus :	☐ OUI	☑ NON

(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

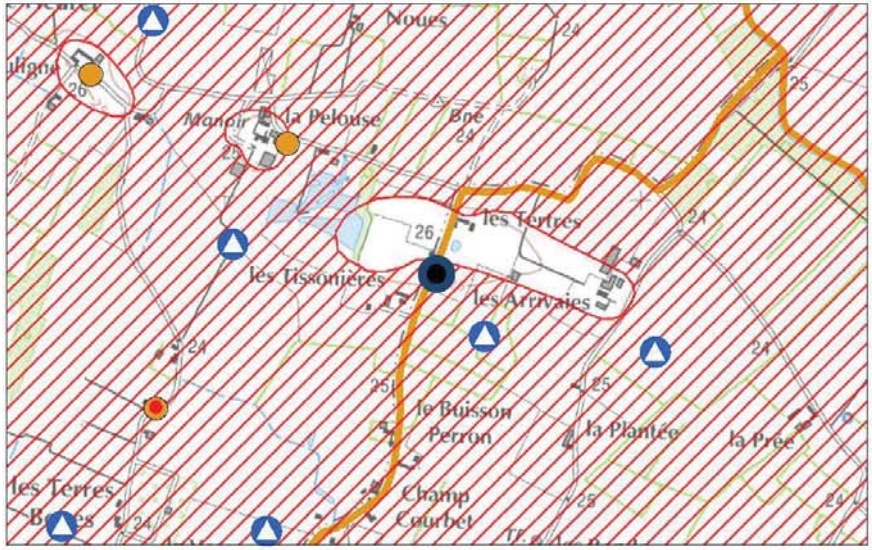
En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Tissonnières



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL39

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Changement de destination déjà retenu dans l'actuel document d'urbanisme

Vue aérienne du site

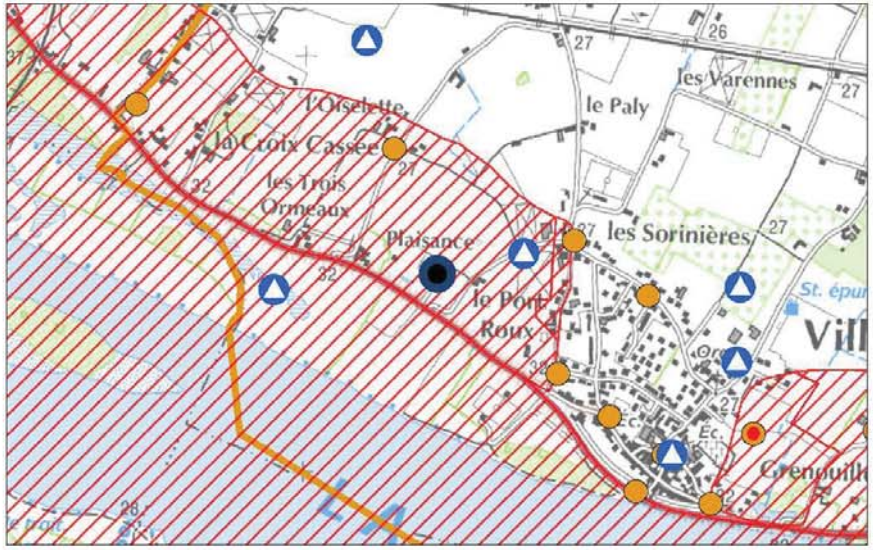


Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Plaisance



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL40

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☐ OUI	☑ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☐ OUI	☑ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☐ OUI	☑ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Changement de destination déjà retenu dans l'actuel document d'urbanisme

Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

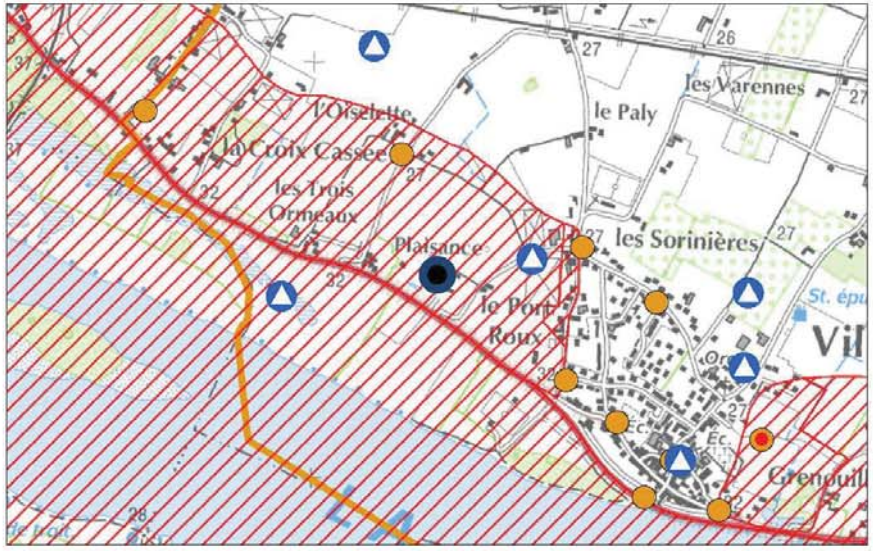
En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Plaisance



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL41

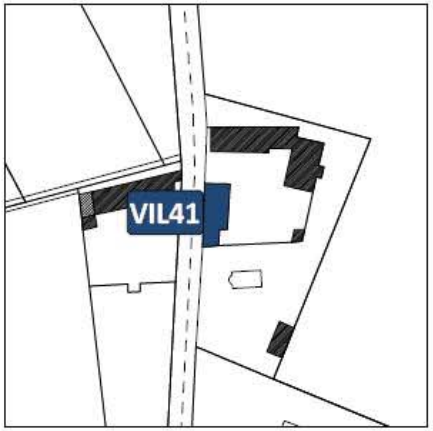
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☐	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

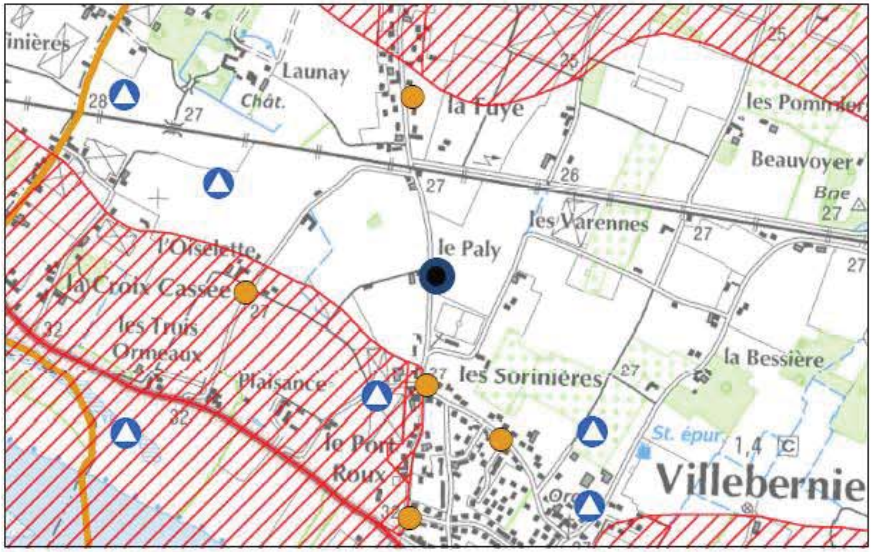
Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Le Pailly



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL44

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☐	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

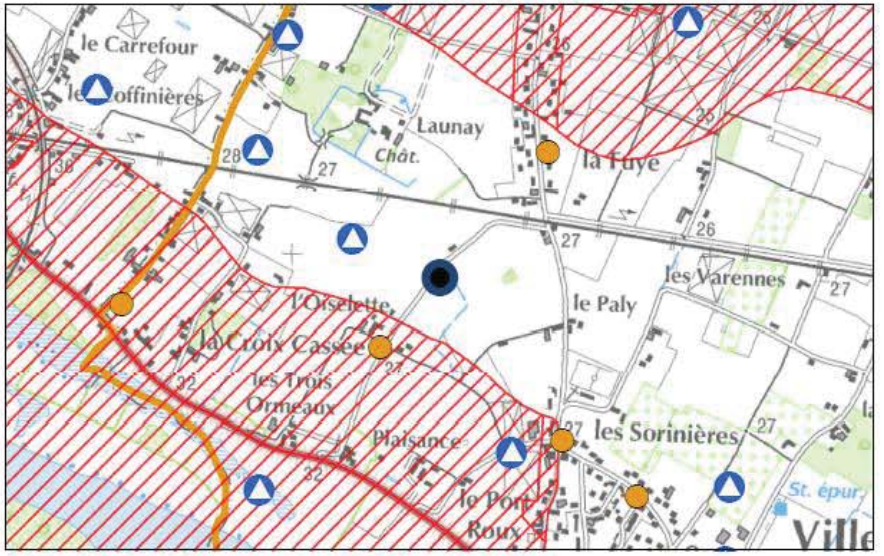
En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

L'Oiselette



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL46

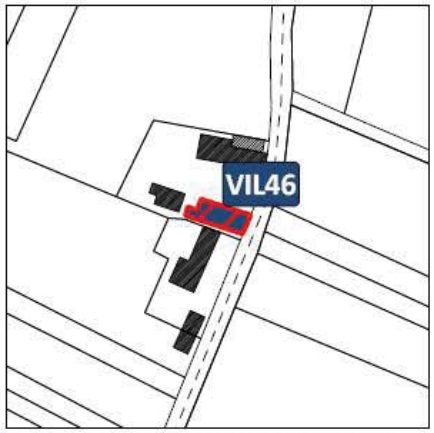
Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Changement de destination déjà retenu dans l'actuel document d'urbanisme

Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Fuye



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL47

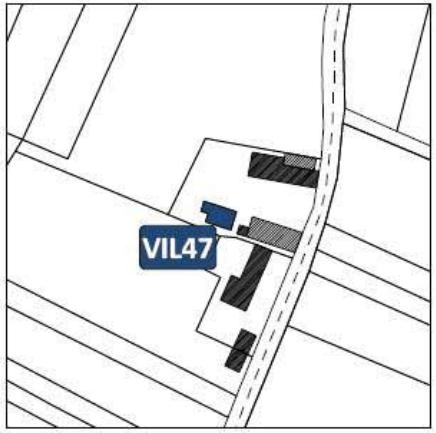
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Fuye



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL48

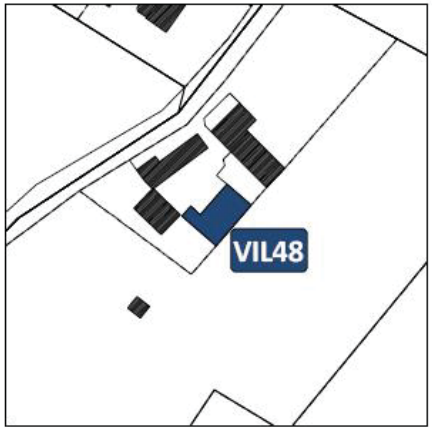
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☐ OUI	☑ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

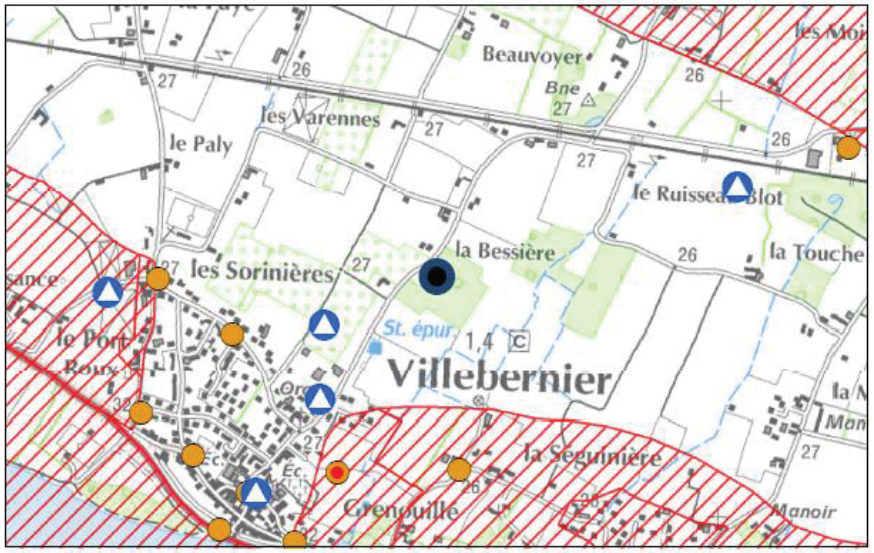
En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Champs de Pon



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL49

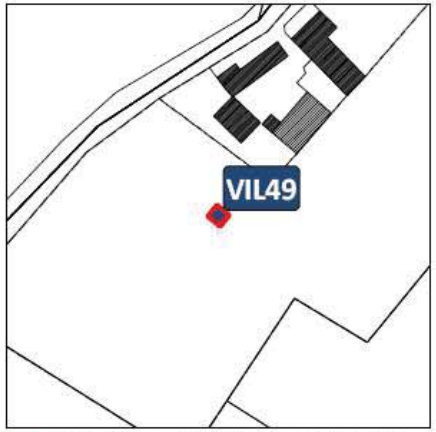
Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☐ OUI	☑ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☐ OUI	☑ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☐ OUI	☑ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☐ OUI	☑ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Changement de destination déjà retenu dans l'actuel document d'urbanisme

Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

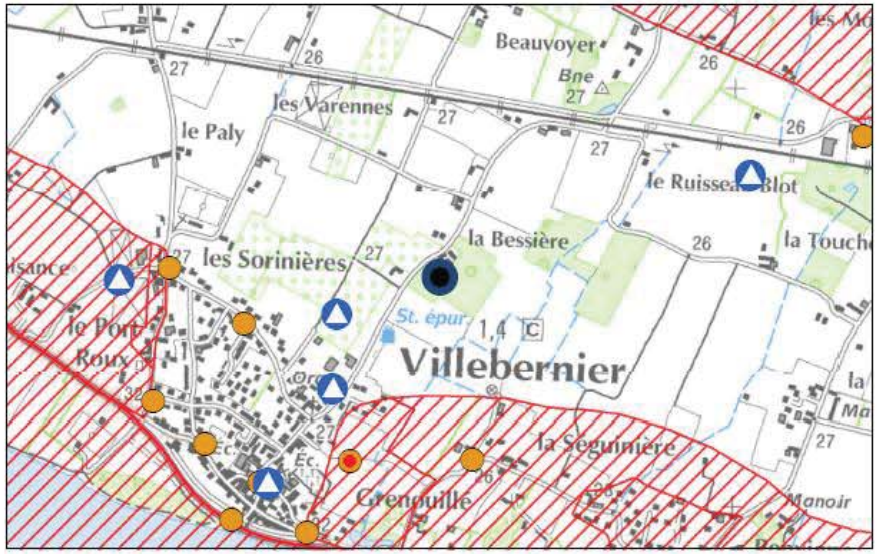
En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Champs de Pon



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL50

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☐ OUI	☑ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

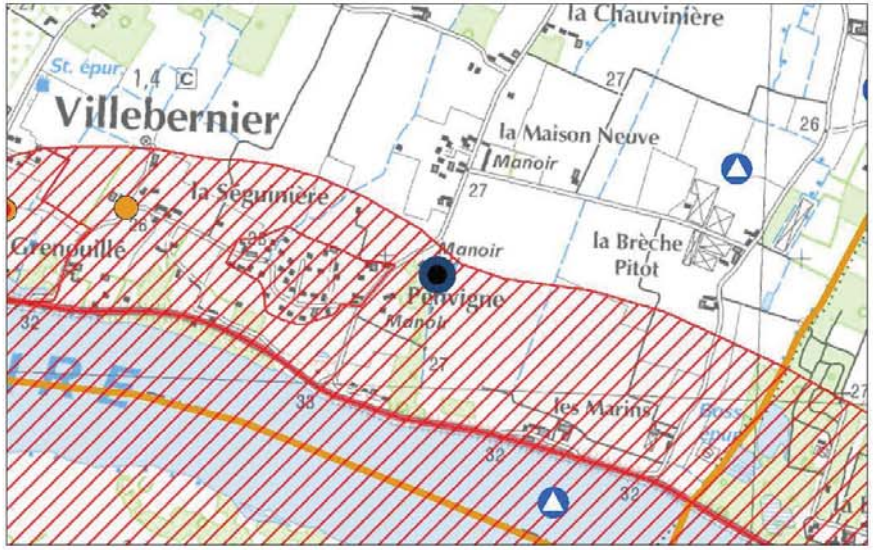
En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Penvigne



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL54

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

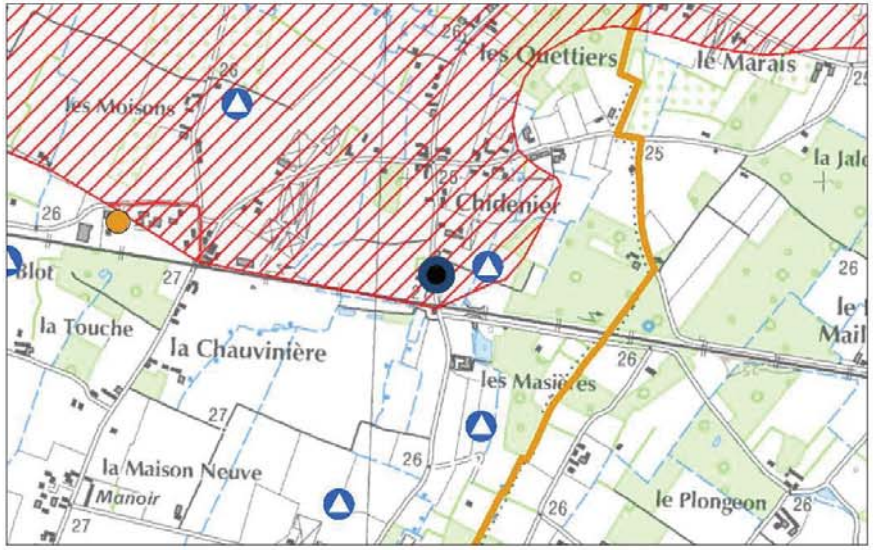
Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Chidenier



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL56

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☐ OUI	☑ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☐ OUI	☑ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☐ OUI	☑ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☐ OUI	☑ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



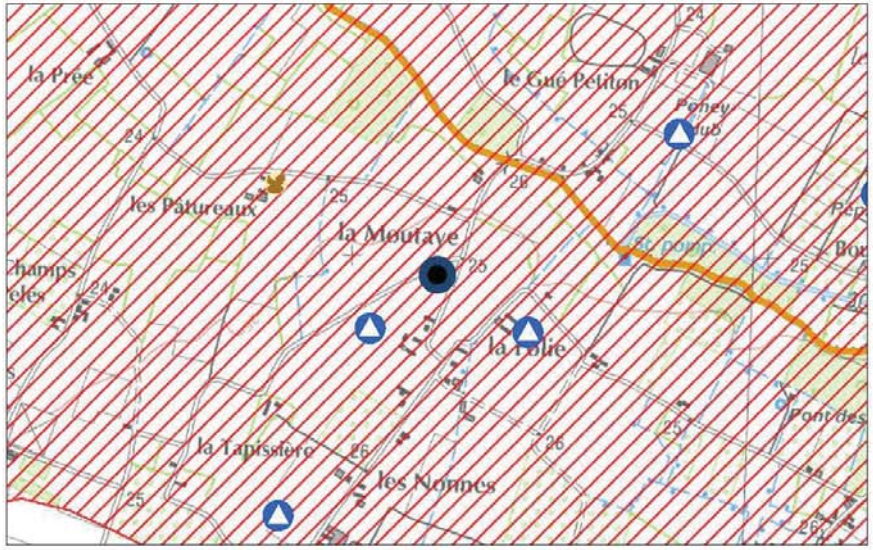
Changement de destination déjà retenu dans l'actuel document d'urbanisme

Vue aérienne du site



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Moutaye



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Réserve d'eau d'artificielle enterrée

PPRi : Aléa fort et très fort

Photographie du bâtiment



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL57

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☐ OUI	☑ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



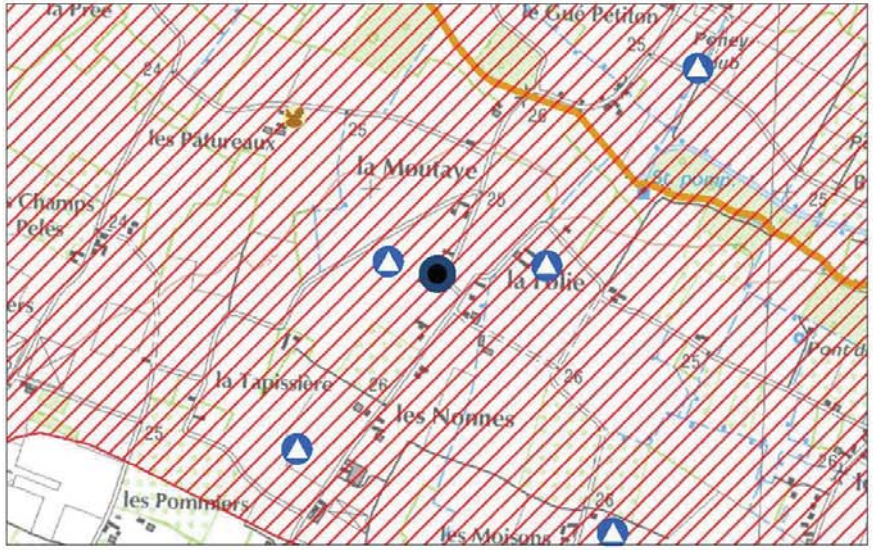
Changement de destination déjà retenu dans l'actuel document d'urbanisme

Vue aérienne du site



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Moutaye



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Réserve d'eau d'artificielle enterrée

PPRi : Aléa fort et très fort

Photographie du bâtiment



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL59

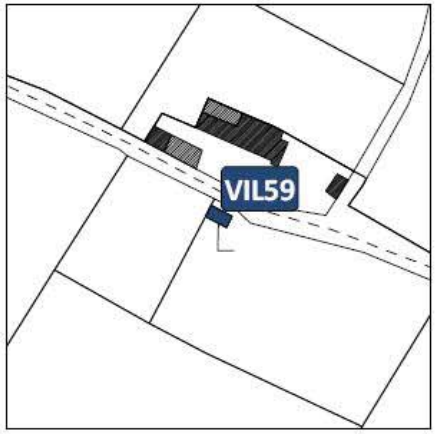
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☐ OUI	☑ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☐ OUI	☑ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☐ OUI	☑ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☐ OUI	☑ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

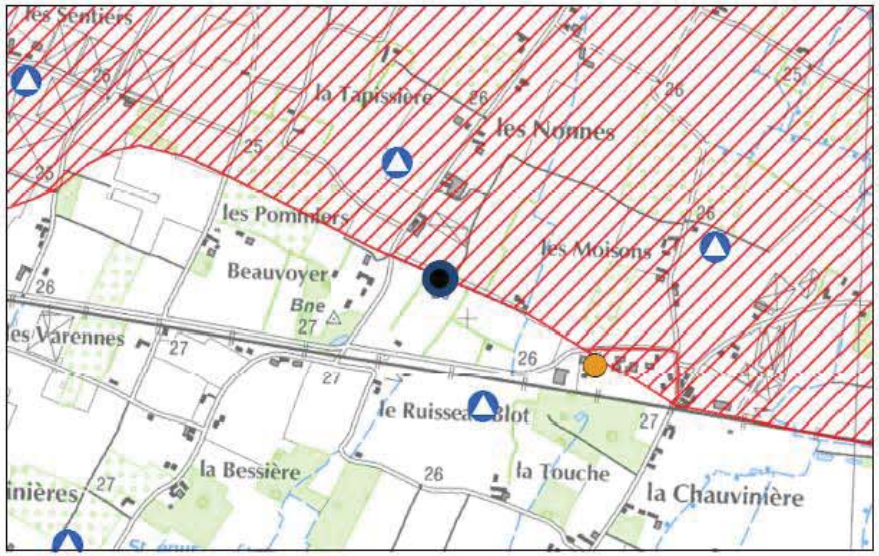
Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

L'Ouche Nonne



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL62

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☐ OUI	☑ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



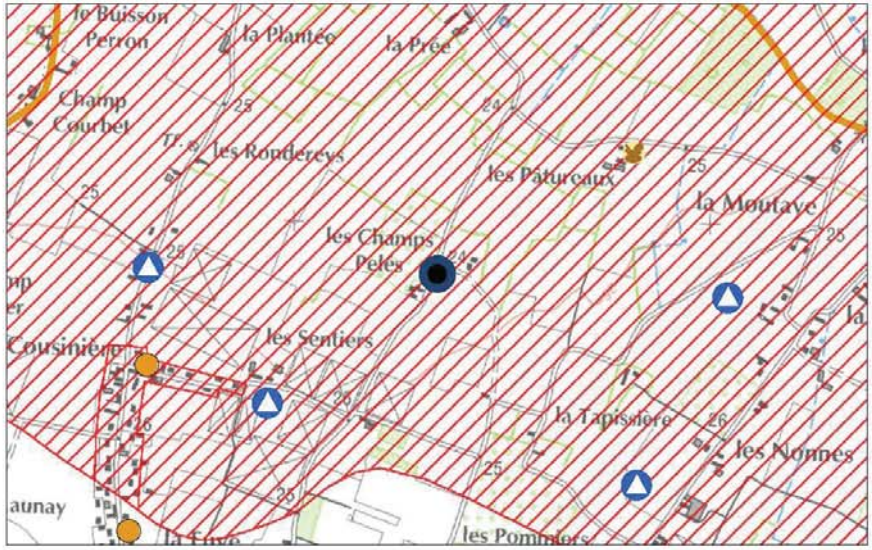
Photographie du bâtiment





Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Fromanteries



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL64

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☐ OUI	☑ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus :	☐ OUI	☑ NON

(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)

Identification du bâtiment



Changement de destination déjà retenu dans l'actuel document d'urbanisme

Vue aérienne du site



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Hautiers



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Réserve d'eau d'artificielle enterrée

PPRi : Aléa fort et très fort

Photographie du bâtiment



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL65

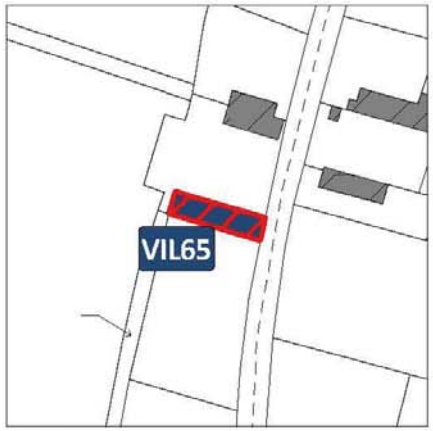
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☑	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



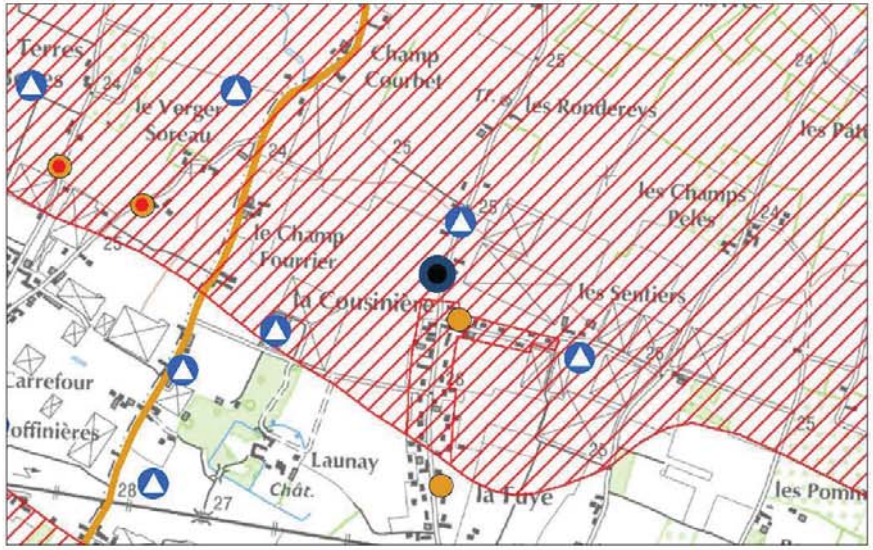
Changement de destination déjà retenu dans l'actuel document d'urbanisme

Vue aérienne du site



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Cousinière



Photographie du bâtiment



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL67

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [x] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Changement de destination déjà retenu dans l'actuel document d'urbanisme

Vue aérienne du site

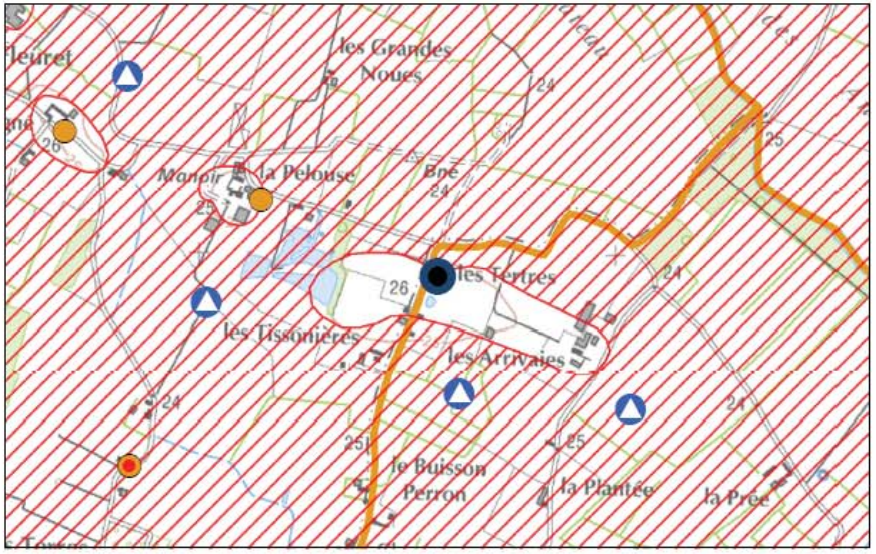


Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Arrivaies



- Bâtiment concerné
- Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

- En service : débit inférieur ou égal à 60m3
- Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3
- PPRi : Aléa fort et très fort

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL68

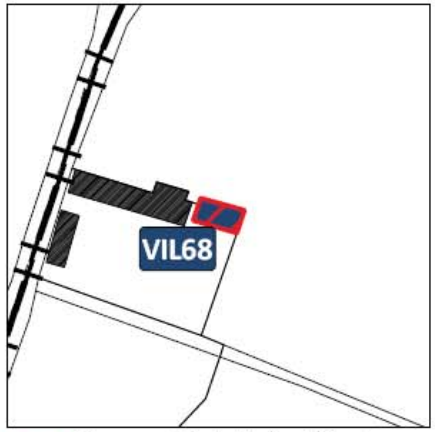
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☑	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



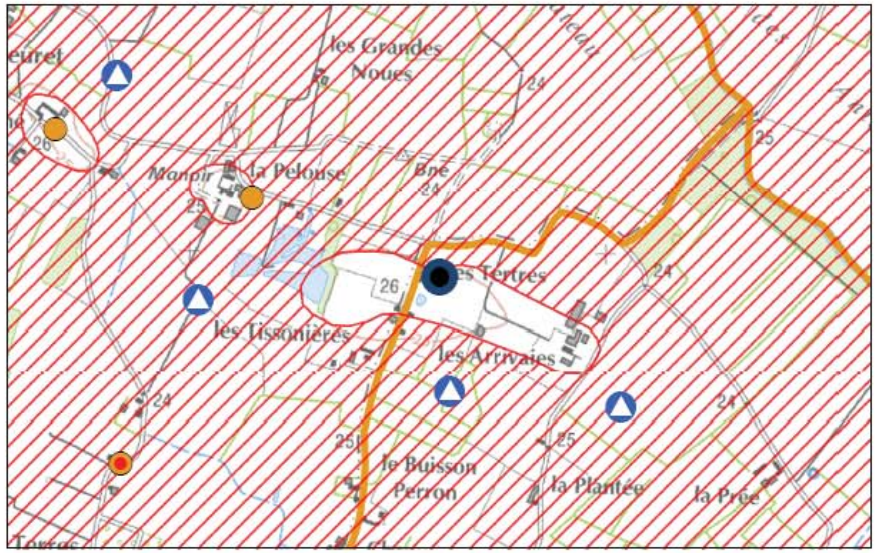
Changement de destination déjà retenu dans l'actuel document d'urbanisme

Vue aérienne du site



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Arrivaies



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Photographie du bâtiment



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL70

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☐ OUI	☑ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☐ OUI	☑ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Changement de destination déjà retenu dans l'actuel document d'urbanisme

Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Fromanteries



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Réserve d'eau d'artificielle enterrée

PPRi : Aléa fort et très fort

auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL71

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Changement de destination déjà retenu dans l'actuel document d'urbanisme

Vue aérienne du site

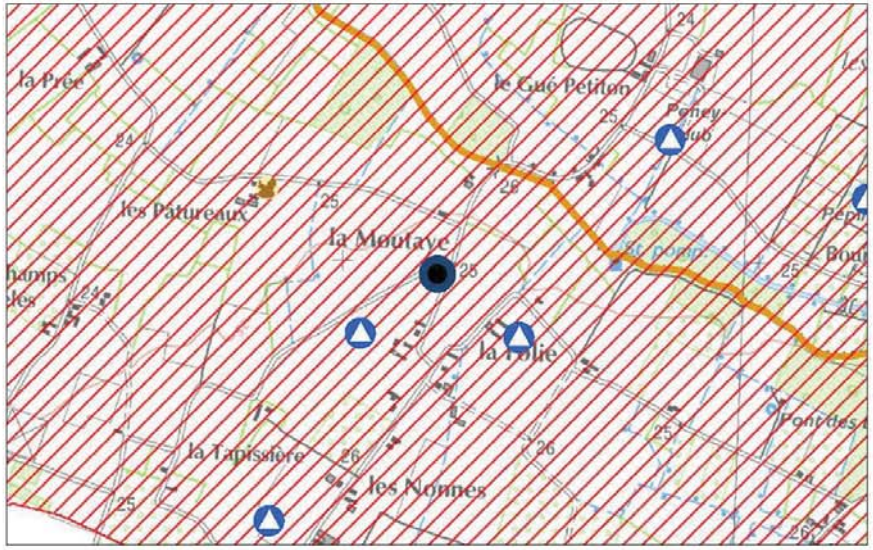


Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Moutaye



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteur Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL73

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☐ OUI	☑ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



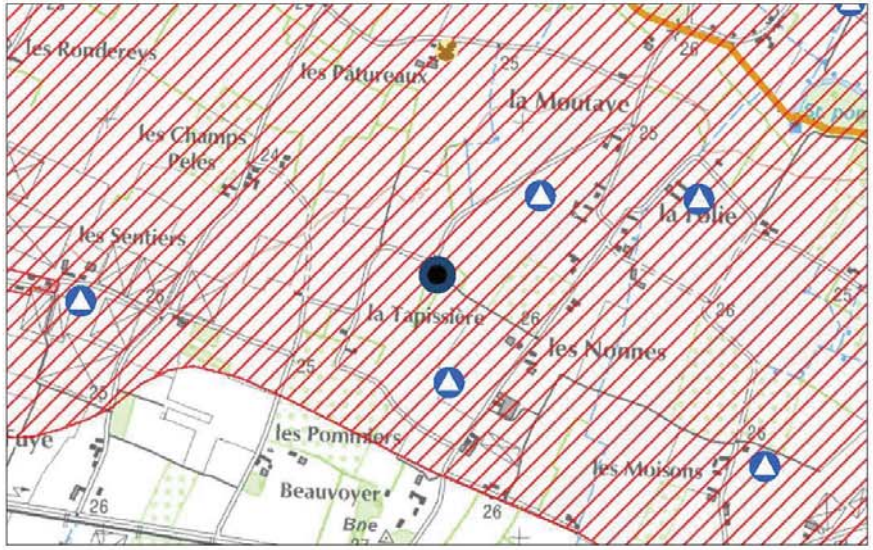
Vue aérienne du site



Changement de destination déjà retenu dans l'actuel document d'urbanisme

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Tapissière



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Réserve d'eau d'artificielle enterrée

PPRi : Aléa fort et très fort

Photographie du bâtiment



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL75

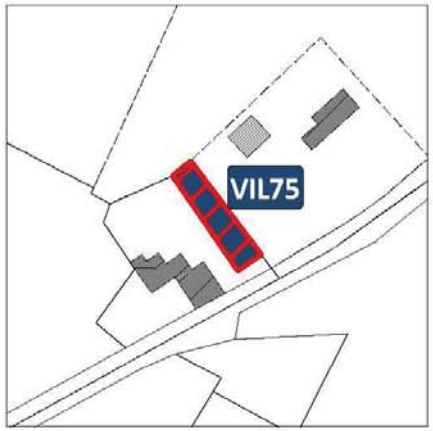
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



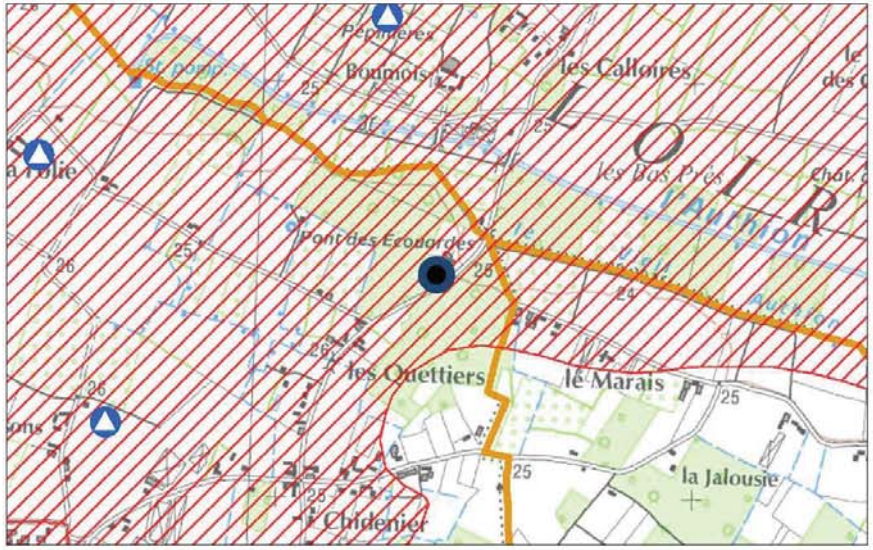
Changement de destination déjà retenu dans l'actuel document d'urbanisme

Vue aérienne du site



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

les Quettiers



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

PPRi : Aléa fort et très fort

Photographie du bâtiment



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL82

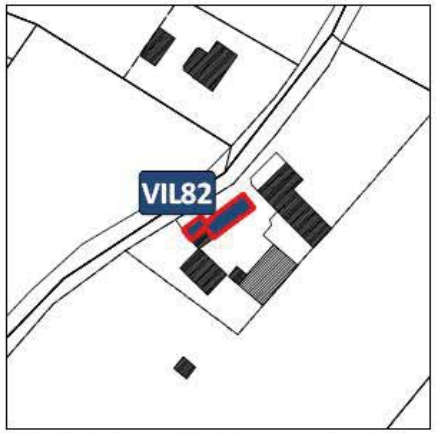
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



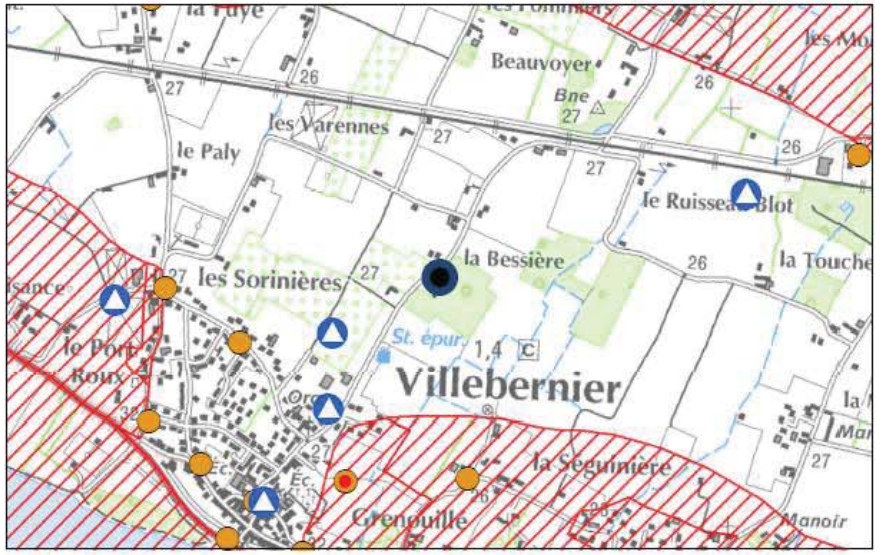
Vue aérienne du site



Changement de destination déjà retenu dans l'actuel document d'urbanisme

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Bessière



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Indisponible : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VILLEBERNIER

VIL83

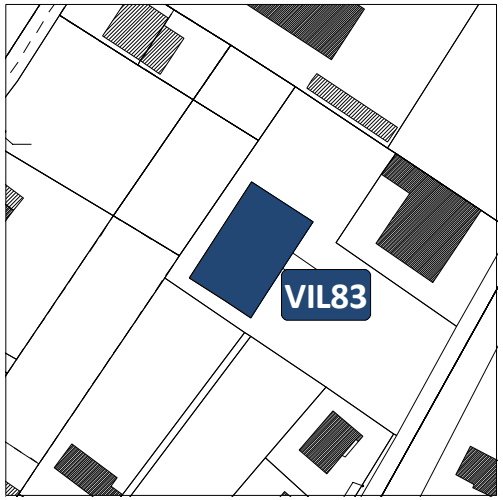
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☐	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☑	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site

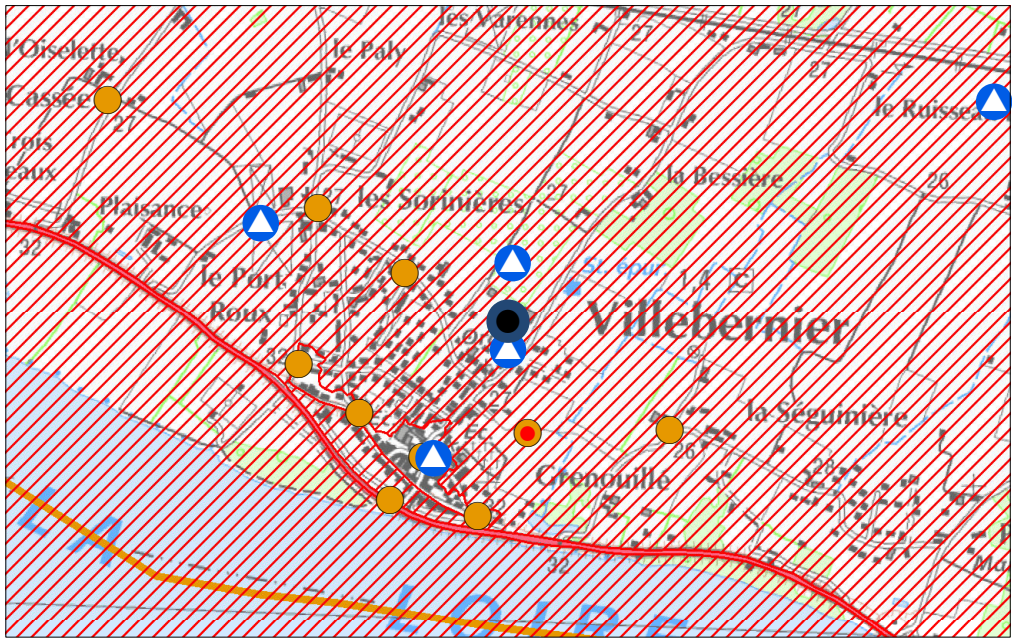


Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Bessière



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VIVY

VIV1

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

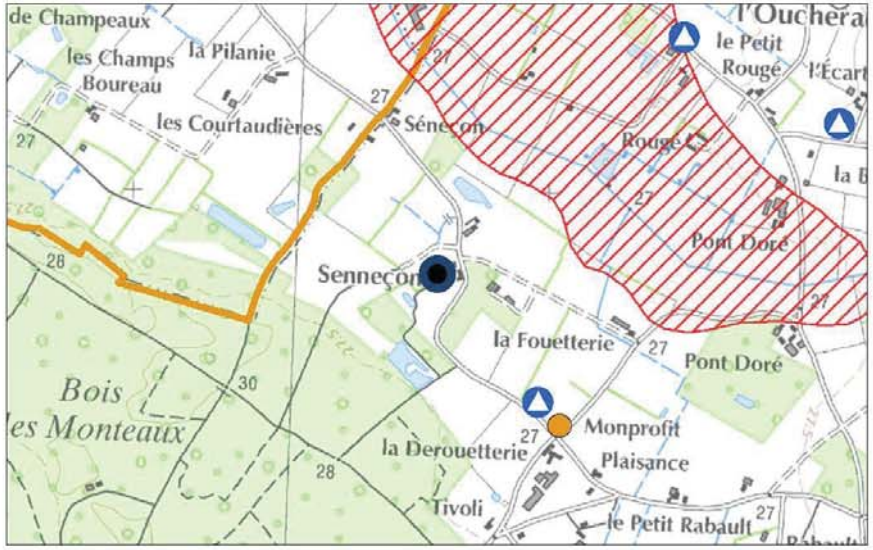
Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Senneçon



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VIVY

VIV2

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	[x] OUI	[] NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	[x] OUI	[] NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	[x] OUI	[] NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	[x] OUI	[] NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment





Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Pelouse



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VIVY

VIV3

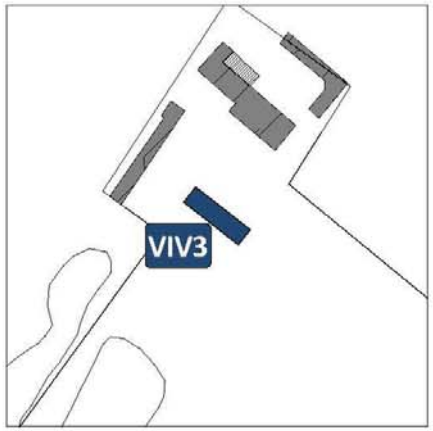
Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	[x] OUI	[] NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	[x] OUI	[] NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	[x] OUI	[] NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	[] OUI	[x] NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Gué d'Arcy



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VIVY

VIV4

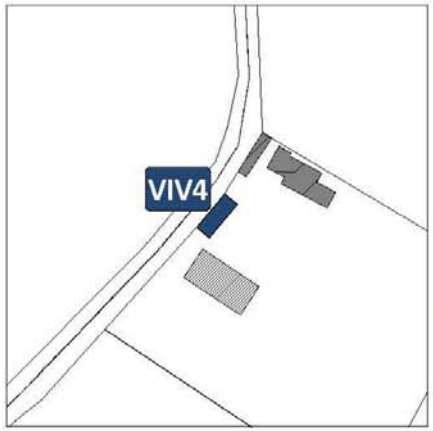
Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☑ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

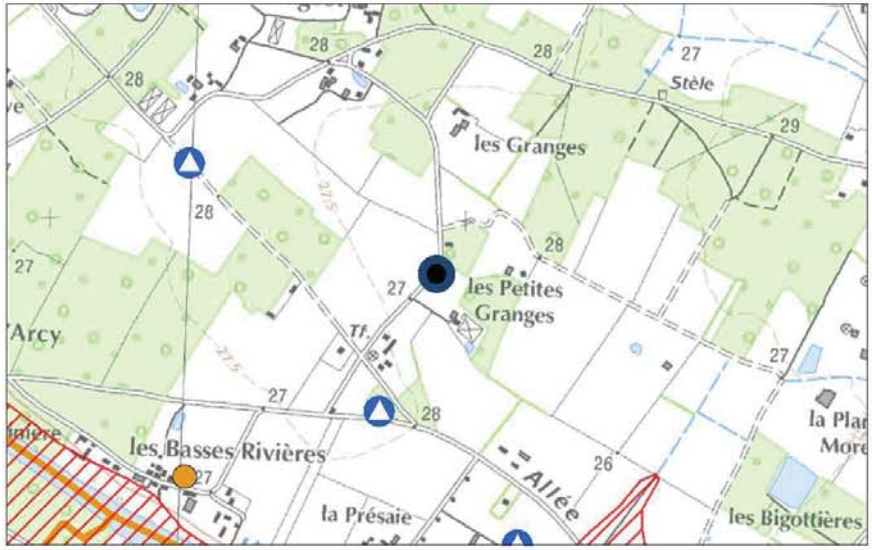
Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Les Granges



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VIVY

VIV5

Destinations ou sous-destinations* retenues :

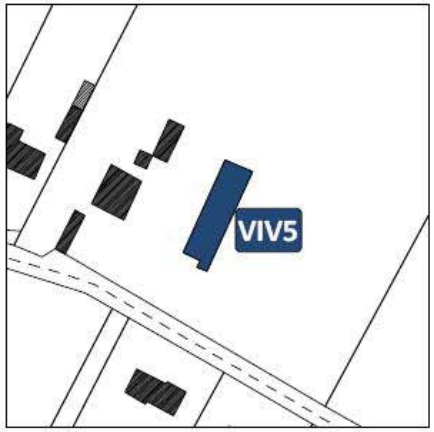
- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	[x] OUI	[] NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	[x] OUI	[] NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	[x] OUI	[] NON
Situé hors zone de risques connus :	[] OUI	[x] NON

(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

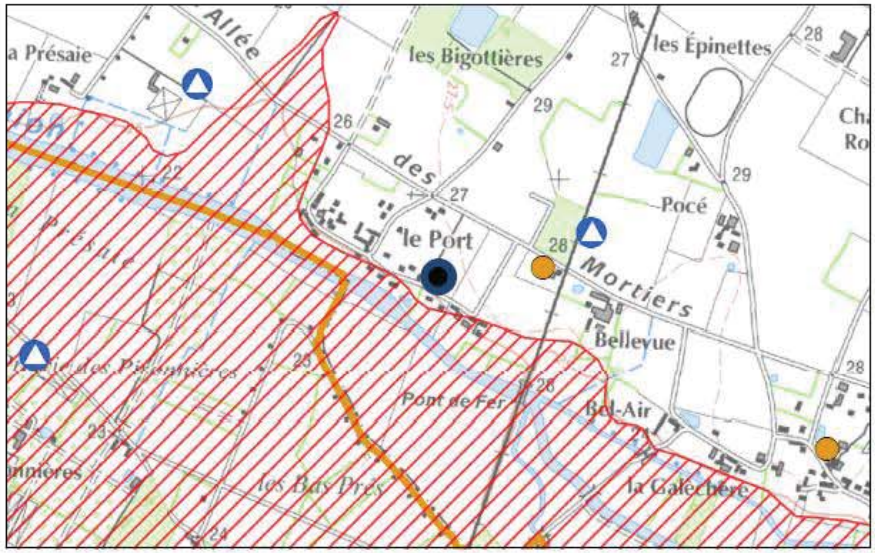
Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Le Port



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VIVY

VIV6

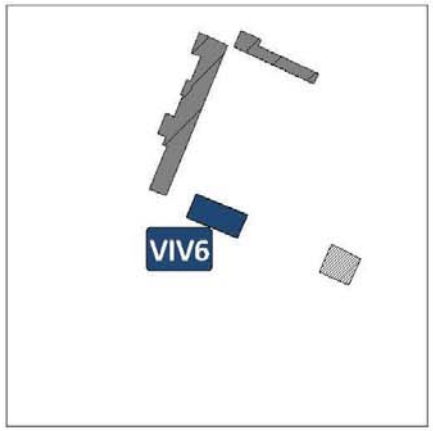
Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☐ OUI	☑ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



- Bâtiment concerné
- Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

- En service : débit inférieur ou égal à 60m3
- Réserve d'eau artificielle à l'air libre

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Corbinaie



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VIVY

VIV7

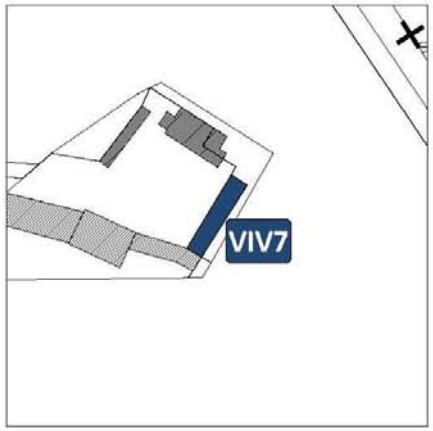
Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Bourillière



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VIVY

VIV8

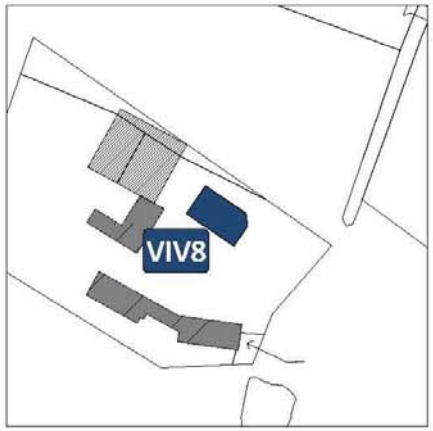
Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☐ OUI	☑ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



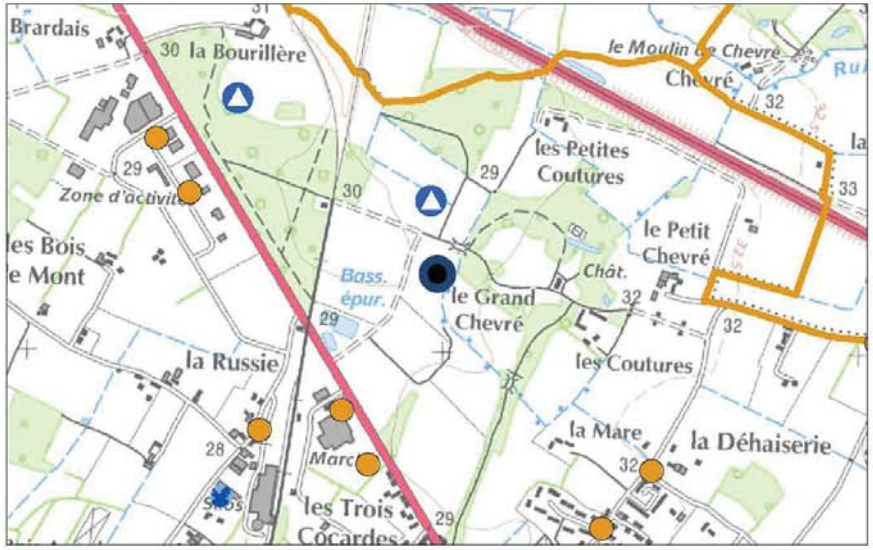
Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Le Grand Chevré



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteur Saumur Loire Développement

Commune : VIVY

VIV9

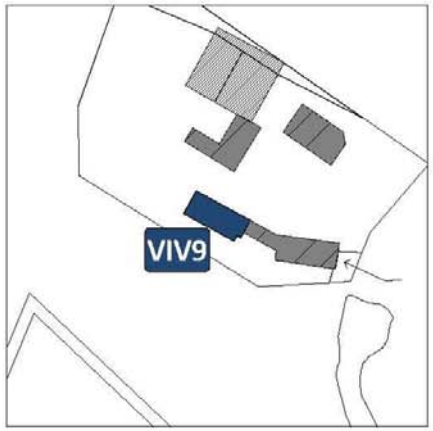
Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☐ OUI	☑ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Le Grand Chevré



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VIVY

VIV10

Destinations ou sous-destinations* retenues :

☑	Logement	☐	Bureau
☐	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☐ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☐ OUI	☑ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment

PHOTO MANQUANTE



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Le Grand Chevré



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VIVY

VIV11

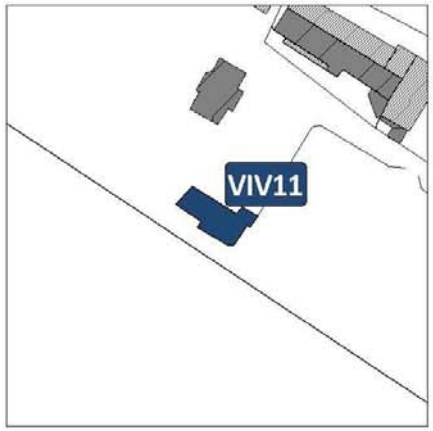
Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☐ OUI	☑ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

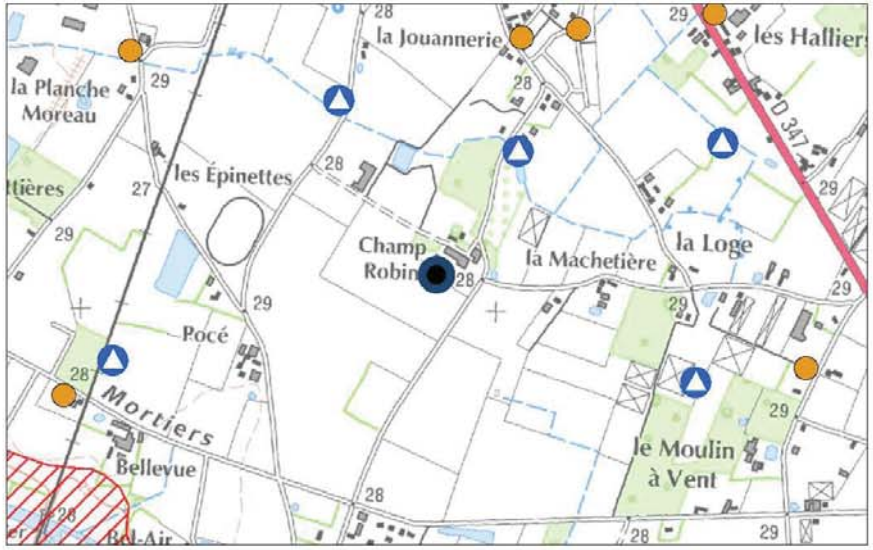
Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Champ-Robin



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VIVY

VIV12

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	[x] OUI	[] NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	[] OUI	[x] NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	[x] OUI	[] NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	[x] OUI	[] NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Champ-Robin



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VIVY

VIV13

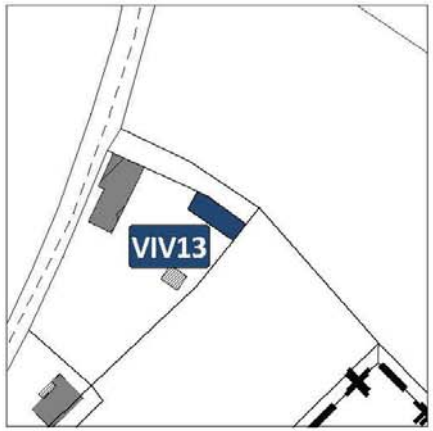
Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	[x] OUI	[] NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	[x] OUI	[] NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	[x] OUI	[] NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	[x] OUI	[] NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	[x] OUI	[] NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

Montquartier



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VIVY

VIV14

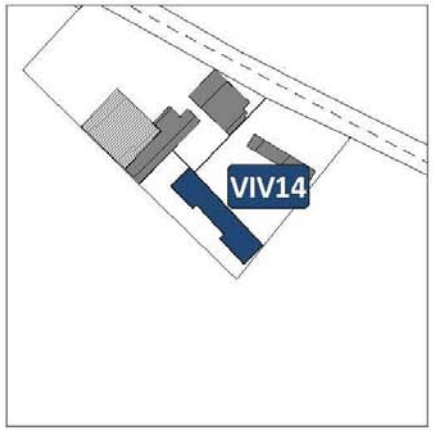
Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [x] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☑ OUI	☐ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

La Couture



** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme du Secteut Saumur Loire Développement

Commune : VARENNES-SUR-LOIRE

VSL01

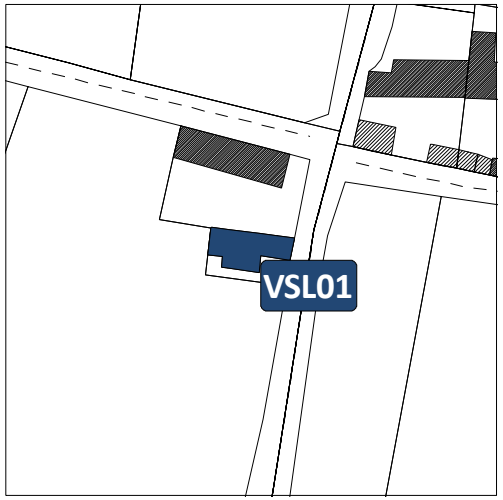
Destinations ou sous-destinations* retenues :

☐	Logement	☐	Bureau
☑	Hébergement	☐	Artisanat et commerce de détail
☐	Restauration	☐	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
☐	Industrie	☐	Hébergement hôtelier et touristique
☐	Entrepôt	☐	Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Bâtiment présentant une qualité patrimoniale :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau d'eau potable desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Présence du réseau électrique desservant l'unité foncière :	☑ OUI	☐ NON
Capacité du parcellaire à admettre le stationnement nécessaire :	☑ OUI	☐ NON
Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée :	☑ OUI	☐ NON
A l'écart de tout risque d'insécurité routière :	☑ OUI	☐ NON
Situé hors zone de risques connus : *(aléas fort du PPRI, cavités, mouvements de terrain)*	☐ OUI	☑ NON

Identification du bâtiment



Vue aérienne du site



Photographie du bâtiment



Bâtiment concerné

Exploitation agricole et site de production

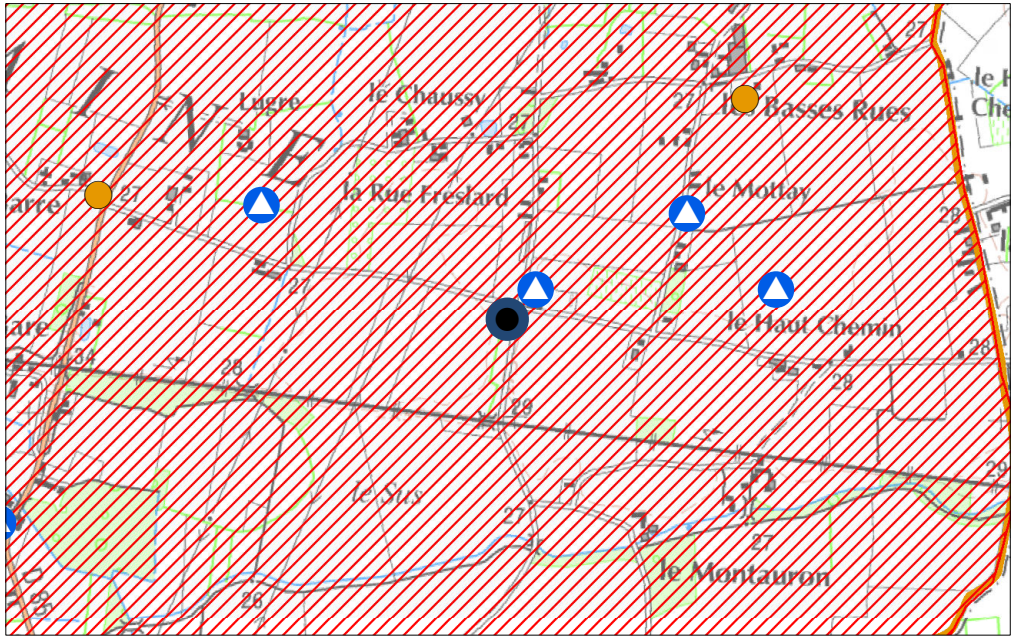
Bouches et poteaux incendie :

En service : débit inférieur ou égal à 60m3

PPRi : Aléa fort et très fort

Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité

L'Ouche Barreau



auddicé urbanisme

** Les autres destinations et sous-destinations non présentées sur le travail de changement de destination en zone agricole et naturelle ne sont pas envisagées par les élus sur le territoire. Aussi un lexique annexé permet de comprendre en détails ce qui est compris dans les destinations et sous-destinations présentées.*

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

VARENNES-SUR-LOIRE

VSL002

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [X] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Commerce de gros
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [X] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : RZDEU

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange linéaire constitutive d'une ancienne ferme sur cour

Materiaux utilisés :

Tuffeau en pierres de taille appareillées et en moellons / couverture ardoise / faitage en tuile

Eléments patrimoniaux relevés :

Bâti ancien présent sur le plan de 1814 / volume bâti / matériau : tuffeau / implantation / ouvertures ((non déterminé)

Dénaturation relevée :

Non déterminé

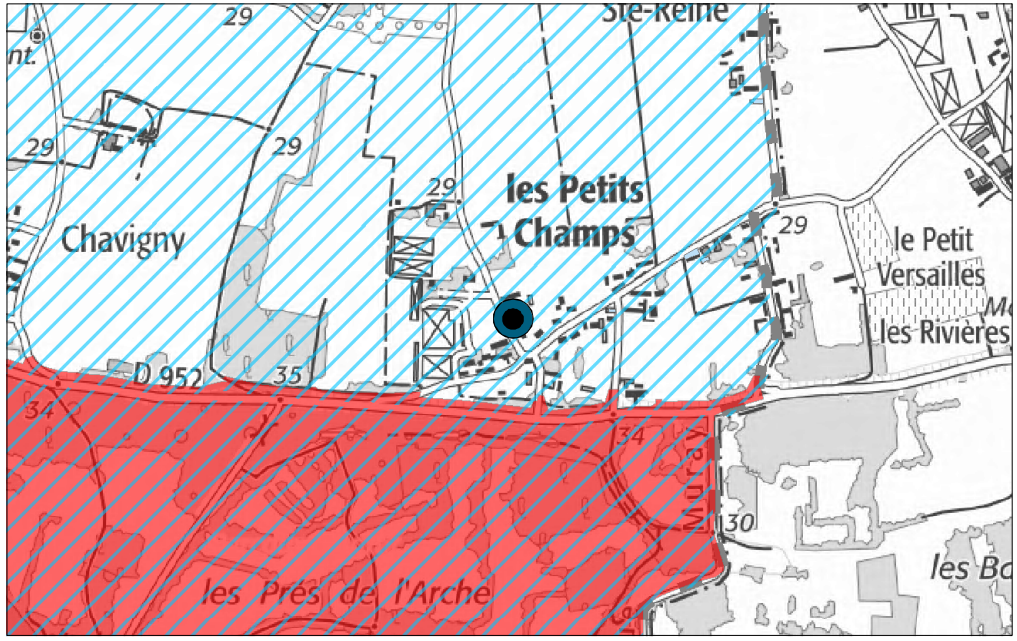
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Emprise site classé

PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

VARENNES-SUR-LOIRE

VSL003

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[X]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) OUI

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation NEANT

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Zone vulnérable hors d'eau

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange étable et/ou habitation en longère

Materiaux utilisés :

Tuffeau en moellons et pierre de taille en chainages / couverture ardoise

Eléments patrimoniaux relevés :

Bâti ancien présent sur le cadastre de 1814 / volume / matériau : tuffeau

Dénaturation relevée :

Probable enduit ciment partiellement en façade

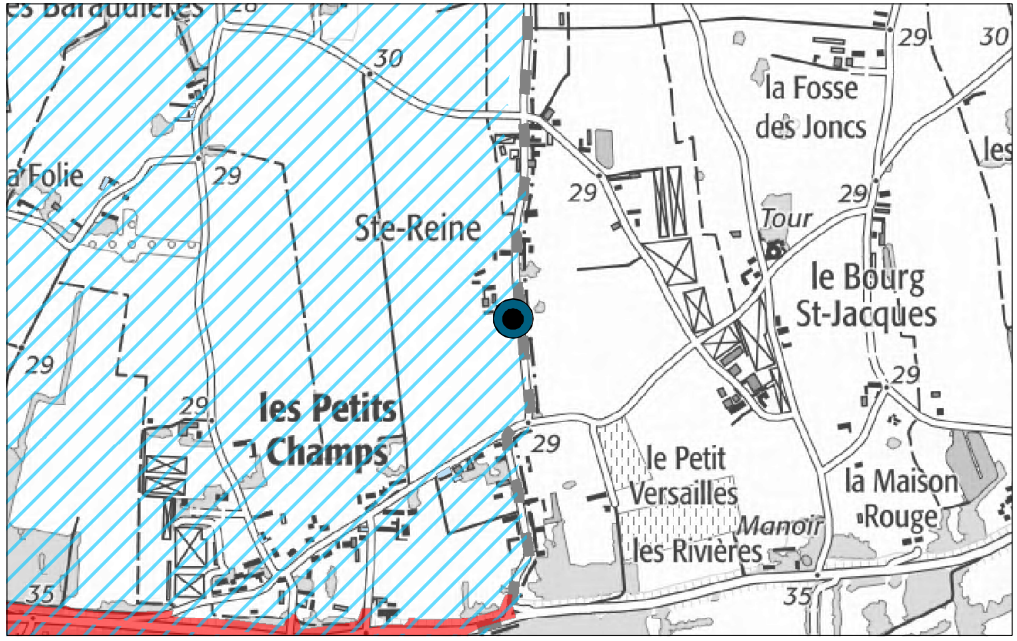
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Emprise site classé

PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

VARENNES-SUR-LOIRE

VSL004

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [X] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Commerce de gros
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [X] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : RN

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange linéaire

Materiaux utilisés :

Tuffeau en pierres de taille appareillées et meollons en pignons / couverture ardoise

Eléments patrimoniaux relevés :

Volume bâti au sud patrimonial : matériau tuffeau et volume / bâti nord non qualitatif

Dénaturation relevée :

Sur bâti sud : ouverture charretière modifiée / bâti nord en greffe : parpaings, enduit, tôle > Démolition préconisée

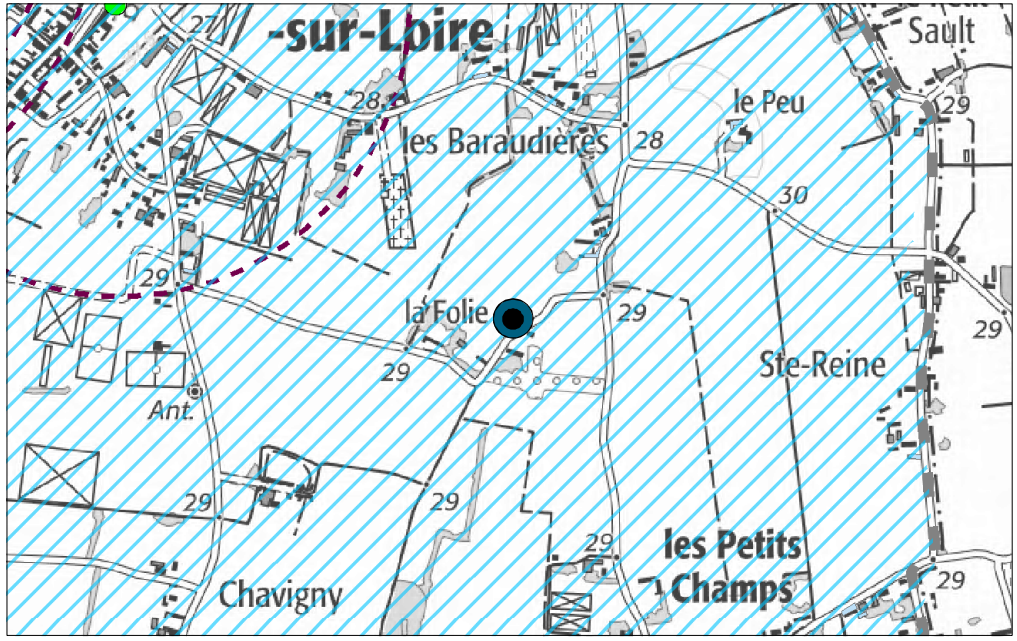
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Monument historique Inscrit

Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments historiques

PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

VARENNES-SUR-LOIRE

VSL005

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[X]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : RN

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange à pilliers et grenier ouvert constitutive d'une ferme en longère

Materiaux utilisés :

Tuffeau en moellons assisés et pierres de taille appareillées / couverture ardoise

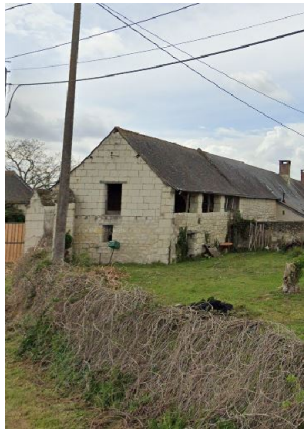
Eléments patrimoniaux relevés :

Bâti ancien présent sur le cadastre de 1814 / volume / matériau : tuffeau / trame de la façade

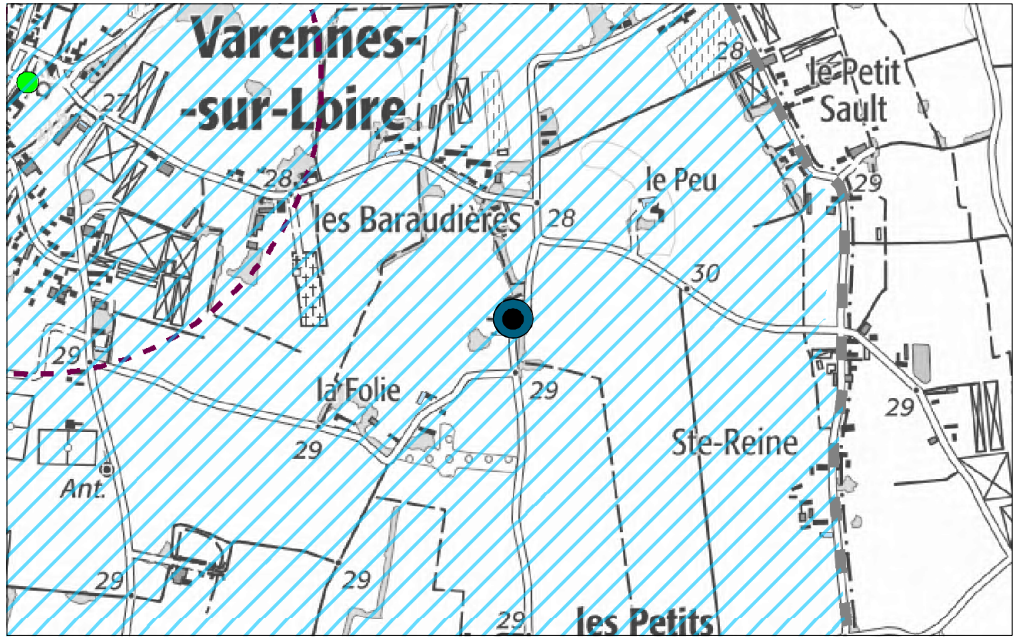
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Monument historique Inscrit

Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments historiques

PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

VARENNES-SUR-LOIRE

VSL006

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[X]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : RN

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange étable linéaire

Materiaux utilisés :

Tuffeau en pierres de taille appareillées et moellons ponctuellement / couverture ardoise / faitage tuile

Eléments patrimoniaux relevés :

Bâti ancien présent sur le cadastre de 1814 / volume / matériau : tuffeau

Dénaturation relevée :

Couverture en bac acier partiellement / ouvertures modifiées

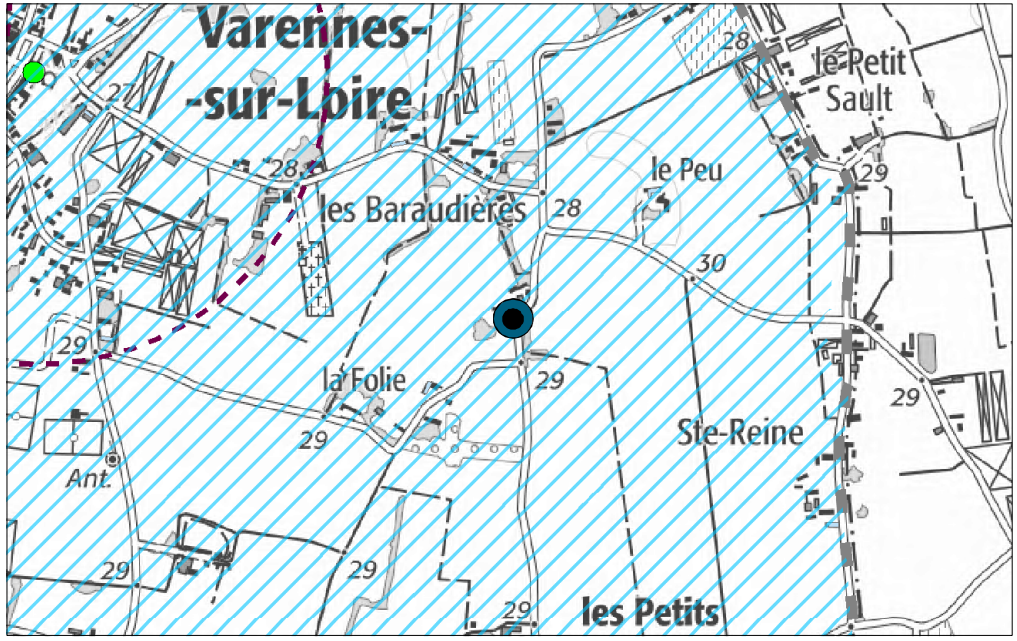
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Monument historique Inscrit

Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments historiques

PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

VARENNES-SUR-LOIRE

VSL008

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [X] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Commerce de gros
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [X] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : RN

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange linéaire

Materiaux utilisés :

Tuffeau en moellons assisés et pierres de taille en chainages / couverture ardoise / faitage tuile

Eléments patrimoniaux relevés :

Volume bâti / matériau : tuffeau

Dénaturation relevée :

Non déterminé

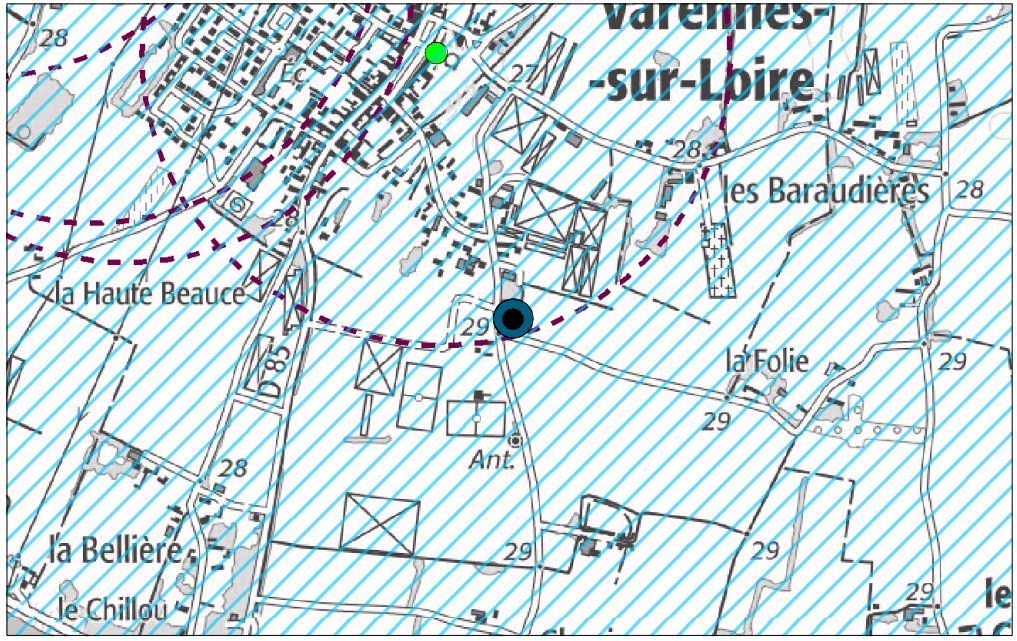
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Monument historique Inscrit

Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments historiques

PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

VARENNES-SUR-LOIRE

VSL009

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[X]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Non concerné

Classement patrimonial :

TypoBati

Etable ou habitation linéaire avec appentis monopente

Materiaux utilisés :

Tuffeau en moellons assisés et pierres de taille en chainages

Eléments patrimoniaux relevés :

Volumes bâtis / souches de cheminées / ouvertures sur cour (non déterminé)?

Dénaturation relevée :

Couverture en bac acier

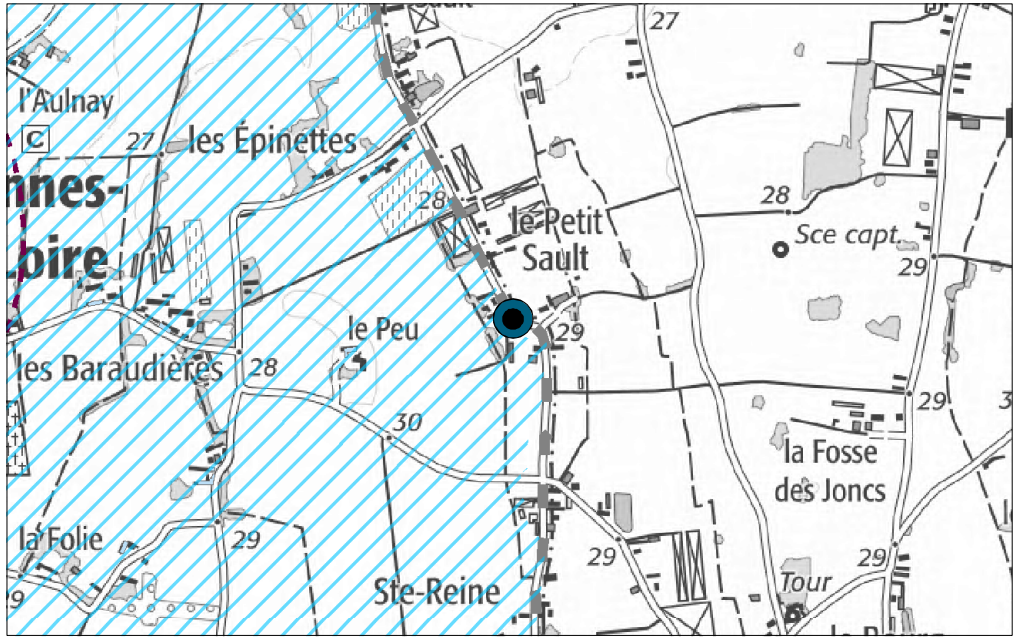
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments historiques

PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

VARENNES-SUR-LOIRE

VSL010

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [X] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Commerce de gros
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [X] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Non concerné

Classement patrimonial :

TypoBati

Etable et/ou écurie linéaire autour d'une cour

Materiaux utilisés :

Tuffeau en pierres de taille appareillées / couverture ardoise / faitage tuile

Eléments patrimoniaux relevés :

Volume bâti / matériau : tuffeau / ouvertures

Dénaturation relevée :

Probablement hangar en greffe au sud non qualitatif

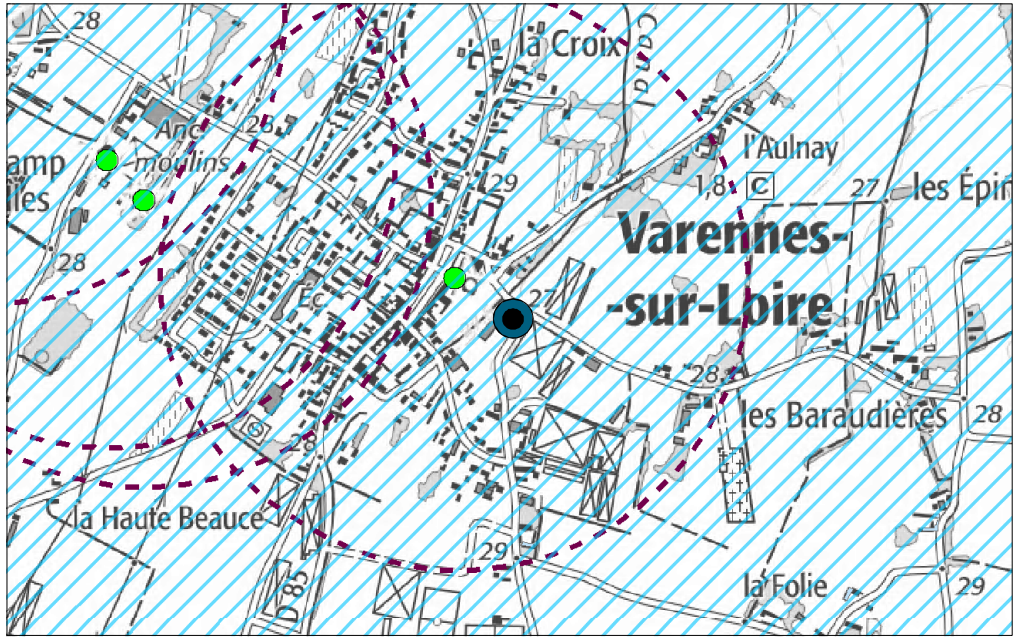
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Monument historique Inscrit

Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments historiques

PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

VARENNES-SUR-LOIRE

VSL011

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[X]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Non concerné

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange linéaire avec ouverture en pignon

Materiaux utilisés :

Tuffeau en pierres de tailles appareillées et moellons assisés

Eléments patrimoniaux relevés :

Volume bâti / matériau : tuffeau

Dénaturation relevée :

Couverture en fibro-ciment / greffe en appentis non qualitative

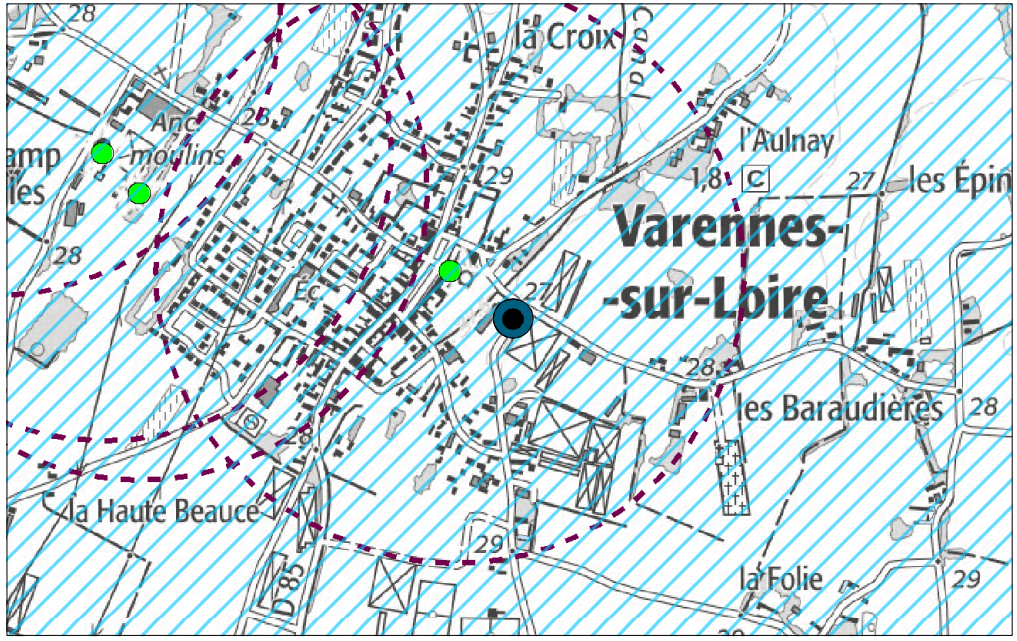
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Monument historique Inscrit

Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments historiques

PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

VARENNES-SUR-LOIRE

VSL012

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [X] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Commerce de gros
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [X] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : RN

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange/étable linéaire alignée sur rue

Materiaux utilisés :

Tuffeau en pierres de taille appareillées

Eléments patrimoniaux relevés :

Bâti ancien présent sur le cadastre de 1814 / volume / alignement sur rue / matériau : tuffeau / ouverture sur cour (non déterminé) ?

Dénaturation relevée :

Couverture en bac acier / probable enduit ciment partiellement

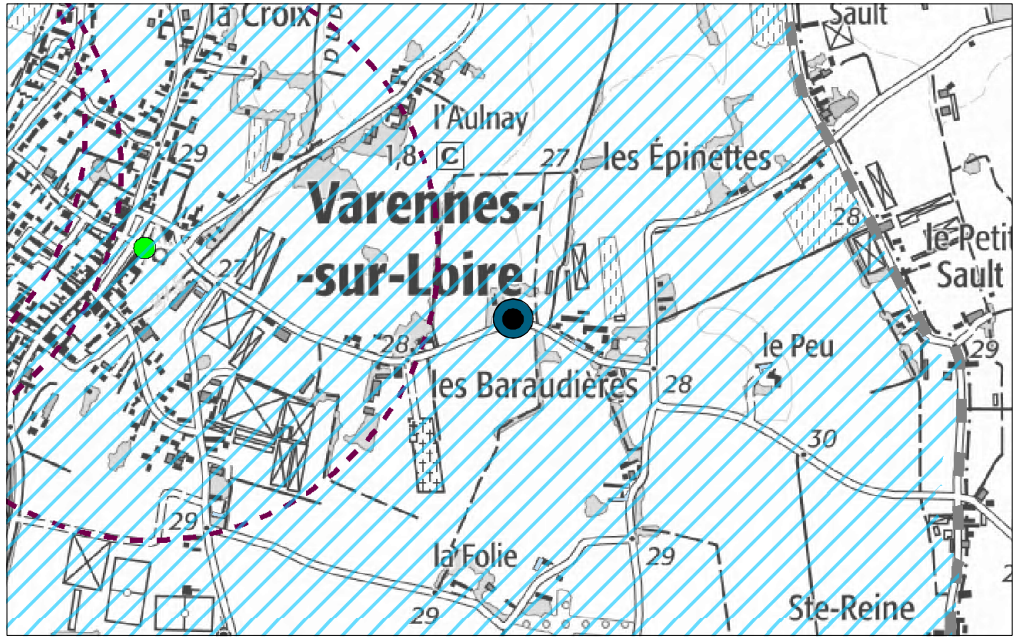
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Monument historique Inscrit

Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments historiques

PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

VARENNES-SUR-LOIRE

VSL013

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[X]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : RN

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange/étable linéaire constitutive d'une ferme sur cour

Materiaux utilisés :

Tuffeau en pierres de taille appareillées et moellons / couverture ardoise

Eléments patrimoniaux relevés :

Volume bâti / alignement sur rue / matériau tuffeau / ouvertures sur cour (non déterminé) ?

Dénaturation relevée :

Couverture en tôle partiellement / probable enduit ciment partiellement

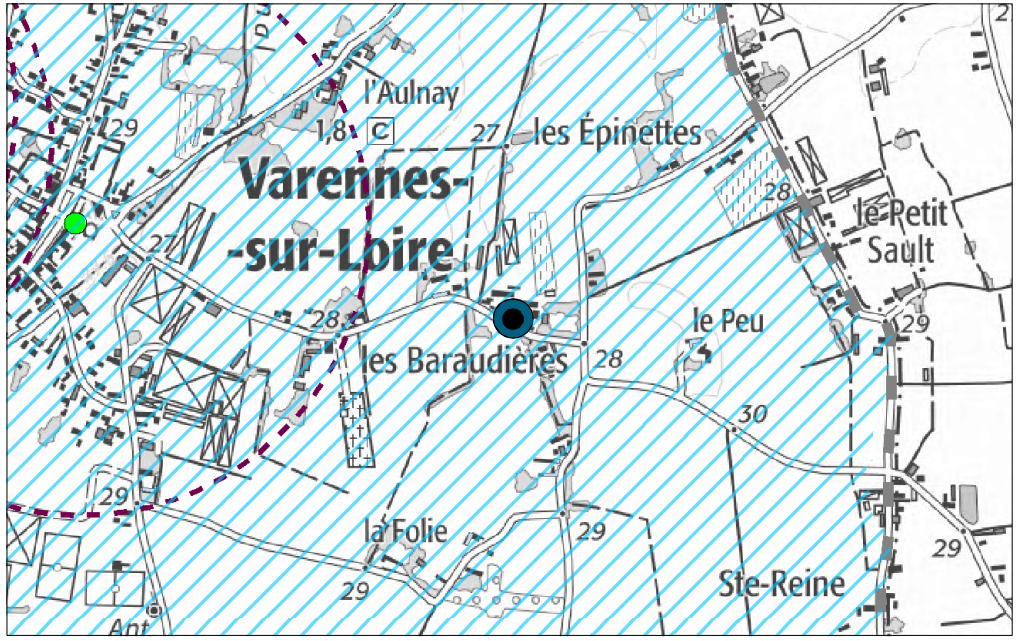
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Monument historique Inscrit

Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments historiques

PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

VARENNES-SUR-LOIRE

VSL014

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[X]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : RN

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange/étable linéaire avec volume secondaire appentis postionné en pignon

Materiaux utilisés :

Tuffeau en pierres de taille appareillées et moellons assisés / couverture ardoise / faitage tuile

Eléments patrimoniaux relevés :

Volumes bâtis / matériau : tuffeau / trame de façade

Dénaturation relevée :

Non déterminé

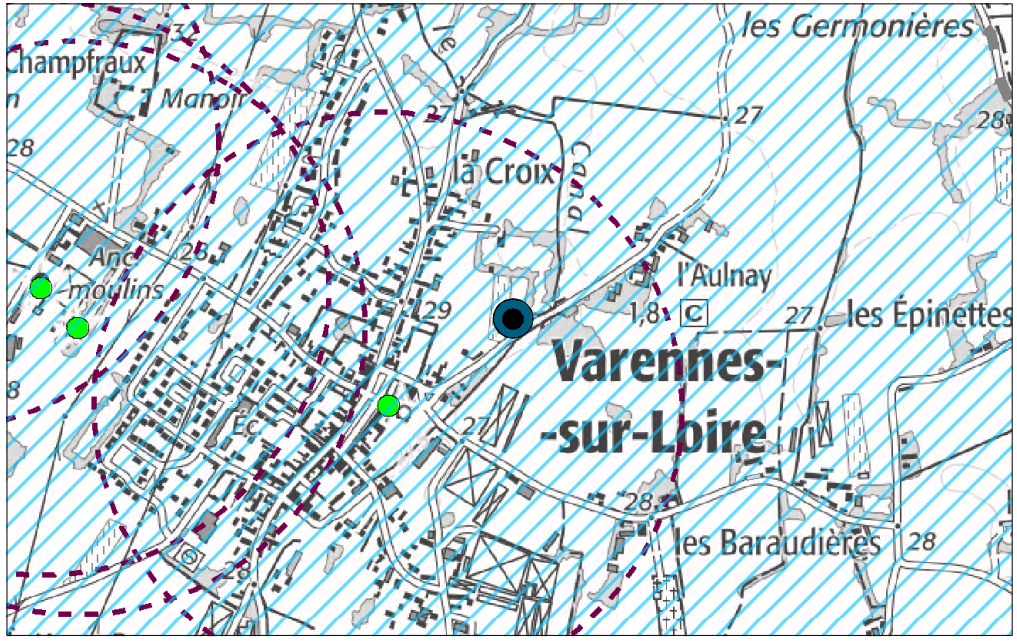
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Monument historique Inscrit

Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments historiques

PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

VARENNES-SUR-LOIRE

VSL015

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[X]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : RN

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange/étable linéaire avec volumes accolés

Materiaux utilisés :

Tuffeau en pierres de taille appareillées et moellons assisés / couverture ardoise / faitage tuile

Eléments patrimoniaux relevés :

Matériau : tuffeau / volumes / rondelis / ouvertures (non déterminé) ?

Dénaturation relevée :

Probable enduit ciment ponctuellement / béton en pignon

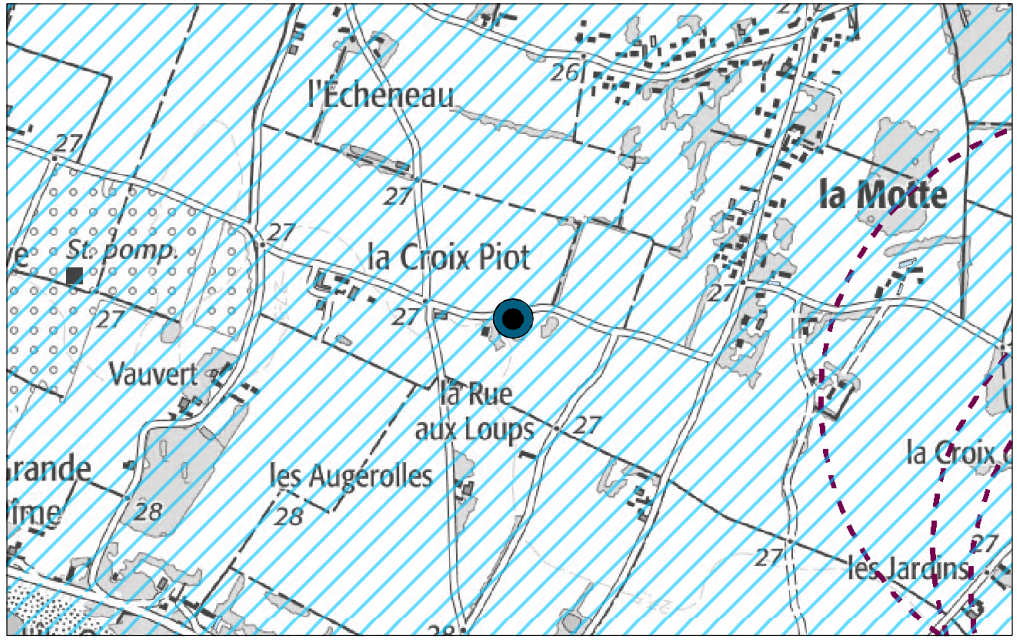
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments historiques

PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

VARENNES-SUR-LOIRE

VSL016

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[X]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : RN

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange/étable linéaire avec volumes accolés en pignons

Materiaux utilisés :

Tuffeau en moellons et pierres de taille appareillées / couverture ardoise

Eléments patrimoniaux relevés :

Bâti ancien présent sur le cadastre de 1814 / volumes / matériau : tuffeau / ouvertures arrières

Dénaturation relevée :

Non déterminé

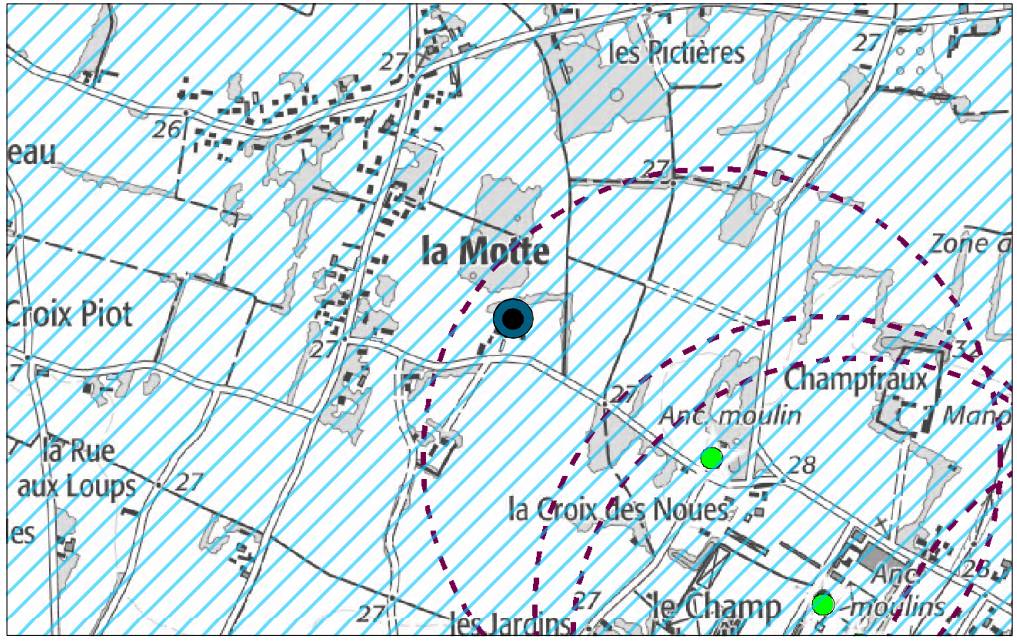
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Monument historique Inscrit

Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments historiques

PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

VARENNES-SUR-LOIRE

VSL017

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [X] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Commerce de gros
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [X] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : RN

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange/étable linéaire

Materiaux utilisés :

Tuffeau en pierres de taille appareillées / couverture ardoise / faitage tuile

Eléments patrimoniaux relevés :

Volume bâti / matériau : tuffeau / trame ouvertures sur cour

Dénaturation relevée :

Non déterminé

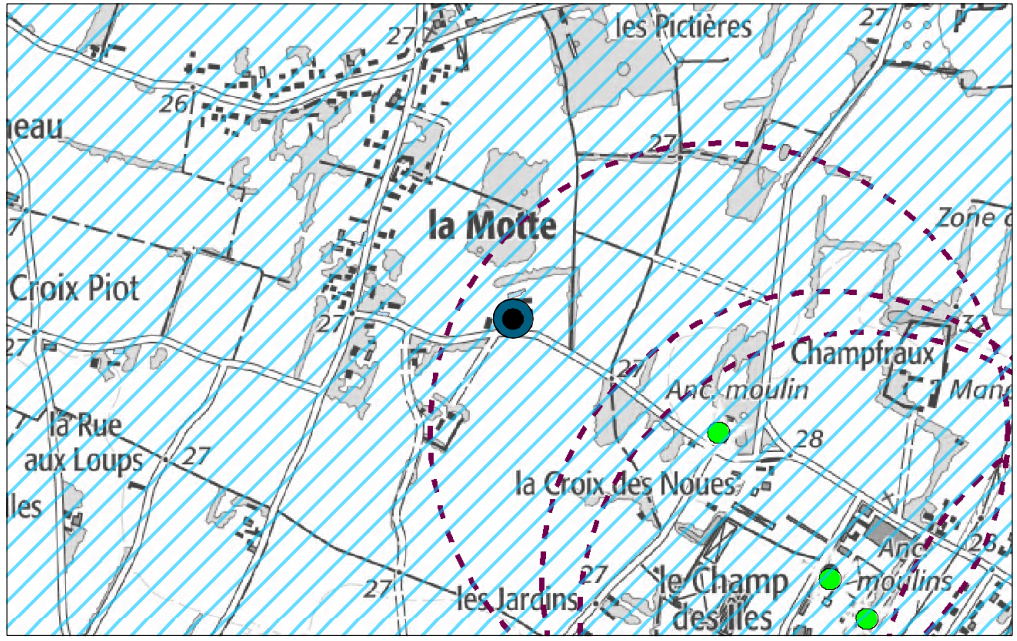
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Monument historique Inscrit

Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments historiques

PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

VARENNES-SUR-LOIRE

VSL018

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[X]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : RN

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange/étable linéaire

Materiaux utilisés :

Tuffeau en moellons assisés et pierres de taille en chainage / couverture ardoise / faitage tuile

Eléments patrimoniaux relevés :

Volume bâti / matériau : tuffeau / rondelis

Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Emprise site inscrit

PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

VARENNES-SUR-LOIRE

VSL019

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[X]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : RN

Classement patrimonial :

TypoBati

Maison rurale ou grange linéaire transformée

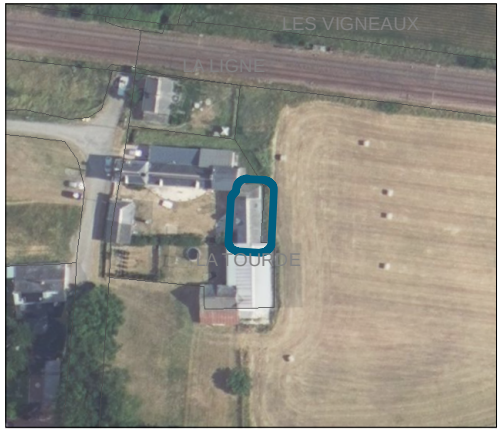
Materiaux utilisés :

Tuffeau en pierres de taille appareillées / couverture ardoise

Eléments patrimoniaux relevés :

Volume bâti / matériau : tuffeau / lucarne gerbière à fronton / corniche ?

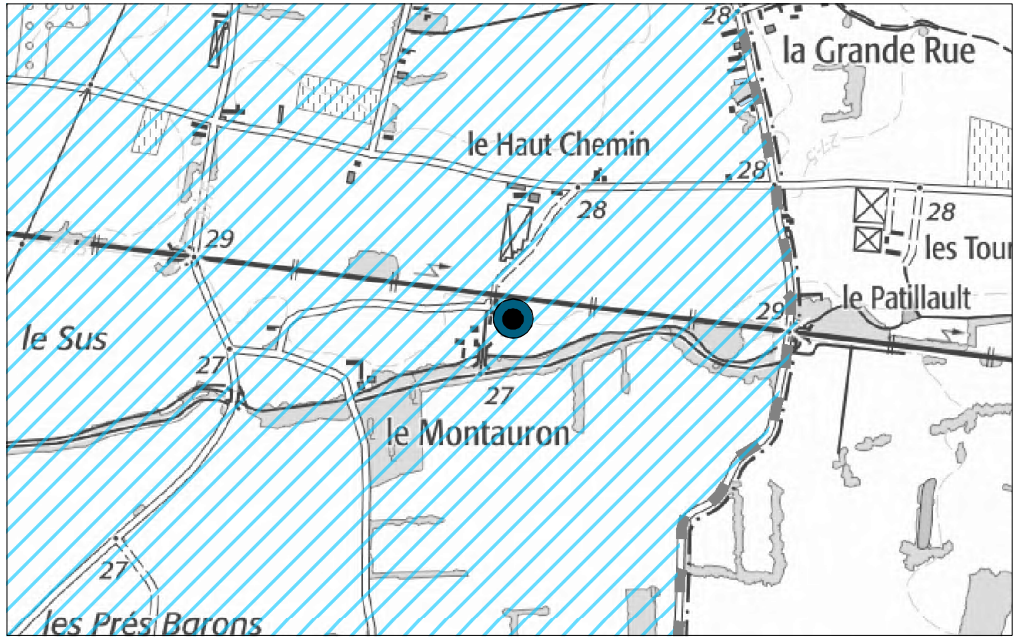
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

VARENNES-SUR-LOIRE

VSL020

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[X]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : RN

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange/étable linéaire constitutive d'une ferme sur cour

Materiaux utilisés :

Tuffeau en moellons assisés et pierre de taille en chainages / couverture ardoise / faitage tuile

Eléments patrimoniaux relevés :

Volume bâti / matériau : tuffeau / lucarne rampante en gerbière

Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments

PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

VARENNES-SUR-LOIRE

VSL021

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [X] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Commerce de gros
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [X] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière NON

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : RN

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange/étable linéaire avec appentis arrière

Materiaux utilisés :

Tuffeau en pierres de taille appareillées / couverture ardoise / faitage tuile

Eléments patrimoniaux relevés :

Volume bâti / matériau : tuffeau / ouvertures sur cour / décors de façade moulurés autour des baies

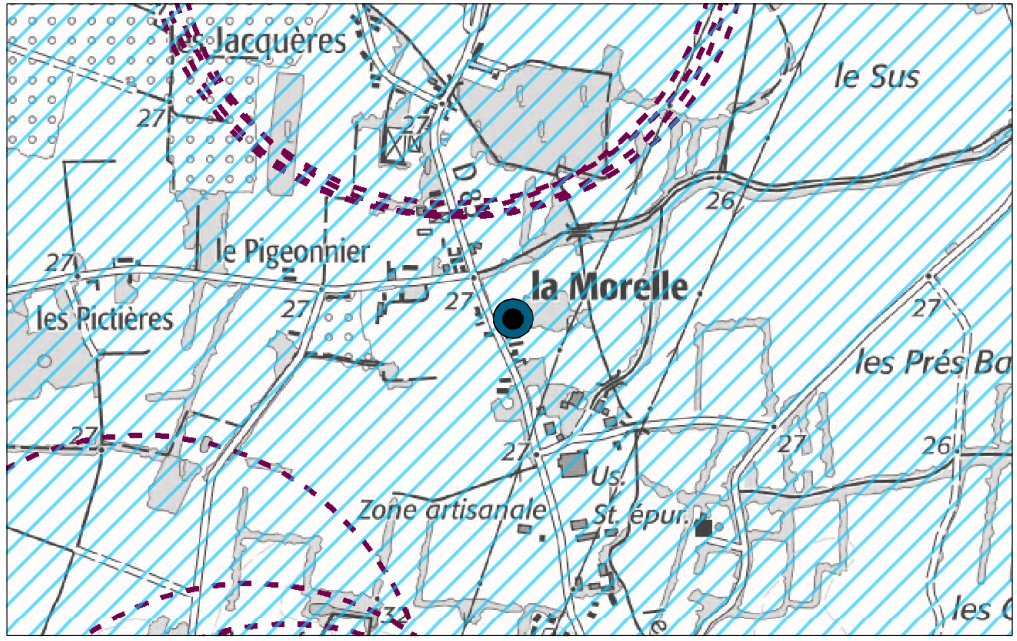
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments historiques

PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

VARENNES-SUR-LOIRE

VSL022

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[X]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : RN

Classement patrimonial :

TypoBati

Longère avec partie habitation, grange et étable en plusieurs bâtis successifs

Materiaux utilisés :

Tuffeau en pierres de taille appareillées et meollons assisés / couverture ardoise / faitage tuile

Eléments patrimoniaux relevés :

Bâti ancien présent sur le cadastre de 1814 / volumes / matériau : tuffeau / rondelis / ouvertures sur cour (non déterminé) ? / ouverture grenier en pignon

Dénaturation relevée :

Couverture en fibro ciment partiellement / création d'ouverture avec usage du béton / pignon enduit au ciment

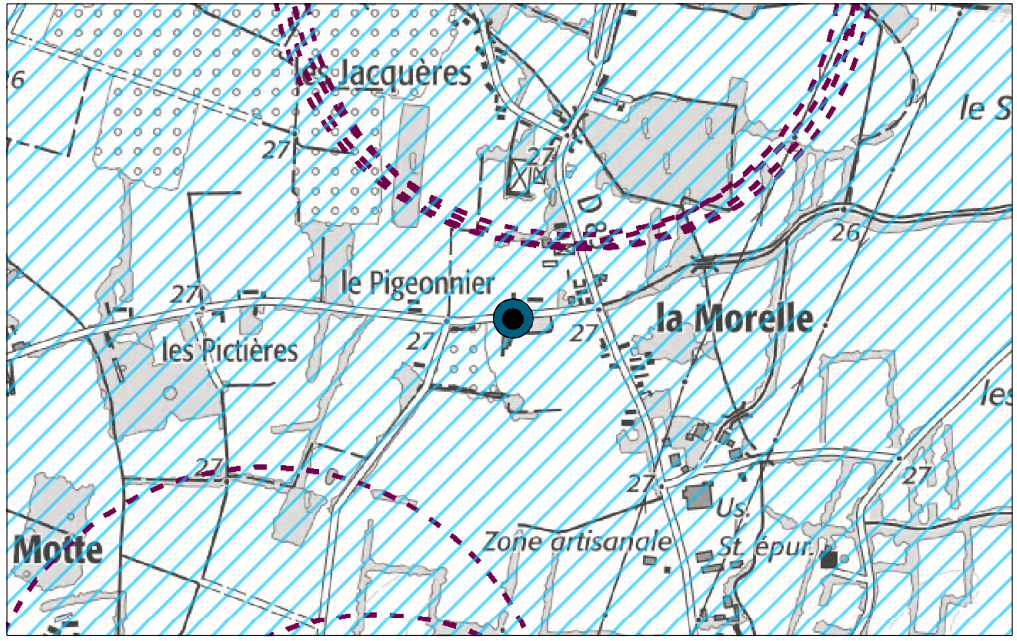
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments historiques

PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

VARENNES-SUR-LOIRE

VSL023

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [X] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Commerce de gros
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [X] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : RN

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange/étable avec volume central et deux ailes en appentis de chaque côté constitutive d'une ferme sur cour

Materiaux utilisés :

Tuffeau en pierres de taille appareillées et moellons assisés / couverture ardoise / faitage tuile

Eléments patrimoniaux relevés :

Volumes bâtis / matériau : tuffeau / ouvertures

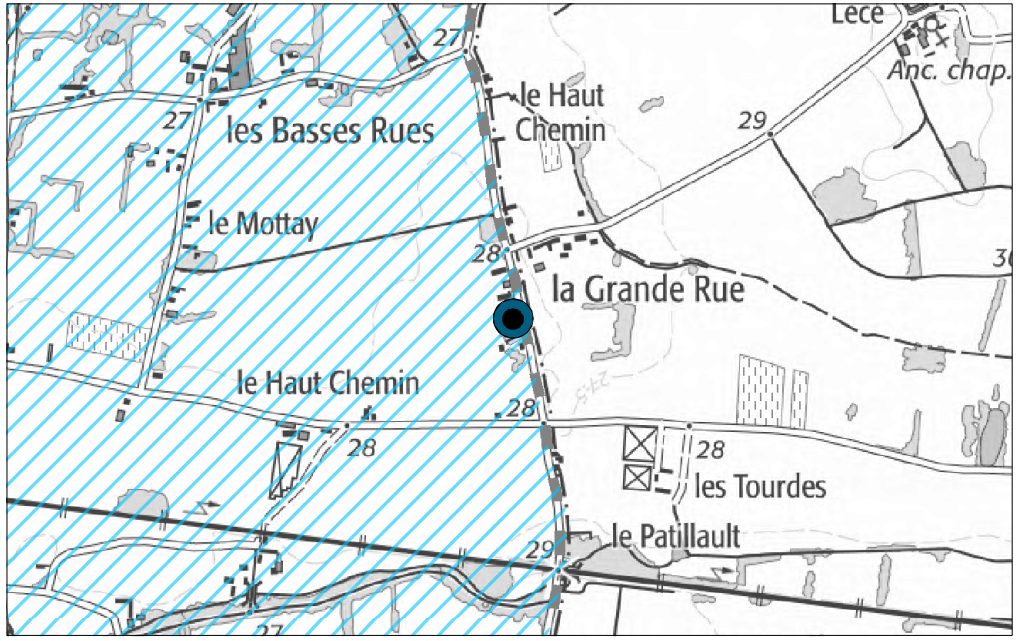
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

VARENNES-SUR-LOIRE

VSL024

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [X] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Commerce de gros
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [X] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : RN

Classement patrimonial :

TypoBati

Ferme en longère avec maison de maitre, étable et grange en volumes accolés

Materiaux utilisés :

Tuffeau en pierres de taille appareillées et moellons assisés / couverture ardoise

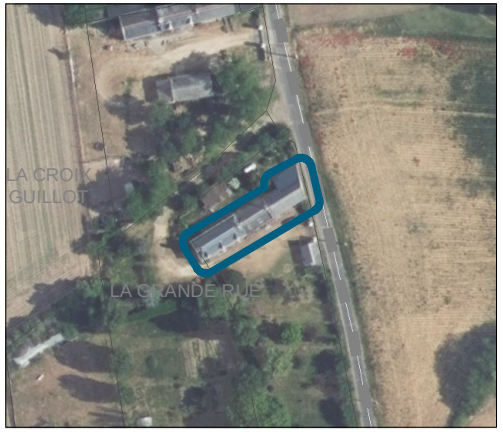
Eléments patrimoniaux relevés :

Bâti ancien présent sur le cadastre de 1814 / volumes / matériau : tuffeau / rondelis / trame des ouvertures sur cour / ouverture grenier en pignon

Dénaturation relevée :

Enduit ciment ponctuellement

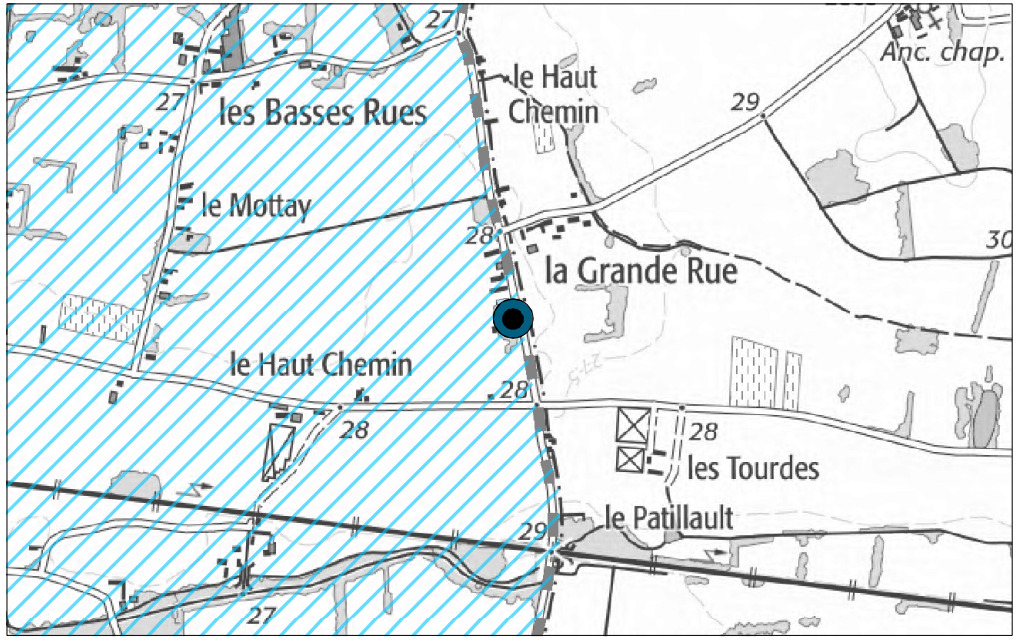
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

VARENNES-SUR-LOIRE

VSL025

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[X]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : RN

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange/étable linéaire constitutive d'une ancienne ferme sur cour

Materiaux utilisés :

Tuffeau en moellons assisés et pierres de taille en chainages / couverture ardoise

Eléments patrimoniaux relevés :

Bâti ancien présent sur le cadastre de 1814 / volume / matériau : tuffeau / ouvertures et trame sur cour (non déterminé) ?

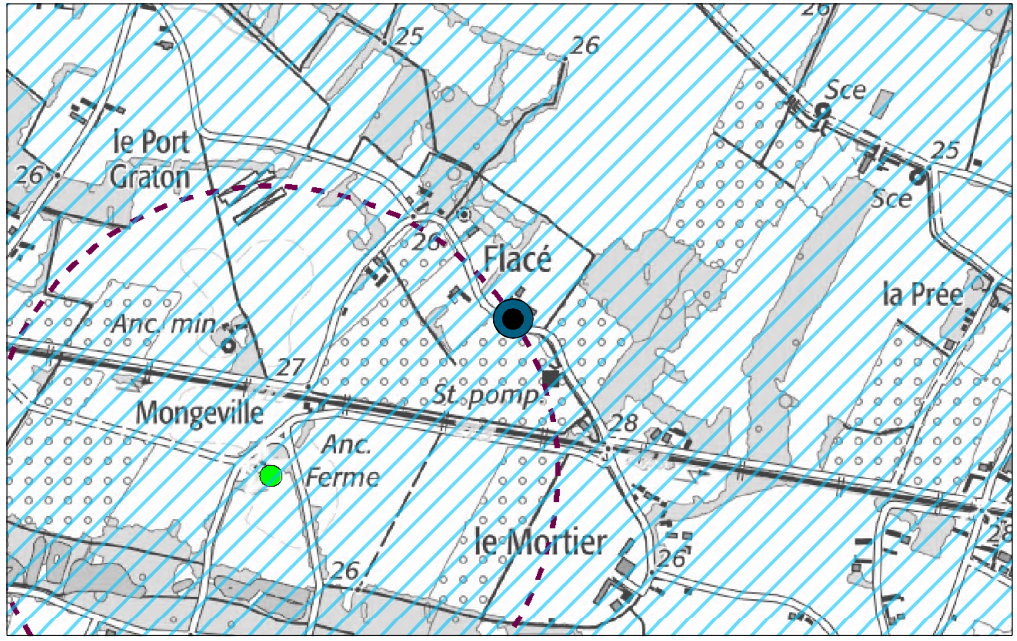
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Monument historique Inscrit

Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments

PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

VARENNES-SUR-LOIRE

VSL026

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[X]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : RN

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange linéaire

Materiaux utilisés :

Tuffeau en pierres de taille appareillées / couverture ardoise / faitage tuile

Eléments patrimoniaux relevés :

Volume bâti / matériau : tuffeau / rondelis / trame ouvertures sur cour (non déterminé) ?

Dénaturation relevée :

Greffe hangar non qualitatif

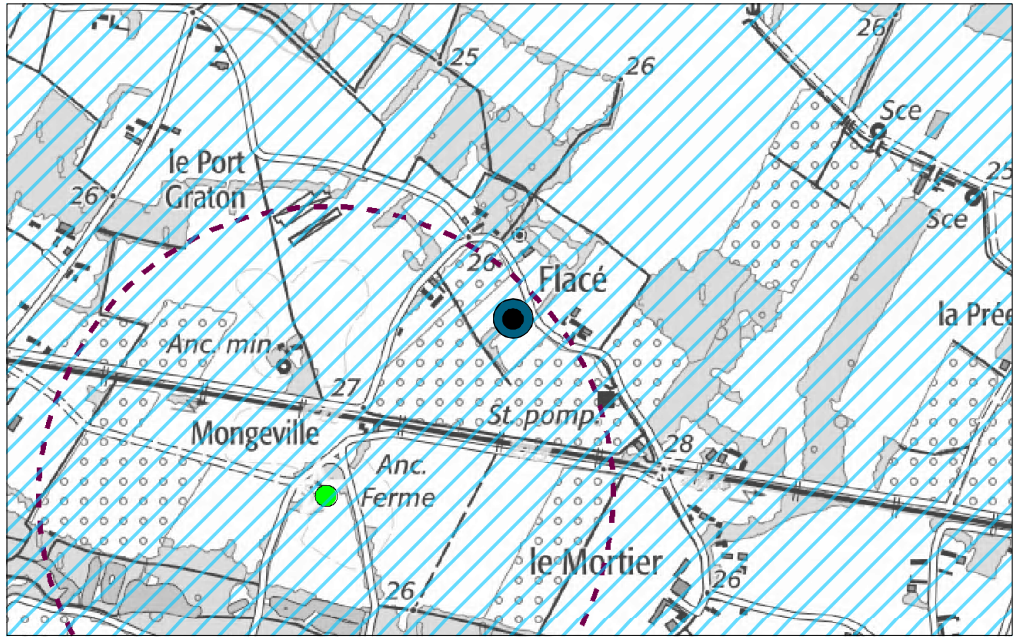
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Monument historique Inscrit

Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments historiques

PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

VARENNES-SUR-LOIRE

VSL027

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [X] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Commerce de gros
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [X] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Non concerné

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange/étable linéaire alignée sur rue

Materiaux utilisés :

Tuffeau en pierres de taille appareillées et moellons / couverture ardoise

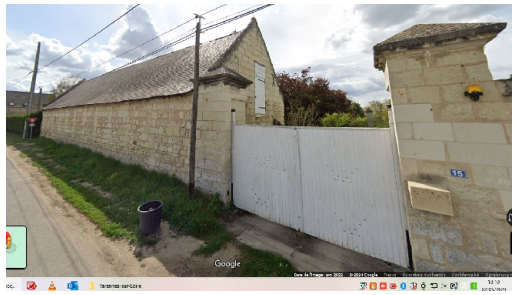
Eléments patrimoniaux relevés :

Bâti ancien présent sur le cadastre de 1814 / volume / alignement sur rue / matériau : tuffeau / ouvertures sur cour (non déterminé) ?

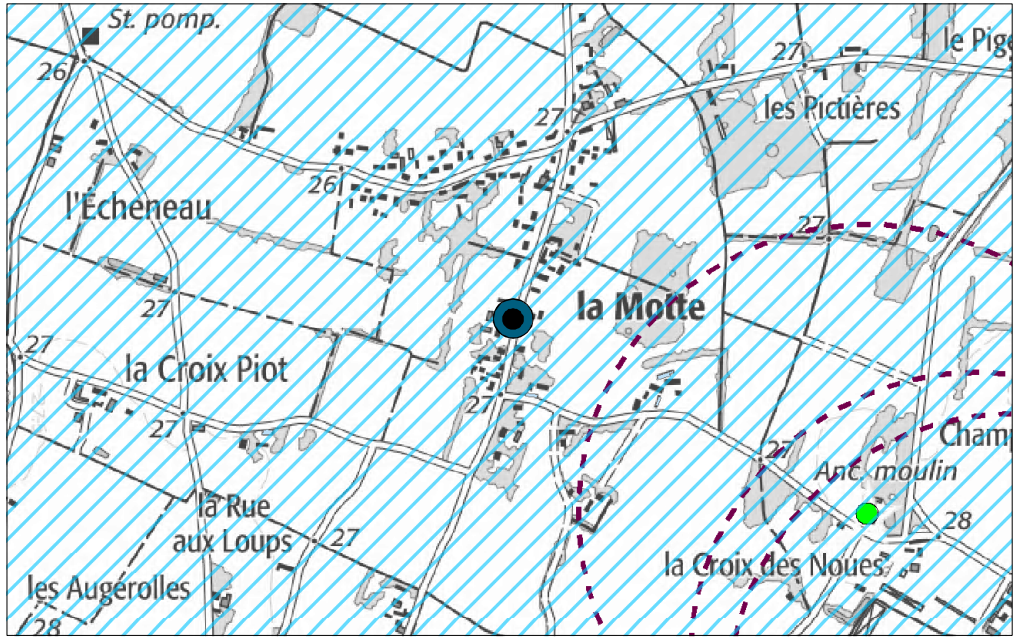
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Monument historique Inscrit

Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments historiques

PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

VARENNES-SUR-LOIRE

VSL028

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[X]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : RN

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange linéaire alignée sur rue constitutive d'une ancienne ferme sur cour

Materiaux utilisés :

Tuffeau en moellons et pierres de taille en chainages / couverture ardoise / faitage tuile

Eléments patrimoniaux relevés :

Bâti ancien présent sur le cadastre de 1814 / alignement sur rue / volumes / matériau : tuffeau / ouverture grenier en pignon / rondelis / ouvertures sur cour (non déterminé) ?

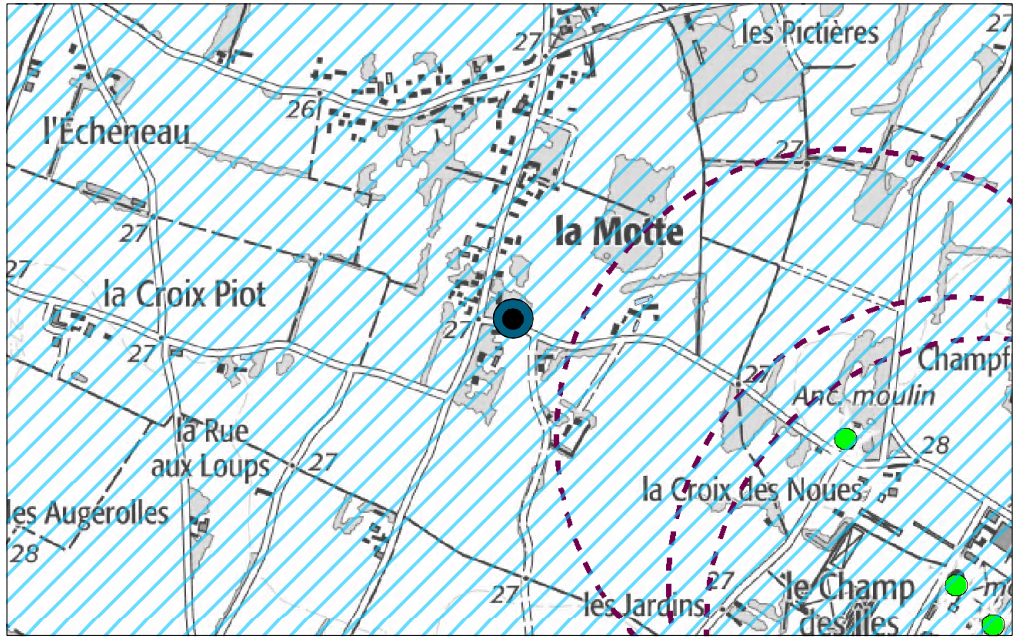
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Monument historique Inscrit

Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments historiques

PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

VARENNES-SUR-LOIRE

VSL029

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [X] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Commerce de gros
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [X] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) NON

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation OUI

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière NON

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : RN

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange étable linéaire (peut-être longère avec une ancienne partie habitation)

Materiaux utilisés :

Maçonneries en moellons enduits à la chaux / chainages en appareillage mixte : brique et tuffeau / couverture tuile

Eléments patrimoniaux relevés :

Bâti ancien présent sur le cadastre de 1814 / volume / matériau traditionnels / ouvertures / baies en pignon sur rue

Dénaturation relevée :

Enduit ciment sur les maçonneries

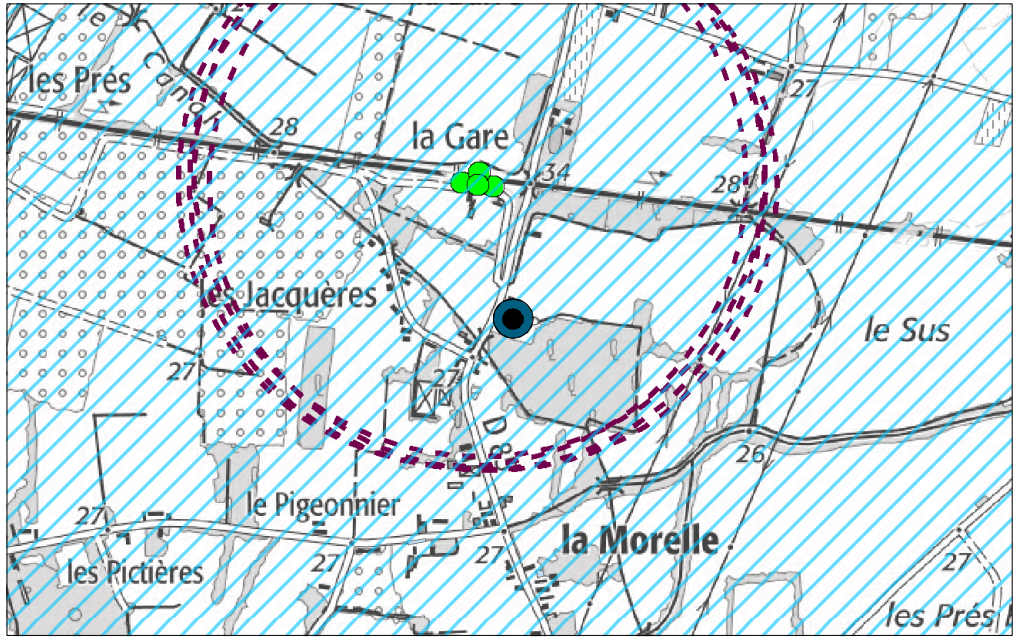
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Monument historique Inscrit

Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments historiques

PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

VARENNES-SUR-LOIRE

VSL030

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[X]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) OUI

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation NEANT

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Non concerné

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange linéaire constitutive d'une ancienne ferme sur cour

Materiaux utilisés :

Tuffeau en pierre de taille appareillées / couverture ardoise

Eléments patrimoniaux relevés :

Volume bâti / matériau : tuffeau / lucarne gerbière

Dénaturation relevée :

Non déterminé

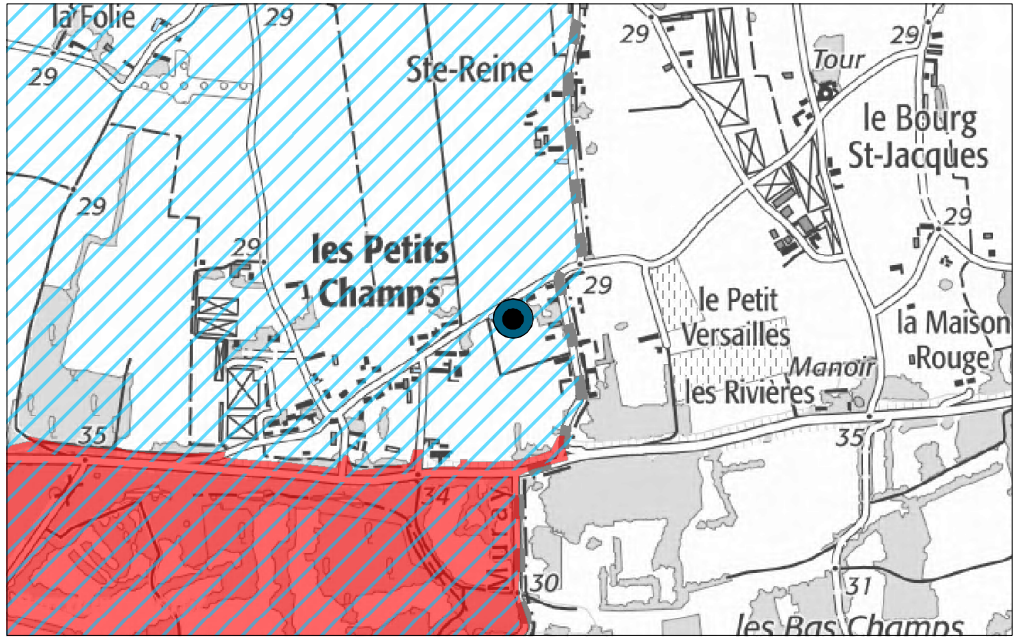
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Emprise site classé

PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

VARENNES-SUR-LOIRE

VSL031

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [X] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Commerce de gros
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [X] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) OUI

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation NEANT

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : RZDEU

Classement patrimonial :

TypoBati

Habitation en longère constitutive d'une ancienne ferme autour d'une cour

Materiaux utilisés :

Tuffeau en pierres de taille appareillées et moellons assisés / couverture ardoise

Eléments patrimoniaux relevés :

Volumes bâtis présent sur le cadastre de 1814 / volume bâti / matériau : tuffeau / corniches / rondelis / lucarnes à fronton / décors de façade sculptés / ouvertures sur cour

Dénaturation relevée :

Ouvertures modifiées sur rue

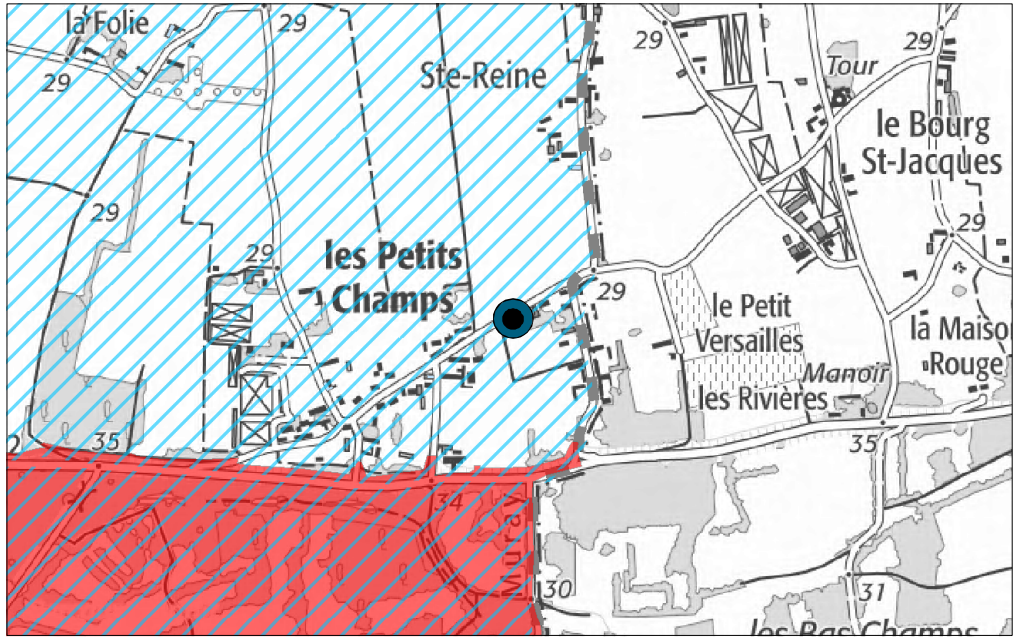
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Emprise site classé

PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

VARENNES-SUR-LOIRE

VSL032

Destinations ou sous-destinations* retenues :

- [X] Logement
- [] Hébergement
- [] Restauration
- [] Industrie
- [] Entrepôt
- [] Commerce de gros
- [] Bureau
- [] Artisanat et commerce de détail
- [] Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- [X] Hébergement hôtelier et touristique
- [] Equipements d'intérêt collectif et services publics

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) OUI

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation NEANT

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : RZDEU

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange linéaire

Materiaux utilisés :

Tuffeau en moellons assisés et pierres de taille appareillées

Eléments patrimoniaux relevés :

Bâti ancien présent sur le cadastre de 1814 / volume / matériau : tuffeau

Dénaturation relevée :

Nombreuses dénaturations relevées : greffes non qualitatives / ajout de béton et ciment aux maçonneries / couverture en tôle /mauvaise gestion des eaux de pluie > les dénaturations ont entrainé une dégradation importante du bâti

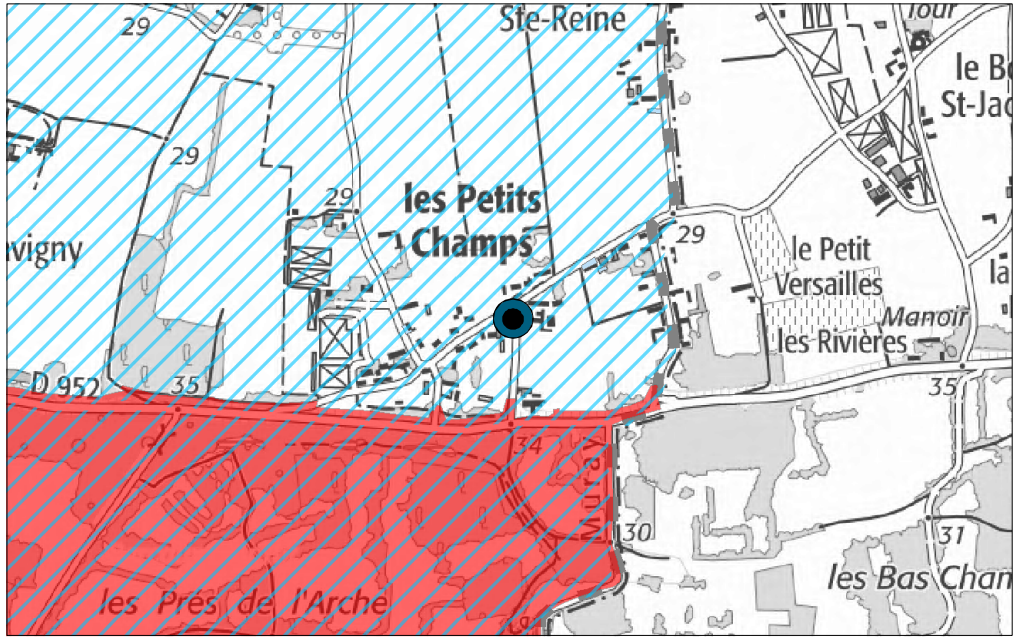
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Emprise site classé

PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de

VARENNES-SUR-LOIRE

VSL033

Destinations ou sous-destinations* retenues :

[X]	Logement	[]	Bureau
[]	Hébergement	[]	Artisanat et commerce de détail
[]	Restauration	[]	Activité de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle
[]	Industrie	[X]	Hébergement hôtelier et touristique
[]	Entrepôt	[]	Equipements d'intérêt collectif et services publics
[]	Commerce de gros		

Respect des critères retenus dans le projet de territoire :

Situé à plus de 100 mètres au minimum d'un bâtiment d'exploitation agricole OUI

Situé hors des périmètres de réciprocité règlementaires (RSD ou d'ICPE) OUI

Situé hors des zones de risques connus (aléas forts des PPRi, cavités, mouvements de terrain) OUI

Si PPRi : Possibilité de réaliser une pièce de survie à l'étage sans surélévation NEANT

Qualité architecturale traditionnelle OUI

Etat satisfaisant avec au moins 3 murs et une toiture OUI

Surface de plancher au moins égale ou supérieure à 100m², ou emprise au sol d'au moins 70m² OUI

Hauteur suffisante pour permettre une pièce de vie sans réhausse des murs OUI

Desserte par une voirie au gabarit adapté à la fréquentation projetée OUI

Desserte par un réseau d'eau potable et d'électricité (à moins de 100m)..... OUI

A l'écart de tout risque d'insécurité routière OUI

Concerné par un projet intégrant une capacité de stationnement adaptée et vérifiée dans l'unité foncière concernée par le projet OUI

Zone de PPRi : Zone vulnérable hors d'eau

Classement patrimonial :

TypoBati

Grange/étable linéaire avec petit retour en L autour d'un ancien moulin cavier

Materiaux utilisés :

Tuffeau en moellons assisés et pierres de taille en chainages / couverture ardoise

Eléments patrimoniaux relevés :

Volumes bâtis / matériau : tuffeau / ouvertures sur cour (non déterminé) ?

Dénaturation relevée :

Greffes non qualitatives en parpaings

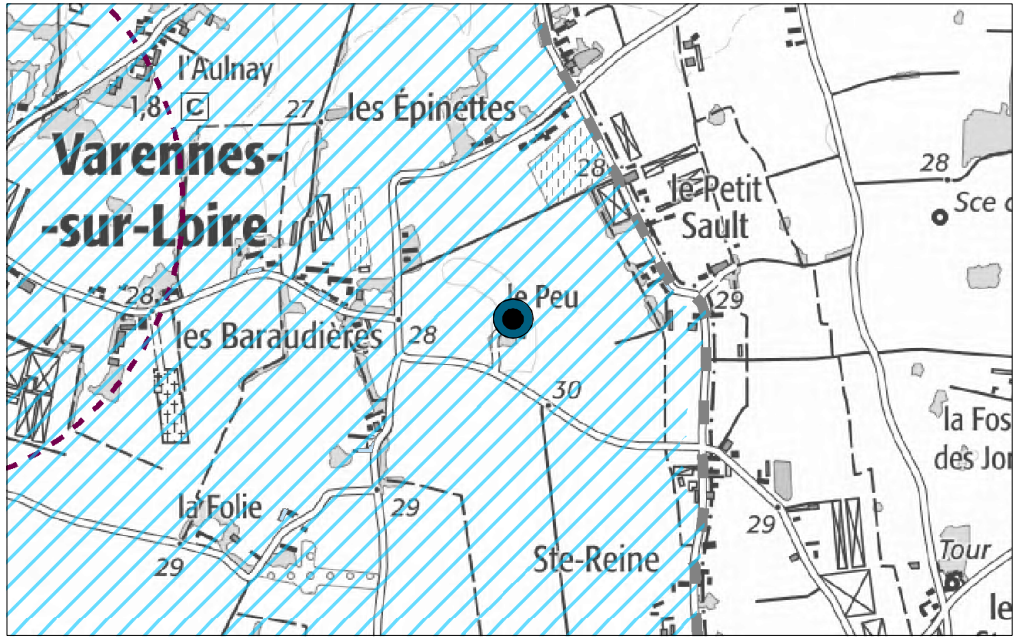
Identification du bâtiment



Photographie du bâtiment



Nom du lieu-dit & les enjeux de proximité



Périmètre de protection (500m) au titre des abords de monuments historiques

PPRI

Réalisation : auddicé Val de Loire, avril 2025
Sources données : Cadastre DGFiP 2024 - Ortho Géopal - auddicé 2024 - Scan 25® - © IGN 2021

ANNEXE 8 – NUANCIER DU MAINE-ET-LOIRE



TABLEAU DE CORRESPONDANCE AVEC LE NUANCIER 49

ENDUIT DE FACADES

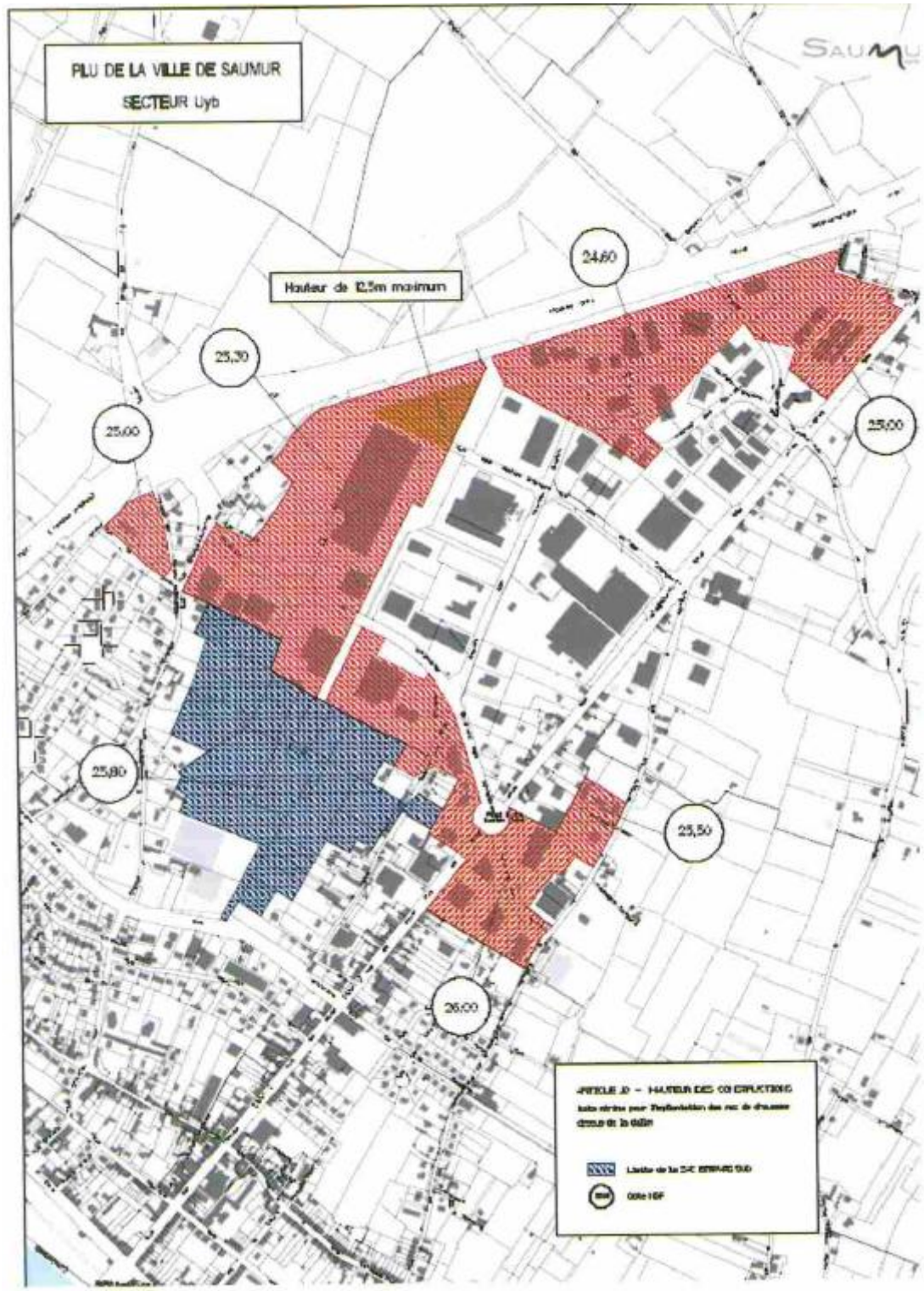
NUANCIER	PAREX	WEBER & BROUTIN	EGID	PRB	VPI	St Astier
E1	O30 beige orangé	016 ton pierre	005 ton pierre	026 azay le rideau	1024 roche	
E2	R30 rose parme	222 beige rosé	232 terre rosée		45 vieux rose	teinte 22F
E3	T10 greige	203 cendre beige clair	105 cendre beige	757 gibralta	912 gris beige	
E4	R40 pétale rose	049 ocre rouge	073 ocre rouge	191 calédonie	69 terre clair	
E5	T90 terre rosée	086 ocre rose	275 greige	020 val de loire	1033 beige sable	teinte 29M
E6	T80 beige	reige soutenu 212 terre	269 tuffeau vert	012 vallée de sévre		
E7	O70 ocre clair	304 ocre doré	186 orange pastel	017 champagne	70 brun clair	teinte 25
E8		215 ocre rompu	085 marron	518 kenya	40 chamois	
E9	T60 terre feutrée	105 brun vert	201 brun vert	040 cevennes		

STAP MAINE ET LOIRE – Novembre 2013

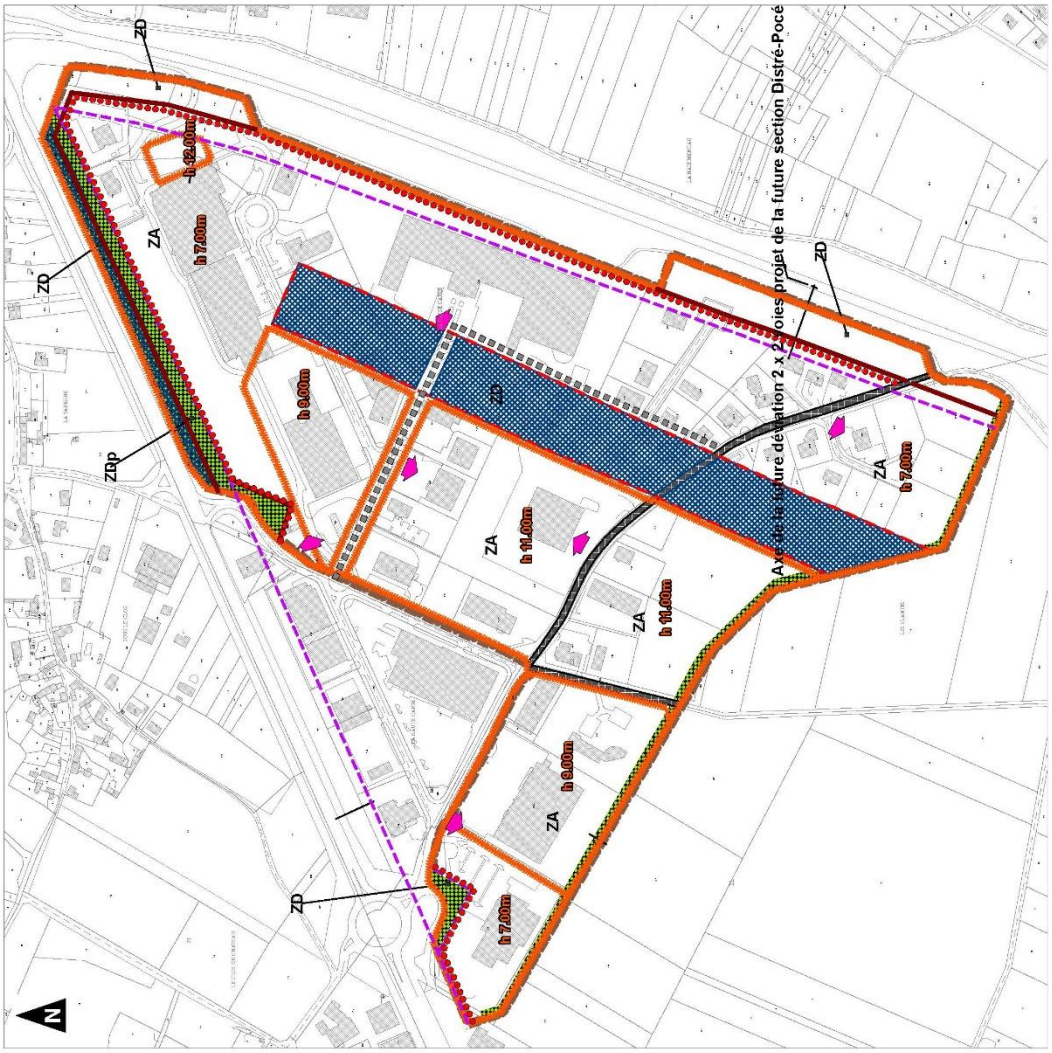
MENUISERIES – FERRONNERIES		BARDAGE		COUVERTURE	
NUANCIER	REFERENCE RAL	NUANCIER	REFERENCE RAL	NUANCIER	REFERENCE RAL
M1	RAL 1015 ou 1013	B1	RAL 1019	T1	RAL 7024 ou 7031
M2	RAL 6021	B2	RAL 8001	T2	RAL 8024
M3	RAL 6003	B3	RAL 8025	T3	RAL 8023
M4	RAL 6020	B4	RAL 8014	T4	RAL 3012
M5	RAL 8017	B5	RAL 8015		
M6	RAL 8015 ou 3005	B6	RAL 7032	ARDOISE	pente 37°/45°
M7	RAL 9002	B7	RAL 7002		
M8	RAL 7004	B8	RAL 6009	TUILE	pente 30°/35°
M9	RAL 7037	B9	RAL 5008		
M10	RAL 7043	B10	RAL 7022		
M11	RAL 5004				

STAP MAINE ET LOIRE – Novembre 2013

ANNEXE 9 – PLAN D'EPANNELAGE DE ECOPARC A SAUMUR



ANNEXE 10 – PLAN D'PANNELAGE DU CHAMP BLANCHARD A DISTRE



Distré

Plan d'Epannelage

ZAC Champ Blanchard

- Accès direct interdit
- Emprise de voirie de principe
- Ligne de recul
- Limite de secteur ZA / ZD / sous-secteur ZDP
- Périmètre du secteur d'épannelage
- Trait d'indication
- Emplacement réservé
- Emprise de voirie fixe
- Limite de secteur ZA / ZD / sous-secteur ZDP
- Plantations à réaliser
- Point de branchement complémentaire
- Périmètre de la ZAC

0 200 400 Mètres

1:4 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : auddicé urbanisme, 2017
Source de fond de carte : cadastre
Sources de données : CASLD - auddicé urbanisme, 2017

auddicé